SUPPLÉMENT MONDE LOISIRS Pages 11 à 21

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12828 — 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   — SAMEDI 26 AVRIL 1986

L'exemple philippin

En Corée du Sud, l'opposition et l'Eglise s'en réclament désormais régulièrement. Au Pakistan, une femme qui, elle aussi, déchaîne les passions, y fait irrésistiblement penser, et d'ailleurs s'en prévaut. En Asie, en Amérique latine, des foules, soumises à des régimes autoritaires et travaillées par diverses oppositions, rêvent de s'en inspirer. Et qu'importe si l'on prend en transposant quelques libertés avec les réalités, l'heure est d'abord aux symboles !

Symbolique à bien des égards, l'exemple philippin — celui d'une multitude, de son Eglise et de son « héroïne » faisant corps pour contraindre un despote corrompu à une fuite éperdue dans les bras d'une Amérique plutôt embarrassée — a tout pour plaire. Et pas seulement aux révolutionnaires et aux pamphlétaires anti-américains, pour qui cela est pain bénit. On peut en effet y trouver ce que l'on veut, selon ses analyses et ses convictions, même à Washington.

Alors que le président Ronald Reagan s'envole ce vendredi 25 avril pour l'Asie, et même s'il va d'abord goûter aux charmes de l'île de Bali à la veille du sommet de Tokyo, l'exemple philippin, l'« effet Aquino », peut difficilement ne pas apparaître en toile de fond. D'autant que deux développements récents s'y rattachent et viennent partiellement l'illustrer. D'une part la publication ces jours-ci dans la presse australienne d'une comparaison entre la fortune prêtée à l'ex-président Marcos et son épouse et celle que le président Suharto (homme fort de l'Indonésie) et sa femme auraient, de leur côté, accumulée depuis une vingtaine d'années vient de provoquer une petite crise diplomatique entre Djakarta et Canberra. D'autre part, jeudi, le président américain s'est entretenu, pour la première fois, au téléphone avec Mme Aquino, lui confirmant ses bonnes intentions, notamment en l'assurant d'une aide économique vitale. Mais, en même temps, on prêtait l'intention à M. Reagan de s'entretenir — également au téléphone — avec M. Marcos lors d'une escale à Hawaï.

La difficulté pour les Etats-Unis de s'accommoder de l'exemple philippin au mieux de leurs intérêts — et d'en contrôler certains effets — se retrouve dans ces gestes et propos qui entendent conforter la démocratie sans pour autant mettre en péril les régimes autoritaires qui sont, sur tous les continents, des piliers de l'anticommunisme. Quitte, pour rassurer ces derniers, à faire un geste, si mineur soit-il, en faveur d'un despote déchu.

Cette ambiguïté resurgit périodiquement. Le dilemme, lui, persiste, quels que soient les doctrines et les présidents. Vaut-il mieux, lorsque la dynamique du rejet s'accélère, comme ce fut le cas à Manille, prendre le train en marche et passer pour un promoteur de la démocratie ou est-il préférable, par exemple en Corée du Sud, de conforter un régime répressif compte tenu de l'environnement et du poids des enjeux stratégiques face à l'Union soviétique et à ses alliés ?

Après les événements de Manille et de Haïti, l'Amérique affichait une volonté démocratique universaliste. Elle fait désormais savoir, plus discrètement, à des alliés inquiets qu'il n'est pas question de les « déstabiliser » par des revirements intempestifs. A fortiori pour favoriser l'avènement de démocraties « de gauche ».

(Lire nos informations page 4.)

UN ATTENTAT IMPUTÉ A L'ETA BASQUE

Cinq gardes civils sont tués par une voiture piégée à Madrid

Un commando de l'ETA militaire est très vraisemblablement responsable de l'attentat à la voiture piégée perpétré vendredi matin 25 avril à Madrid. L'explosion a causé la mort de cinq gardes civils et fait une dizaine de blessés parmi les policiers et les passants. Cet acte terroriste survient au moment où la police espagnole remporte quelques succès dans la lutte contre les séparatistes, et il vise sans doute l'ébauche en cours d'une négociation avec les nationalistes basques.

De notre correspondant

Madrid. — Après une période d'accalmie, l'Espagne est à nouveau victime de la violence politique. Un grave attentat s'est produit ce vendredi matin 25 avril à Madrid dans le quartier de Salamanca, zone résidentielle proche du centre.

Une bombe, placée dans une voiture en stationnement et actionnée à distance, a fait explosion, à 7 h 20, au passage d'une jeep de la garde civile, qui venait de démarrer à un signal lumineux. Trois des occupants du véhicule ont été tués sur le coup, et deux autres sont décédés par la suite à l'hôpital. Une demi-douzaine de passants ont également été blessés et hospitalisés.

Les premières images, rapidement diffusées par la télévision, témoignent de la violence de l'explosion. La voiture piégée et la jeep n'étaient plus qu'un amas de ferraille calcinée. Plusieurs autres voitures en stationnement ont été endommagées. Trois cadavres étaient étendus sur le sol, recouverts d'une couverture et du traditionnel tricorne de la garde civile, et l'on apercevait encore des viscères éparpillés au milieu de grandes flaques de sang. La bombe avait percé un trou dans le mur d'une maternité toute proche, dont plusieurs salles ont été gravement endommagées. Les vitres des immeubles alentour sont brisées sur plusieurs dizaines de mètres.

Cet attentat n'était pas encore revendiqué ce vendredi en fin de matinée, mais tout porte à croire qu'il est l'œuvre de l'ETA militaire, qui avait déjà eu recours, en septembre dernier, à Madrid, au procédé de la voiture piégée contre un véhicule de la garde civile. Bien que la police espagnole ait remporté ces dernières semaines d'importants succès dans la lutte contre l'organisation séparatiste, notamment en Navarre et dans la province de Guipuzcoa, elle semble, en revanche, impuissante face à l'insaisissable « commando Madrid », auteur présumé de la plupart des attentats enregistrés depuis 1981 dans la capitale.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 4.)

LE PR, L'UDF ET LA NOUVELLE MAJORITÉ

M. Giscard d'Estaing se pose en challengeur de M. Chirac

En participant le jeudi 24 avril pour la première fois depuis douze ans au bureau politique du Parti républicain, M. Giscard d'Estaing manifeste son intention de reprendre du service dans la formation qu'il a créée. Alors que la jeune génération du PR est au gouvernement, l'ancien président de la République se pose en challengeur de M. Chirac. Il confirme ainsi la démarche qu'il avait engagée à l'Assemblée nationale en répondant au discours de politique générale du premier ministre.



M. Giscard d'Estaing a tenu la vedette lors du premier bureau politique du Parti républicain de l'après 16 mars, qui s'est réuni le 24 avril au siège du parti. Il est vrai que l'ancien président de la République n'avait plus participé à la réflexion de cette instance depuis son accession à l'Elysée en 1974. Pour effectuer ce grand retour, M. Giscard d'Estaing a choisi le moment où M. François Léotard et les membres de l'équipe dont celui-ci a voulu s'entourer au parti, MM. Alain Madelin, Gérard Longuet et Jacques Douffiaques, du fait de leur participation au gouvernement, se voient soumis à une certaine obligation de réserve et à un devoir de solidarité envers l'action gouvernementale une action à laquelle l'ancien chef de l'Etat n'a pas réussi à être associé dans les conditions qu'il souhaitait.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(Lire la suite page 8.)

Une politique monétaire dangereuse

par PAUL FABRA

Une politique de redressement visant à réussir là où tous les prédécesseurs ont échoué — donner de vrais emplois aux chômeurs — ne peut se permettre de fausses manœuvres. C'est pourtant ce qu'a fait le gouvernement, mieux inspiré dans d'autres domaines (M. Edouard Balladur, par exemple, a su s'opposer à une taxation supplémentaire des produits pétroliers), pour avoir écouté les voix de l'apparente sagesse lui conseillant l'extrême prudence en matière de baisse des taux d'intérêt, au lendemain de la dévaluation du 6 avril.

Cette malheureuse expérience, qu'il paiera certainement cher s'il ne renverse pas complètement et rapidement la vapeur, est d'autant plus regrettable que, situation qu'on n'avait pas connue depuis longtemps, les conditions sont réunies pour changer le climat dans lequel évolue l'économie française, et un ou deux des paramètres dont dépend une reprise sérieuse des affaires. On ne parle ici ni de la baisse tant vantée du pétrole ni de la chute, non moins bien accueillie, du dollar : ces deux facteurs ont leurs avantages, mais, contrairement à un préjugé très largement répandu, ils seraient par eux-mêmes très insuffisants pour provoquer la forte diminution des taux d'intérêt dont nous avons besoin et donner le coup de grâce à l'inflation.

Commençons par expliquer comment et pourquoi les autorités monétaires (Banque de France, Trésor), que le gouvernement, malgré ses doutes, a laissé agir selon leurs préjugés et leurs habitudes, n'ont su, ni du reste voulu, profiter de l'aubaine qui se présentait à eux — une expression qu'on emploie ici dans son sens quasi étymologique : avantage fortuit qu'on reçoit de l'« aubain », l'étranger. La dévaluation a amené de l'extérieur un afflux de fonds beaucoup plus considérable que tout ce qui était prévu. C'est au bas mot l'équivalent de 7 milliards, et plus probablement 8 milliards de dollars, soit au minimum une bonne cinquantaine de milliards de francs, qui sont venus se placer en France.

Il est crucial, pour le succès d'une politique visant à la croissance et à l'investissement, que l'on tire le plus grand parti possible — et il pourrait être très grand — d'un pareil mouvement, sans commune mesure avec les fuites de capitaux, restées limitées, qu'on avait normalement enregistrées dans les semaines qui précédèrent les élections du 16 mars. C'est pourtant ce qu'on a refusé jusqu'à ce jour de faire, par attachement à l'interventionnisme monétaire et à quelques idées reçues qui tiennent lieu de principes de la politique monétaire, et dont les néfastes conséquences passent d'autant plus inaperçues que leur bien-fondé n'est jamais discuté sur la place publique, ni d'ailleurs par les experts eux-mêmes.

Alors que le marché des capitaux devait, à la faveur des arrivées massives en provenance de l'extérieur, connaître une exceptionnelle aisance, les autorités monétaires ont artificiellement suscité la tension.

Comment ? En prenant, pour l'essentiel, deux mesures qui, au regard de l'objectif recherché — à savoir éviter la résurgence de pressions inflationnistes, — vont toutes deux dans le mauvais sens. La première a consisté à relever les coefficients des réserves obligatoires que les banques sont tenues, en vertu de la réglementation en vigueur, de constituer auprès de l'institut d'émission. Ces réserves sont calculées (*le Monde* du 16 avril) en pourcentage de leurs dépôts et de leurs emplois (autrement dit, de l'utilisation — prêts, etc. — qu'elles font de leurs ressources). Elles ne comportant aucune rémunération : les disponibilités ainsi affectées aux dépôts obligatoires ne rapportent rien. Tout se passe comme si une partie de l'argent que les banques empruntent, elles ne pouvaient pas l'employer de façon rentable. Cela augmente d'autant le coût moyen auquel elles se procurent de l'argent ; elles se rattrapent en majorant les taux auxquels elles prêtent elles-mêmes.

(Lire la suite page 30.)

LES SOIXANTE-DIX ANS DE YEHUDI MENUHIN

Le plus grand violoniste du monde

Vingt-quatre heures après les soixante ans de la reine Elizabeth, Sir Yehudi Menuhin a fêté, mardi 22 avril à Londres, son soixante-dixième anniversaire. Anobli l'an dernier quand il acquit la citoyenneté britannique (après avoir eu tour à tour les nationalités américaine et suisse), le violoniste d'origine russe devait à cette occasion retrouver Mstislav Rostropovith dans le *Double Concerto* de Brahms, avant de jouer sous sa direction le concerto de Beethoven.

L'hommage de la France marque quant à lui une date dans l'histoire de l'édition discographique et dans la résurrection de documents sonores que l'on aurait pu croire irrécupérables. Les quatre microsillons réunis dans un coffret Pathé-Marconi et les trois albums isolés publiés par la même marque dans la collection « Références » procèdent du repiquage de 78 tours gravés avant la guerre, à une seule exception près, jamais réédités d'œuvres que, sauf une, Menuhin ne devait jamais réenregistrer. Ils restituent, dans un état de fraîcheur sonore inespéré, une période (1929-1939) restée légendaire dans la carrière du violoniste et jusqu'alors mal connue.

En 1929, Menuhin a treize ans : il fait ses premiers essais en studio sur des mouvements isolés de concertos ou de sonates. En 1939, il a enregistré, pour certaines deux fois, les six *Sonates et partitas pour violon seul* de Bach, des multitudes de concertos, d'œuvres de chambre et — défoulement inattendu chez ce grand pudique — un chapelet d'exercices de haute voltige dont ses aînés, Kreisler et Heifetz, s'étaient fait une spécialité. En dix ans, « le plus grand violoniste du monde » s'était donc substitué à l'enfant prodige.

La guerre, une faiblesse nerveuse au bras droit, allaient bientôt brouiller les cartes, contraignant l'interprète à se refaire une technique, modifiant son style, le cantonnant peu à peu dans un rôle de grand fédérateur (il joue avec Ravi Shankar, avec Stéphane Grappelli), d'ambassadeur de la paix. Mais dans les dix années qui avaient précédé, Menuhin avait joué du violon comme personne ne l'avait fait avant lui et, peut-être, ne le ferait jamais. A tous les chefs d'orchestre qui se le sont disputé, à tous les auditoires qui lui ont voué une adoration mystique qu'on ne peut plus imaginer, il a littéralement fait croire au miracle. Sept disques renouvellent aujourd'hui l'émerveillement.

ANNE REY.

(Lire notre article page 23.)

étranger

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CONCERTATION EUROPÉENNE

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a minimisé jeudi 24 avril, au lendemain des déclarations de M. Chirac sur la solidarité avec les Etats-Unis, les différends qui ont pu surgir entre Washington et Paris à propos du raid américain contre la Libye. Il n'y a pas de divergences avec la France à propos de la lutte contre le terrorisme, a-t-il affirmé, ajoutant : *« Il n'y en a pas non plus désormais à propos de l'implication de la Libye. »*

Le *Washington Post* a déploré jeudi la poursuite des activités en Libye de cinq compagnies pétrolières américaines en qualifiant cette situation de *« spectacle profondément troublant, qui pourrait bien donner aux Européens un autre argument pour continuer à acheter du brut libyen ».*

● AUX NATIONS UNIES (New-York), les Etats-Unis et Cuba se sont livrés à un affrontement verbal très dur jeudi au Conseil de sécurité, qui avait rouvert son débat sur le raid américain pour entendre une délégation ministérielle des non-alignés revenant de Tripoli. Le chef de la diplomatie cubaine, M. Isidoro Malmierca, qui appartenait à cette délégation, a comparé le président Reagan à Hitler et l'a qualifié de *« chef du plus grand gang terroriste du monde »*. L'ambassadeur des Etats-Unis, le général Vernon Walters, s'est élevé avec la plus grande vigueur contre ces *« insultes personnelles »* qu'il a qualifiées de *« répugnantes, des centaines de milliers d'Américains ayant perdu la vie en combattant Hitler ».*

● A TRIPOLI, le commandant de la flotte soviétique en Méditerranée a reçu jeudi après-midi, à bord du croiseur *Drozd*, le chef d'état-major de la marine libyenne. Ce dernier a rendu hommage à la coopération soviéto-libyenne *« qui couvre tous les domaines »*. Selon le guide *Jane's*, le *Drozd* est un croiseur de 155 mètres équipé de missiles, et servi par 375 hommes d'équipage.

● A RABAT, l'agence de presse officielle MAP rapporte jeudi que le roi Hassan II a entrepris des consultations *« pour réunir un sommet arabe extraordinaire au Maroc »*. Trois conseillers du souverain, MM. Ahmed Guedira, Ahmed Bensouda et Mohamed Aouad *« font actuellement une tournée dans les différentes capitales, avec pour mission de mener des consultations avec les chefs d'Etat au sujet de la tenue d'un sommet arabe extraordinaire ». « Ce sommet,* précise l'agence, *devra examiner les problèmes qu'affronte la nation arabe et les moyens de resserrer ses rangs. »* L'agence MAP n'indique ni la date ni le lieu prévus pour cette réunion. Toutefois, selon l'un des conseillers du roi en mission à Abou-Dhabi, M. Ahmed Bensouda, le roi du Maroc a proposé que ce sommet se tienne lundi 28 avril à Fès. — *(AFP.)*

LA RÉUNION DE LA HAYE

Les Douze accroissent leur coopération policière mais se refusent à l'institutionnaliser

La huitième conférence, dite de Trevi, des ministres chargés de la sécurité, de l'intérieur ou de la justice, selon les pays au sein de la CEE, s'est terminée jeudi 24 avril à La Haye. Elle a notamment décidé de multiplier les rencontres entre ministres, surtout en cas de crise, et de permettre à la présidence des Douze d'engager des contacts sur le terrorisme avec des pays tiers. Le groupe de Trevi, créé en 1976, prévoit des rencontres à trois niveaux : ministres, directeurs de la police, spécialistes policiers.

De notre envoyé spécial

La Haye. — Conseiller diplomatique au ministère de l'intérieur français, M. Didier Quentin sait le dire avec philosophie : *« Nous sommes dans un univers de signes, il y a la force symbolique des choses, et là, il y a un signe tangible que les médias vont reprendre... »* En d'autres termes et sans fioritures, apparemment, les ministres de l'intérieur ou de la justice des Douze n'ont pas décidé grand-chose, mais la seule réaffirmation de leur volonté politique de coopération contre le terrorisme est en soi un événement, ce « signe » attendu par l'opinion et par les spécialistes policiers.

« Arriver à créer, au niveau des ministres, un club où les gens ont des relations confiantes » : l'ambition résumée par l'ancien consul de France à Houston (Texas), sous-directeur de l'Europe méridionale au Quai d'Orsay, avant d'atterrir, après le 16 mars, Place Beauvau, peut prêter à sourire. C'est pourtant, assure-t-il, cette *« dynamique de groupe »*, cette *« synergie »* politique qu'attendent les hommes de terrain pour pouvoir — enfin ou encore ? — collaborer. De fait, la déclaration finale de la huitième conférence de Trevi n'annonce rien de concret d'un point de vue strictement opérationnel.

L'essentiel est contenu dans deux décisions, formulées avec une précaution toute diplomatique. D'abord, les ministres *« sont convenus de la possibilité de tenir une réunion ministérielle extraordinaire convoquée à très brève échéance en cas de crise (...), en cas d'urgence, si les circonstances le requièrent »*. Ensuite, ils ont décidé d' *« établir, le cas échéant, des contacts au nom des Douze avec les pays tiers, pour lesquels de tels contacts sont jugés utiles et nécessaires »*. Contacts qui, cependant, ne pourront être pris directement par la conférence des ministres de Trevi, mais uniquement par la « troïka », terme qui définit, dans la CEE, le regroupement de trois présidences — l'ancienne, la nouvelle et la future, — celles-ci étant attribuées, par roulement, tous les six mois, à l'un des pays membres. Actuellement la troïka réunit les ministres des affaires étrangères du Luxembourg, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne.

Les « invités » américains

Bien peu de chose donc à première vue, au regard du climat qui entourait cette conférence. A lire le communiqué final — qui ne mentionne ni la Libye ni les Etats-Unis, — on pourrait croire en effet qu'il ne s'est rien passé ces dernières semaines. Ce ne sont évidemment que les apparences : la présence de visiteurs inattendus à La Haye comme les débats internes à la conférence dévoilent l'ordre du jour officieux par-delà les lénifiantes et unanimistes proclamations officielles.

Pour mieux faire sentir leur pression sur leurs alliés européens, les Américains se sont en effet invités, au grand dam de certains des Douze. Tenus à l'écart de la conférence proprement dite mais multipliant les entretiens bilatéraux, MM. Edwin Meese, attorney general (ministre de la justice), William Webster, chef du FBI, et Robert Oakley, responsable de la cellule antiterroriste du département d'Etat, séjournaient dans la capitale néerlandaise. Ils espéraient sans doute plus, recherchant l'affirmation d'une collaboration privilégiée et institutionnalisée des Douze avec les Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme.

C'était sans compter avec l'hétérogénéité européenne. Comme prévu, la Grèce joua quelque peu bande à part et s'opposa à l'affirmation des liens préférentiels. La troïka vient ainsi au secours de l'unanimité : à elle d'engager des contacts avec des pays extérieurs à la CEE, quels qu'ils soient. Certains pays n'ont pas semblé apprécier cette façon de « noyer le poisson ». Le ministre de l'intérieur espagnol, M. José Barrionuevo, tient ainsi à *affirmer que c'était « à la demande des Etats-Unis »* que ce recours à la providentielle troïka fut décidé, ce que démentait au contraire la délégation française.

De même, un mystère diplomatique entoura l'information selon laquelle les Douze auraient établi une liste d'Etats impliqués dans le terrorisme international. L'idée, semble-t-il, fut bien émise, mais l'on en resta — Grèce oblige — à l'énumération de « critères » définissant de tels pays... De fait, la représentation grecque ne cachait pas sa satisfaction, assurant qu'il n'y avait *« pas eu de difficultés particulières »* et qu'elle approuvait *« pratiquement tout »* ce qui avait été décidé. Une Grèce que cette conférence n'a pas ébranlée : *« Nous voulons plus de preuves sur l'implication de la Libye dans le terrorisme, c'est toujours notre position. »* Ce qui suscita le commentaire désabusé de M. Robert Pandraud, le représentant français, sur la *« conception grecque un peu légère des preuves »*.

Pour autant, la conférence de La Haye n'aura pas été vaine. Si l'on oublie son contexte particulier, elle marque un nouveau pas, petit mais réel, dans la formalisation de la coopération européenne en matière de sécurité. Ce mouvement avait été déjà engagé à Rome, lors de la précédente conférence des ministres de Trevi, en juin 1985. Le communiqué final s'y réfère trois fois, et c'est depuis cette rencontre italienne que le groupe a décidé de passer à la vitesse supérieure : réunion plus fréquente des ministres — avant Rome, il n'y en avait pas eu durant deux ans ; création d'un troisième sous-groupe d'experts spécialisés dans la lutte contre la grande criminalité organisée et le trafic de drogue, qui s'ajoute aux deux groupes de travail déjà existants (terrorisme et techniques policières).

La confiance nécessaire

Ces rencontres entre experts sont en réalité la face cachée de ces conférences, celle qui recouvre l'échange d'informations opérationnelles. Une réunion des chefs de la police des aéroports européens sera ainsi organisée à La Haye, les 29 et 30 mai prochain. La question des enlèvements a aussi été abordée, l'Irlande plaidant pour une position européenne commune de refus du versement de toute rançon. Un premier bilan, pour mieux insister sur son importance, du nouveau groupe de travail a été ébauché, ce dernier ayant à son ordre du jour des sujets aussi divers et importants que le trafic d'armes, les attaques à main armée, la drogue ou le trafic d'êtres humains. La coopération devra être axée, en ce domaine, *« sur l'échange de connaissances et d'expériences et sur la mise au point en commun de méthodes et de techniques de recherche judiciaire et policière »*.

La plupart des pays préfèrent ce travail plutôt informel, où l'on traite entre professionnels d'égal à égal, à la création de structures permanentes sous le label Trévi. Pour une raison bien simple : il faut que la confiance règne et que l'échange soit réciproque. La volonté politique est en ce sens bienvenue dans la mesure où elle permet aux spécialistes d'intensifier des rapports tout autant bilatéraux — et même parfois de préférence — que multilatéraux. C'est pourquoi un projet italien de création d'une sorte d'agence européenne pour la sécurité, avec *« raccordement des banques de données nationales »* et *« constitution d'équipes mixtes »* dans l'investigation, fut repoussé très largement à Rome en 1985 et ne fut pas à nouveau proposé à La Haye.

Hier comme aujourd'hui, la France est réticente devant une telle évolution vers une sorte d'espace policier européen, que, dit-on, les Américains auraient vu d'un bon œil. M. Pandraud, qui, en tant que directeur général de la police nationale, avait été en 1976 l'un des initiateurs du groupe de Trévi, refuse *une évolution « trop institutionnelle » : « Je suis contre les secrétariats permanents,* dit-il. *Je suis pour les hommes qui travaillent sur le terrain. Il faut chercher l'efficacité et non la bureaucratie. »*

Ne serait le climat de tension internationale qui l'entourait, cette conférence s'inscrit donc dans la continuité d'une lente évolution vers une collaboration plus confiante. Continuité illustrée pour la France par les deux principaux collaborateurs qui entouraient le ministre chargé de la sécurité : MM. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale, et Robert Broussard, son adjoint opérationnel, dont les carrières policières commencèrent avant 1981 et se prolongèrent sous la gauche, encadraient M. Pandraud comme hier M. Joxe.

EDWY PLENEL.

● *Au Conseil de l'Europe.* — Les ministres des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe tiendront une conférence sur les moyens de lutte contre le terrorisme avant la fin de cette année, a annoncé le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Barry, qui présidait une réunion ministérielle de l'Organisation, jeudi 24 avril à Strasbourg. Proposée par le chancelier d'Autriche, M. Sinowatz, durant une visite au Conseil de l'Europe, mercredi, la conférence cherchera à définir et à unifier des mesures techniques communes des pays membres qui pourront servir à la lutte contre le terrorisme. — *(Reuter)*.

AU CONSEIL DES MINISTRES DE VENISE

Le président de l'assemblée de l'UEO va demander la création d'un « groupe européen de coordination »

Le conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui doit se réunir les 29 et 30 avril à Venise, va être saisi d'une proposition pressante du président de l'Assemblée parlementaire de l'organisation, M. Jean-Marie Caro, député UDF du Bas-Rhin, en faveur de la création d'*« un groupe européen de coordination de la lutte antiterroriste »* (ECLAT). Cette demande, qui doit être rendue publique sur place, au début de la réunion des ministres, se fonde sur plusieurs observations.

La première est d'ordre juridique : l'UEO est la seule organisation proprement européenne compétente, de façon explicite en matière de défense ; or la lutte antiterroriste relève bien, aujourd'hui, de la défense de ses Etats membres.

La deuxième technique, a déjà été formulée à maintes reprises, ces temps derniers, dans différentes enceintes européennes : un tel combat pour la sécurité du Vieux Continent suppose la mise en commun des moyens d'information, d'investigation et éventuellement d'action, surtout s'agissant de pays aux frontières si peu hermétiques.

S'y ajoute un argument plus politique, d'un maniement un peu plus délicat : les réunions récentes des Douze, et surtout des vingt et un lors de la session du Conseil de l'Europe à Strasbourg, ont illustré une certaine incapacité des Européens à lancer dans ce domaine des actions concrètes, même si la réunion de La Haye *(lire d'autre part)* a tout de même permis d'enregistrer quelques progrès.

Tout se passe en fait comme si l'Europe était, lorsqu'elle aborde ces questions, *fût-ce sous l'empire* de la nécessité, d'autant plus paralysée que les pays concernés sont plus nombreux. Pour une double et compréhensible raison : le débat est évidemment plus difficile à vingt et un qu'à douze, et à douze qu'à sept ; mais, surtout, l'UEO ne compte que des pays qui partagent pour l'essentiel les mêmes orientations diplomatiques et de défense, par définition (1), ce qui n'est pas le cas de la CEE, *et à plus forte* raison du Conseil de l'Europe. Même si le nom n'est pas prononcé, beaucoup, à l'Union de l'Europe occidentale, trouvent un avantage certain à ne pas avoir affaire à M. Papandréou... Quitte à estimer que d'autres Européens sont, au fond, soulagés en secret de pouvoir s'abriter au sein de la Communauté derrière les éternelles réserves grecques, dès qu'il s'agit d'examiner une riposte commune aux entreprises de M. Kadhafi.

Une force d'action rapide

L'idée soumise mardi aux ministres de l'UEO consiste donc à créer ce groupe antiterroriste à l'échelle des Sept, en lui assignant une triple mission. *La première sera, selon la* note de M. Caro, de *« centraliser les renseignements recueillis par les services compétents de tous les Etats membres : police, sécurité militaire, contre-espionnage, renseignement, affaires étrangères, afin de savoir qui sont les terroristes, où ils sont, quels projets ils nourrissent »*. En second lieu, le GECLAT devra *« prévoir, préparer et coordonner les mesures prises ou à prendre dans chaque pays au titre de la lutte contre le terrorisme »*. Enfin — et l'on touche ici à l'aspect le plus novateur, mais aussi le plus sujet à controverse, de la proposition, — ce groupe devra faciliter *« la formation d'une unité opérationnelle recrutée dans l'ensemble des pays de l'UEO »* pour permettre, le cas échéant, *« une intervention rapide contre toute menace terroriste, où qu'elle se produise »* à l'intérieur de l'ensemble des Etats membres.

Il s'agirait en fait, selon les circonstances, soit de forces de police ou de gendarmerie — on constituerait alors une sorte de GIGN européen, — soit, *« en dernier recours »*, de soldats réunis le temps d'une opération en une force d'action rapide de l'UEO. Les détails du montage d'une telle force sont actuellement à l'étude et ils posent évidemment toutes sortes de problèmes techniques et juridiques ; mais ceux qui, au sein de l'organisation, ont commencé à travailler sur le projet souhaiteraient, si le feu vert est donné à Venise par les ministres, faire vite et simple, la création du GECLAT pouvant *compenser heureusement*, à leurs yeux, les atermoiements européens auxquels la crise actuelle en Méditerranée a donné lieu.

Il reste à savoir quel sera l'accueil des ministres de la défense des sept Etats membres. En Italie, M. Spadolini s'était empressé de déplorer la timidité des Douze (petite pierre déposée au passage dans le jardin de son collègue des affaires étrangères, M. Andreotti). Les réactions enregistrées à ce jour chez d'autres partenaires semblent encourageantes aux auteurs du projet, mais rien ne dit que les Pays-Bas, qui président actuellement le Conseil européen, adhèrent avec enthousiasme à une idée qui n'est avancée qu'en raison du manque relatif de détermination de la CEE dans cette affaire.

Pour d'autres raisons, Français et Britanniques peuvent se montrer réticents vis-à-vis d'une suggestion d'inspiration assez supranationale. M. Caro compte bien, en tout cas, montrer que la capacité de réaction unitaire des Sept face au défi terroriste sera regardée, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe, comme un test décisif quant à l'avenir de la construction politique du continent.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Il s'agit de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, de la RFA et des trois pays du Benelux.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont *invités* à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

...TION EUROPÉENNE

...U CONSEIL DES MINISTRES DE VENISE

Le président de l'assemblée de l'UEO va demander la création d'un « groupe européen de coordination »

Une force d'action rapide

DIPLOMATIE

LA RENCONTRE DE M. MITTERRAND ET DE M. KOHL A TRÈVES

Deux promeneurs dans une amicale bousculade

De notre correspondant

Trèves. – Jamais rencontre entre M. François Mitterrand et M. Helmut Kohl n'aura paru aussi détendue, jamais les deux hommes d'Etat n'avaient jusque-là autant laissé transparaître leur plaisir de se retrouver ensemble. Dans cette bonne ville millénaire de Trèves, où l'importante garnison française représente 10 % de la population locale, les mânes des empereurs romains-germaniques ou français qui se sont succédé sous la voûte de la célèbre Porta Nigra romaine veillaient manifestement jeudi sur les relations franco-allemandes.

Question d'atmosphère sans doute ! L'accueil enthousiaste d'une foule mi-française mi-allemande, où l'on voyait beaucoup d'écoliers, n'a pas laissé indifférents les deux promeneurs pris dans une joyeuse bousculade au cœur historique de la cité. Même la poignée d'écologistes de service, venus protester auprès du président français pour la mise en service à la frontière lorraine de la centrale nucléaire de Cattenom, semblaient jouer un rôle assigné.

Le programme était chargé, avec les suites du raid américain contre la Libye, le terrorisme, les problèmes agricoles communautaires. Mais le président comme le chancelier étaient davantage venus là pour montrer que le changement de gouvernement en France n'affectait ni leurs relations personnelles ni l'amitié entre les deux pays. *« Si depuis les années 50, en gros trente-cinq ans, l'amitié franco-allemande avait dû suivre les méandres des changements de gouvernement dans l'un ou l'autre des deux pays, où en serait-on ? »*, a déclaré M. François Mitterrand à l'issue des entretiens. *« Or vous pouvez observer qu'il s'agit d'une ligne continue en dépit de ces changements. Au demeurant, une petite précision ! Vous avez raison. C'est vrai que le gouvernement français a changé, mais pas le président. »*

« L'utile et l'agréable »

Tout était dit, ou presque, une semaine après le déjeuner de travail du premier ministre français, M. Jacques Chirac, à la chancellerie, à Bonn. M. Mitterrand, qui faisait à Trèves ses premiers pas en public depuis les élections législatives, a trouvé en M. Helmut Kohl un interlocuteur attentif. *« C'est une tradition que nous avons établie ensemble il y a trois ans et qui a beaucoup contribué à l'état des relations amicales entre nos deux pays »*, a-t-il dit. (...) *« En dehors des consultations officielles franco-allemandes, nous avons pris l'habitude de nous voir dans une atmosphère strictement privée. »* Les Allemands de l'Ouest, un peu inquiets au départ des effets de la cohabitation, semblent s'être apparemment bien adaptés à la situation nouvelle, la fidélité proverbiale du chancelier Kohl envers ceux qu'il considère comme ses amis a fait le reste.

Le contenu des conversations avait dans ce décor un intérêt presque secondaire. Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Ost, a cru pouvoir indiquer que les deux hommes s'étaient mis d'accord sur la nécessité de trouver un compromis en matière de prix agricoles. On a également parlé du TGV, de la coopération en matière de technologie et, bien sûr, du terrorisme, des dernières propositions de M. Gorbatchev. Mais ni M. Mitterrand ni M. Kohl n'ont voulu entrer dans le détail de leurs confidences. Interrogé sur les relations avec les Etats-Unis après l'affaire de Libye, le président français a indiqué qu'il réserverait la primeur de ses réflexions pour le sommet de Tokyo, où les sept plus grands pays occidentaux doivent se retrouver dans dix jours et dont la préparation a été l'un des sujets importants de discussions. Ses réflexions du jour, le président, dont les écrits font partie depuis quelques jours du programme des études de français de l'université de Trèves, avait préféré les livrer sous forme d'aphorisme : *« L'utile et le désagréable, il faut bien le faire. L'agréable sans l'utile pourrait paraître futile. Mais les deux à la fois, c'est désirable. C'est sur cette base-là qu'il faut considérer l'amitié franco-allemande. »*

HENRI DE BRESSON.

LA « CELLULE » DE MATIGNON

M. Chirac s'est doté d'un instrument efficace

M. Chirac, qui ne cache pas, depuis son entrée à Matignon, son intention de contrôler la politique étrangère, s'est donné les moyens de satisfaire ses ambitions. Il a, en effet, mis en place à Matignon une importante « cellule » diplomatique, dont le rôle n'est pas de jouer les annexes du Quai d'Orsay, mais qui est d'ores et déjà chargée de relayer les instructions du premier ministre et d'harmoniser l'action des différents ministères et secrétariats d'Etat impliqués à un titre ou à un autre dans l'action extérieure de la France : ministère des affaires étrangères, ministère de la coopération, mais aussi ministère de la défense et secrétariats d'Etat chargés du Pacifique sud et de la francophonie.

C'est un brillant diplomate polyvalent que le premier ministre a mis à la tête de cette « cellule » diplomatique, qui comptera sept membres. A quarante-six ans, M. François Bujon de l'Estang, qui a commencé sa carrière au secrétariat de la présidence de la République du temps du général de Gaulle, a déjà été en poste à Washington et à Londres avant de se familiariser avec les questions énergétiques et industrielles, d'abord à la délégation générale à l'énergie, ensuite au CEA, dont il a dirigé, de 1978 à 1980, les relations internationales. M. Bujon de l'Estang devait ensuite diriger le cabinet de M. Giraud du temps où celui-ci était ministre de l'industrie avant de prendre la direction de la filiale américaine de la COGEMA.

Le conseiller diplomatique de M. Chirac aurait dû, en principe, s'installer non pas à Matignon mais à... Mexico. En mars dernier, il avait, en effet, été nommé ambassadeur au Mexique. On pensa lui confier tout d'abord une mission temporaire : servir de « sherpa » à M. Chirac pour le sommet de Tokyo, avant de rejoindre Mexico. Mais, à la réflexion, l'entourage de M. Chirac parvint à la conclusion qu'il fallait installer à Matignon une véritable équipe pour superviser la politique étrangère, et c'est M. Bujon de l'Estang, connu pour s'inscrire dans la tradition gaulliste, qui fut choisi pour la diriger. C'est à ce titre qu'il accompagne M. Chirac dans la plupart de ses déplacements hors de France et qu'il assiste à tous les entretiens du premier ministre avec des dirigeants étrangers.

L'équipe que dirige M. Bujon de l'Estang comprendra six personnes lorsqu'elle sera complète. Un conseiller technique, pas encore désigné, aura en charge les affaires Est-Ouest et les grandes questions stratégiques. Les membres déjà connus sont :

– M. Jean-Pierre Lafon, quarante-cinq ans, diplomate de carrière ayant déjà été en poste à Londres, à Genève (dans le cadre de la CSCE) et à Téhéran ; il est chargé du suivi de toutes les relations bilatérales ;

– M. Jean Picq, sorti de l'ENA en 1973, ancien directeur financier de l'Aérospatiale et ancien membre des cabinets de MM. Galley et Bourges lorsqu'ils étaient ministres de la défense ; M. Picq est chargé des relations avec le ministère de la défense ;

– M. Yves de Silguy, né en 1948, diplomate de carrière, spécialisé dans les questions européennes – aussi bien à l'administration centrale qu'à la Commission de Bruxelles où il a été longtemps détaché, – est responsable des affaires européennes mais travaille également avec M. François Heilbronner, le conseiller économique de M. Chirac, pour toutes les affaires d'économie internationale ;

– M. Bernard Guillet, quarante et un ans, diplomate de carrière – il a été notamment en poste à Khartoum, à San-Salvador, à Damas et à Luanda, – est chargé des questions d'Afrique et du Proche-Orient ainsi que du protocole à Matignon ;

– M. Michel Lunven, né en 1933, administrateur civil au ministère de la coopération, proche de M. Foccart, assure la liaison avec son administration d'origine.

La création de cette « cellule » diplomatique n'a pas été mal vue par le Quai d'Orsay, où l'on est bien conscient de la nécessité d'avoir des interlocuteurs compétents et disponibles à Matignon, en cette période de cohabitation. A l'Elysée, on se contente encore d'*« observer avec intérêt »* et l'on s'abstient de tout commentaire. Les négociations entre Matignon et la présidence portant sur les grandes questions diplomatiques restent, pour l'instant, le domaine de MM. Bianco et Ulrich, les secrétaires généraux de l'Elysée et de Matignon.

J. A.

Le premier ministre à Londres

M. Denis Baudoin, porte-parole du premier ministre, a annoncé, jeudi 24 avril, que M. Chirac se rendrait à Londres *« dans les prochains jours »* pour rencontrer Mme Thatcher.

Il a indiqué que, à la demande des Britanniques, pour des raisons de sécurité ni le lieu ni le jour exacts de cet entretien ne pouvaient être précisés.

On a appris toutefois que le premier ministre français rencontrerait à Milan M. Bettino Craxi, président du Conseil italien, samedi dans l'après-midi et qu'il regagnerait Paris dans la nuit. M. Chirac, pourrait ainsi se rendre directement de Londres à Milan après sa visite en Grande-Bretagne samedi matin.

Le dossier de la liaison transManche, les problèmes agricoles et financiers de la CEE, ainsi que la lutte antiterroriste dans la perspective du prochain sommet des pays industrialisés, début mai à Tokyo, devraient être les grands sujets abordés à l'occasion de cette prise de contact entre le nouveau premier ministre français et son homologue britannique.

Du côté français, précise-t-on à l'hôtel Matignon, on attache *« une très grande importance »* à cet entretien, qui pourrait en définitive se dérouler aux Chequers, résidence de week-end des premiers ministres britanniques.

Ainsi, avant le sommet de Tokyo, où il arrivera le 5 mai, au lendemain de l'ouverture, M. Chirac aura personnellement rencontré trois des partenaires de la France qui y assisteront, puisque, avant de voir Mme Thatcher et M. Craxi, il s'était entretenu à Bonn le 17 avril avec le chancelier Kohl.

Des Arméniens de France s'inquiètent de l'actuel rapprochement avec Ankara

La communauté arménienne de France s'inquiète de ce qu'elle considère comme une évolution de l'attitude de Paris vis-à-vis d'Ankara, évolution qui pourrait avoir, parmi d'autres conséquences, celle de conduire le nouveau gouvernement à nier l'existence du génocide de 1915-1916. La commémoration du massacre des Arméniens par les Turcs vient d'ailleurs de donner lieu, en particulier à Beyrouth, à Téhéran et à Jérusalem, à des manifestations, dont la plus importante, dans la capitale libanaise, a rassemblé plusieurs milliers de personnes.

M. Chirac a récemment reçu le premier ministre de Turquie, M. Turgut Ozal, à l'occasion de la session ministérielle de l'OCDE, et il a insisté sur le fait que les rapports entre les deux pays devaient être *« très sensiblement améliorés »*. Cette amélioration qui pourrait comporter, de la part de Paris, un certain nombre de « gestes » en direction d'Ankara, la Turquie envisageant, de son côté, l'achat d'avions Mirage-2000 (*le Monde* du 22 avril).

Mercredi 23 avril, à l'Assemblée nationale, interpellé sur cette visite par un élu de l'opposition, M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), lors de la traditionnelle séance de questions d'actualité, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a certes prononcé des paroles de compassion pour *« le très grand drame des Arméniens »*, mais il n'a pas employé le mot de *« génocide »*, ce dont plusieurs associations se sont émues.

C'est en particulier le cas de Solidarité franco-arménienne, qui a publié un communiqué dans lequel on lit notamment : *« C'est avec stupeur et indignation que Solidarité franco-arménienne prend connaissance des nouvelles orientations gouvernementales sur la question arménienne. La remise en cause par M. Jean-Bernard Raimond de la qualification de génocide appliquée au massacre des Arméniens en 1915-1916 constitue un reniement des positions françaises exprimées de façon constante par les représentants de la France. L'amélioration des relations avec la Turquie ne saurait s'effectuer au détriment des principes universels des droits de l'homme, pour lesquels la France a tant œuvré.*

PROCHE-ORIENT

UNE DÉCISION DU CONSEIL SUPÉRIEUR MILITAIRE DE L'OLP

Le colonel palestinien dissident, Abou Zaïm, est démis de toutes ses fonctions

De notre correspondant

Amman. – Annoncée il y a une quinzaine de jours dans l'entourage du président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat (*le Monde* du 12 avril), la destitution du chef des services de renseignements militaires palestiniens, le colonel Atallah Atallah, alias Abou Zaïm, a pris officiellement effet jeudi 24 avril. Ainsi en a décidé le Conseil supérieur militaire (CSM) de l'OLP, réuni les 22 et 23 avril à Bagdad. Démis de toutes ses fonctions, le colonel Atallah est du même coup exclu de « la Révolution palestinienne » (c'est-à-dire de l'OLP et du Fath, sa principale composante), indique le décret du CSM signé par M. Arafat.

Depuis deux mois, le colonel Atallah mène en Jordanie un mouvement d'insubordination contre le chef de l'OLP et ses adjoints. Un mouvement dans lequel il a notamment entraîné six autres officiers supérieurs du Fath. Ces derniers ne sont pas mentionnés dans le document. Mais l'on indiquait jeudi, de source palestinienne responsable à Amman, que *« tous ceux qui suivent Abou Zaïm s'excluent d'eux-mêmes »* de l'Organisation.

« La guerre est déclarée entre nous et Yasser Arafat, et c'est lui qui l'a commencée. Il porte l'entière responsabilité des conséquences de la décision » du CSM, affirmait jeudi après-midi le colonel Atallah. Une décision qu'il considère au demeurant comme nulle et non avenue, et qu'il qualifie d'*« antidémocratique »*. Selon lui, sept membres seulement du CSM sur vingt-neuf étaient présents à la réunion de Bagdad. Arguant des liens de parenté entre certains des participants et M. Yasser Arafat, Abou Zaïm tourne celle-ci en dérision, en la qualifiant de *« conseil de famille »*. Et il ajoute : *« Seuls le Conseil national palestinien et le Congrès du Fath sont habilités à me démettre. »*

Le colonel Atallah et ses partisans, qui se nomment *« Commandement du mouvement de réforme au sein du Fath »*, devaient se réunir jeudi soir pour décider de *« contre-mesures »*. L'officier rebelle déclare notamment vouloir dans un premier temps *« convoquer »* le Conseil militaire du Fath, puis provoquer une réunion du Congrès général du Fath. Tout en s'en remettant à ces deux instances, il laisse entendre qu'il mettra en cause la direction actuelle de l'OLP et demandera même l'exclusion de certains de ses membres. *« C'est par le Fath que Yasser Arafat est président du comité exécutif de l'OLP. C'est à travers le Fath que nous allons le combattre »*, proclame-t-il.

Faut-il prendre au sérieux ces rodomontades ? Il est permis en tout cas de douter. Cela étant, Abou Zaïm menace également de dévoiler – dans le cadre du congrès du Fath, dit-il – des informations compromettantes pour les dirigeants de l'OLP. Est-ce cela qui a fait hésiter Yasser Arafat à prendre des mesures disciplinaires contre le colonel Atallah, ainsi que le suggèrent certains observateurs à Amman ? Il semble en tout cas que le chef de l'OLP ait essayé jusqu'à la veille de la réunion de Bagdad d'amener le dissident à rentrer dans le rang.

En marge de cette affaire, les autorités jordaniennes ont expulsé ces derniers jours sept officiers loyalistes du Fath, lesquels sont partis pour l'Irak. Officiellement, ils étaient accusés d'activités *« susceptibles de mettre en danger la sécurité de l'Etat »*. Ils servaient dans le camp dit de Karameh, non loin de la ville industrielle de Zarqa, au nord-est d'Amman, où sont stationnés plusieurs centaines de combattants du Fath autorisés à rentrer en Jordanie en 1985. Ces officiers refusaient, dit-on, de se soumettre aux ordres du nouveau commandant du camp, le colonel Jebril Chalache, un partisan du colonel Atallah.

EMMANUEL JARRY.

Liban

Les Forces libanaises ont libéré trente-six otages musulmans

Beyrouth (*Reuter*). – La milice chrétienne des Forces libanaises (FL) a relâché, jeudi 24 avril, trente-six otages musulmans, dont deux Syriens et deux Egyptiens, qu'elle détenait.

Trente-trois personnes, chiites pour la plupart et dont certaines avaient été enlevées il y a près de trois ans, ont été libérées à l'entrée de Beyrouth-Ouest, a majorité musulmane, où elles ont pénétré sous la protection de la police et de la Croix-Rouge. Trois autres otages ont été relâchés par ailleurs.

« Je n'arrive pas à y croire, dit Fadi Naboulsi, un boucher sunnite qui avait été enlevé sur la « ligne verte » de Beyrouth en 1983. *Je veux partir pour l'Allemagne, la France, n'importe où, mais pas demeurer au Liban. Je suis resté en prison si longtemps que je dois réapprendre mon métier...! »*

C'est la première fois qu'un groupe d'otages est relâché depuis la négociation à la fin de l'année dernière d'échanges de prisonniers entre les Forces libanaises, les milices musulmanes et les autorités syriennes en vue de favoriser un accord de paix qui n'a jamais été appliqué.

Des milliers de Libanais ont été enlevés depuis le début de la guerre civile en 1975, et beaucoup ont sans doute été tués. Les FL ont indiqué qu'elles ne détenaient dorénavant plus aucun otage musulman libanais à Beyrouth. Elles font toutefois mention de *« deux ou trois Palestiniens »* dans leurs *« prisons »*.

Un avocat qui s'occupe du comité des enlèvements de Beyrouth-Ouest assure cependant que les FL détiennent encore deux mille cent onze personnes.

L'un des otages libérés a déclaré que cinq Palestiniens, qui devaient être remis en liberté, avaient été renvoyés dans leurs cellules en dernière minute.

Lorsque les otages sont arrivés au bureau du chef religieux sunnite Cheikh Hassan Khaled, des dizaines de parents de disparus les attendaient.

La plupart des libérés ont indiqué que leur sort s'était quelque peu amélioré ces derniers mois, tout en décrivant les conditions de détention au quartier général des FL, près du port de Beyrouth, comme plutôt dures.

Selon la Voix du Liban

TROIS ATTENTATS ONT EU LIEU DANS LE NORD DE LA SYRIE

Beyrouth (*AFP*). – Trois attentats à l'explosif ont eu lieu dans la nuit de mercredi 23 au jeudi 24 avril, dans la région de Tartous, dans le nord de la Syrie, faisant au moins un mort et vingt blessés, a affirmé, jeudi, la Voix du Liban, radio de la milice chrétienne des Forces libanaises.

Aucune confirmation n'était obtenu jeudi soir de source officielle syrienne ou de source indépendante à Damas.

Une organisation clandestine, le Mouvement du 17 Techrine (octobre) pour la libération du peuple syrien, avait revendiqué la responsabilité de huit attentats perpétrés le 16 avril dans le nord de la Syrie, auparavant annoncés par la Voix du Liban.

Selon la radio des FL, porte-parole du camp opposé à une présence syrienne au Liban, le premier attentat a eu lieu à 30 mètres d'un centre des services de renseignement syriens, le second dans une aire de stationnement de voitures à proximité d'un siège du Parti Baas (au pouvoir en Syrie) et le troisième non loin d'une gare de chemin de fer.

Les agents des services de renseignement syriens et des unités des forces spéciales ont aussitôt bouclé la région et opéré des perquisitions de domicile, arrêtant soixante-trois personnes, dont des soldats syriens, a ajouté la radio qui ne donne aucune précision quant à la source de ses informations.

EUROPE

LA MORT DE LA DUCHESSE DE WINDSOR

Un roman rose et noir de l'avant-guerre

La duchesse de Windsor (Mme Simpson), que le jeune roi Edouard VIII d'Angleterre avait préférée à son trône, est morte, jeudi 24 avril, à son domicile de Neuilly, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans (nos dernières éditions du 25 avril). La cour de Buckingham a annoncé que la duchesse pourrait être inhumée au château de Windsor, aux côtés d'Edouard VIII, qui avait abdiqué en 1936 pour pouvoir épouser cette Américaine deux fois divorcée. Toute la presse britannique approuve cette décision de la reine Elizabeth, dont l'accession au trône, à la suite de son père George VI, est d'ailleurs une conséquence du changement de ligne dynastique entraîné par l'abdication d'Edouard VIII.

Lorsque Edouard VIII monta sur le trône du Royaume-Uni, le 20 janvier 1936, succédant à son père George V, il semble bien qu'il connaissait déjà depuis longtemps celle qui allait être à l'origine de l'une des plus graves crises monarchiques anglaises : Mme Warfield-Simpson, une Américaine de Londres. Il l'avait sans doute rencontrée en 1931, au cours d'une chasse au renard dans le Leicestershire. Jolie, élégante, intelligente et gaie, « Wallis » Simpson, qui avait 36 ans, l'âge de l'héritier du trône, et habitait Londres avec son second mari américain, amusa et charma le prince de Galles.

Le futur Edouard VIII était, à l'époque, un jeune homme timide, amateur de plaisirs mondains, mais aussi non conformiste et passionné par son époque. Il avait parcouru l'empire, fait la guerre dans les tranchées. Il aimait la mer et les voyages et il était formidablement populaire.

A la fin de l'été 1936, Edouard VIII fait une croisière en Méditerranée en compagnie de « Wallis », séparée de son mari. L'annonce du divorce de celle-ci va précipiter les choses. La presse américaine s'empare de l'affaire et ne tarde pas à annoncer que Mme Simpson va devenir « reine d'Angleterre »...

Le premier ministre, Stanley Baldwin, l'archevêque de Cantorbery, et bientôt tout l'*establishment* tentent de faire renoncer le roi à son projet. Chef de l'Eglise d'Angleterre, il n'est pas question qu'il fasse d'une femme deux fois divorcée une reine. Edouard VIII envisage un mariage morganatique, mais le premier ministre l'en dissuade.

Sollicitudes allemandes

Le 10 décembre 1936, Edouard VIII signe son acte d'abdication. C'est le « duc de Windsor » qui, quelques heures plus tard, explique à la radio sa décision au pays. Il s'embarque pour le continent et va passer quelque temps en Autriche. Le 3 juin 1937, il épouse Mme Simpson en France, au château de Candé, qui appartient à un industriel de ses amis.

Pendant plus de trente ans, le duc espère en vain le pardon de sa famille. Mais jamais la duchesse de Windsor ne se verra accorder le titre d'altesse royale, et il faudra la mort du duc, en mai 1972, pour que « Wallis » soit enfin reçue au palais de Buckingham.

Juste avant la guerre, des épisodes troubles altèrent quelque peu l'image du couple mondain « dans le vent », et visiblement heureux, que forment les Windsor. Connu pour ses sympathies pacifistes, le duc semble bien avoir fait l'objet des sollicitudes du Reich. Peu avant Munich, on voit effectivement beaucoup les Windsor en Allemagne et dans l'entourage de la hiérarchie nazie. Après la chute de la France, la diplomatie allemande aurait envisagé de favoriser le retour du duc sur le trône de l'Angleterre assiégée, dans l'espoir de le voir faciliter une paix de compromis. Vraies ou fausses, ces rumeurs n'empêchent pas le duc d'être nommé en 1940 gouverneur des îles Bahamas, où il passera, avec la duchesse, toute la guerre.

La paix revenue, les Windsor s'installent en France où ils deviennent un centre d'attraction mondain. Dans leur moulin de Gif-sur-Yvette, dans la vallée de Chevreuse, ils reçoivent le Tout-Paris et le Tout-Londres.

Une rencontre historique

Les obsèques de George VI, en 1951, permettant au duc de revoir, pour la première fois depuis quinze ans, la reine-mère Elizabeth. Le 25 mars 1965, la duchesse rencontre pour la première fois la reine Elizabeth II à la clinique de Londres, où le duc vient d'être opéré. Le 19 mai 1972, événement historique : la reine, en visite officielle à Paris, va prendre le thé chez son oncle et sa tante dans leur maison de Neuilly. Malgré l'affection que, de notoriété publique, la reine porte à son oncle David, elle n'ira pas plus loin.

Le duc est d'ailleurs très malade. Quand il meurt, à la fin de mai de la même année, il demande à être enterré dans le mausolée de Frogmore, dans le parc du château de Windsor, où il espère que la duchesse pourra le rejoindre un jour.

Après la mort du duc, la duchesse se cloître. Sa santé est d'ailleurs de plus en plus chancelante. Elle ne quitte plus sa maison de Neuilly et perd peu à peu tout contact avec le monde extérieur.

Quels qu'aient été les torts d'Edouard VIII en renonçant à ce que nombre d'Anglais considéraient comme son devoir de roi, l'image sereine qu'il devait offrir avec « Wallis » pendant les décennies suivantes a beaucoup contribué à lui faire pardonner son coup de tête, même aux yeux des admirateurs de la monarchie anglaise.

N. B.

RFA

UN DUO D'AMBASSADEURS DE CHOC

(De notre correspondant.)

Bonn. — Duo d'ambassadeurs de choc : six mois après l'arrivée de M. Richard Burt, trente-neuf ans, comme représentant des Etats-Unis, un autre « poids lourd » de la diplomatie internationale s'installe sur les bords du Rhin : M. Youli Kvitzinski, quarante-neuf ans, qui a présenté jeudi 24 avril, à Bonn, ses lettres de créances comme ambassadeur d'Union soviétique au président de la République fédérale d'Allemagne, M. Richard von Weizsäcker.

Relativement jeune, selon les critères moscovites, M. Kvitzinski dirigeait depuis 1981 la délégation de son pays à Genève pour les négociations américano-soviétiques sur le désarmement. Il s'était fait connaître en 1982, en pleine période d'effervescence pacifiste en RFA, par un projet de compromis sur la limitation des euromissiles, mis secrètement au point avec le négociateur américain de l'époque, M. Paul Nitze, au cours d'une promenade forestière près du lac de Genève. Ce compromis dit « dans les bois » prévoyait la limitation des SS-20 soviétiques au nombre de soixante-quinze. En échange, les Etats-Unis auraient pu déployer trois cents missiles de croisière en Europe, mais auraient renoncé à y installer des Pershing-2. Réveillée par des indiscrétions, cette solution avait tournée court.

En plus des compétences sur les questions stratégiques que possède aussi son collègue américain, ancien assistant du secrétaire d'Etat pour les questions européennes, le nouvel ambassadeur soviétique possède une longue expérience de l'Allemagne. Il a consacré sa thèse de fin d'études à la question de Berlin et avait déjà passé trois ans à Bonn, jusqu'en 1981, comme numéro deux de l'ambassade soviétique. Son choix, dans une période cruciale des négociations entre Washington et Moscou et au moment où M. Gorbatchev multiplie les appels du pied envers les Européens, n'est certainement pas dû au hasard.

A ce partenaire musclé, M. Richard Burt, qui voit apparemment dans son séjour à Bonn un tremplin vers d'autres ambitions, oppose un tempérament de « battant ». Il a su depuis son arrivée jouer avec une certaine habileté de sa jeunesse et son charme personnel pour effacer l'image de « proconsul » qui l'avait précédé à Bonn. Cela ne l'a pas empêché, à l'occasion, de laisser pointer sa véritable nature et de se rappeler au bon souvenir des dirigeants ouest-allemands par quelques remarques d'une brutale franchise.

Il ne s'est pas fait que des amis dans la diplomatie allemande en traitant, par exemple, un jour, dans une conversation, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, d'homme « fuyant »...

H. de B.

Attentat à Madrid

(Suite de la première page.)

La dernière action sanglante de ce commando fut l'assassinat, le 6 février dernier, de l'amiral Cristobal Colon de Carvajal.

L'attentat de ce vendredi ne semble pas lié à la tension en Méditerranée, mais bien à la situation au Pays basque même. Une fois de plus, l'ETA militaire se signale par une action particulièrement sanglante au moment où le mot « négociation » est prononcé à Bilbao. Le 10 avril dernier, la coalition radicale Herri Batasuna, proche de l'ETA, avait, en effet, demandé l'ouverture de conversations entre toutes les forces politiques basques pour *« discuter du problème de la violence »*.

Cette proposition avait été accueillie avec un certain intérêt par le PNV (parti nationaliste basque), majoritaire dans la région, et par le gouvernement autonome basque, comme son président M. Ardanza nous le confirmait il y a quelques jours *(le Monde* du 24 avril). La première rencontre entre représentants de Herri Batasuna et du PNV était d'ailleurs prévue précisément pour ce vendredi matin à Bilbao. L'attentat de Madrid rendra sans doute ce dialogue mort-né. On peut d'ailleurs imaginer que tel était précisément l'objectif de ses auteurs. Ceux qui affirmaient que les « durs » de l'ETA étaient décidés à couper court à toute tentative réelle de négociation verront désormais leur thèse confortée.

THIERRY MALINIAK.

ASIE

Philippines

M. Reagan promet une aide économique accrue à Mme Aquino

Le président Ronald Reagan a appelé, jeudi 24 avril, au téléphone la présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, pour lui promettre l'assistance du gouvernement américain, a annoncé la Maison Blanche.

C'est la première fois que le président américain s'entretient au téléphone avec Mme Aquino depuis son accession au pouvoir et le départ de Manille, avec l'aide des Etats-Unis, de l'ex-président Ferdinand Marcos.

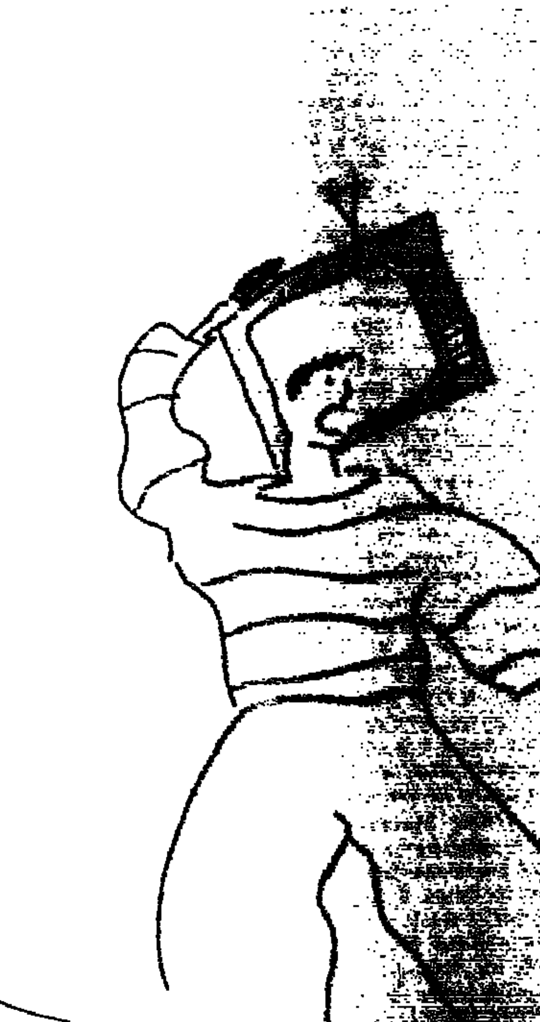
La Maison Blanche a précisé que le président Reagan avait notamment décrit à Mme Aquino le programme d'aide économique et militaire de 150 millions de dollars, qu'il vient de demander au Congrès. Ce programme doit s'ajouter à l'aide de quelque 250 millions de dollars déjà approuvée par le Congrès pour l'année fiscale en cours.

M. Reagan, qui se rend au sommet de Tokyo, doit faire étape samedi à Hawaï, où l'ex-président philippin a choisi de s'exiler. M. Reagan aura à cette occasion un entretien téléphonique avec M. Marcos, mais la Maison Blanche a indiqué qu'il n'y aurait pas de rencontre entre les deux hommes.

D'autre part, le gouvernement philippin envisage d'amnistier l'ancien président Marcos s'il restitue la fortune qu'il est accusé d'avoir volée au Trésor public. Cette question *« a été évoquée lors d'un conseil des ministres, mais sans que l'on parvienne à un consensus »*, a précisé un porte-parole.

Le gouvernement philippin a porté plainte pour corruption contre l'ancien président et sa famille, accusés d'avoir volé à l'Etat quelque 10 milliards de dollars.

Par ailleurs, deux journalistes philippins et huit soldats ont été tués et un autre journaliste blessé, jeudi soir, dans une embuscade tendue par un groupe de guérilleros communistes de la NPA (Nouvelle Armée du peuple) à un convoi militaire dans la province philippine de Cagayan, au nord du pays. — *(AFP.)*



EUROPE

Pologne

Entretien entre le général Jaruzelski et le cardinal Glemp

Le communiqué ne mentionne pas une troisième visite du pape

Varsovie *(AFP)*. — Le général Jaruzelski, chef du Parti ouvrier et chef de l'Etat, et le cardinal-primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, se sont rencontrés en tête à tête, jeudi 24 avril, à Varsovie, pour la première fois depuis juin 1985, a annoncé l'agence officielle PAP.

Un communiqué commun publié après cet entretien de plusieurs heures souligne notamment la *« nécessité d'une pleine normalisation des relations diplomatiques entre la Pologne et le Saint-Siège* [qui] *serait dans l'intérêt du pays »*.

Dossiers sensibles

Varsovie souhaite depuis longtemps établir des relations diplomatiques avec le Vatican, qui n'y serait pas opposé à condition que l'Eglise polonaise se voie octroyer un statut juridique, en négociation depuis des années. Le cardinal Glemp et le général Jaruzelski ont estimé qu'il fallait *« poursuivre les négociations »* entre l'Eglise et l'Etat.

Le communiqué ne mentionne pas l'éventualité d'une troisième visite de Jean-Paul II en Pologne, donnée pour certaine dans les milieux religieux et qui devrait avoir lieu en juin 1987, à l'occasion d'un congrès eucharistique. Le cardinal Glemp avait lui-même indiqué, début avril, qu'il aborderait *« certainement »* cette question avec le général Jaruzelski. Le pape n'a toujours reçu aucune invitation officielle, et le fait que le communiqué ne soulève pas cette question laisse supposer qu'il existe encore des problèmes, notamment en ce qui concerne le programme du pèlerinage.

Jean-Paul II a, depuis longtemps, indiqué qu'il aimerait aller à Gdansk, ville qu'il n'avait pas visitée lors de ses deux précédents voyages en Pologne en 1979 et 1983. Les autorités, de leur côté, souhaiteraient qu'il ne se rende pas dans la ville de Lech Walesa.

Le communiqué n'aborde aucun des autres dossiers sensibles en discussion entre l'Eglise et l'Etat, en particulier la mise sur pied d'une fondation pour l'agriculture privée à l'initiative de l'épiscopat. Il souligne seulement l'importance *« de la continuité du dialogue »* entre l'Eglise et l'Etat.

A l'issue de cet entretien, tenu au siège du Conseil d'Etat, le cardinal Glemp s'est refusé à toute déclaration, laissant uniquement entendre qu'il s'était déroulé dans une atmosphère cordiale. Depuis 1981, le général Jaruzelski et le cardinal Glemp se sont rencontrés en tête à tête à dix reprises.

RECTIFICATIF. — Dans l'article sur Dominique Ponchardier, une erreur nous a fait écrire à plusieurs reprises Colombie pour Bolivie, dans *le Monde* du 19 avril.

A TRAVERS LE MONDE

CORÉE DU SUD

La marine coule un bateau non identifié

Séoul. — La marine sud-coréenne a coulé, jeudi 24 avril, un bateau non identifié au sud de la frontière avec la Corée du Nord, a annoncé le ministère de la défense.

Selon un porte-parole, le bateau avait ignoré l'ordre de s'arrêter et ouvert le feu contre des bâtiments de la marine nationale. Il n'y a pas eu de victime du côté sud-coréen. On ignore le sort de l'équipage du mystérieux bateau. Le dernier incident naval important entre les deux Corées remonte à octobre 1985.

La Corée du Sud avait alors annoncé avoir coulé un bateau de guerre nord-coréen au cours d'un affrontement naval au large du port de Pusan. — *(Reuter.)*

GRÈCE

Un ministre de l'ordre public

Athènes. — Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, a procédé, jeudi 24 avril, à un règlement ministériel. Le ministère de l'intérieur est scindé en deux : le titulaire du portefeuille, M. Koutsogiorgas, doit céder une partie de ses attributions à M. Drossoyannis, jusqu'à présent ministre adjoint de la défense, qui devient ministre de l'ordre public.

Deux ministres quittent le gouvernement : M. Magakis, remplacé à la justice par M. Kaklamanis, ministre de l'éducation de l'ancien cabinet et le vice-président du Parlement, M. Natsinas, qui devient ministre de l'énergie.

Enfin, dix nouveaux secrétaires d'Etat ont été nommés, choisis parmi les députés du PASOK que le premier ministre souhaite « mettre en valeur ». — *(AFP.)*

MOZAMBIQUE

Remaniement ministériel

Maputo. — Le président Samora Machel a remanié son gouvernement le jeudi 24 avril. Un ministère de la coopération est créé et confié au général Jacinto Veloso. Très proche du chef de l'Etat, celui-ci, qui était jusqu'alors ministre de l'économie, conduisait habituellement les négociations avec la République sud-africaine ; on s'attend qu'il soit en charge des pourparlers avec la communauté internationale sur l'aide au développement du pays.

Personne ne succède au général Veloso à l'économie, mais un ministère des finances aux attributions élargies est confié à M. Abdul Magid Osman, qui, dans ses fonctions précédentes de ministre des ressources minières, a relancé l'exploration pétrolière du pays.

M. John Kachamila, jusqu'alors directeur de l'Office national de géologie, prend l'ancien portefeuille de M. Abdul Magid Osman. Autre nouveau venu, le gouverneur de la province occidentale de Manhica, le colonel Manuel Antonio, devient ministre de l'intérieur. Il remplace le colonel Oscar Monteiro, nommé ministre délégué auprès de la présidence en charge de l'administration.

Le vice-ministre de l'intérieur, M. Teodato Hunguana, est promu ministre de l'information. Il succède à José Luis Cabaco, qui, désormais, se consacrera uniquement à ses fonctions de membre du secrétariat du FRELIMO. — *(AFP, Reuter).*

NIGÉRIA

Libération du chanteur Fela

Lagos. — *« C'est génial ! »*. Tels furent les premiers mots de Fela Anikulapo-Kuti, prononcés dans un éclat de rire, au milieu d'une foule d'amis venus accueillir le roi de la musique *« afro-beat »* chez son frère, Beko, immédiatement après sa libération, le jeudi 24 avril à Lagos.

« J'ai quelques chansons dans la tête, mais, avant de recommencer à jouer, je veux me reposer », a-t-il confié après avoir passé vingt mois dans les geôles du régime. Musicien de classe internationale — il a fait de nombreuses tournées en Europe et aux Etats-Unis, — Fela est également un critique acerbe de la société nigériane.

Dans les années 70, il avait déclaré sa propriété *« République indépendante du Kalakuta »*, et ses prises de position avaient tellement exaspéré le régime militaire de l'époque qu'une bande de soldats avaient saccagé et brûlé sa maison à Lagos.

Fela avait été condamné à cinq ans de détention en novembre 1984, après avoir été arrêté à l'aéroport de la capitale nigériane. Il partait en tournée aux Etats-Unis et avait sur lui 1 600 livres sterling, se trouvant ainsi en contravention avec le contrôle des changes. — *(AFP).*

URSS

Une femme fusillée pour corruption

Moscou. — Une femme de cinquante-neuf ans, condamnée à mort en 1984 dans le sud de l'URSS, a été fusillée pour concussion, révèle cette semaine l'hebdomadaire *Literatournaïa Rossia*.

Berta Borodkina, une veuve surnommée *« Bella de fer »*, avait été arrêtée, exclue du Parti communiste, jugée et condamnée dans la ville de Gelendjik, dans le territoire de Krasnodar, sur les bords de la mer Noire.

Il est peu fréquent en Union soviétique que l'application d'une peine capitale soit ainsi rendue publique, et on n'a pas eu connaissance d'exécution d'une femme depuis de nombreuses années.

Pendant dix ans, de 1972 à 1982, Berta Borodkina, directrice des cantines et d'une chaîne de restaurants de Gelendjik, avait empoché plus d'un demi-million de roubles (5 millions de francs français) en obligeant ses subordonnés à lui verser des pots-de-vin, en fraudant sur sa comptabilité et en écoulant au marché noir des produits alimentaires. — *(AFP.)*

RFA

UN DUO D'AMBASSADEURS DE CHOC

ASIE

Philippines

M. Reagan promet une aide économique accrue à Mme Aquino

politique

LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement veut rendre le PS responsable d'un éventuel recours à l'article 49-3

Les députés ont commencé à examiner, à un train de sénateurs les détails du projet de loi d'habilitation économique et sociale. Au rythme actuel, il leur faudrait encore au moins huit longues séances de travail, soit au moins trois jours. Ce débat pourrait donc être théoriquement achevé en tout début de la semaine prochaine... si l'Assemblée siège ce week-end.

La majorité a cependant quelques difficultés à être en permanence majoritaire dans l'hémicycle. Cela pourrait conduire le gouvernement à engager sa responsabilité pour mettre fin au débat. Pour gagner du temps, il négocie avec la majorité sénatoriale les conditions permettant à celle-ci de voter, sans le modifier, le texte tel qu'il sera adopté par les députés et dont l'examen au Palais du Luxembourg est fixé au mercredi 14 mai. Cela éviterait un retour devant l'Assemblée nationale et donc une nouvelle bataille au Palais-Bourbon.

Mais tous les sénateurs ne sont pas convaincus que le projet du gouvernement, même corrigé par les amendements qu'il a déjà déposés, pourra franchir sans risques l'obstacle du Conseil constitutionnel. Les ministres, et leurs collaborateurs, ont donc passé une partie de la journée de jeudi à discuter avec M. Jacques Larché, président de la commission sénatoriale des lois, et M. Etienne Dailly, spécialiste, au Sénat, de tout ce qui touche à la constitutionnalité des lois.

Craignant que les socialistes ne ralentissent le rythme de la discussion, relativement soutenu jeudi soir, le gouvernement devrait donc engager sa responsabilité vendredi en fin d'après-midi. Officiellement, la décision n'est pas prise, mais toutes les dispositions ont été arrêtées pour qu'il puisse en être ainsi. La motion de censure que déposeraient alors les socialistes serait discutée le mardi 29 avril.

Pour en arriver là, la majorité voudrait faire la démonstration que les socialistes empêchent une discussion normale. M. Robert-André Vivien, le rapporteur général de la commission des finances, ne manque pas une occasion de parler d'« obstruction ». M. Jacques Toubon tient avec vigueur le même discours. Curieusement, M. Michel d'Ornano se félicite que le *« débat se passe de façon tout à fait normale »*, mais ajoute qu'il craint que cela ne dure pas.

La stratégie socialiste donne quelques arguments à la droite. Voulant – et réussissant – à montrer le flou du projet, l'étendue de la législation qu'il permet au gouvernement de modifier par ordonnances, les socialistes élargissent la discussion. Mais ils prouvent ainsi que les ministres ont une conception étendue de ce qui concerne la concurrence et les prix.

Ce souci de déréglementer largement, suscite le soutien sans restriction du Front national, même si l'extrême droite ne manque pas une occasion de prouver que les projets gouvernementaux ne vont pas assez loin. Continuant son petit jeu du chat et de la souris, M. Jean-Marie Le Pen veut montrer à ses électeurs que, s'il a soutenu la gauche dans sa critique de la procédure retenue par le gouvernement, il ne s'oppose pas aux mesures qui – à ses yeux – sont un progrès.

Être une fois dans un camp, une fois dans l'autre, c'est certes faire preuve d'indépendance, mais c'est aussi confirmer la difficulté pour le Front national à déterminer une position parfaitement cohérente à l'Assemblée nationale.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale poursuit, jeudi 24 avril, l'examen du projet de loi d'habilitation en matière économique et sociale. Répondant aux trente orateurs qui s'étaient exprimés la veille, **M. Edouard Balladur** souligne qu'en 1967 une loi d'habilitation avait déjà été adoptée après que le gouvernement eut engagé sa responsabilité sur son vote. A M. Jean Auroux, il réplique que ce ne sont pas les socialistes qui ont réhabilité l'entreprise mais que *« ce sont les faits, les expériences, mais aussi les erreurs parfois commises qui ouvrent les yeux aux Français »*. A M. Alain Lamassoure, il affirme que le gouvernement est prêt à s'inspirer des travaux de M. Giscard d'Estaing.

Intervenant longuement, pour la première fois, dans ce débat, **M. Philippe Séguin**, ministre des affaires sociales et de l'emploi, veut *« apaiser les appréhensions au sujet de l'apprentissage »*, en assurant que cette formation bénéficiera des mêmes exonérations fiscales que les autres, et en annonçant que M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat auprès de lui, s'occupera particulièrement de ce dossier. Il souligne l'importance de la participation, en expliquant qu'elle est *« complémentaire de la politique salariale »* et qu'il ne faut pas qu'elle *« devienne un système concurrent »*.

Le ministre des affaires sociales confirme que le gouvernement, dans sa lutte pour l'emploi, ne se lancera pas dans des annonces *« de chiffres et de dates à tort et à travers »*, car il sait *« ce qu'il en a coûté »* aux socialistes de procéder ainsi. Justifiant le plan spécifique pour les jeunes, il affirme qu'il ne s'agit pas de les *« privilégier »* mais *« de réduire les inégalités d'accès à l'emploi »*. Il pense qu'il n'y a pas de danger de substituer des jeunes à des travailleurs adultes, car *« ils se trouvent rarement en concurrence sur les mêmes emplois »*, les jeunes *« commençant leur carrière fréquemment dans des petites et moyennes entreprises (...), pour aller ensuite vers des entreprises plus grandes »*.

« Chambre d'enregistrement »

M. Séguin remarque que, de 1977 à 1980, *« alors que l'effort portait principalement sur l'accès à l'entreprise »*, les embauches de jeunes et d'adultes ont *« évolué de la même façon »*, celles de jeunes fléchissant par la suite par rapport à celles d'adultes quand furent privilégiés *« les stages passés principalement hors de l'entreprise »*. C'est en s'appuyant sur cette constatation que le plan actuel a été bâti, même si ses mesures *« se différencient de celles de 1977 »*, indique-t-il. Il affirme qu'il ne s'agit pas de *« dégonfler les statistiques »*. Il déclare ne pas comprendre les critiques émises sur le principe de la formation en alternance, alors que celui-ci s'appuie sur une loi de février 1984.

En conclusion, le ministre des affaires sociales confirme que le gouvernement n'a pas l'intention *« de remettre en cause, par ce texte, le SMIC, l'âge de la retraite, ou la Sécurité sociale »*. Car *« il ne saurait être question de rétablir un climat de confiance parmi les chefs d'entreprise au prix de l'instauration d'un climat de défiance parmi les salariés »*.

M. Georges Hage (PC, Nord) défend alors une motion de renvoi en commission en expliquant que *« l'Assemblée nationale n'est pas suffisamment informée »*. Critiquant la *« manière à la hussarde »* dont les travaux en commission ont été menés et rappelant les nombreuses demandes d'audition qui ont été refusées par leurs présidents, il en déduit que *« le gouvernement n'accepte pas que l'Assemblée sorte du rôle de chambre d'enregistrement »*.

Le porte-parole communiste conteste aussi le fond du projet, *mais* en profite pour *critiquer* la politique menée par les gouvernements socialistes, notamment en matière de nationalisation et d'aménagement du temps de travail. Il remarque aussi : *« Le président socialiste de la République n'a toujours pas dit qu'il ne signerait pas les ordonnances. »*

Il affirme aussi que l'argent prévu pour le plan pour l'emploi des jeunes ira *« aux patrons, pas aux entreprises »*, que le gouvernement entend *« remettre en question »* la retraite à soixante ans, la cinquième semaine de congés payés, les trente-neuf heures, les seuils sociaux, etc., constatant qu'il y a là *« une grande entreprise de liquidation des droits sociaux »*. Il ajoute que la participation vise *« à faire coopérer les masses populaires à leurs propres exploitations »*.

Après que **M. Robert-André Vivien** (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général de la commission des finances, a justifié la suspension des travaux de celle-ci en expliquant que sous la précédente législature la droite faisait *« de la résistance »*, alors que là les socialistes faisaient *« de l'obstruction »*, cette demande de renvoi en commission est repoussée par 290 voix (RPR, UDF), contre 249 (PS, PC), les députés du FN s'abstenant.

Le FN avec le RPR et l'UDF

La discussion des articles du projet peut alors commencer. Quatre orateurs socialistes critiquent le manque de précision de l'article premier et donc l'ampleur de l'autorisation de légiférer par ordonnances que demande le gouvernement. Ils demandent que celle-ci soit précisée. La discussion des amendements socialistes tourne autour de cette idée, **M. Dominique Strauss-Kahn** (PS, Haute-Savoie) expliquant que la suppression du contrôle des prix n'oblige pas le gouvernement à se priver définitivement d'un *« outil »* qui peut être utile dans certaines circonstances, et qui existe, dit-il, dans la plupart des grands pays industrialisés. Du côté de la majorité, soutenue par le Front national, on lui répond que le rétablissement de la confiance implique que les chefs d'entreprise ne puissent plus craindre le retour de la limitation de leur liberté dans la fixaton de leur prix. Le FN vote avec le RPR et l'UDF contre la demande du PS, soutenue par le PC, de supprimer ce premier article.

M. Robert-André Vivien fait préciser que les dispositions législatives, qui pourront être modifiées par ordonnances sont celles *« relatives aux prix et à la concurrence »*. En revanche, les socialistes n'obtiennent pas que ne soit concernées que les seules dispositions des ordonnances de 1945 sur le contrôle des prix. Aussi ils défendent – toujours sans succès – de nombreux amendements visant tous à préciser les domaines auxquels le gouvernement ne pourra pas s'attaquer par voie d'ordonnance.

La majorité les refuse en expliquant, selon les cas, soit qu'une nouvelle législation de la concurrence implique de modifier la législation que veut conserver le PS, soit que le gouvernement n'a pas effectivement l'intention de changer les textes de lois évoqués par le PS, au moins par ordonnance, mais qu'il est inutile de le préciser. A chaque fois, elle reçoit le secours de l'extrême droite, qui, tout en précisant qu'elle trouve le gouvernement *« trop pusillanime »*, s'oppose à tout maintien de législation contraignante pour les chefs d'entreprise.

Sont ainsi successivement repoussés, notamment, des amendements imposant le maintien de la législation sur les organismes consulaires, sur l'Office national interprofessionnel des céréales (par 325 voix, RPR, UDF, FN, contre 250, PS et PC) et sur les autres offices agricoles, sur les coopératives et les mutuelles, sur les sociétés commerciales, sur la concentration économique et les abus de position dominante, sur le monopole des tabacs (M. Edmond Alphandéry, UDF, Maine-et-Loire, tout en reconnaissant la difficulté de l'opération souhaite une libération *« aussi rapide que possible »* du prix des tabacs), sur la protection et l'information des consommateurs, sur le prix unique du livre (par 325 voix contre 250), de la loi « Quilliot » (par un scrutin identique), sur l'orientation des transports intérieurs, sur la protection de l'épargne, sur le contrôle des établissements de crédits, sur le règlement des difficultés des entreprises, sur le pluralisme et la transparence des entreprises de presse...

Après qu'ont été ainsi examinés cinquante-trois amendements, la scéance est levée, avant que l'article premier des huit du projet puisse être voté. Le débat devant reprendre vendredi après-midi.

Th. B.

INCIDENT A LA COMMISSION DES LOIS

Quand la majorité est minoritaire

Les absents ont toujours tort plus qu'ailleurs dans une Assemblée où la majorité est numériquement si faible. Les responsables du RPR et de l'UDF constatent qu'ils ont plus de mal à mobiliser leurs troupes que la gauche ou l'extrême droite. Cela a failli leur coûter cher, le jeudi 24 avril, quand la commission des lois a eu à se prononcer sur l'exception d'irrecevabilité déposée par les socialistes contre le projet rétablissant le scrutin majoritaire. La majorité était minoritaire.

Le président de cette commission, M. Jacques Toubon, n'est pas homme à se laisser prendre au dépourvu. Il a sorti de sa poche suffisamment de délégations de vote d'absents pour pouvoir l'emporter. *« Scandaleux ! »*, ont crié d'une même voix tous les opposants. Depuis 1968, les usages voulaient que ne votent, en commission, que les présents, quitte à ce que l'un ou l'autre ait, tout d'un coup, un besoin urgent de téléphoner, afin, en quittant la salle, de rétablir un rapport de force « légitime » si par hasard la minorité était majoritaire. Toutefois, entre 1967 et 1968, lorsque la majorité ne tenait qu'à une voix, les délégations de vote avaient été utilisées sans retenue.

Les socialistes l'avaient oublié. Aujourd'hui, ils tiennent à un respect scrupuleux des formes, qui, affirment-ils, n'ont pas été observées jeudi. Ils ont obtenu que le bureau de l'Assemblée étudie mardi la question.

L'affaire est d'importance. D'abord parce que la procédure de délégation de vote est strictement réglementée par une loi organique. Son application dans les commissions est difficile. La majorité en a pourtant grandement besoin si elle veut y avoir toujours la majorité.

M. Toubon compte bien l'utiliser autant que nécessaire. C'est pourquoi il a tenu à créer un précédent, avec une vigueur que n'ont pas apprécié tous ses « amis ». Comme il le dit : *« On ne va pas se laisser piquer la majorité parce qu'il y en a plus chez nous que chez eux qui ont envie d'aller pisser. »* Ensuite, parce que les socialistes commencent à dire que la procédure utilisée jeudi en commission pourrait rendre inconstitutionnel le vote de cet important projet.

Th. B.

A LA COMMISSION DES FINANCES

La charge de la dette

MM. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et Alain Juppé, ministre délégué au budget, ont présenté à la commission des finances de l'Assemblée nationale, le jeudi 24 avril, le projet de loi de finances rectificative adopté par le conseil des ministres le 16 avril.

M. Balladur a précisé, à cette occasion, que la dette publique s'élève à 1 200 milliards de francs, dont 500 milliards de francs de dettes à long et à moyen terme, 500 milliards de francs de dettes à court terme et environ 200 milliards de francs de dettes auprès des correspondants du Trésor. La charge de la dette, a-t-il indiqué, représente aujourd'hui 10 % du budget de l'Etat, contre 5 % en 1980.

Plusieurs commissaires – le rapporteur général du budget, M. Robert-André Vivien (RPR) ; M. Bruno Durieux (UDF) ; M. Christian Goux (PS) – ont insisté pour que la commission soit rapidement informée des conclusions du rapport demandé par le gouvernement à M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France, sur la situation financière léguée par la gestion socialiste. M. Balladur a déclaré, selon le communiqué de la commission qu'il *« ne pouvait pas, pour l'instant, prendre position sur le rapport de M. de La Genière »*.

En réponse à M. Edmond Alphandery (UDF), qui s'était interrogé sur la réforme de la fiscalité des SICAV de trésorerie et des fonds communs de placement à rotation lente, et qui s'était déclaré peu convaincu de la nécessité du retour à l'anonymat sur l'or, M. Balladur a défendu ces deux mesures, dont la seconde est, selon lui, essentielle pour l'instauration d'un climat de confiance dans le pays.

M. Juppé a répondu à plusieurs questions relatives au prélèvement de 2 milliards de francs sur les ressources de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL). Il a précisé que ce prélèvement n'aura d'incidence ni sur le volume, ni sur le taux des prêts consentis par la CAECL, car il portera sur des réserves facultatives. Le ministre a indiqué que ce prélèvement constitue, en outre, l'amorce d'une réflexion sur le statut de la CAECL, qui pourrait, ultérieurement, être assujettie à l'impôt sur les sociétés. Il a déclaré, d'autre part, qu'une réflexion doit être engagée sur l'adéquation du système des aides à l'aménagement au territoire.

A M. Christian Pierret (PS), qui s'était félicité de la reconnaissance, par le gouvernement, de la sincérité de la loi de finances initiale pour 1986, M. Juppé a répondu que le montant prévisionnel du déficit doit être majoré de 16,7 milliards de francs pour tenir compte des insuffisances de dotation constatées, et que cette somme ne saurait être considérée comme un solde de tout compte.

LES DROITS DE L'HOMME SELON M. MALHURET

M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des droits de l'homme, a été entendu le jeudi 24 avril par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Selon le communiqué publié par cette commission, M. Malhuret a notamment affirmé : *« L'objectivité en matière de droits de l'homme implique que soient évités deux écueils majeurs : la myopie, consistant à ne voir que les défauts de son environnement proche ; l'astigmatisme, consistant à percevoir une réalité déformée. L'effort maximum doit être porté là où la muraille est la plus épaisse. C'est là où le silence est le plus lourd, que la situation est la plus grave. »*

Toujours selon le communiqué de la commission, M. Malhuret a affirmé que, *« au plan multilatéral, la France doit maintenir sa présence au sein de l'ONU »*, et que *« l'accent doit (...) être mis sur ces formes particulières de diplomatie que sont la diplomatie multilatérale et les relations avec les Organisations non gouvernementales (ONG)*.

Selon M. Malhuret, l'action au travers de l'ONU et des ONG permet de concilier le respect du *« principe de la souveraineté étatique et son corollaire, le principe de non ingérence dans les affaires intérieures »* et *« la reconnaissance de la valeur universelle et fondamentale des droits de l'homme »*.

Après les déclarations de M. Chirac à « L'heure de vérité »

PRÉSÉANCES ET LOUIS D'OR

M. Jacques Chirac, interrogé à « L'heure de vérité », le mercredi 23 avril, sur les relations franco-américaines, avait déclaré qu'il aurait *« l'occasion de rencontrer le président Reagan prochainement à Tokyo »*. M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a précisé, jeudi, au cours de son point de presse hebdomadaire que *« le président de la République évoquera avec M. Reagan »* les problèmes posés par le point de vue français sur l'intervention américaine en Libye, et *« le premier ministre aussi »*. L'ordre des préséances est, ainsi, rétabli.

M. Chirac avait déclaré, d'autre part, que *« tous les Français sont favorables, les sondages le disent, à l'anonymat sur l'or, car ils ont tous une petite bourse avec quelques lingots d'or »*. M. Baudouin a indiqué que le premier ministre tenait à rectifier ce lapsus et à préciser que, évoquant notamment les paysans, il avait voulu parler non de lingots, mais de *« louis »* d'or.

P. J.

AU SÉNAT

Le rapport-bilan de M. de La Genière sera rendu public « très vite »

indique le premier ministre

Au Sénat, la procédure des séances mensuelles de questions au gouvernement soulevait maintes critiques : longueur des questions et des réponses, sujets abordés sans rapport avec l'actualité, ou traités la veille lors de la séance hebdomadaire de l'Assemblée nationale.

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy avait inauguré la formule en avril 1982. Il revenait à celui de M. Jacques Chirac d'en accepter une révision qui supposait une discipline des sénateurs eux-mêmes. Si elle a été respectée quant au raccourcissement des questions, elle n'a guère eu les faveurs que de trois des vingt-trois intervenants pour le nouveau droit de réplique qui permet dorénavant à l'auteur d'une question de reprendre la parole après la réponse gouvernementale.

En réponse à **M. Paul Bénard** (app. RPR, la Réunion), **M. Bernard Pons**, ministre des DOM-TOM, a indiqué que la loi-programme pour l'outremer comportera un volet social. Une commission sera chargée d'établir le bilan des avantages sociaux et de proposer un calendrier pour que *« la parité globale sociale redevienne la réalité qu'elle était il y a dix ans »*, a affirmé le ministre.

Interrogé par **M. Jean Colin** (Un. cent., Essonne) sur les relations franco-américaines, **M. Jean-Bernard Raimond**, ministre des affaires étrangères, a estimé qu'il faut *« garder le sens des proportions »* et *« éviter de faire d'une divergence parfaitement explicable le prétexte d'une crise artificielle »*. Pour le ministre, il s'agit d'une *« divergence quant à la méthode la plus appropriée pour lutter contre un cas particulier de terrorisme »*.

A **M. Arthur Moulin** (RPR, Nord), qui souhaitait que la France intervienne au niveau diplomatique pour que le crime d'otages soit considéré par la communauté internationale comme crime contre l'humanité, M. Raimond a rappelé que ces crimes contre l'humanité ne comprennent aujourd'hui que les crimes de guerre et ceux de génocide définis après la deuxième guerre mondiale. Mais, a-t-il ajouté, *« cette proposition nécessite des études approfondies »*.

La seule question à laquelle **M. Jacques Chirac** a répondu concernait le bilan de la précédente législature et était formulée par **M. Pierre Schiélé** (Un. cent., Haut-Rhin). Le premier ministre a précisé que le rapport de M. de la Génière devait être remis au plus tard vendredi 25 avril et qu'il sera rendu public *« très vite »*. Pour M. Jacques Chirac, il va falloir faire apparaître le véritable différentiel d'inflation entre la France et l'Allemagne fédérale : treize points entre 1983 et 1986.

Après que **M. Charles Pasqua**, ministre de l'intérieur eut assuré à **M. Jacques Mossion** (Un. cent., Somme) que les projets de loi annoncés en conseil des ministres pour lutter contre le terrorisme et l'insécurité seront soumis au Parlement en mai, **M. Philippe de Villiers**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, a évoqué, à la demande de **M. Marcel Lucotte** (Saône-et-Loire) président du groupe RI, *l'avenir des projets culturels* du gouvernement.

Il a annoncé que les plans-reliefs déménagés à Lille seront installés à l'hôtel national des Invalides dans un espace de 7 000 mètres carrés. Pour ce premier musée mondial des villes-maquettes, le secrétaire d'Etat a précisé que des metteurs en scène, des architectes et des spécialistes des effets spéciaux seront chargés de mettre au point une présentation inédite de cette collection unique au monde.

Quant à la redevance sur les magnétoscopes, **M. Alain Juppé**, ministre délégué chargé du budget, a précisé, en réponse à **M. Pierre-Christian Taittinger** (RI, Paris) que la question sera traitée dans le prochain projet de loi sur l'audiovisuel.

A. Ch.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

...el recours à l'article 49-3

THIERRY BRÉHIER

...rapport-bilan de M. de La Genière sera rendu public « très vite » indique le premier ministre

LES DÉBATS AU PS

M. Rocard prépare sa stratégie présidentielle

M. Michel Rocard réunit les élus et les cadres de son courant au sein du PS, samedi 26 et dimanche 27 avril à Elancourt (Yvelines).

Le courant C (rocardien) du PS est le seul des courants officiels du PS dont le chef de file soit, dès maintenant, un présidentiable déclaré. Celui-ci doit impérativement, s'il veut être en bonne position le moment venu, se battre sur deux fronts à la fois : dans l'opinion et dans le parti.

Sur ce second front, M. Rocard a besoin des rocardiens, qui doivent donc, comme le dit M. Frédéric Thiriez, nouveau secrétaire général de l'équipe rocardienne, être à la fois *« au milieu et en avant du PS »*. Selon cette analyse, les rocardiens devraient donc à la limite, aujourd'hui, moins insister sur leur différence qu'essayer de jouer un rôle pivot dans le PS.

Pour servir au mieux les intérêts de leur chef de file, les rocardiens doivent, cependant, savoir où ils vont. Il serait logique que, samedi et dimanche, l'ancien ministre montre sa détermination à ses amis, qui *« n'attendent que ça »*, selon l'un de ses proches collaborateurs. Le maire de Conflans-Sainte-Honorine estime, néanmoins, qu'il a déjà annoncé publiquement sa candidature – dans tous les cas de figure – et qu'il n'a pas à renouveler cette annonce à chacune de ses apparitions.

Sa tâche serait, évidemment, beaucoup moins délicate si M. Mitterrand n'était pas lui-même candidat (M. Rocard ne semble pas s'inquiéter de la concurrence de M. Fabius). C'est une des raisons pour lesquelles M. Rocard souligne que la cohabitation marche plutôt bien : nombre de socialistes s'accordent aujourd'hui pour estimer qu'en cas d'échec de la cohabitation, et de présidentielle anticipée, l'actuel occupant de l'Elysée serait de nouveau candidat. Les mêmes jugent cette nouvelle candidature moins acquise si M. Mitterrand va jusqu'au bout de son mandat.

Dans la configuration politique de ce printemps, M. Rocard n'a donc – objectivement – pas intérêt à des échéances rapprochées. Les rocardiens veulent croire, de toute façon, que M. Mitterrand ne sera pas de nouveau candidat.

Mais qu'arriverait-il dans le cas contraire ? Le message de M. Rocard est celui d'une détermination sans faille. Les observateurs, pourtant, ne sont pas les seuls à s'interroger sur la volonté réelle de M. Rocard de s'opposer, le cas échéant, à M. Mitterrand. Il y a fort à parier que, dans les rangs rocardiens, certains n'imaginent même pas une telle possibilité.

Si tous les rocardiens, au demeurant, prenaient en compte cette hypothèse, il est, là encore, probable que d'anciens clivages resurgiraient : avant que le bon résultat rocardien au congrès de Toulouse d'octobre 1985 ne vienne trancher le débat (pour quelque temps au moins), certains rocardiens imaginaient sans déplaisir excessif une séparation de corps, en cas de nécessité, entre M. Rocard et le PS. D'autres excluaient, pour leur part, une telle éventualité. La même question serait, de nouveau, posée au cas où, face à M. Mitterrand candidat, son ancien ministre irait au bout de sa démarche.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. CHARLES HERNU A «QUESTIONS A DOMICILE»

Vice-amiral contre «fier-à-bras»

De notre correspondant régional

Lyon. – On pouvait tout craindre d'une émission décentralisée à Lyon qui commence par des bugnes et qui se termine avec Guignol. Mais l'émission «Questions à domicile» proposée en direct de Villeurbanne, jeudi 24 avril, sur TF 1, a révélé un hôte spontané qui avait oublié au passage son péché mignon – «faire long» – pour jouer au mieux de son atout majeur : la franchise. Bref, M. Charles Hernu, ancien ministre mais toujours maire et plus que jamais député «mitterrandien», était en forme...

La visite du bureau-musée était un modèle, et même si les «chœurs de l'armée française» (création de l'ancien ministre de la défense) ont un peu couvert le commentaire; on a bien compris ce que fidélité veut dire. Etre fidèle cela passe, aussi, par le refus de décrocher des tableaux, par une impressionnante collection de photos et par un cap politique ferme.

Le socialisme de M. Hernu est *«démocratique»*, farouchement attaché à la *«liberté»* et... bigrement oppositionnel. Convivial à Lyon certes, mais anti-gouvernemental à peine satisfait d'une *«coexistence»* dont il n'est pas loin de penser qu'elle résulte d'un malentendu entre les électeurs et les formations politiques *(«les Français ont cru que, après le 16 mars, il y aurait à la fois des ministres socialistes et des ministres RPR et UDF»)*, le maire de Villeurbanne a pris dans sa ligne de mire M. Jacques Chirac, un *«fier-à-bras)* qu'il faut bien contourner avec une puissante flotte. Le *«navire amiral»* du PS aurait bien besoin d'*«escorteurs»*, en termes politiques cela s'appelle des *«clubs»*, et à Villeurbanne c'est *«Demain la gauche»*.

Le temps est notre allié, a dit en substance M. Hernu, opposant le *«sprinter Chirac»* au président de la République *«qui sait, lui, gérer son temps»*. Et pour ne pas risquer un retour de bâton sur le thème du *«fier-à-bras»* que l'on pourrait aisément attribuer à *«Rambo-Hernu»*, il s'est efforcé de nuancer certaines caricatures antimilitaristes. N'a-t-il pas été, comme il le dit sans modestie, *«l'homme de la symbiose entre l'armée et la nation »* ? En tout cas, M. Hernu s'est efforcé de faire apparaître d'autres facettes de sa personnalité. Le mérite d'Anne Sinclair et de Pierre-Luc Séguillon aura été de faire découvrir un *« maçon discret »* et non *« secret »* qui *« croit en Dieu »* et qui avoue son intérêt pour *« l'ensemble des religions »*. La tolérance est bien un de ses secrets. Elle s'applique même aux électeurs du Front national – *« qui ne sont pas des fascistes »* – mais trouve ses limites dès que l'on s'en prend aux prérogatives de M. Mitterrand : *« En matière de politique étrangère, c'est le premier ministre qui cale son attitude sur celle du président de la République et non pas l'inverse »*. Ou encore : *« Quand Jacques Chirac ira à Tokyo, les grands problèmes seront déjà réglés »*...

Déception attendu : l'affaire Greenpeace. Pas de révélations mais tout juste une expression du visage qui disait une amertume. Une nouveauté enfin : M. Hernu n'a plus l'air d'être en première ligne du combat de la *« candidature à la candidature présidentielle » : « Il y a d'autres hommes de valeur. Le Parti socialiste se prononcera. »* Pour un homme qui *« ne procède pas par boutades »*, cela ressemblait fort à un repli tactique : *« Aujourd'hui, le meilleur candidat c'est encore François Mitterrand. »*

CLAUDE RÉGENT.

EN BREF

● *Les déplacements à l'étranger de M. Laurent Fabius.* – M. Laurent Fabius doit effectuer avant la fin du mois d'avril un voyage de trois jours en République sud-africaine. L'ancien premier ministre doit prononcer les 1er et 2 mai à New-York deux conférences. M. Fabius devrait aussi se rendre prochainement, probablement à la fin du mois de mai, aux Philippines.

● *Réunion des préfets.* – M. Jacques Chirac s'adressera à l'ensemble des préfets, le lundi 28 avril, au ministère de l'intérieur. Les commissaires de la République des départements et des régions, convoqués à Paris par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, entendront successivement le premier ministre, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget et M. Pasqua.

● *M. d'Ornano quitte le conseil régional de Basse-Normandie.* – M. Michel d'Ornano, président du conseil général et député UDF du Calvados, s'est démis de son mandat de conseiller régional de Basse-Normandie *« pour se mettre en accord avec ses idées »* sur le non-cumul des mandats. M. d'Ornano sera remplacé au conseil régional par son suivant de liste, M. Marcel Bénard (UDF-PR), conseiller général de Aunay-sur-Odon (Calvados).

POLITIQUE

M. Giscard d'Estaing se pose en challengeur de M. Chirac

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing est désireux, comme en 1981, de retrouver une place dans le nouveau paysage politique. Il semble donc bien décidé, après avoir tenu à être le premier porte-parole de l'UDF à l'Assemblée nationale face à M. Jacques Chirac, à reprendre du service actif au sein d'un parti dont il a suscité la création. Et plus généralement, au sein de l'UDF dont il a souhaité jeudi qu'elle n'apparaisse pas simplement, pas plus que le PR comme une *« force d'appoint »* mais qu'elle *« affirme sa vocation à diriger le gouvernement de la France »*.

Introduisant par une longue communication le débat de politique générale qui s'est ouvert au bureau politique, le député du Puy-de-Dôme a notamment estimé qu'il convient de réduire encore l'écart — *« aujourd'hui déjà limité »* — entre les groupes parlementaires de la nouvelle majorité à l'Assemblée nationale. Il a souhaité que le PR, *« fer de lance de l'UDF »*, garde sa liberté de propos et manifeste son originalité, non pas en affirmant sa différence au sein du gouvernement, mais *« au-dehors, en renfort de l'action gouvernementale »*. Qu'il ne pratique pas de *« fractionnisme »* mais que par des initiatives évitant les *« affrontements latéraux »*, il procède par *« dépassement par l'avant »*. Autrement dit qu'il continue d'exister en développant ses propres propositions dans l'optique de l'élection présidentielle à venir. *« Pour ma part, je m'y emploierai, en particulier dans les réunions publiques où j'irai prendre la parole sur le terrain dans les mois qui viennent »*, a affirmé M. Giscard d'Estaing.

L'ancien chef de l'Etat n'a pas manqué non plus d'évoquer cette *« transformation considérable »* qui était intervenue avec un pouvoir *« déplacé »* de l'Elysée à Matignon. *« C'est le premier ministre*, a-t-il souligné, *qui est devenu le centre d'attention privilégié de l'opinion publique. »* Il a insisté, de la même façon, sur les *« deux enjeux essentiels »* pour les années à venir : la politique gouvernementale — avec en *« points de mire »*, l'emploi et l'inflation — et les trois élections prévues : les cantonales de mars 1987, l'élection présidentielle en mai 1988 et les élections législatives qui pourraient être organisées dans la foulée... si du moins ce calendrier n'était pas *« bouleversé par le président de la République »*. Le temps n'est donc pas venu de la *« relaxation »*, a-t-il dit en substance.

Ce désir de manifester une plus grande *« combativité »* face à l'opposition mais aussi à un RPR qui, au gouvernement, s'est réservé les postes-clés, s'est exprimé à plusieurs reprises lors de ce bureau politique. Que ce soit dans la bouche de M. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti, dans celle de M. François d'Aubert, député de la Mayenne, de M. Charles Millon, député de l'Ain ou encore de M. Christian Bonnet sénateur du Morbihan qui a souhaité que la majorité ne donne pas aux Français le sentiment qu'il *« ne se passe rien »*.

Demandes de plus de combativité et mises en garde aussi.

Pour que l'héritage ne soit pas oublié : *« il faut établir un état des lieux de la politique gouvernementale précédente »*, a, à nouveau, demandé M. d'Aubert.

Pour que la majorité ne tombe pas dans les pièges tendus par l'opposition : il faut éviter, a expliqué M. Millon, que les socialistes parviennent à *« se dépouiller de leur tunique d'intolérance pour la faire porter aux formations de la majorité »*. Le député barriste regretterait, dans cet esprit, l'emploi trop fréquent et répété de l'article 49 alinéa 3 (engagement de la responsabilité du gouvernement), de la législation par ordonnances et du vote bloqué. La majorité, selon lui, doit être prête à siéger *« nuit et jour, jusqu'au bout »*. Il serait hostile, notamment, à l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur le vote de la nouvelle loi électorale. Il a été, sur ce point, totalement approuvé par M. Giscard d'Estaing.

Mises en garde aussi, à propos de l'attitude à adopter vis-à-vis de M. François Mitterrand qui doit continuer à apparaître comme un *« adversaire politique »*, même si les membres du gouvernement sont tenus, eux, à davantage de réserve à l'égard du président de la République au côté duquel ils siègent chaque mercredi en conseil des ministres. M. Giscard d'Estaing a même fait remarquer qu'on pouvait bien s'extasier sur les qualités de stratège de M. Mitterrand, mais qu'il fallait néanmoins considérer qu'il est le *seul président de la République* à avoir perdu des élections législatives sous son septennat...

« Le signe plus »

Chargé de rendre compte de ce bureau politique, M. Marcel Lucotte, sénateur de Saône-et-Loire et nouveau conseiller politique du PR, a rapporté que, en conclusion, M. François Léotard avait exigé que son parti vive avec *« un système de références qui lui soit propre »*, en préférant l'*« audace »* à la *« prudence »* ; en affirmant la *« personnalité »* du PR qui doit être *« le signe plus »* de la nouvelle majorité : en faisant preuve d'*« optimisme »* dans ses comportements, dans ses actions et ses décisions. Ce qui suppose, a précisé le secrétaire général du *PR* et nouveau ministre de la culture et de la communication, que soient évités toute *« revanche sociale »*. et tout *« autoritarisme »*.

Cette volonté de reprendre l'offensive, après la campagne électorale et une fois mis en place le nouveau gouvernement se retrouve chez chacune des composantes de l'UDF qui pourrait, du moins l'espèrent certains de ses dirigeants, se retrouver plus soudée face à un nouvel *« Etat UDR »*.

Chacun tente de se réorganiser et de trouver des moyens d'expression qui lui soient propres à un moment où *« la cohabitation »*, comme le remarque un élu centriste, *« permet à l'obscurité d'envahir tout le champ politique »* et où *« des horizons plus lointains réclamant davantage que des candidats à la présidentielle tendent à être négligés. » « La plate-forme RPR-UDF*, explique-t-il notamment, *ne saurait servir de grand dessein, elle est née d'une réaction antisocialiste et non d'une réflexion sur la société. »*

« Plus offensif »

Réunis mercredi 23 avril en bureau exécutif, les adhérents directs de l'UDF ont demandé, quant à eux, au gouvernement d'être *« plus offensif »* dans l'application de sa politique. Ils ont souhaité que celui-ci fasse preuve de *« plus d'ambition »* tant en ce qui concerne l'emploi des jeunes que le rétablissement des grands équilibres financiers.

De son côté, M. Jean-Pierre Soisson, député UDF-PR de l'Yonne quelques heures après la réunion du bureau politique de son parti déclarait à RMC qu'il n'était *« pas possible que la majorité soit composée d'une église dont la nef principale soit le RPR et les chapelles de côté l'UDF »*. Et de prédire que si l'UDF ne s'organisait pas, ne se dotait pas d'un candidat à l'élection présidentielle, *« il n'y aurait plus de majorité »*.

Aujourd'hui, le PR, qui ne se lasse pas de répéter qu'il est devenu *« la troisième force parlementaire »* se montre le plus ambitieux. Son alliance privilégiée avec le RPR lui a permis de recueillir les premiers dividendes de ses choix en imposant son équipe de jeunes libéraux au gouvernement.

Situation qui présente certes des avantages. Elle permet à une nouvelle génération de tenter de faire ses preuves et d'asseoir sa crédibilité au contact du pouvoir.

Elle n'en présente pas moins des inconvénients. Notamment celui de ne pouvoir suffisamment affirmer sa *« différence »* comme le souhaite pourtant M. Léotard, et d'être engagée derrière M. Jacques Chirac dans une stratégie présidentielle qui ferait peu de cas de l'UDF.

M. Giscard d'Estaing a rapidement jugé la situation et s'est, le premier, posé en *« gardien vigilant »* d'un libéralisme nouveau.

Une première fois, dans une intervention sur TF 1 au cours de laquelle il a déjà expliqué qu'il lui semblait plus convenable pour les ministres d'abandonner leurs responsabilités à la tête de leurs partis respectifs. Une deuxième fois en répondant au nom de l'UDF, à l'Assemblée nationale, à la déclaration de politique générale de M. Chirac. Une troisième fois, en se distinguant sur le terrain de la politique étrangère dans l'affaire américano-libyenne. Une quatrième fois enfin, en participant des plus activement au bureau politique du PR jeudi, expliquant le plus simplement du monde que les ministres PR du gouvernement ne pouvant s'exprimer en toute liberté et pratiquer le *« fractionnisme »* il entendait bien, si possible avec le PR derrière lui, marquer la *« différence »*, préserver l'originalité d'un courant libéral jusqu'à la prochaine élection présidentielle.

Le voilà ainsi occupant une place laissée, bon gré mal gré, en partie vacante par M. François Léotard. Ce qui incitait un ministre PR à constater, au terme du bureau politique de son parti, que, désormais, il y avait *« trois présidents de la République »*, un à l'Elysée, un à Matignon et le troisième au PR, avec M. Valéry Giscard d'Estaing *« ne se privant pas de dire le bien et le mal... »*

La « bande à Léotard » n'en considérait pas moins que ce retour de M. Giscard d'Estaing n'était qu'un *« épiphénomène »*. Elle ne veut elle, avec la nouvelle équipe venue en renfort au PR, que s'intéresser à la préparation du conseil national du PR prévu pour le 7 juin. M. Léotard devrait être reconduit dans ses fonctions de secrétaire général et lancer alors son parti dans les batailles à venir, les élections présidentielles et législatives.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Mythes

DIEU a changé de profil mais n'en flamboie pas moins sur les autels de l'économie. La gauche Lui avait donné le visage des nationalisations, la droite impose celui de la privatisation. A cet égard — comme disait M. Chirac, qui s'est guéri de *ce tic*, — les libéraux rejoignent les socialistes dans le crédit qu'ils confèrent aux mythes exclusifs. Comme si, en fait, ce pays n'était pas, à la fois, celui de l'Etat entrepreneur et celui de l'initiative individuelle. Les socialistes ont dû s'en convaincre. Les libéraux finiront bien par s'en apercevoir.

Pour l'heure, le service public de la télévision devra, lui aussi, se soumettre au nouvel évangile. C'est ce que prévoit le programme du gouvernement. C'est ce qu'il fera. Se repentirait-il de s'être trop engagé, et à tort, hésiterait-il à agir que des forces bien connues lui rappelleraient ses promesses et lui imposeraient de les tenir. Les gouvernements ne sont que jusqu'à un certain point indépendants de leurs amis. Le gouvernement de M. Chirac est entouré d'amis puissants.

Que des chaînes de télévision soient dans la mouvance de l'Etat et vivent au péril de sa volonté ; ou bien qu'elles soient entre des mains privées, *a priori*, qu'importe ! Même si, *par définition, ces mains-là ne peuvent* être que des mains d'or, s'ouvrant vers ce qui pourvoit en or ; même si la droite a sur ce terrain des affinités qui lui viennent de la nuit des temps.

Mais une telle mutation en emporte une autre : qu'au principe des idées succède celui des bilans. « Orientée à droite » ou « orientée à gauche », la télévision de service public mettait le politique au premier rang. Toutes les querelles à son propos tournaient autour de cela, et ce n'était pas plus mal.

Ramenée au rang d'entreprise, fabriquant des images comme d'autres des casseroles, la télévision privée sera neutre, comme *l'argent lorsqu'il s'agit d'en gagner*. Hachette ou Hersant ou Seydoux, ou tel autre larron, ne guignent pas Antenne 2 ou FR 3 comme on finance un monocoque qui peut vous gagner le tour du monde. Il ne s'agit plus de jouer au mécène, mais d'enrichir le mécène. Accessoirement, de lui permettre de dire son mot sur ce qui peut se dire et ne pas se dire. *La neutralité de l'argent, c'est celle-là.*

⁂

LA première chaîne de télévision a diffusé, les 9 et 16 avril, une émission intitulée « la Maison de Nanterre ». Elle montrait un univers de reclus volontaires *qui se comptent par centaines, plus sûrement* en prison que des condamnés, y passant pour certains jusqu'à cinquante ans de leur vie, y procréant des enfants qui prendront à leur tour pension dans des dortoirs qui n'ont plus leur pareil ailleurs ; rêvant aussi, pour quelques-uns, de liberté, de vie réelle et heureuse, avec les mêmes chances de succès qu'avaient les trois sœurs de Tchekhov d'aller vivre à Moscou.

Le miracle de ce reportage sans égal, c'est qu'il n'était même pas triste. Mais il faisait peur tant on percevait qu'est mince la distance qui sépare celui qui surnage de celui qui se noie. Des commentaires ? Pour ainsi dire pas. *Mais un art d'éclairer les faits sans en* modifier les contours qui justifie l'éloge.

Un tel document n'est pas que l'honneur de ceux qui l'ont tourné, il est aussi l'honneur de la chaîne qui l'a programmé. Le pourra-t-on encore, quelle que soit la chaîne, sous l'empire de la privatisation et d'un esprit d'entreprise qui usurperait peut-être ce que ces mots veulent dire ?

Oui, se récrieront les libéraux, puisqu'ils vont, dit l'un des plus notoires, à *« la pêche aux talents »*. Non, affirmera la gauche. Ceux de ce camp-là feraient assurément mieux de se taire, alors qu'ils ont feint d'applaudir à cette horreur appelée « cinquième chaîne ». Même si, aujourd'hui, on chercherait vainement un ministre d'avant mars pour avoir approuvé l'opération. Mais s'ils se taisent, qui, politiquement, fera entendre une voix qui ne soit pas celle du fourre-tout libéral ?

Pour des reportages comme « la Maison de Nanterre », la loi du marché, de l'audience, des indices (déjà trop lourdement prise en compte par le service public) sera mortelle. L'Etat ne sera plus là pour préserver la part du gratuit (fût-il coûteux). La fonction d'équilibre qui est *celle de l'Etat aura vécu*. Avec elle ce qui fait parfois la grandeur de la télévision.

Il est vrai que si M. Léotard met autant de temps à se décider sur la télévision qu'il lui en faut pour les colonnes de Buren au Palais-Royal, ça n'est pas pour demain. A cela près, bien sûr, que, en fait de télévision, ce n'est pas M. Léotard qui décide, alors que pour Buren cela lui revient en propre.

⁂

AUSSI consulte-t-il beaucoup pour se bâtir autant d'abris politiques qu'il sollicite d'avis. Il fait un mauvais calcul. Quel que soit son choix, il déplaira nécessairement. C'est l'un des attributs du pouvoir. Mais il aura gagné en prime une *réputation d'irrésolution. Choisir et courir*, ce sont deux métiers différents.

La même politique des pointes, celle des danseurs (1), se fait jour à propos des plans-reliefs qu'on s'arrache entre Paris et Lille, entre droite et gauche. Qu'importe Paris ou Lille dès lors qu'ils sont : 1) quelque part ; 2) restaurés comme il convient ; 3) visibles dans de meilleures conditions que jusqu'alors. Tout le reste n'est que pépiement.

Il serait juste en tout cas de reconnaître que, si la gauche n'avait pas eu le tort, paraît-il, de vouloir les conserver ailleurs qu'à Paris, nos fameux plans-reliefs seraient encore sous les combles des Invalides, ignorés de tous, à l'exception du temps qui les mangeait.

Il demeure que Lille, ville des confins, ce n'aurait pas été si mal. Comme on le remarquait dans *le Figaro* daté 19-20 avril, *« les maquettes intéressent aussi les Belges puisqu'une douzaine de leurs villes, parmi lesquelles Tournai, Menin, Ypres, Oudenarde, qui furent occupées par les troupes de Louis XIV, y sont représentées »*.

⁂

LE mercredi, c'est le jour des enfants. A qui en douterait, il suffit de regarder, sur FR 3, la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale. C'est aussi l'opinion de ces nouveaux élus que sont M. Michel Pezet ou Mme Yvette Roudy, pour qui leurs collègues se comportent *« comme des gosses »*.

De fait, chacun des participants est atteint de strabisme, un œil sur son papier, lu avec plus ou moins de bonheur, l'autre sur celui des caméras de télévision. M. Chaban-Delmas a des mimiques de pensionnaire du Français qui affronte ses premiers feux, et les élus du Front national se croient sur la scène d'un Alcazar de province durant l'entre-deux-guerres. *« Seul, ou presque seul »*, M. Monory joue avec talent sur l'anti-effet et respecte le règlement intérieur de l'Assemblée nationale, qui veut qu'on y parle sans notes.

⁂

LES projets de loi du gouvernement en fait de « sécurité » ont beau n'y être pour rien, juridiquement parlant, c'est une fâcheuse coïncidence de les voir adoptés *par le conseil des ministres à l'heure précise* où la police perquisitionne dans les journaux. Serait-ce qu'on a voulu anticiper sur le vote du Parlement en tenant pour acquis, sous réserve de ce que déciderait le Conseil constitutionnel, les textes futurs sur le régime des perquisitions ?

Sans doute pas. Journal ou quidam, la commission rogatoire d'un juge d'instruction suffit à ouvrir toutes les portes à toutes les polices. Un journal ne bénéficie dans ce domaine d'aucune immunité, d'aucun privilège. Mais il y a des usages... Il est vrai que, voici un peu plus de cinq ans, la majorité, dans sa configuration de l'époque, avait fait donner l'assaut au Parti socialiste, alors installé cité Malesherbes, parce qu'y était diffusée une émission de Radio-Riposte, que d'ailleurs personne ne fut en mesure d'entendre.

Ces opérations de police ont permis aux deux ministres de l'intérieur, et un peu plus tard à M. Chirac, de se livrer à un numéro de jocrisses sur la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la magistrature. M. Chalandon, garde des sceaux, n'a pas manqué de se joindre au concert. Il ne faudrait tout de même pas prendre les Français pour plus bêtes qu'ils ne sont.

⁂

L'« AMATEUR » de la *semaine dernière* (« Scandale ») a mélangé deux princesses palatines et marié Philippe d'Orléans à Charlotte-Elisabeth de Bavière deux ans avant que leur union ne soit célébrée, le 21 novembre 1671. Comme le signalent M. Louis Mattéi, de Gentilly (Val-de-Marne), et M. G. Clauvel, de Paris, la querelle autour du *Tartuffe* était alors close depuis deux ans et demi. De sorte que Philippe d'Orléans ne pouvait être *« réuni »* à la Palatine pour soutenir Molière.

La confusion vient d'une mauvaise lecture de la préface d'un universitaire, qui écrit : *« Des représentations privées ont lieu le 25 septembre* [1664] *à Villers-Cotterêts, pour Monsieur, frère du roi, le 29 novembre au château du Raincy, chez la Palatine, pour le Grand Condé. »*

In extremis, un courrier de M. Alain Duperon, de Paris, apporte la solution :

« Deux autres (au moins) princesses palatines, contemporaines de la seconde Madame, ont vécu en France :

— Anne de Gonzague (1616-1684), fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, qui avait épousé en 1645 Edouard de Bavière, oncle de la seconde Madame, décédé en 1663. Ce fut elle qui prit la défense de Molière contre les dévots.

— Anne de Bavière, fille des précédents, qui épousa en 1663 Henri-Jules de Bourbon (1643-1709), fils du Grand Condé. Habitant le Petit-Luxembourg, elle fit don aux Parisiens d'une fontaine qui existe encore, 12, rue Garancière. C'est à elle que doit son nom la rue qui longe le côté sud de l'église Saint-Sulpice.

(1) Oui, c'est vrai, les danseurs ne font pas de pointes...

M. PONS JUSTIFIE LES REMPLACEMENTS DE POLICIERS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Robert Le Foll, député socialiste de Seine-et-Marne, a protesté, le mercredi 23 avril, contre les conditions dans lesquelles ont été décidées, en Nouvelle-Calédonie, les mutations de trois policiers dont les activités avaient été critiquées par les élus locaux de la majorité (*le Monde* du 22 avril). *« Des mutations pour raisons politiques ne sauraient être déguisées en mutations dans l'intérêt du service »*, a affirmé M. Le Foll. *« Quelles mesures entend prendre le gouvernement pour respecter ses engagements et garantir la liberté d'opinion des fonctionnaires en Nouvelle-Calédonie ainsi que leur indépendance à l'égard des partis politiques locaux ? Vos méthodes mettent en péril la paix civile qui a été rétablie depuis des mois dans le territoire »*, a lancé le député au ministre des DOM-TOM. *« Elles constituent des incitations à la haine et au désordre. »*

M. Bernard Pons a répondu à M. Le Foll : *« La Nouvelle-Calédonie, c'est la France, les lois de la République doivent y être respectées, la sécurité des personnes et des biens assurée. (...) Les trois fonctionnaires en cause ont reçu leur avis de mutation selon les règles normales. Ils sont convoqués au ministère pour consulter leur dossier. Pour certains, il ne s'agit d'ailleurs pas simplement de déplacement et de mutation, mais de promotion. »*

LES NATIONALISTES CORSES DÉNONCENT UNE « MASSIVE » FRAUDE ÉLECTORALE A BASTIA

« Il y a eu une fraude massive sur la ville de Bastia » lors des élections législatives et régionales du 16 mars dernier : c'est ce qu'ont affirmé devant la presse à Paris, le jeudi 24 avril, plusieurs élus nationalistes corses. En leur nom, MM. Max Simeoni, conseiller régional de l'Union du peuple corse (UPC), et Léo Battesti, conseiller régional (Mouvement corse pour l'autodétermination, MCA), ont rappelé les principales conclusions retenues par la commission de contrôle des opérations de vote à Bastia, dans un rapport daté du 25 mars.

Des irrégularités ont été commises dans les dix-sept bureaux de vote de la ville. Sur l'ensemble des cahiers d'émargement, 70 % des procurations auraient été supprimées au profit de votes physiques. En témoignerait la présence de croix à la place de signatures ou paraphes de plusieurs assesseurs.

MM. Simeoni et Battesti, devant la presse, se sont inquiétés de l'*« enlisement de l'instruction »* ouverte à la suite des conclusions de la commission de contrôle. Deux mois se sont écoulés sans fait marquant. L'affaire, en concluent les deux mouvements nationalistes, serait *« sous le coup de l'étouffoir »*.

D. R.

société

APRÈS LES INTERPELLATIONS DE GILLES MILLET ET DE MARC FRANCELET

Les extrémistes de la « première génération »

L'opération « coup de poing » de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris chargé des principaux dossiers de terrorisme, s'est terminée jeudi 24 avril. Gilles Millet, journaliste à *Libération*, a été remis en liberté après vingt-quatre heures de garde à vue. Marc Francelet, journaliste à *VSD*, a lui aussi été libéré après quarante-huit heures de garde à vue mais immédiatement écroué en raison d'une condamnation à deux ans de prison intervenue la veille à Bordeaux. Notre correspondant, Pierre Cherruau, nous précise que Marc Francelet, jugé et condamné en son absence pour abus de confiance, sera rejugé, probablement lundi 28 avril.

C'est un dossier encore « chaud ». L'audition et la remise en liberté de Gilles Millet, chef adjoint du service société à *Libération*, et de Marc Francelet, journaliste à *VSD*? Un épiphénomène, ou presque. Ce qui intéressent les enquêteurs, depuis l'arrestation de Hamid Lallaoui, le 16 avril, ce sont les appuis logistiques et toutes les relations de ce survivant du mouvement autonome qui émergea à Paris, en 1977. Persuadés de n'être qu'au début de leurs découvertes, les enquêteurs remontent le passé, fouillent leurs fichiers et travaillent prioritairement sur les militants extrémistes dits de la première génération.

Ce premier travail a, au moins, permis d'établir que les personnes arrêtées au cours de la rafle déclenchée après l'attentat manqué contre le vice-président du CNPF — Hamid Lallaoui et le docteur Jacques Darmon — n'ont rien à voir avec la « trajectoire » d'Action directe. Leur profil politique les situe certes dans une mouvance d'ultra-gauche, mais avec des racines plus libertaires. De manière significative, des policiers ont interpellé, pour simple audition, le mercredi 23 avril, M. Alain Cuadrado, pour l'interroger sur son frère Floréal, un ancien militant anarchiste qui fut membre des Groupes d'action révolutionnaires internationalistes, les GARI, au milieu des années 70.

Les premiers indices recueillis par les policiers leur donnent à penser que le groupe politique touché s'était spécialisé dans des hold-up rapportant de très grosses sommes. L'attaque à main armée de la Banque de France à Niort, le 4 mars, dans laquelle Hamid Lallaoui et Jacques Darmon sont impliqués, en est bien sûr le meilleur exemple. Ce hold-up, qui a rapporté à ses auteurs 29 millions de francs, aurait été commis par une dizaine d'individus agissant militairement, selon une stratégie élaborée.

Les enquêteurs établissent aujourd'hui des rapprochements avec le hold-up commis, en août 1979, par des militants libertaires français et espagnols à Condé-sur-Escaut, dans le Nord. Une dizaine de personnes, équipées de moyens de communication perfectionnés, s'étaient emparé de 16 millions de francs. De même, certaines pièces saisies chez Jacques Darmon permettent de penser qu'un autre hold-up important, commis récemment, peut être attribué à ce groupe.

Plusieurs militants étaient-ils en passe de constituer un formidable « *trésor de guerre* », d'au moins plusieurs dizaines de millions de francs ? C'est l'hypothèse de l'instruction. La nature politique du groupe arrêté ne prête pas à discussion, et un enquêteur relève que Hamid Lallaoui « *vivait modestement dans un deux pièces* ».

Des expertises ordonnées par le juge d'instruction, M. Jean-Louis Bruguière, ont, d'autre part, établi que les 11 kilogrammes d'explosifs saisis alors que Hamid Lallaoui les transportait sont une variété commune — de la gomme F 15 — utilisé assez fréquemment.

Ce décor esquissé, les enquêteurs et le juge Bruguière ont voulu entendre le plus rapidement possible Marc Francelet, journaliste à *VSD* et, à l'occasion, voyou, dont la brigade anti-gang avait établi depuis plusieurs mois, à l'occasion de filatures, qu'il connaissait Hamid Lallaoui. C'est ainsi que, sur commission rogatoire, la brigade criminelle a interpellé, mardi, Marc Francelet, qui revenait d'un reportage en Libye, via l'Algérie.

Soupçonné par les enquêteurs d'entretenir des relations « *d'affaires* » avec Hamid Lallaoui, Marc Francelet, journaliste tonique et andacieux, est, en l'occurrence, « *rattrapé* » par son passé et ses fréquentations douteuses. De sa condamnation à trois ans d'emprisonnement, en 1980, pour la vente de toiles de maître volées, en 1972, au PDG de la Société Banania, à son compagnonnage avec le célèbre clan des Zemmour, Marc Francelet a, de fait, collectionné les accrocs judiciaires et policiers.

L'ultime preuve en a été fournie, jeudi, lorsque remis, en liberté au terme de sa garde à vue, il a aussitôt été conduit au parquet de Paris pour être à nouveau arrêté. La veille, alors qu'il était entendu sur ses relations avec Hamid Lallaoui, la troisième chambre correctionnelle du tribunal de Bordeaux l'avait en effet condamné à deux ans de prison pour abus de confiance au détriment d'un Bordelais qui lui avait confié des bijoux et des pierres précieuses.

« Solitaire »

Sur ces liens avec Hamid Lallaoui, Marc Francelet fut-il bavard ? Rien ne l'indique, mais le journaliste de *VSD* précisa au moins qu'il l'avait rencontré par l'intermédiaire de Gilles Millet, un ami. Aussitôt dit, en grande hâte, l'interpellation de Gilles Millet, chef adjoint du service « société » à *Libération*, était consommée.

Gilles Millet ne fit aucune difficulté pour expliquer qu'à deux reprises, en compagnie d'une troupe nombreuse, il déjeuna, il y a quelques mois, avec ses amis Hamid Lalloui et Marc Francelet, dont il ignore s'ils se sont revus ensuite. Sorti des locaux de la brigade criminelle, fatigué, Gilles Millet n'entend surtout pas renier ses amis. « *Hamid Lallaoui*, dit-il, *est un type que j'ai connu il y a plusieurs années dans des concerts et, en 1979, au moment de son procès après les obsèques de Pierre Goldman.* » Lallaoui avait alors été condamné à trois mois de prison avec sursis pour jet de pierre sur les policiers. « *Je l'ai perdu de vue puis retrouvé il y a un an ou deux. Je le voyais comme assez solitaire et ayant rompu avec les groupes autonomes pour ne pas être embrigadé.* »

LAURENT GREILSAMER.

Un journaliste « pas très rassuré »

« Vingt-quatre heures d'une vie de journaliste » : sous ce titre, Gilles Millet raconte sa garde à vue dans les pages de *Libération*. Après la perquisition au journal, explique-t-il, les policiers se sont rendus à son domicile et ont saisi « *quelques carnets d'adresses et agendas* ». Ils l'avaient cherché le matin dans plusieurs appartements dont ils avaient « *embarqué* » les occupants.

Le journaliste rencontre brièvement le juge Bruguière : « *Il m'a expliqué qu'il ne comptait pas en rester là et que la réaction du journal n'allait pas servir mes affaires. Il dit qu'il est maître de son instruction et que les journalistes ne sont pas au-dessus des lois.* » Gilles Millet, qui ne sort « *pas très rassuré* » de cette entrevue, est ensuite interrogé à la Brigade criminelle, sur ses relations avec Hamid Lallaoui, avec Marc Francelet, *de VSD*, et entre eux trois. Un interrogatoire « *serré* », dit le journaliste, où les enquêteurs insistent sur une « *contradiction* » entre son témoignage et celui de Francelet.

Dans un autre bureau, Gilles Millet est interrogé sur l'affaire Lebovici dans un « *climat plus tranquille* » : les policiers semblent « *juste vouloir boucher les trous dans un dossier particulièrement trouble* », estime-t-il. L'assassinat de Gérard Lebovici, producteur de cinéma, en mars 1984, dans un parking parisien n'a jamais été élucidé.

En début de soirée, Gilles Millet se retrouve à la Brigade des stupéfiants : il n'y a apparemment plus de place à la Brigade criminelle et, lui explique-t-on, c'est « *mieux que le dépôt* ». Il y passe la nuit dans une « *petite cage* » froide, en compagnie d'un Algérien soupçonné de trafic de drogue.

Nouvel interrogatoire le matin sur « *les supposées contradictions* » entre les témoignages des deux journalistes. Les policiers, peu au fait, semble-t-il, de la philosophie contemporaine, prennent un texte de Jean Baudrillard pou un « *pensum* » d'Action directe.

M. PANDRAUD INFORMÉ

Interrogé à La Haye, où il participait à la conférence des ministres, dite de Trevi, de la CEE, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, a admis qu'il avait été prévenu des opérations visant Gilles Millet et *Libération*. « *Il est de mon devoir d'être informé des actions de la police*, a-t-il expliqué. *Je ne refuserai jamais rien à un magistrat régulièrement chargé de donner des instructions à la police. La police judiciaire doit travailler sur les ordres du magistrat. Si j'interférais, qu'entendrais-je ! Je n'ai pas à approuver ni à désapprouver.* » M. Pandraud a ajouté qu'il n'avait « *rien à refuser* » aux magistrat, sur lesquels, assure-t-il, on ne l'a « *jamais entendu émettre la moindre critique* ».

● *Un communiqué commun de syndicats de magistrats, d'avocats et de journalistes.* — Dans un communiqué commun, le Syndicat de la magistrature (SM), le Syndicat des avocats de France (SAF) et le Syndicat national des journalistes (SNJ) estiment que « *si les journalistes ne sont pas au-dessus des lois, les juges d'instruction sont, comme tous, soumis aux usages de la démocratie* ». Ils « *réaffirment qu'il est inacceptable de considérer les journalistes comme des auxiliaires de police et d'utiliser leur documentation personnelle comme dossier d'instruction (...) Le climat malsain qui se développe depuis quelque temps a abouti à des interpellations et des perquisitions chez des journalistes et des avocats. Assimiler le journaliste à son informateur et l'avocat à son client, c'est priver à terme les citoyens d'information et de défense* ».

● *Meurtre d'un cadre de la firme Ford.* — Le directeur du marketing des pièces détachées de la firme Ford, M. Christian Gerbaud, trente-cinq ans, a été trouvé assassiné d'une balle dans la tête, dans l'après-midi du jeudi 24 avril, à son domicile 74, avenue de la Grande-Armée dans le 17e arrondissement à Paris. Selon les premiers éléments de l'enquête, le meurtre aurait été commis par un familier.

En Corse

UN ATTENTAT A FAILLI PROVOQUER UNE POLLUTION DUE A LA DIOXINE

(De notre correspondant.)

Bastia. — Un attentat — le troisième depuis la fin du mois de mars — a endommagé, dans la soirée du mardi 22 avril, les installations d'un camp de vacances, sur le cordon lagunaire de la Morana, au sud de Bastia. Un commando de trois hommes se réclamant de l'ex-FLNC a neutralisé les deux gardiens avant de poser des charges reliées à des bouteilles de gaz. L'explosion a détruit les équipements sanitaires du camping et un transformateur électrique. Le camping appartient à un Corse, M. Gusciani, commerçant, et à un continental, M. Pradier, menuisier. Ce dernier a déjà été visé deux fois, en septembre 1982 et en mai 1985, par l'ex-FLNC.

La destruction du transformateur a entraîné l'évaporation du pyralène contenu dans le système de refroidissement de l'appareil, et on a craint, durant toute la matinée de mercredi, des risques de pollution à la dioxine, le gaz dangereux issu du pyralène chauffé à très forte température.

Des mesures ont été prises pour éviter une possible contamination des voisins du camping, et une cinquantaine de personnes qui se trouvaient non loin du lieu de l'attentat ont été placées en observation à l'hôpital de Bastia.

D. A.

LES RIVERAINS DE ROISSY CONTRE LES COMPAGNIES AÉRIENNES

Le prix du bruit

Les compagnies aériennes s'inquiètent. Elles redoutent une inflation des procédures déjà nombreuses visant à leur faire payer les nuisances occasionnées par les avions. Devant la première chambre civile de Paris, Me Duquet répondait, jeudi 24 avril, aux riverains de Roissy, qui réclamaient 25 millions de francs d'indemnités, en remarquant avec amertume : « *Il y a quatre cent mille plaignants potentiels rien que pour les aéroports de la région parisienne. Nous ne pourrons plus payer et les tribunaux n'y suffiront plus.* »

Pourtant, le droit impose la réparation du préjudice causé, et la Cour de cassation, en 1984, a consacré le principe d'une indemnisation des riverains de Roissy par les compagnies aériennes ; une victoire obtenue après dix ans d'un combat juridique aride, mené par les associations de défense.

Mais le tribunal devra se prononcer sur le montant des indemnités et sur la part qui incombera à chacune des cinq compagnies poursuivies : Air France, Air Inter, TWA, UTA et British Airways.

Pour Me Corinne Lepage, conseil de soixante-quinze familles de riverains de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, les préjudices subis sont d'ordre financier, car les propriétés de ses clients ont subi une forte dépréciation, mais aussi d'ordre médical. De nombreux riverains souffrent de troubles neuropsychiques et de diverses maladies provoquées par le bruit. En outre, le voisinage de l'aéroport impose des conditions de vie pénibles dans des pavillons aux fenêtres perpétuellement closes, donnent sur des jardins inutilisables.

Juridiquement, les compagnies aériennes rejettent la notion de responsabilité globale, en considérant qu'on ne présente contre elles qu'une « *cascade de présomption* ». Mais Me Duquet est allé plus loin en suggérant que « *des retraités, qui ont l'air bien gentil, essaient de faire une opération financière* ». Pour lui, certains ont « *accepté le risque* » en venant habiter près d'une zone où l'on devait construire un aéroport, et le préjudice immobilier serait nul puisqu'il a soutenu que, « *grâce* » à l'implantation de Roissy-Charles-de-Gaulle, la valeur des terrains avait augmenté.

Quant aux troubles médicaux, selon les avocats, il n'y a pas dans le dossier la preuve scientifique qu'une lésion ou une maladie soit due « *incontestablement* » au bruit. Le conseil de la TWA a d'ailleurs souligné qu'on ne pouvait reprocher à son client de troubler le sommeil des riverains puiqu'elle n'exploite aucun avion décollant la nuit.

En conclusion, Me Fernand Garnault a regretté la « *propension au procès* » qui se développe « *à la mode américaine* », en considérant que, si le progrès présentait des inconvénients « *inéluctables* », il comportait des avantages que les juges devaient prendre en compte.

Le tribunal rendra son jugement le 26 juin.

MARC PORTEY.

ÉDUCATION

LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA PEEP

M. Chirac souhaite que « les mérites individuels des maîtres » soient mieux appréciés

Pour fêter son soixantième anniversaire la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) a mis, jeudi 24 avril, les petits plats dans les grands. Si M. Jean-Marie Schléret, son président, a déploré l'absentéisme ministériel lors des derniers congrès de la fédération, il a pu cette fois s'exprimer devant M. Monory, M. Chirac et un parterre de six anciens ministres de l'éducation nationale, MM. Beullac, Billières, Edgar Faure, Guillaumat, Haby et Louis Joxe...

Il est vrai que le courant semble bien passer entre la PEEP, forte de ses quatre cent cinquante mille familles, et le gouvernement. Dans un long discours-programme, M. Schléret a insisté sur la lutte contre l'échec scolaire, en précisant toutefois qu'il n'y avait pas de solution globale à ce problème. *« L'efficacité que nous souhaitons*, a-t-il affirmé, *sera au rendez-vous non pas le jour où tous les élèves se présenteront à tel ou tel examen, mais lorsque chacun trouvera son meilleur développement personnel et son meilleur niveau de participation à la vie collective. »*

Accueillant avec satisfaction la suppression de la carte scolaire, M. Schléret demande aux pouvoirs publics de donner aux parents d'élèves des éléments d'évaluation quantitatifs et qualitatifs, afin qu'ils *« puissent inscrire leurs enfants dans un établissement répondant à leurs besoins et à leurs aspirations légitimes »*.

Liberté et qualité

Mais c'est sur la place et le rôle des parents à l'école que le président s'est exprimé avec le plus de vigueur. *« Les strapontins disparus depuis longtemps dans les salles de spectacles continuent de défier le temps dans l'institution scolaire, où l'on continue trop souvent à les tendre aux parents avec condescendance »*, a-t-il déclaré. La PEEP exige la participation des parents d'élèves au Conseil économique et social, l'abrogation du texte instituant la représentation proportionnelle des parents dans les conseils académique, et la reconnaissance du mandat de parent élu, par des mesures propres à faciliter son exercice bénévole.

Répondant à ces préoccupations, M. Chirac a rappelé les objectifs de liberté et de qualité qu'il a assignés à son gouvernement en matière d'éducation. La liberté sera assurée, a-t-il précisé, par des mesures prises très vite pour permettre *« le choix de l'école aussi bien entre le secteur public et privé qu'au sein même du secteur public »*. Pour M. Chirac, l'école de la liberté ne peut se concevoir sans une participation active des parents d'élèves. Il va demander que soit mis à l'étude *« les meilleurs moyens de sensibiliser les parents à l'importance et à la nécessité de cette participation »*.

Quant à la qualité, le premier ministre a souligné qu'elle ne s'obtiendra pas par une nouvelle réforme d'ensemble de notre système éducatif – qui *« ne s'est pas encore remis des nombreux plans élaborés sans discernement »* – mais par le réalisme. Rejetant l'*« utopie pédagogique »* qui conduit à l'échec scolaire, M. Chirac préfère en revenir à des contrôles périodiques de connaissances qui *« permettent aux élèves de se situer par rapport aux autres »*.

Finalement le premier ministre, très applaudi, à affirmé que *« la qualité de l'enseignement passe en premier chef par une meilleure appréciation* (1) *des mérites individuels des maîtres qui ne peut se faire au travers des ordinateurs syndicaux »*. Il a également annoncé qu'il avait confié à M. Marcel Landowski une *« mission de réflexion »* pour la promotion des enseignements artistiques.

Intervenant sur le thème de la qualité de l'enseignement, M. Monory a souligné *« qu'il ne sacrifierait pas au corporatisme »*. Le ministre de l'éducation nationale a annoncé la création d'emplois supplémentaires pour les lycées à la rentrée prochaine. Il a affirmé qu'il fallait augmenter le niveau de recrutement des professeurs de collège et que *« les certifiés acceptent la bivalence »*.

(1) Et non *« appréhension »* comme nous l'avons imprimé par erreur dans nos dernières éditions datées du vendredi 25 avril.

● *M. Claude Bancal*, inspecteur principal de l'enseignement technique, est nommé conseiller technique au cabinet de Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la formation professionnelle.

SCIENCES

SELON M. ALAIN DEVAQUET

Le CNRS et l'INSERM ne seront pas « dépecés »

Les nuages d'orage qui menaçaient depuis quelques mois le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ont fait place à un ciel plus serein. *Exit* donc les projets de démantèlement de ces organismes dont *« certains cénacles »* se réjouissaient par avance de partager les dépouilles. Le ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur, M. Alain Devaquet, a mis fin aux rumeurs sur ce thème lors d'un petit déjeuner pris, jeudi 24 avril, avec l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information. Il n'est pas question, a-t-il dit, de *« dépecer le CNRS et l'INSERM et de renvoyer les laboratoires qui les composent dans les universités »*. Ces deux organismes de recherche *« ne seront pas démantelés »*, car il serait *« grave pour la recherche française de les inquiéter ou de les remettre en cause »*.

Pour M. Devaquet, le CNRS et l'INSERM sont *« des organismes fondamentalement sains ayant un grand nombre de très bons chercheurs et de bonnes équipes »*. Il faut donc les laisser en paix ce qui ne signifie pas pour autant que tout soit parfait. Reprenant certaines des critiques souvent formulées à l'encontre du CNRS, le ministre a estimé que cet organisme souffrait trop de *« l'hypertrophie de son administration centrale »* et, par voie de conséquence, de *« la fragilité des administrations régionales, des laboratoires et des instituts »*. En clair, il paraît raisonnable de penser qu'une plus grande latitude de décision sera accordée à terme à ces entités qui bénéficieraient alors d'une autonomie accrue en matière de gestion, de décision et de politique de personnel. Mais rien n'est encore formellement prêt sur ce point. Pas plus que sur la question de savoir comment réorienter l'action de représentants syndicaux qui, dans certains secteurs de recherche, *« ont dépassé leur rôle naturel pour devenir des juges scientifiques des hommes et des crédits »*.

Convaincre

S'il paraît au ministre peu judicieux de greffer, comme certains le réclamaient, les laboratoires du CNRS et de l'INSERM sur le *« tissu atteint et malade »* des universités, il lui semble, en revanche, urgent de *« revitaliser la recherche universitaire »* en lui *« insufflant »* tout à la fois *« dynamisme, jeunes et crédits »*. Aussi propose-t-il de favoriser, comme cela se faisait dans les années 1965-1975, l'entrée de jeunes chercheurs dans l'Université *« pour qu'ils y créent leurs laboratoires dans des disciplines de recherche novatrices »*. Ainsi, *« dans dix ou quinze ans, lorsque la recherche universitaire sera aussi saine que le CNRS et l'INSERM, il deviendra peut-être possible d'envisager un éclatement de ces organismes dans les universités »*. Mais, d'ici là, il ne faut pas y compter.

M. Devaquet a d'autres soucis : à commencer par l'évaluation des universités que poursuit M. Laurent Schwartz, celle de la recherche dans son ensemble menée par le Conseil *supérieur de la recherche et de la* technologie, et, ce qui sera certainement plus difficile, la définition de l'enveloppe budgétaire de son ministère pour l'année 1987. Dans ce dernier domaine, la législature a commencé avec les coupes claires dont la recherche a fait l'objet lors de la loi de finances rectificative du 17 avril. Reste donc à M. Devaquet à convaincre ses amis politiques que la recherche, *« même si elle n'est pas prioritaire* ab initio, *et même si elle doit justifier de sa priorité »*, est encore *« adolescente »* et réclame une *« certaine stabilité »*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

EN UNION SOVIÉTIQUE

La construction du plus grand accélérateur de particules au monde

M. Andronik Petrossiants, ministre de l'énergie atomique en Union soviétique, vient d'annoncer la construction, près de Moscou, du plus énergique accélérateur au monde. Le tunnel circulaire, long de 20 kilomètres, qui abritera la machine, est déjà en cours de creusement. Deux faisceaux de protons, ayant chacun une énergie de 3 000 GeV (3 000 milliards d'électrons volts) s'y percuteront de front, et les physiciens étudieront les particules produites dans ces collisions.

Le lieu exact n'a pas été précisé, mais il s'agit vraisemblablement du centre de recherches de Serpukhov, où fonctionne déjà un accélérateur moins énergique (70 GeV, un record en son temps), qui servirait de préaccélérateur. Un projet sur ces lignes avait été élaboré dès 1977 par des physiciens soviétiques.

Le record d'énergie est actuellement détenu par l'accélérateur américain de Batavia, près de Chicago, où les deux faisceaux de protons qui entrent en collision ont une énergie de 1 000 GeV. Sa circonférence est de 7 kilomètres. Quant au record de taille, il sera bientôt détenu par l'accélérateur européen LEP, creusé sous la frontière franco-suisse, près de Genève (27 kilomètres de circonférence). Mais ce dernier accélérera des électrons, ce qui est plus difficile que d'accélérer des protons, et les faisceaux n'auront au départ qu'une énergie de 50 GeV. Enfin, les Etats-Unis ont en projet un accélérateur de protons, dont les caractéristiques (100 kilomètres de circonférence, 20 000 GeV par faisceau) excèdent de loin tous les autres.

FOOTBALL

Les vingt-deux pour le Mexique

Pas de surprise dans la liste des vingt-deux joueurs retenus par Henri Michel pour participer du 31 mai au 29 juin à la phase finale de la Coupe du monde de football au Mexique. *« J'ai tenu compte de la valeur individuelle et j'ai voulu allier la jeunesse à l'expérience »* a indiqué le sélectionneur qui a *« oublié »* Specht, Domergue, Bijotat et Bravo, pour retenir : gardiens de but : Joël Bats (Paris-S-G), Philippe Bergeroo (Toulouse), Albert Rust (Sochaux) ; défenseurs : Manuel Amoros (Monaco), William Ayache (Nantes), Patrick Battiston (Bordeaux), Michel Bibard (Paris-S-G), Maxime Bossis (RC-Paris), Yvon Le Roux (Nantes), Thierry Tusseau (Bordeaux) ; milieux de terrain : Luis Fernandez (Paris-S-S), Jean-Marc Ferreri (Auxerre), Bernard Genghini (Monaco), Alain Giresse (Bordeaux), Michel Platini (Juventus Turin), Jean Tigana (Bordeaux), Philippe Vercruysse (Lens) ; attaquants : Bruno Bellone (Monaco), Jean-Pierre Papin (FC-Bruges), Dominique Rocheteau (Paris-S-G), Yannick Stopyra (Toulouse), Daniel Xuereb (Lense).

Avec une moyenne d'âge de vingt-sept ans et demi, cette sélection, qui est susceptible de modification jusqu'au 24 mai, en cas de blessure notamment, fait donc largement appel à la maturité. Ces joueurs ont rendez-vous du 2 au 13 mai à Font-Romeu pour le stage de préparation en altitude avant le départ le 14 pour Mexico.

THÉOLOGIE

Pas de compromis avec la morale sexuelle

Le théologien américain Charles Curran persiste et signe une lettre au Vatican où il réaffirme qu'il ne reviendra pas sur ses positions en matière de morale sexuelle. En octobre dernier, le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi avait demandé au théologien de *« reconsidérer et de rétracter* [ses] *positions »*. Le Père Curran estime que, dans certains cas précis, la contraception, l'avortement, l'union libre et aussi l'euthanasie peuvent être moralement, acceptables (*le Monde* du 4 avril). Pour apaiser la querelle, il avait renouvelé récemment sa proposition de renoncer à son enseignement de l'éthique sexuelle à l'université catholique de Washington, mais le Vatican a rejeté cette tentative de compromis.

MÉDECINE

Les hémophiles suédois atteints de SIDA seront indemnisés

En Suède, un accord unique au monde est intervenu entre la compagnie d'assurances des laboratoires pharmaceutiques et l'association des hémophiles. Aux termes de cet accord, il a été décidé que la centaine d'hémophiles contaminés par le virus du SIDA recevront une indemnité de 30 000 à 75 000 couronnes (autant de francs français) que leur versera cette compagnie d'assurances. L'indemnisation sera d'autant plus importante que le malade est jeune. Cette décision sans précédent pourrait inciter les associations d'hémophiles d'autres pays touchés par le SIDA à réclamer, elles aussi, une indemnisation.

Aux Etats-Unis, l'administration Reagan a proposé, le 23 avril, d'interdire l'immigration des personnes atteintes de SIDA et de donner le droit aux agents consulaires d'imposer des examens médicaux aux touristes, aux étudiants ou à toute personne demandant un visa temporaire et semblant souffrir de cette maladie. Selon ce texte, que le Congrès devrait pouvoir discuter à partir du 23 juin, le SIDA serait ajouté aux sept maladies (lèpre, tuberculose et cinq affections vénériennes, dont la syphilis) qui constituent déjà un facteur d'interdiction d'immigration aux Etats-Unis. En revanche, selon un responsable du centre de contrôle des maladies d'Atlanta, il ne serait pas question – pour l'instant du moins – d'imposer la pratique systématique d'un test sanguin de dépistage du SIDA aux personnes désireuses de se rendre aux Etats-Unis.

En France, 134 nouveaux cas de SIDA ont été recensés entre le 31 décembre 1985 et le 31 mars 1986, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette progression, qui correspond à une moyenne de dix nouveaux cas par semaine (contre 8 à la fin de l'année), porte à 707 le nombre de cas déclarés au 31 mars et à 320 le nombre de décès. Sur ces 707 cas, 73,9 % sont survenus chez des Français, 8,7 chez des Haïtiens et 8,7 % chez des Africains. Les homosexuels, avec 68 % des cas recensés, demeurent le principal groupe à risque, loin devant les toxicomanes (2,6 %), les transfusés (3,6 %), les homosexuels toxicomanes (1,3 %) et les hémophiles (0,5 %). A noter qu'aucun facteur de risque connu n'a été retrouvé chez 23 % des malades atteints de SIDA.

★ Une nouvelle brochure, intitulée *SIDA, information, prévention*, vient d'être publiée par l'Association AIDES, BP 759, 75123 Paris CEDEX 03.

DÉFENSE

● *Achat par l'Inde du porte-avions britannique* « Hermès ». – L'Inde a acheté le porte-avions britannique *Hermès*, navire-amiral de l'escadre britannique durant la guerre des Malouines contre l'Argentine, pour environ 84 millions de dollars. La vente, signée durant le week-end dernier à New Delhi, a conclu dix mois de négociations. Le *Hermès*, 28.000 tonnes, devient le deuxième porte-avions de la marine indienne, après le *Vixant* (19 500 tonnes) acheté déjà à la Grande-Bretagne en 1957. – *(Reuter.)*

CARNET DU Monde

Naissances

– Chantal BÉRET
et Jean-Michel KANTOR

ont la joie d'annoncer la naissance de

Elie,

le 17 avril 1986.

29, rue Lacépède,
75005 Paris.

Décès

– Sorède (Pyrénées-Orientales).

M. Jean Auproux,
son fils, Gilles,
Leurs parents, leurs amis,

font part du décès de

Mme Nina AUPROUX,
née Elsstein

Les obsèques auront lieu en l'église de Sorède le 25 avril 1986, à 16 heures.

– La famille Autexier-Bonvallet

a la douleur de faire part du décès de

Hugues, Lucien, Maurice AUTEXIER

survenu le 13 avril 1986, dans sa quarante-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 25 avril, au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sylvie et Alain Granjon,
Odile Herrenschmidt-Diaz,
Florence et Corinne Herrenschmidt,
Sa famille et ses amis,

font part du décès de

Mme Odile LIONNET-GENDRON,

le 29 mars 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Rouen.

Une messe sera célébrée à son intention le mardi 29 avril, à 18 heures, en la chapelle de l'Institution de la Providence, 52, rue de la Pompe, à Paris-16e.

2, place Rodin,
75016 Paris.

– Alain Marcoux,
son fils,
Viviane, sa petite-fille,
Les familles Marcoux, Pilot et Bouffay,

ont la tristesse d'annoncer la mort de

Daniel MARCOUX,
29 septembre 1895-13 avril 1986,

dont les obsèques ont été célébrées le 17 avril 1986, dans la plus stricte intimité.

« Nu je suis sorti du sein de ma mère,
Nu j'y retournerai. »
(Job I, 21.)

Allée Vilbert,
Clohars-Fouesnant,
29118 Bénodet.

– Mme François Patry,
Anne et Gérard Rolloy,
Dominique et Laurence Patry,
Aline et Louis Rolloy,

ont la douleur de faire part du décès de

M. François PATRY,

survenu subitement le 23 avril 1986, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 26 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être adressés à l'œuvre de l'Ordre de Malte, 4, avenue Marceau, à Paris-8e.

115, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– M. et Mme Jacques Thoridnet,
M. Jean-Michel Thoridnet,
M. et Mme H. J. Bouchaud,
Mme Andrée Thoridnet,
Mlle Marcelle Gabanel,
Les familles Bouchaud, Thoridnet, Parouteau, Laroche, Perrault, Le Tendre, Thebault, Dirou, Seunanèche, Goax, Lapierre, Delaugerre, Rouffio, parentes, alliées et amies.
ont la grande douleur de faire part du brusque décès, dans sa vingt-huitième année, de

Claude THORIDNET,

le 19 avril 1986, à Sydney (Australie), leur fils, frère, petit-fils, petit-neveu, neveu, cousin et ami.

Le dépôt de ses cendres dans le caveau de famille aura lieu au cimetière de Gaillon-sur-Montcient, par Meulan (Yvelines), le lundi 28 avril, à 16 heures.

65/1, Tewkesburg Avenue,
East Sydney NSW 2010,
Sydney (Australie).
4, rue de Ridder,
75014 Paris.
22, rue Beautreillis,
75004 Paris.

– L'ambassadeur de Grande-Bretagne en France
a le douloureux devoir de faire part de l'annonce suivante, qui a été communiquée par Buckingham Palace, Londres, le 24 avril 1986 :

« C'est avec un profond regret qu'est annoncé le décès de la

duchesse de WINDSOR,

le 24 avril, à 11 heures, à sa résidence.

Une annonce ultérieure fera connaître les dispositions prises pour ses funérailles. »

Un registre de condoléances sera ouvert à la résidence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, 39, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8e, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures, les vendredi 25 et samedi 26 avril.

Fleurs et couronnes peuvent éventuellement être déposées à la résidence de l'ambassadeur.

Le service religieux ainsi que l'inhumation auront lieu en Angleterre, à Windsor, selon des dispositions qui seront annoncées par Buckingham Palace.

Remerciements

– Les sociétés :
Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation,
Electronique Serge Dassault,
Jours de France,
Banque industrielle et commerciale du Marais
et leurs filiales,

remercient tous ceux, innombrables, qui à Paris, dans la France entière, comme à l'étranger se sont unis à eux, par leur écrit ou par leur présence dans le deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de

M. Marcel DASSAULT.

Anniversaires

– Le 27 avril 1986 est le quatrième anniversaire du départ de

Jean DESSALES.

Une pensée amicale est demandée à ceux qui l'ont connu.

Services religieux

– Un office religieux à la mémoire de

MIRCEA ELIADE

sera célébré le samedi 26 avril 1986, à 12 heures, en l'église orthodoxe roumaine de Paris, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.

Avis de messes

– Pour le R.P. Philippe
ANDRÉ-VINCENT (O.P.),

une messe sera célébrée le mardi 29 avril 1986, à 18 h 30, au couvent des dominicains de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8e.

Messes anniversaires

– La messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur NAPOLÉON Ier

et des soldats morts pour la France

sera célébrée en la chapelle du Dôme des Invalides, le lundi 5 mai 1986, à 18 heures, en présence de LL. AA.II. le prince et la princesse Napoléon.

Les chants de la messe seront assurés par la chorale Fior di Macchia d'Ajaccio.

Entrée libre.
Des places seront réservées aux membres des Associations.
Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

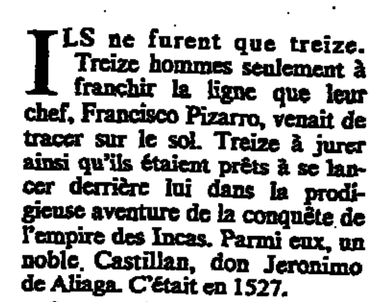
Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Le Monde
SAMEDI 26 AVRIL 1986 – Page 11

LOISIRS

C'est le Pérou !

Dans les *penas* de Lima, sur les fouilles de Cuzco, au sommet du Machupicchu.



ILS ne furent que treize. Treize hommes seulement à franchir la ligne que leur chef, Francisco Pizarro, venait de tracer sur le sol. Treize à jurer ainsi qu'ils étaient prêts à se lancer derrière lui dans la prodigieuse aventure de la conquête de l'empire des Incas. Parmi eux, un noble Castillan, don Jeronimo de Aliaga. C'était en 1527.

Quatre siècles et demi plus tard, son descendant à la seizième génération ouvre aux touristes – grâce à Lima-Tours – les portes de la splendide demeure construite par son ancêtre, en 1535, et que sa famille n'a jamais cessé, depuis, d'habiter et d'embellir. Une soirée (visite et dîner) à la Casa del Aliaga, c'est, à la fois, un bain de vie aristocratique coloniale espagnole – avec tout ce qu'il faut de portraits d'ancêtres, de meubles somptueux, de chandeliers de cristal – et un résumé, pour touristes pressés, de l'histoire d'un immense empire (la maison est bâtie sur un temple inca pour bien manifester qu'une civilisation en écrasait une autre) et de sa capitale, la « Ville des rois », Lima.

Lima, mais quel Lima ? On en compte au moins trois. Pizarro règne encore sur la première, la ville coloniale, un carré de quelque 1 000 mètres de côté. Présent sur son cheval de bronze au coin de la place d'Armes, présent dans la cathédrale, où ses restes reposent dans la première chapelle à droite, présent dans le plan quadrillé voulu par lui. Flâner à pied dans ce carré, c'est goûter un charme bien entamé par une construction moderne anarchique, une navrante insuffisance d'entretien, une circulation sans pitié, sans parler des ravages des tremblements de terre.

Mais un peu d'imagination, que diable ! Et si elle nous manque, allez à l'Hôtel Crillon, et contemplez les vastes reproductions du Lima de jadis qui ornent son hall. Alors vous saurez reconstituer le tissu déchiré et remonter dans le passé, et le reconstruire en prenant pour point de départ la place d'Armes déjà nommée, où le superbe balcon de bois ouvragé de l'archevêché jouxte le palais présidentiel. Prenez un verre, en fin d'après-midi, à la terrasse du Haïti Bar, et vous vous étonnerez de l'atmosphère provinciale de ce qui fut pourtant le cœur de la capitale de toutes les possessions espagnoles du continent sud-américain.



B. SALGADO JR./MAGNUM

Quatre siècles après la conquête de Pizarro, l'éternel indien.

Et cela vous récompensera de la longue marche qui vous aura permis de découvrir – pour ne citer que trois exemples – le palais Torre Tagle (où, bien qu'il s'agisse du ministère des affaires étrangères, on vous laissera démocratiquement entrer, par un beau porche encadré de deux somptueux balcons de bois, dans un très élégant patio à double galerie) ; la jolie placette de la Vera-Cruz ; l'église et le couvent de San-Francisco : ici, le parvis, digne de Florence, les plafonds à caissons et les stalles, le cloître, tout cela semble éclipsé, dans l'esprit des visiteurs, par les catacombes. Le clou, si l'on peut dire, y est la fosse où sont soigneusement disposés des crânes en cercles concentriques, artistement séparés par des tibias et autres péronés.

Revenu au grand jour, vous vous replongerez dans la grouillante Jiron de la Union, rue piétonne, sorte de bazar encombré d'innombrables marchands ambulants de billets de loterie, de cigarettes à la pièce, de souvenirs, de fruits.

La deuxième Lima, c'est celle des quartiers chics. Dans l'ordre croissant de beauté des avenues ou jardins, de luxe des maisons et magasins : Miraflores, San-Isidro, Monterrico, La Molina, du moins selon la classification du jour. Un mélange de Cannes et de Hollywood. La mer toute proche. Les hôtels les plus « dans le vent », les boutiques les plus « parisiennes » (Petit Magasin de Paris, La Tapisserie, Mon Repos), les ambassades.

Un érotisme poussé

Et aussi les musées : celui de l'or, 40 000 pièces, que nous n'avons la chance de contempler que parce que, enfouies dans des tombes, elles échappèrent à la vue des conquérants ; le musée d'anthropologie et le musée Larco Herrera, dont les très riches collections se complètent, celles du second se distinguant par une salle de céramiques d'un érotisme poussé. Quant à la troisième Lima, c'est celle des bidonvilles. Faits de briques séchées pour les plus « riches », de roseaux pour les autres, ils « abritent » dit-on, 40 % des 6 *millions* d'habitants de Lima. Du haut de leurs collines désertiques, ils cernent la ville et semblent l'observer.

Autant de Lima, autant de genres de *penas*. Comment traduire ce mot ? Quelque chose comme « café-concert ». Cela peut être « intellectuel », comme El Otro Sitio, à Barranco, un peu en marge des quartiers élégants, sorte de Saint-Germain-des-Prés au bord du Pacifique, avec un public que les chanteurs et danseurs noirs ne distraient que modérément de l'excellent dîner. Beaucoup plus populaire est la *pena* Hatuchay, dans le quartier de Rimac.

Ici, le public danse autant que les artistes : vaste piste sous le toit de bambou. Décor de la petite scène : une rue de Cuzco, avec soubassement inca. Au mur, des fresques espagnoles, mais aussi indiennes : Pizarro doit se retourner dans sa tombe, bien que la rue de la *pena* porte son nom. Les chansons et les danses sont créoles, indiennes, africaines. On vient ici en famille, et les mêmes enfants que l'on a vu courir entre les tables se produiront un peu plus tard, en costumes andalous. Et le public applaudit à tout rompre les mimiques gentiment érotiques de ces garçonnets et fillettes. Puis les récompenses de la boisson nationale, appelée… Inca Cola, avant de partir plus tôt que d'habitude à cause du couvre-feu.

Pas de panique : la population ne semble guère troublée par l'interdiction d'être dehors entre 1 heure et 5 heures du matin. Beaucoup de policiers (et de sémillantes policières) dans les rues, mais quand l'un d'eux, à l'aéroport de Cuzco, distribue un papier aux touristes qui arrivent de Lima, ce n'est pas pour les mettre en garde contre le terrorisme, mais pour leur faire maintes recommandations contre les voleurs.

Les plus grands voleurs, à Cuzco, l'ancienne capitale des Incas, ce furent bien les conquistadores. La ruée vers l'or, ils la jouèrent dans l'enclos et le jardin du même nom (le Coricancha), lieux fabuleux où pierreries et métaux précieux s'étalaient à profusion, jusque dans les canalisations ou la représentation des arbres et des fleurs, dans les temples du Soleil et de la Lune, de Vénus et des Pléiades, de la Foudre et de l'Eclair.

Ce que furent, ici, les scènes de pillage, on l'imagine sans peine, même si l'austérité actuelle du site (le couvent de Santo-Domingo) montre que les missionnaires succédant aux aventuriers ont su « extirper l'idolâtrie ». Du Coricancha, il ne reste que les murailles sombres aux pierres parfaitement taillées et sans mortier. L'une de ces pierres est cassée : des Espagnols cherchaient à trouver la feuille d'argent qui, selon eux, devait être le secret d'un si parfait ajustage.

Comme si l'empire inca relevait la tête, on rencontre un peu partout à Cuzco ces sombres murs. Par exemple, dans le restaurant Roma, dont ils forment tout un pan. Les plus impressionnants dominent la ville, à Sacsahuaman, où les trois enceintes cyclopéennes ont toutes les apparences d'une colossale forteresse. Pas du tout, disent les archéologues de Cuzco : les fouilles récentes montrent que c'était un gigantesque lieu de culte. Quoi qu'il en soit, on y reconstitue, de nos jours, la fête du solstice d'hiver que les Incas donnaient sur la place principale de Cuzco. Elle est très belle et harmonieuse, cette place baptisée rituellement place d'Armes par les Espagnols.

Comme dans toute cette ville unique, il fait bon flâner sous les arcades, pousser la porte d'un patio, admirer à la cathédrale le Christ des tremblements de terre et le maître-autel tout en argent, à la Merced le merveilleux cloître à deux étages de galeries ornées de peintures de l'école de Cuzco, à San-Blas ce chef-d'œuvre baroque qu'est la chaire de bois sculpté. Tout cela dans la pureté de l'altitude (3 400 m) et cerné de vastes montagnes.

Qui dit Cuzco dit aussi Machupicchu. 112 kilomètres, trois heures et demie dans le petit train qui se hisse en zigzags jusqu'à un col de 3 800 mètres avant de redescendre à 2 000 mètres par de hautes vallées puis dans les gorges profondes d'un torrent puissant et furieux. A l'arrêt, précipitez-vous pour ne pas trop longtemps faire… la queue, oui, ici, au bout du monde, afin de monter dans les petits cars qui grimpent 450 mètres en 8 kilomètres d'une méchante route frôlant l'abîme. Là-haut, nouvelle queue pour le self-service de l'unique hôtel. Touriste avisé, vous avez acheté fromage ou bananes aux arrêts du train pour éviter ce sacrilège et gagner du temps, si vous n'avez pas la chance de passer la nuit à l'hôtel pour la visite au petit matin.



Décor irréel

Un choc : voilà de toute façon ce qui attend au détour du chemin quand apparaissent soudain, accrochées à une montagne proprement vertigineuse, à pic au-dessus du canyon, les ruines de ces temples, palais, terrasses, que les nuages tour à tour masquent et dévoilent. Décor plus irréel encore lorsque serpentent, en files multicolores, les capes contre la pluie achetées par les visiteurs aux Indiens. Le plus fascinant de ce site sublime est son mystère. Ville sainte, ou forteresse, ou dernier refuge devant l'invasion des conquistadores ? On n'en sait trop rien.

Alors que ces lieux n'ont été abandonnés qu'il y a quatre siècles, c'est-à-dire hier. De quoi donner raison à Shirley MacLaine, qui, tournant ici une série pour la télévision, a dit que ce devait être l'œuvre d'extra-terrestres… Ce qui lui a valu des démêlés avec les responsables culturels locaux. Mais l'actrice a déclaré aussi : *« Venir au Pérou change littéralement ma vie. »* Sur ce point, beaucoup lui donneraient raison.

JEAN HOUDART.

Carnet de route

– *Renseignements* : TREASURE TOURS INTERNATIONAL (11, rue Tronchet, 75008 Paris, tél. : 42-66-10-55). Représente, à Paris, Lima Tours. Il n'y a pas d'office du tourisme péruvien à Paris.

– *Quand ?* A Lima, il ne pleut jamais. Mais un ciel gris et bas rend l'hiver (notre été) maussade, alors que l'été (notre hiver) connaît un ciel bleu et une température agréable.

A Cuzco et dans la sierra, l'hiver est préférable, car l'été est la saison des pluies. De telle sorte que la nature y est verte l'été et jaune l'hiver.

– *Visa* : les Français en sont dispensés.

– *Monnaie* : le inti, qui se divise en 1 000 soles. Le dollar s'échange contre environ 13 intis dans les hôtels et 17 dans les « casas de cambio ». Le franc est peu prisé.

– *Restaurants* : on peut dîner dans un restaurant moyen, pour 5 ou 6 dollars par exemple, d'une chupe (soupe de poissons ou de crevettes) et d'anticuchos (brochettes) ou de cebiche (poisson de mer cuit dans du citron vert), le tout arrosé de tacamat, vin péruvien. Deux adresses à Cuzco : les restaurants Rome et Tumi, tous les deux place d'Armes.

– *Transports urbains* : à Lima et à Cuzco, les taxis sont nombreux et le plus souvent très « fatigués ». Pas de compteur : on fixe le prix avant de monter dans la voiture (« Caunto ? ») ; il est variable, mais peu élevé. Le réseau d'autobus laisse le touriste perplexe : il faut un certain temps pour se reconnaître dans les lignes, et les voitures, presque toujours bondées et brinquebalantes, sont généralement peu engageantes.

– *Achats* : l'artisanat est très développé et varié, les points de vente très nombreux (marchés, boutiques, marchands ambulants). A noter particulièrement à Lima : les nº 1 030 et 1 041 Jiron de la Union, et l'ensemble El Suche, avenue de La Paz à Miraflores ; à Cuzco, le nº 372, rue Triunfo.

– *Mal d'altitude* : pour l'éviter, sucer des pastilles de Coramine glucose, buvez du maté de cola (on en donne dans les hôtels) et reposez-vous un peu après l'arrivée à Cuzco.

Les chemins de l'Inca

Le 24 juin, Cuzco célèbre le solstice d'hiver. Les fastes de la Fête du soleil se déroulent parmi les couvents et les églises espagnols du seizième siècle bâtis sur les fondations monumentales des lieux de culte incas.

Après la liesse qui salue le retour du soleil, on pourra flâner sur les marchés péruviens avant de prendre la route de la Bolivie. Une belle balade. Dix-neuf jours en demi-pension : 21 900 F.

● JET TOURS : centre d'information, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 47-05-01-95.

« Seringueros »

Sur les traces du « seigneur de l'Ucayali », à la recherche de l'« or mou ».

DESCENDU des Andes, le rio Madre-de-Dios rejoint, en Bolivie, le rio Béni. Au Brésil, il prend le nom de Madeira avant de se rattacher à l'Amazone. Autour, c'est la *selva*. Un mur vert qui renvoie l'écho comme les montagnes. *« Une jungle sèche et basse »* au dire d'un chasseur de papillons suisse. Il y règne un faux silence peuplé de cris lointains et mystérieux. Un paysage sans horizon. Seul moyen, seul chemin pour en sortir : le fleuve.

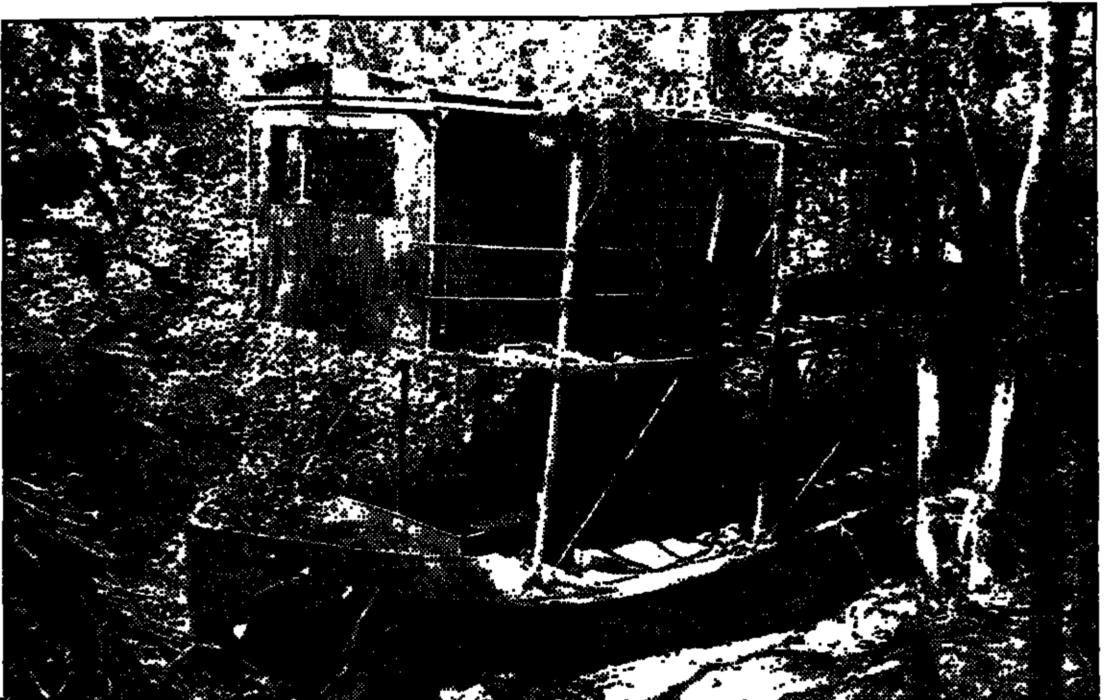
Il est large. Peu profond. L'eau s'évapore à la saison sèche. Même dans une pirogue, il faut parfois mettre pied à terre, avec l'eau jusqu'aux *chevilles, pour continuer*. Elle est d'un brun rouge opaque et file entre les branches de bois mort qui se dressent sur son passage. La pirogue est poussée par un moteur brésilien conçu pour les eaux basses des rios de l'Amazonie. Un petit moteur de faible puissance doté d'une tige très longue que le pilote place presque à l'horizontale, laissant seulement l'hélice disparaître sous les flots.

Cinquante dollars américains par personne pour une balade de quatre jours. Il n'y a même pas à chercher en arrivant à Puerto-Maldonado, la capitale du Madre-de-Dios. A l'hôtel, Antonio a passé sa tête dans l'entrebâillement de la porte de la chambre, *(« Buenas tardes...! »)*, il a déplié ses cartes sur un lit et nous sommes tombés d'accord sur la remontée du rio jusqu'à Palma-Real, un point proche de la frontière bolivienne.

Avec sept mille habitants, Puerto-Maldonado est la seule agglomération importante du sud de cette antichambre de l'Amazonie qu'est la forêt péruvienne dans laquelle plongent les contreforts des Andes, à l'est. Fondée en 1902, elle porte le nom du colonel José Faustino Maldonado, dont l'expédition disparut alors qu'elle tentait de remonter le cours du fleuve jusqu'à sa source, au dix-neuvième siècle. Au port, chaque jour, convergent des dizaines de pirogue venues des quatre coins de la *selva*, chargées de bois précieux.

Antonio a vingt-cinq ans. Il est marié et père d'un enfant. Il est petit, trapu, agile, avenant, capable. Il habite une maison basse, plutôt bien arrangée comparée à la moyenne, un peu en retrait du fleuve, à la sortie de la ville. Une dizaine de rues poussiéreuses se coupant à angle droit, écrasées de soleil, bordées de constructions hétéroclites aux murs décrépis et aux toits plats. Il y a peu d'étrangers à Puerto-Maldonado. Iquitos, centre d'activité au cœur de la forêt humide du Nord-Est, est plus fréquenté et dispose d'une infrastructure d'accueil beaucoup plus développée. On trouve pourtant à Puerto un de ces villages-*hôtels bâtis sur pilotis où une photographe américaine propose des safaris en jungle.*

Cinquante dollars peuvent paraître beaucoup d'argent : ça l'est au Pérou. Mais le ravitaillement de quatre jours, les « pourboires » à laisser aux étapes, la rémunération du guide, tout est compris. Il n'y a rien d'autre à faire que porter les bagages et suivre Antonio. Pour se frayer un chemin, le rio Madre-de-Dios a taillé dans la forêt. Par endroits, ses rives ressemblent à de petites falaises de terre rouge, friable, au sommet desquelles la végétation a arrêté sa progression. Des huttes isolées, invisibles du fleuve, sont repérables aux piquets d'amarrage des pirogues.



Le « Fitzcarraldo ».

Un empire effondré

Ici, pénétrer profond dans la forêt est une expédition. Depuis la période incaïque, des conquistadores à aujourd'hui, elles se comptent par centaines. Certaines cherchent toujours Païtiti, ruine de légende enfouie dans la jungle, et légendaire trésor sacré des Incas, dont la plus grande partie serait intacte. C'est là que les derniers nobles incas se seraient établis, après la chute de Cuzco, emportant les fabuleuses richesses de l'empire effondré. Des sites ont déjà été découverts attestant d'une présence inca en forêt vierge.

A une heure de Puerto-*Maldonado, Antonio accoste.* Des arbres fins, un sentier bien dessiné, un enchevêtrement de plantes. Et, au détour d'un dernier virage, assailli par les herbes, prisonnier des lianes, reposant au fond d'une fosse, un navire. *« Fitzcarraldo ! »* s'exclame Antonio en montrant l'épave du doigt.

Fitzcarraldo : un autre nom magique de la *selva*. En joignant en cinquante minutes de marche la vallée fluviale de l'Ucayali à celle du Madre-de-Dios, Fitzcarraldo a réalisé la liaison du Cuzco avec toute la zone du Madre-de-Dios, liaison d'une énorme importance, non seulement commerciale, mais aussi stratégique : il a ainsi, a écrit l'historien péruvien Basadre (1), réaffirmé l'union de toutes les parties du Pérou.

Aventurier, explorateur, Isaius Firmin Fitzcarraldo est né en 1862, dans la province d'Ancash. Son père était américain. Quand, trente et un ans plus tard, il décide de partir vers le Sud à la recherche de nouvelles zones à exploiter, il *est le plus riche cauchero* (2) d'Iquitos. Il emploie, par centaines, des Indiens de la forêt à récolter le latex des hévéas sauvages. Roi du caoutchouc, on l'appelle le « seigneur de l'Ucayali ». L'Ucayali est le grand fleuve du nord de la selva péruvienne, un autre affluent de l'Amazone.

Le passage que Fitzcarraldo et ses hommes empruntent lors de cette première expédition, portant leurs canots, est le plus court connu entre les bassins de l'Ucayali et du Madre-de-Dios. Il permet de relier le sud au nord de la selva et ouvre de nouveaux territoires aux *caucheros*. L'« isthme de Fitzcarraldo » est situé à 200 kilomètres au nord de Cuzco. Un village en marque l'entrée.

L'année suivante, Fitzcarraldo achète le *Contamina*, un petit vapeur, et repart. La route est différente, mais il s'agit, cette fois encore, de raccorder deux affluents de l'Ucayali et du Madre-de-Dios, les rios Serjali et Cashpajali, à leurs points les plus rapprochés. Un millier d'Indiens, *une centaine de Blancs, hissent le Contamina* sur plus de 10 kilomètres par-delà une colline de 500 mètres de hauteur ! Le vapeur passe, mais sa coque ne résistera pas. Fitzcarraldo doit l'abandonner peu après son contact avec le dirigeant cauchero bolivien, Nicolas Suarez. En 1896, Fitzcarraldo possède le monopole de la navigation de l'Ucayali au Madre-de-Dios. Il meurt le 9 juillet 1897. A sa mort, les Indiens s'enfuient, la voie est délaissée et l'immense forêt retrouve son isolement.

Ce n'est pas le *Contamina* qui est échoué à une heure de Puerto. Une plaque fixée à la chaudière indique : *« 1936, Ktien Gesellschaft, Degsau-Rosslau »*. La coque en métal mesure une vingtaine de mètres de long. Des deux ponts, il ne reste que l'armature. Outre la chaudière, la cheminée et le gouvernail sont encore en place. Sur le deuxième pont, de larges feuilles jaunies pénètrent à l'intérieur de la cabine de pilotage plongée dans la pénombre. Le *Fitzcarraldo* n'est plus qu'une carcasse désossée et rouillée, propriété de la société Alfredo Pinto. Une fin étonnante pour ce vapeur ancien navire d'appui de l'armée péruvienne lors des conflits frontaliers avec l'Equateur, dans les années 40.

Comment a-t-il échoué ici ? A l'époque, le rio était beaucoup plus large, explique Antonio. En se retirant, il a laissé le navire à l'abandon, coincé dans sa prison verte.

Pour ses quatre jours sur le Madre-de-Dios, Antonio a choisi d'aller directement à l'étape la plus éloignée, puis de revenir lentement vers Puerto-Maldonado. Palma-Real est le dernier endroit où flotte le drapeau péruvien avant la frontière bolivienne. C'est un village d'Indiens Huarayos péruvianisés, un ensemble de huttes avec, au centre, l'école, en béton, et un mât pour le drapeau. Les Huarayos furent des guerriers redoutables. Au quinzième siècle, *ils résistèrent* aux visées expansionnistes de l'Inca Yupanci, et, à l'époque coloniale, mirent à mal l'expédition d'Alvarez de Maldonado. Tous les Indiens d'Amazonie ont souffert des Blancs et des métis. Avilis, déracinés, réduits en esclavage par les caucheros, ils ont payé cher la ruée vers l'« or mou ». Jusqu'à ce que, au début des années 10, le caoutchouc malais apporte la ruine.

L'or

Le quotidien *El Diaro* a publié une enquête prouvant que des paysans misérables avaient vendu leurs enfants à des chercheurs d'or de la *selva* comme main-d'œuvre. L'or : les travaux forcés pour peu de chose. Ils sont une vingtaine à trimer par 40 °C, sur une langue de sable noir et de galets séparant le rio Madre-de-Dios de l'un des ses affluents. Toujours par deux. Inlassablement, le premier remplit une brouette de sable et de galets pendant que le second dégage les galets de la brouette précédente de leur gangue à grands coups de seaux d'eau jetés sur une plate-forme prolongée par un toboggan, fait de planches et recouvert d'une toile de jute qui retient la poudre d'or. Une fois celle-ci débarrassée de ses impuretés, une multitude de points brillent sur la toile humide. Les paillettes d'or sont récupérées quand tout est sec.

Ces hommes font leurs rêves de fortune dans des cabanes construites sur une colline dominant l'intersection des deux fleuves. La forêt amazonienne en est pleine. Ceux-là sont jeunes. Ils viennent tous de Puerto-Maldonado.

Dernier arrêt. Il faut marcher deux heures pour atteindre le lac Sandoval. Une marche agréable et sans surprise. Le lac Sandoval est une réserve naturelle dont la végétation humide tranche, par ses couleurs et son exubérance, sur la jungle sèche environnante. Une vaste étendue d'eau dormante, d'un vert sombre, entourée *d'un rideau serré d'arbres. On en* fait le tour en pirogue, à la pagaie, mais il est interdit, et surtout peu recommandé, d'aborder. Là encore, un silence profond entrecoupé de battement d'ailes, du plongeon, rare, d'un crocodile, de bourdonnements d'insectes. Un lieu superbe.

C'est dimanche. Tout Puerto-Maldonado est à la plage et se baigne dans le rio Madre-de-Dios. Le perroquet vert de l'hôtel est encore plus triste qu'à l'arrivée. Le singe tire sur sa chaîne. Un dernier signe et Antonio est rentré chez lui. Dans la chambre, des raies d'ombre, parties des persiennes, courent sur les murs. Au soleil couchant, le fleuve endormi prend la couleur de l'or.

OLIVIER SOUFFLET.

(1) Dans « Documental del Perù », *Departemento de Madre de Dios*. 1972. Los Editores, ave. Arequipa, 1290, Lima. Tél. : 710664. La collection « Documental del Perù » présente les vingt-cinq départements qui composent le Pérou. Lire aussi *les Clefs du Pérou*, de Pierre Grundmann, Brea Editions.

(2) Du mot indien *caucho*, caoutchouc.

PHILATÉLIE n° 1945

« Saint J.M.B. Vianney...

...curé d'Ars, 1786-1859 », né à Dardilly, dans le Rhône. Jean-Baptiste-Marie, pendant quarante et un ans, fut le curé de la commune de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse, de l'actuelle Ars-sur-Formans (550 habitants), dans l'Ain. Vente générale le 5 mai (24e/86).



1,80 F, brun, brun foé, marron clair.

Format 36 × 22 mm. F. 50. Maquette de Jean-Paul Veret-Lemarinier, gravé par Jacky Larrivière. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :
— 3 et 4 mai, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h, au bureau temporaire ouvert à la mairie d'Ars-sur-Formans. Oblitération « P.J. ».
— 3 mai, de 9 à 12 h, ou au bureau de poste d'Ars-sur-Formans. Boîte pour « P.J. ».
— 3 et 4 mai, de 9 à 18 h, au bureau temporaire installé dans la salle polyvalente des Noyeraies, chemin de la Liasse, à Dardilly (Rhône). Oblitération « P.J. ».
— 3 mai, de 8 à 12 h, au bureau de Dardilly. Boîte pour « P.J. ».

● Retrait de six timbres de la série timbres-taxe d'Andorre, le 9 mai : 0,05, centaurée jacée ; 0,10, gentiane ; 0,15, coquelicot ; 0,20, petite pervenche ; 0,30, myosotis ; 0,40, ancolie ; 0,50, trèfle.

● Le bilan-sommaire (n° 5) d'une année d'émission et d'information de France 1985, tableau avec chiffre de tirage. Contre 6 F en timbres, ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2,20 F) libellée par vos soins, à votre nom et adresse. Ecrire à M. Vitalyos, *le Monde loisirs*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Les émissions monégasques...

...première partie prévue pour le 22 mai. Suite de nos informations, voir *le Monde* du 15, 22, 29 mars et 19 avril.



Création d'une nouvelle compagnie de ballets de Monte-Carlo, initiative de la *princesse Caroline* : 3,20 F, couple de danseurs et l'effigie de Diaghilev. Dessin et gravure par Eugène Lacaque.



75e Anniversaire du 1er Rallye automobile de Monte-Carlo (1911-1986) : 3,90 F, Turcat-Mery et son conducteur, le célèbre aviateur Henri Rougier, premier vainqueur.

(A suivre.)

ADALBERT VITALYOS.







En toute simplicité

Gastronomie, histoire, rugby : la trilogie touristique du Gers.

PRÉFECTURE du Gers ? Numéro minéralogique ? Départements limitrophes ? Voilà bien des colles à faire sécher n'importe quel potache. Et ses parents...

La bonne ville d'Auch (code postal 32000) est restée à l'écart des grandes routes qui sillonnent le pays. Après une nuit de train ou une heure d'avion, le visiteur est déposé au mieux à Montauban ou à Toulouse, c'est-à-dire à une quarantaine de kilomètres de la Terre promise. Le Gers, département oublié ? Peut-être, mais pas abandonné. Car, de son isolement forcé, le pays gascon est sorti protégé, fier gardien de valeurs et de bâtisses séculaires qui justifient détours sur la route buissonnière des vacances ou escapades printanières.

Foie gras, d'Artagnan, rugby ! La trilogie du Gers aurait pu n'offrir qu'un folklore touristique bien ordinaire. Il n'en est rien. Entre Atlantique et Méditerranée, la terre qui fait rouler les « r » comme de la rocaille et chanter son accent lorsqu'on sert l'armagnac réserve trois bonnes raisons, au moins, de musarder sur ses chemins ensoleillés : sa table, son histoire, son art de vivre.

Premier producteur français de foie gras, le département du Gers n'en finit pas de recenser les mille bonheurs de son sol et de ses marmites. Si André Daguin, maître en gastronomie, et son Hôtel de France à Auch méritent, à eux seuls, le voyage, il serait injuste d'oublier que leur cuisine exprime avec brio une culture, un talent qui appartiennent à toutes les tables de la région. N'importe quelle grand-mère prépare des confits de rêve pendant que sa petite-fille travaille la garbure ou le gras. Derrière le foie et l'armagnac, dont les recettes sont inscrites au patrimoine national, la liste des spécialités gersoises ouvre tous les appétits : melons de Lectoure, colombard (un fameux petit vin blanc), croustade de Gimont, pastis gascon, foie aux morilles (une création de l'année), pousse-rapière, aulx de Saint-Clar, graillons, cou farci... C'est clair, ici, on passe à table comme ailleurs on entre en religion !

Y a-t-il quatre cents châteaux et plus dans le Gers, comme l'assurent les animateurs du tourisme local ? Probablement. Chaque siècle a posé sur les mamelons du pays ses maisons bourgeoises dominant la vigne, ses citadelles dont la vue porte jusqu'aux Pyrénées, ses fortins adossés à la forêt. Pouylebon, Fourcès, Montaut-les-Créneaux, Lupiac, Castelmore, Saint-Cricq..., c'est dans leurs pierres, chemins de ronde ou cheminées monumentales, que les villages gardent la mémoire des armées conquérantes. Et celle de l'enfant du pays, Charles de Batz de Castelmore, ce d'Artagnan qui fait vibrer tous les enfants.

Mais, par-delà le charme de ses villes historiques (Auch, sa cathédrale et les fortifications qui dominent le Gers sont de superbes promenades), le premier département agricole de France vaut également, peut-être surtout, par ses hommes et leur sens de la vie, rencontrés sur les chemins de campagne, sur la place du village ou bien encore au coin du feu. Voilà, en un mot, une France de l'art du pigeonnier, du petit marché dominical, du moulin à vent devenu chambre d'hôte, d'une bastide restaurée, des palombières cachées dans les sous-bois et de l'armagnac servi à la ferme voisine. Le Gers a gardé ses manières simples : celles, pleines de sagesse, qu'enseignent la terre et le vent.

Ce n'est donc pas un hasard si l'invitation au tourisme en pays gersois est délibérément orientée vers les vacances à la ferme, les circuits « verts », à pied, à cheval ou à vélo, vers les séjours en gîtes ruraux. Toutes ces formules, conjuguées avec la gastronomie, l'histoire ou... la paresse, donnent aux citadins l'occasion de réapprendre, tout simplement, ce qui fait la richesse de nos campagnes de France.

JEAN-PIERRE CHANIAL.


YAN/RAPHO

Auch, sa tour d'Armagnac et son escalier d'Artagnan.

● **Découverte de la Gascogne, chambre d'agriculture du Gers, route de Mirande, 32003 Auch, tél. : 62-63-16-55 ; comité départemental du tourisme et des loisirs du Gers, 9, rue d'Espagne, BP n° 69, 32002 Auch, tél. : 62-05-37-02 ; bureaux de tourisme de la SNCF, 66, rue de Monceau, 75008 Paris, tél. : (1) 45-61-11-77. Ils proposent également voyages et séjours dans le Gers ; Maison du Gers et de l'Armagnac, 16-18, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. : (1) 42-46-91-39.**

De bastide en château

CINQ petites « provinces » touristiques découpent le Gers. Au sud, l'Asterac et le Saves, adossés au plateau de Lannemezan, image traditionnelle de la « Gascogne bossue » avec ses routes de crêtes et ses courbes harmonieuses. Au sud-ouest, la Rivière-Basse ou vallée de l'Adour, un riche terroir agricole où se sont installées, dès le Moyen Age, ces fameuses bastides que sont Riscle, Plaisance, Marciac, Mirande et Masseube. A l'ouest, le bas Armagnac, où les sentiers des collines conduisent à la plaine landaise. Terre de la vigne et des eaux de vie. On trouve ici des sources thermales, notamment à Barbotan-les-Thermes. A l'est, le Condomois et la Tanarèze, avec leurs petites capitales, Condom et Eauze, au riche passé. Enfin, la Lomagne, avec Vic-Fezensac, l'Isle-Jourdain, Auch et Gimont. Cinq « provinces », donc, avec 1 000 kilomètres de rivières, seize plans d'eau aménagés et 1 000 kilomètres de chemins de grande randonnée.

Entre les bastides et les châteaux, le Gers possède également quelques « reliques » méconnues. Voici, par exemple, l'abbaye cistercienne de Flaran, à l'histoire tumultueuse et, sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, le musée des petits maîtres de la bastide de Mirande avec sa collection de faïences décoratives du dix-huitième et du dix-neuvième siècle et, surtout, le musée taurobolique de Lectoure, collection unique au monde (deuxième et troisième siècle).

Entre Condom et Simorre, existent toujours des relents d'aventures. Ils sont Gersois, en effet, Charles de Batz de Castelmore, dit d'Artagnan, Blaise de Montluc, maréchal de France, Louis Thomas Villaret de Joyeuse, amiral, et Jean Lannes, maréchal et duc de Montebello. A l'heure où l'histoire connaît un regain d'intérêt, les responsables du tourisme ne pourraient-ils pas tracer un circuit autour des demeures et des bastides où vécurent ces hommes de guerre qui, à un moment ou à un autre de leur vie, ont traîné leur épée — et leur panache — bien loin de la terre gasconne ?

JEAN PERRIN.

échecs

N° 1174

Quand la position est mûre

(Tournoi international de Bruxelles, avril 1986)

Blancs : J. TIMMAN
Noirs : A. MILES
Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	16. Tf4 !	Ta-f8
2. ç4	é6	17. Ta-f1 !	h5
3. Cf3	b6	18. Df2 ! (n)	Cd8
4. Cç3	Fb4	19. Tf6 ! (o)	Té8
5. Fg5 (a)	Fb7	20. é4	d6 (p)
6. é3	h6	21. ç5 ! (q)	b×ç5
7. Fh4	g5 (b)	22. Fb5	Té-f8
8. Fg3	Cé4	23. é5 ! (r)	ç×d4
9. Dç2 (ç)	F×ç3+ (d)	24. ç×d4	ç6
10. b×ç3	C×g3 (é)	25. Fd3 (s)	d×é5 (t)
11. f×g3 (f)	g4 (g)	26. Cg6+	Rd7
12. Ch4 (h)	Dg5 (i)	27. C×f8+	T×f8
13. Dd2 (j)	Cç6 (k)	28. d5 !! (u)	é×d5 (v)
14. Fd3	Tg8 (l)	29. Dç5 (w)	Ré8
15. 0-0	Ré7 (m)	30. Tf1-f5 ! ab. (x)	

NOTES

a) Miles joue souvent ici 5. Dç2, évitant de doubler le pion ç ; après 5..., Fb7 ; 6. a3, F×ç3+ ; 7. D×ç3, d6, il poursuit par 8. é3 ou 8. b4.

b) Ou 7..., F×ç3+ : 8. b×ç3, d6 et les Blancs ont le choix entre 9. Fd3 et 9. Cd2.

ç) Le sacrifice de pion 9. Cd2, C×ç3 ; 10. b×ç3, F×ç3 ; 11. Tç1 est peu clair : 11..., Fb4 ; 12. h4, g×h4 ; 13. F×h4, Fé7 : 14. Fg3, d6 ; 15. Dh5, Cd7 (Stein-Langeweg, Amsterdam, 1969) ; 9. Tç1 est faible : 9..., h5 !

d) Et non 9..., C×g3 ; 10. h×g3, Df6 ; 11. 0-0-0, F×ç3 ; 12. D×ç3 ! ni 9..., h5 ; 10. Fd3, f5 ; 11. d5 !, é×d5 ; 12. ç×d5, F×d5 ; 13. 0-0-0.

é) Une autre suite consiste en 10..., d6 ; 11. Fd3, C×g3 ou f5.

f) On a longtemps repris avec le pion h ; depuis quelques années, des joueurs comme Spassky, Beliavsky et Vaganian ont expérimenté avec succès l'ouverture de la colonne f.

g) C'est probablement à ce stade que se décident les enjeux stratégiques ; les Noirs doivent bien peser le pour et le contre. Dans une partie jouée l'année précédente entre les mêmes joueurs, la suite fut : 11..., d6 ; 12. Fd3, Cd7 ! ; 13. 0-0, Dé7 ; 14. Tf2, 0-0-0 ; 15. Fé4, f5 ; 16. F×b7+, R×b7 ; 17. é4 et les Blancs sont légèrement mieux. Le schéma Cd7-Dé7 et 0-0-0, déjà joué dans la partie Popov-Ginsberger de Varna en 1962 semble préférable à l'avance du pion g5 en g4. A noter la belle idée de Spassky après 11..., d6 ; 12. Fd3, g4 ; 13. Ch4, Dg5 ; 14. 0-0 ! D×é3+ ; 15. Rh1, Cd7 ; 16. Tf4, Tg8 ; 17. Ta-f1 contre Polugaïevsky au championnat de l'URSS en 1961. Beliavsky indique la variante 11..., ç5 ; 12. Fd3, Dç7 ; 13. 0-0, Cç6 avec un certain contre-jeu pour les Noirs.

h) Et non 12. Cé5, Dg5 ! avec égalité.

i) Ou 12..., Cç6 ; 13. Df2, Dé7 ; 14. Fd3, 0-0-0 ; 15. 0-0, Da3 ; 16. Dç2 !, f5 ; 17. Ta-b1, Th-g8 ; 18. Tb3 ! mieux que 18. ç5 de la partie Vaganian-Ribli en 1984.

j) Ou 13. Df2, Fé4 ; 14. Dd2 !, Cç6 ; 15. Fd3, F×d3 ; 16. D×d3 (Tukmakov-Aseiev, 1984).

k) 13..., Fé4 ne sert à rien à cause de 14. Fd3, F×d3 ; 15. D×d3, Cç6 ; 16. 0-0, f5 ; 17. é4 !

l) Lors du Tournoi interzonal de Tunis en 1985, Miles joua avec les Noirs contre Beliavsky 14..., f5, qui semble supérieur au coup du texte (14..., Tg8) : après 15. 0-0, 0-0 (si 15..., 0-0-0 ; 16. ç5 !) ; 16. Tf4, Tf6 ; 17. Dé2 !, h5 ; 18. é4, f×é4 ? (18..., é5 était meilleur) ; 19. D×é4 et les Blancs obtiennent une position de gain.

m) Les difficultés des Noirs apparaissent ; le grand roque perdrait le pion f7, vulnérable à la suite de la variante 11. f×g3. La continuation 15..., Tg7 ; 16. Tf4, 0-0-0 ; 17. Ta-f1, Tf8 (ou 17..., f5 ; 18. é4) n'est pas plaisante pour les Noirs. De toute façon, le grand roque des Noirs ne règle pas tous leurs problèmes en raison de l'attaque ç4-ç5.

n) L'artillerie lourde sur la colonne f oblige les Noirs, qui ont ici renoncé à avancer le pion f7 en f5, à se défendre passivement.

o) Non seulement le pion f7 est immobilisé mais la menace 20. Cg6+ force la triste parade 19..., Té8.

p) Si 20..., Da5 ; 21. Db2 !

q) La position est mûre ; il est temps de conclure ; d'où ce sacrifice de pion qui ouvre les lignes.

r) Les fantassins déferlent.

s) Menaçant 26. Cg6+ comme 26. Db2, etc.

t) Si 25..., Té8 ; 26. Db2 ou 26. é×d6+, R×d6 ; 27. Dç2.

u) Un troisième pion ébranle le rempart du R noir.

v) Si 28..., ç×d5 ; 29. Fb5+, Rç7 (si 29..., Ré7 ; 30. Dç5 mat) ; 30. Dç5+ et 31. D×f8.

w) Menace 30. D×f8 et 30. Dd6+, Rç8 ; 31. Ff5+.

x) Si 30..., Dd2 ; 31. T×é5+, Cé6 ; 32. Té×é6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1173

V.A BRON. 1963, premier prix.

(Blancs : Rb2, Db5, Fa5. Noirs : Rf6, Da7, Ca1, Pa6, b7, d7, f7, h7, b3.)

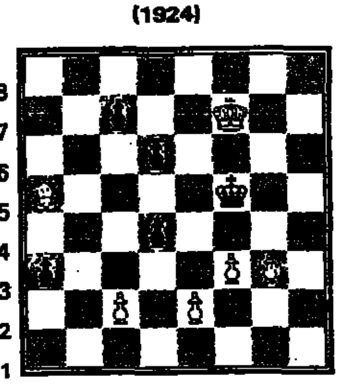
Après 1. Fb6 la riposte des Noirs est 1..., Db8 ! ; 2. Fd4+, Ré6 !

1. Fç3+ !, Ré7 (si 1..., Ré6 ? ; 2. Dé5 mat) ; 2. Dé5+, Rd8 ! ; 3. Fa5+, b6 ; 4. Dç5 ! la clef de la partition, Db8 ! ; 5. F×b6+, Ré8 ; 6. Dé3+, Rf8 ; 7. Fç5+, d6 ; 8. Dé5 !, Dd8 ! ; 9. F×d6+, Rg8 ; 10. Dg3+, Rh8 ; 11. Fé5+, f6 ; 12. Dg5 ! (surveillant également l'échec en d2) et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

A. A. TROITSKY

(1924)



BLANCS (6) : Rf7, Fa5, Pç2, é2, f3, g3.

NOIRS (5) : Rf5, Pa3, ç7, d4, d6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1172

L'incroyable parade

Quand les cartes ne sont pas distribuées en goulasch (c'est-à-dire 5 par 5 sans avoir été battues), il est très rare de recevoir une couleur de *onze cartes* et encore plus rare de ne pouvoir en parler. Ce fut pourtant le cas dans cette donne publiée par l'Américain Ewen.

Nord : ♠ – – – ♡ – – – ♢ A R D V 10 9 8 7 6 5 4 ♣ R V
Ouest : ♠ 7 6 3 ♡ A V 9 ♢ – – – ♣ 10 8 7 6 5 4 2
Est : ♠ 8 5 4 2 ♡ 10 7 6 5 4 3 2 ♢ – – – ♣ A D
Sud : ♠ A R D V 10 9 ♡ R D 8 ♢ 3 2 ♣ 9 3

(Sud, qui avait ouvert hors tour de 1 Pique, avait changé son ouverture pour 4 Piques quand on lui avait appris à tort que son partenaire ne pouvait plus parler.)

Ann : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	passe	4 ♠ !
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le 6 de Trèfle pour le Valet du mort, *comment Est a-t-il fait chuter* QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Est a pris avec l'As de Trèfle et a rejoué la Dame de Trèfle ! Ensuite, quand le déclarant a joué un des Carreaux maîtres du mort, Est a... refusé de couper et Ouest également ! Et ce n'est qu'*au second tour à Carreau* que Ouest a coupé. Il a alors joué Trèfle et a attendu patiemment de faire deux levées à Cœur à la fin...

Comment expliquer cette défense inhabituelle d'Est qui a sacrifié une levée à Trèfle ?

C'était *la seule façon de donner la main au mort* et de l'obliger à jouer Carreau car la probabilité était que Sud ait un ou deux Carreaux plutôt que chicane. Ensuite, quand il a vu apparaître le 9 de Trèfle, il a estimé que Sud n'avait vraisemblablement que deux Trèfles. De toute façon, il était trop dangereux de couper le premier carreau car, s'il lui restait un deuxième Carreau (ce qui était le cas), il gagnerait sans difficulté son contrat avec les Piques maîtres et l'As de Cœur (ou Roi et Dame de Cœur). Quant à Ouest, il n'eut aucune difficulté à ne pas couper la première fois à Carreau puisque Est n'ayant pas fourni, Sud avait encore un Carreau.

Après l'entame à Trèfle, le déclarant *pouvait-il gagner* QUATRE PIQUES ?

Oui, et d'une manière qui n'est pas non plus normale : alors que Ouest n'avait certainement pas entamé sous un As, il fallait quand même *fournir le Roi de Trèfle* pour prendre une chance supplémentaire d'empêcher le placement à Trèfle !

Reconstitution défectueuse

Il est en général indispensable de reconstituer exactement la main du déclarant si l'on veut trouver la meilleure défense. C'est sans doute pour avoir échoué dans cette tâche que l'Indonésien, qui était en Ouest, a livré le contrat dans un championnat du monde.

Nord : ♠ 4 ♡ 9 3 ♢ R 10 2 ♣ A R 10 9 8 7 4
Ouest : ♠ A R D 9 3 ♡ V 7 4 ♢ V 9 4 ♣ D 6
Est : ♠ V 10 7 6 ♡ A 10 5 2 ♢ 8 5 ♣ V 5 3
Sud : ♠ 8 5 2 ♡ R D 8 6 ♢ A D 7 6 3 ♣ 2

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest Aguw	*Nord* Sheehan	*Est* Lasut	*Sud* Rose
–	1 ♣	passe	1 ♢
1 ♠	2 ♣	2 ♠	3 ♡
passe	3 ♠	passe	4 ♢
passe	5 ♢	passe	passe...

Ouest ayant entamé l'As de Pique pour le 7 d'Est, *comment Aguw, en Ouest, aurait-il dû jouer* pour faire chuter CINQ CARREAUX ?

Note sur les enchères

L'annonce normale de Nord, sur « 3 Cœurs », aurait dû être « 4 Carreaux » pour indiquer un soutien convenable dans cette couleur. Nord, cependant, a préféré le *cue bid* à « 3 Piques » qui ne brûlait aucun palier d'enchères et qui pouvait plus facilement permettre à Sud de soutenir les Trèfles *en disant* « 4 Trèfles » s'il avait un honneur second ou trois cartes.

Signalons aussi que Nord, à cause du Roi de Carreau, avait estimé que sa main était trop forte en levées d'honneur pour une ouverture de barrage à 3 Trèfles.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 240

Who's Who ?

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EDEEVUA			
2	U+TMPEXI	EVADEE	H 3	28
3	UI+ROTZA	EXEMPT	3 H	56
4	UFUKEMO	AZOTURIE	8 A	104
5	FU+ITRLS	OKOUME	C 8	52
6	EAEAJAD	SURFILAT	5 B	72
7	–IASERHP	JADE	N 2	43
8	ESEAAS?	HARPIES (a)	O 5	91
9	ALEBANO	AR(R)ETASSE (b)	D 4	103
10	EO+SILUL	BANAL	B 11	25
11	IBEQRAO	SOUILLE	I 8	77
12	QO+IIRSR	BRASIEZ	B 2	40
13	–UFNTGET	RASOIR	14 A	25
14	TGT+ONNO	NEUF	1 A	52
15	G+QWMNY?	TONTON	N 10	22
16	QMNW+EUE	Y(A)NG	15 L	69
17	WMNE+GEC	QUE	15 G	38
18	WMNG+ITC	CEPE	L 1	22
19	WMNGIC+I	EXEMPTAT	3 H	20
20	WNGI+LHV	CAMAI	4 A	19
21		WINCH (c)	1 I	19
				977

Le dernier tirage de la partie d'aujourd'hui comporte un W et un H, combinaison prometteuse puisque sur quatre-vingt-dix mots avec W jouables au Scrabble, vingt comportent un H. Parmi ces derniers, les plus faciles sont les mots en WH, tous anglais : WHARF, appontement perpendiculaire à la rive ; *WHIG,* « libéral », *opposé au TORY ; WHIPCORD (= corde à nœud),* étoffe pour culotte de cheval ; *WHIPPET (= leste comme un fouet),* lévrier ; *WHISKY et WHIST. Moins évidents sont les autres mots anglais : SHOW ; WINCH,* treuil nautique ; *et WISHBONE,* vergue ; *HARDWARE (= quincaillerie),* matériel informatique ; *le SANDWICH, inventé par le cuisinier du comte du même nom pour lui éviter de quitter la table de jeu ; TOMAHAWK. Les mots allemands sont difficiles, car le H est « baladeur » : à l'inverse de l'anglais, il ne suit jamais immédiatement le W : WEHNELT,* électrode inventée par le physicien du même nom *(pour grouper correctement les quatre consonnes, rappelez-vous que le H précède le N et le L précède le T) ; LANDWEHR (= défense de la terre ; cf. Wehrmacht, puissance de la défense),* circonscription militaire. *En revanche, WERGELD (= la valeur d'un homme) ne comporte pas de H : « wer » vient du latin* vir. *Le T(H)ALWEG (= chemin de la vallée) est un* creux barométrique. *Enfin, le WELCHE ou VELCHE (même racine que* gaulois et gallois*) est un terme archaïque et péjoratif qui s'applique aux non-Allemands. Restent trois termes géographiques : WISIGOTH,E, SWAHILI,E (ou SOUAHELI,E) et HAWAIEN ou HAWAIIEN. Ainsi renseignés, vous n'aurez aucun mal à trouver les deux mots faisables avec le dernier tirage de la partie. Mais attention : le « top officiel » (un de ces deux mots) est améliorable : à vous de jouer...*

(a) L'anagramme SHARPIE est moins rentable. (b) EPA(T)ASSE, 2, 70. (c) coup améliorable : LIVING, 11 F, 20.

1er Lorenzo	959
2e Pluven	951
3e Lachkar	918...
17e (sur 34)	746

Scrabble Etoile, 7, rue Lesueur, 75116 Paris, 24 mars 1986. Tournois lundi et vendredi à 21 heures, samedi 20 h 30 ; mercredi, vendredi et samedi à 14 h 30 et 17 heures.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

● Forum 111, nouveau club multijeux du Nord-Est de Paris, 11, rue Saint-Maur, Paris 11e. Scrabble mardi et mercredi, 14 h 30, 17 heures, 20 h 30 ; jeudi et samedi, 14 h 30, 17 heures (à partir du 5 mai). Week-end du 1er mai : pentathlon des jeux de l'esprit, où il faut disputer cinq épreuves à choisir entre tarot, go, chiffres et lettres, échecs, diplomacy, dames, bridge, scrabble et joker. Tél. 69-44-57-23.

● Tournois homologables : 1er mai : Nice-Amitié, tél. 93-83-08-60 ; 4 mai : Seclin, tél. 20-90-03-63 ; 24 et 25 mai : Brest, tél. 98-27-63-19.

MICHEL CHARLEMAGNE.

MOTS CROISÉS

N° 403

Horizontalement

I. Pour être à sa place ici, il faut qu'elle soit spécialiste des chiffres et des lettres. – II. Fait les belles mamans. Pourra être blanchi. – III. Fonctionnent à la carte. – IV. Refuse les autres stations. Leste. Note. – V. Se forgea sa propre réalité. Plus proche de ses sources. – VI. Mettra des barrières. Est loin d'être en queue malgré l'apparence. – VII. C'est drôle ce qu'on y trouve. Ecrivis selon les règles. – VIII. Dans le Nord. Participe vers la gauche. En Autriche. – IX. Conjonction. Retient l'attention. – X. C'est un président. Mise à jour. Unique pour nos voisins. – XI. Ils vont faire un tabac.

Verticalement

1. Y en a-t-il un à Cythère ? – 2. Met à nu. Là, c'est vraiment son retour. – 3. A cheval sur la poutre. Pronom. – 4. Espérons-le plus intègre qu'intégriste. Fournit Piaf. – 5. Dans le livre des orateurs. Muse. – 6. Après les prélèvements. Parle au nom du Prophète. Du même ton. – 7. Roulantes. – 8. Le liquide, toujours apprécié, doit y être utilisé avec prudence. – 9. Filtré. – 10. Fleuve. Va dessous. – 11. Reste dessus. Préparent à la friture. – 12. Mises en demeure.

SOLUTION DU N° 402

Horizontalement

I. Jacques Chirac. – II. Ajournée. Dosa. – III. Rodée. Clients. – IV. Dues. Chêne. Rt. – V. It. Tarées. Bar. – VI. Navires. Uvale. – VII. Roma. Blesser. – VIII. Emanent. TNT. – IX. Rein. Comédien. – X. Ensevelissent.

Verticalement

1. Jardinière. – 2. Ajouta. Men. – 3. Code. Vrais. – 4. Questionne. – 5. Ure. Arme. – 6. En. Créance. – 7. Sèches. Tol. – 8. Célée. Mi. – 9. Insultes. – 10. Idée. Vends. – 11. Ron. Bastie. – 12. Astrale. En. – 13. Castrèrent.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

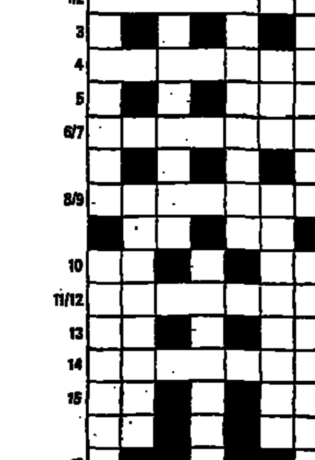
N° 403

Horizontalement

1. CEORTTUU. – 2. EEIMRS (+5). – 3. EEINNRTT (+1). – 4. AELNRUY. – 5. CEELNOPT. – 6. AEISSST (+1). – 7. AEORTUV (+1). – 8. EEEMNNP. – 9. CEEERSU (+2). – 10. ADINOS (+3). – 11. ACIIIMNT. – 12. ACDENR. – 13. AABCEERS. – 14. EIMOPST (+1). – 15. EEIILMST (+1). – 16. CEEEIMNS (+1).

Verticalement

17. AACDELU. – 18. CENOSSU. – 19. AEMRTTUU. – 20. AENPRSTT (+1). – 21. BEIIOTT. – 22. EINPRSTY. – 23. DEIMNSSU. – 24. EEERRTU. – 25. ACEILNO (+1). – 26. CEEIMNO. – 27. ACEIINR (+1). – 28. ABEESST (+2). – 29. EEELRRUV. – 30. ACDEERR (+1). – 31. ACEGSTU. – 32. AEEELNNP.



SOLUTION DU N° 402

Horizontalement

1. TILLEUL. – 2. THESARD. – 3. NUTRITIF. – 4. UTILISE. – 5. NEIGEUX. – 6. OSATES (OTASSE). – 7. OLEIQUE. – 8. SURSEOIR (SOURIRES). – 9. FEDERE (DEFERE, FEEDER). – 10. CATGUTS, lien utilisé en chirurgie. – 11. FEINTE (FIENTE). – 12. RECELEES. – 13. FRENESIE (FREINEES, INFEREES). – 14. FERMAIT. – 15. OSSUAIRE. – 16. CUREES (CERUSE, CESURE, CREUSE, ECRUES, RECUES, RECUSE, SUCREE). – 17. SIDEREE (DESIREE, DIERESE). – 18. ARIETTE, petite mélodie (ATTIREE, TETERAI, TRAITEE). – 19. ALESANT (NATALES).

Verticalement

20. TOURNOI. – 21. EFFORCA. – 22. INTAILLE (NIELLAIT). – 23. ERREUR. – 24. LILLOIS. – 25. ANNEXEE. – 26. SQUATTE (TAQUETS). – 27. AURIGES (SARIGUE). – 28. LUETTES. – 29. ENTREES. – 30. TRANSFO (FARTONS). – 31. CAMAIL, manteau d'église (AMICAL, CALMAI, CLAMAI, MACLAI). – 32. ETEINDRE. – 33. DOLOIRES. – 34. AFFECTEE. – 35. ENTERA (AERENT). – 36. DEUXIÈME. – 37. SURJET.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TELEVISION

« Sexy folies » sur Antenne 2

Coquin mais pas racoleur, un nouveau magazine à l'esprit bien français.

CELA fait un an qu'ils y pensaient... Pascale Breugnot, Bernard Bouthier et les joyeux lurons de « Gym tonic », « Moi, je » et autres « Psy show ». Un nouveau magazine, une première incursion dans le domaine du jeu. Oui, mais quoi ? *« Quelque chose qui n'existe pas et que tout le monde aurait envie de regarder, à commencer par nous-mêmes »*, répond Bernard Bouthier. Quelque chose de léger, d'humoristique, de coquin...

C'est ainsi qu'est né « Sexy folies », un magazine mensuel inédit, qui apporte *« du charme, du désir, de la séduction »*. On va pouvoir goûter ce nouveau cocktail mercredi 30 avril. Une fois les enfants couchés ? Car parler de sexe au petit écran, en dehors des débats sérieux entre spécialistes patentés, mais ennuyeux comme la pluie, relève de la gageure.

Le sexe est beaucoup trop important pour être confié aux sexologues, estime, au contraire, la toute nouvelle équipe de « Sexy folies ». Il intéresse tout le monde, puisque tout le monde est concerné, et il peut être abordé avec humour. En effet, on n'y est pas allé de main-morte. Jugez-en par le menu copieux du premier numéro.

D'abord un reportage intitulé « Cacher n'est pas jouer ». En dépit du printemps pourri, on invite les passants dans la rue, hommes et femmes, à dévoiler une partie de leur corps qu'ils cachent d'habitude. Des réactions surprenantes, mais une bonne volonté, le plus souvent, pour nous montrer une épaule, une jambe et parfois plus...



C. DOUCÉ/A 2

Montrer une jambe et parfois plus...

Ménie Grégoire pour midinettes

Ensuite, un nouveau jeu fondé sur le « strip poker », mais à l'envers. Les participants – deux couples – doivent se déshabiller au fur et à mesure qu'ils gagnent des points. Entre la pudeur et le voyage tant convoité vers les tropiques, il faut choisir ! Suit un reportage bidonnant sur la consommation des cassettes vidéo pornographiques dans une petite ville du midi de la France. Il y a ceux qui viennent chercher leur cassette en même temps que le rôti du dimanche, chez le boucher qui sert d'entrepôt, et ceux – ou celles plutôt – qui préfèrent rester *« plongées dans leur tricot »*. On en parle sans honte, et la plupart avouent que *« c'est lassant à la longue »*, et que *« ça »* dure *« trop longtemps »*.

Qu'y a-t-il encore ? Un « clip d'amour », petit film tourné dans l'intimité par un homme ou une femme sur le partenaire de leur vie (le style est encore à trouver !) ; un « petit polar sexy » de huit minutes (on ne sait trop ce qu'il vient faire là) ; une interview « à nu » d'une star de cinéma, en l'occurrence Michel Blanc. Sans oublier « Madame France », une séquence animée par France Roche, métamorphosée de Madame Cinéma d'Antenne 2 en Ménie Grégoire pour midinettes.

Son ton, mi-conseillère conjugale mi-érotomane complice, donne sa coloration à toute l'émission. *« Nous ne voulons ni choquer ni provoquer,* explique Bernard Bouthier. *Seulement parler du plaisir et de la sexualité de manière déculpabilisante, et faire sourire par la décontraction et l'humour. Evidemment, nous serons très sensibles à la réaction du public ! »*

Pour certains, on ne badine pas avec l'amour. La frontière est mince entre la plaisanterie anodine et le mauvais goût, et les « ligues de vertu », qui existent en France comme ailleurs, veilleront sûrement au grain. Le but du magazine est de dédramatiser un sujet traité souvent comme un secret honteux, ou – merci, monsieur Freud ! – comme le « tout » du comportement humain.

Quand France Roche, évoquant la courbe descendante de la puissance sexuelle chez l'homme – qu'elle traite en passant de *« petite mécanique fragile »* – compare un homme de vingt-cinq ans à une *« mitraillette »*, un homme de trente-cinq ans à une *« carabine à répétition »* et, au-delà de cet âge, à une *« escopette »*, son ironie peut blesser, comme dédramatiser, ou provoquer une levée de... boucliers machistes.

Notre conseillère se défend de vouloir tourner les gens en ridicule. *« Je donne souvent des conseils à mes amis qui ont des peines de cœur*, dit-elle. *Ce qu'il faut, c'est trouver le ton juste, une certaine complicité avec la personne qui pose la question et surtout l'intuition pour découvrir la vérité. Un problème peut en cacher un autre ! De toute façon, l'énorme intérêt suscité par notre projet – y compris chez les journalistes de la chaîne qui s'estiment généralement frustrés et pourront enfin parler de choses taboues ! – montre combien ce type d'émission répond à l'attente du public. »*

Ni racoleur ni voyeur, en tout cas, ce magazine se présente comme un produit typiquement made in France. Des télévisions étrangères s'y intéressent déjà. Et le public gaulois ? Réponse le 30 avril.

ALAIN WOODROW.

● « Sexy folies » : mercredi 30 avril, A 2 à 21 h 55.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 27 AVRIL

Au nom de tous les miens ■

Film franco-canadien de Robert Enrico (1983), avec M. York, J. Penot, M. Méril, B. Fossey, H. Hughes, J. Bouisse.
TF 1, 20 h 35 (145 mn).

En 1970, après la mort de sa femme et de ses trois enfants dans un incendie, un homme revit son passé tragique. Cette version cinéma du roman de Martin Gray est la réduction d'une série de télévision de huit heures (diffusée en 1985). De cette douloureuse histoire autobiographique, déformée par de nombreuses ellipses, il reste surtout ce qui concerne le martyre des juifs polonais dans leur pays occupé par les nazis et l'insurrection du ghetto de Varsovie.

The Unknown Man ■

Film américain de Richard Thorpe (1951), avec W. Pidgeon, A. Harding, B. Sullivan, K. Brasselle, L. Stone, E. Franz (v.o., sous-titrée, N.).
FR 3, 22 h 30 (85 mn).

Un homme de loi accepte de défendre un homme accusé de meurtre, dont le cas l'a ému et qu'il croit innocent. Mais il découvre des choses étranges. Fin du cycle des films noirs inédits. Analyse d'un cas de conscience et aperçus sur le syndicat de crime.

LUNDI 28 AVRIL

Population zéro ■

Film anglais de Michael Campus (1971), avec O. Reed, G. Chaplin, D. Cilento, D. Gordon, L. Tholander, A. Woods.
TF 1, 20 h 30 (95 mn).

Dans un monde qui pourrait être celui de demain, les Etats interdisant toute procréation pendant trente ans. Une jeune mariée se rebelle et conçoit un enfant. Conflit entre le pouvoir des sociétés et le désir de maternité (et de paternité). Une fable qui appelait à préserver les valeurs de civilisation. Scénario intéressant. Mise en scène plate.

La Lance brisée ■

Film américain d'Edward Dmytryk (1954), avec S. Tracy, R. Wagner, J. Peters, R. Widmark, K. Jurado, E. Holliman.
FR 3, 16 h 05 (95 mn).

Un fermier autoritaire, qui a épousé en secondes noces une princesse indienne, entre en conflit avec les trois fils issus de son premier mariage. Un western psychologique, dominé par l'interprétation de Spencer Tracy.

Le Président

Film français de Henri Verneuil (1961), avec J. Gabin, B. Blier, R. Faure, A. Adam, C. Cullum, R. Vattier (N.).
FR 3, 20 h 35 (105 mn).

Un ancien président du conseil se replonge dans son passé et se dresse à nouveau contre un homme politique qui l'a trahi jadis et qu'il juge indigne de gouverner. D'après un roman de Simenon sur les mœurs parlementaires de la IIIe République. Une belle étude de mœurs, un rôle puissant pour Gabin.

MARDI 29 AVRIL

L'Ombre rouge ■

Film français de Jean-Louis Comolli (1981), avec C. Brasseur, J. Dutronc, N. Baye, A. Ferreol, L. Belsky.
A 2, 20 h 35 (110 mn).

En 1937, des communistes « internationalistes » qui font passer, de France, des armes aux républicains espagnols, sont victimes de la nouvelle ligne stalinienne et des purges sanglantes décidées à Moscou. Un film d'aventures et d'espionnage grand public, d'après une vérité historique longtemps cachée ou ignorée. Reconstitution rétro, atmosphère d'angoisse, excellents acteurs.

La Bataille de la vallée du Diable

Film américain de Ralph Nelson (1965), avec J. Garner, S. Poitier, B. Anderson, B. Travers, D. Weaver, J. Hoyt.
FR 3, 20 h 35 (110 mn).

Un convoi de militaires et de civils va se trouver aux prises avec les Apaches. Une certaine complexité psychologique (la femme blanche partagée entre deux races, les réactions de l'ancien sergent noir), n'empêche pas les poncifs de pleuvoir. A voir à la rigueur pour quelques scènes d'action.

JEUDI 1er MAI

Le Retour de Don Camillo ■

Film franco-italien de Julien Duvivier (1952), avec Fernandel, G. Cervi, E. Delmont, P. Stoppa, A. Rignault. (N.).
A 2, 20 h 35 (115 mn).

Le maire communiste Peppone fait revenir à Brescello Don Camillo, exilé par l'évêque, pour qu'il l'aide à régler un problème administratif. La rivalité reprend. Mêmes situations que dans le premier film. Un peu plus de « néo-réalisme » sur la fin.

Cadavres exquis ■ ■

Film italien de Francesco Rosi (1975), avec L. Ventura, F. Rey, M. von Sydow, C. Vanel, T. Carraro, M. Bozzuffi.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

L'assassinat de plusieurs magistrats dans une ville du sud de l'Italie met un policier venu de Rome sur la piste d'une machination politique conçue en haut lieu, dirigée contre l'Etat. Une admirable adaptation d'un roman de Leonardo Sciascia sur les pouvoirs occultés, les machinations réactionnaires, les dangers encourus par une démocratie affaiblie. C'était le reflet d'une grave crise des institutions italiennes.

VENDREDI 2 MAI

Tous en scène ■ ■

Film américain de Vincente Minnelli (1953), avec F. Astaire, C. Charisse, O. Levant, N. Fabray, J. Buchanan, J. Mitchell (v.o., sous-titrée).
A 2, 23 h (110 mn).

Un comédien-danseur, dont la gloire n'est plus qu'un souvenir, accepte de tenter sa rentrée à New-York avec une troupe montant un spectacle ambitieux. Ce bijou de la comédie musicale américaine mêle sans rupture de ton l'action dramatique, la musique et la danse. Le ballet-parodique des films noirs avec Cyd Charisse en est un des moments fabuleux.

Samedi
26 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE : le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9 h 45) ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 23 avril) ; 11.00 Hauts de gammes, magazine de la musique, en simultané avec France-Musique : les femmes et la musique ; 12.00 Tournez manège.
13.00 Journal ; 13.50 La séquence du spectateur ; 14.25 Série : La croisière s'amuse ; 15.15 Dessin animé : Astro le petit robot ; 15.45 Tiercé à Evry ; 15.55 Temps X, magazine de la science-fiction ; 16.50 Série : La dictée (redif.) ; 17.50 Trente millions d'amis ; 18.25 Auto-moto ; 18.55 D'accord pas d'accord (INC) ; 19.05 Les trois premières minutes ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 **Série noire : la Nuit du flingueur.**
De Pierre Grimblat, d'après le roman de P. Siniac, adapt. S. Saada. Avec V. Lanoux, V. Genest, J.-M. Rivière...
Une drôle de nuit, toute une ambiance. Un « casseur » meurt sur un lit d'hôpital, livrant un secret à un autre, mais une jeune infirmière écoute... Une course au trésor où l'amour fait mal, un polar amoureux des « polars », avec une mise en scène soignée, une direction d'acteurs impeccable. Juste ce qu'il faut d'humour pour donner une distance à la violence. On aime !
22.15 **Droit de réponse : A quoi rêvent les étudiants.**
Emission de Michel Polac.
Après la parution de deux sondages dans le premier numéro de *Campus (le Monde)* et dans l'*Etudiant* du 24 avril, Michel Polac a eu l'envie d'inviter une quinzaine d'étudiants et de lycéens pour qu'ils donnent leur point de vue sur les valeurs actuelles, sur l'argent, les études, la politique, la religion... Frédéric Gaussen (rédacteur en chef de *Campus*) et René Silvestre (directeur de *l'Etudiant*) participent au débat.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles. (Redif.)

ANTENNE 2

10.50 Journal des sourds et des malentendants ; 11.10 Le journal d'un siècle, de L. Bériot (1949, le premier journal télévisé, etc.) ; 12.00 A nous deux.
12.45 Journal ; 13.25 Série : Buck Rogers ; 14.15 Récré A2 (L'empire des cinq, Téléchat) ; 14.50 Les jeux du stade (rugby : Perpignan-Toulon ; cyclisme) ; 17.00 Les carnets de l'aventure (les baleines du dieu Gongo ; le nageur du Gange) ; 17.50 Série : Amicalement vôtre ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Linda de Souza : Jean-Pierre Cassel, Richard Clayderman, Nicolas de Angelis, Culture Club...
21.55 Histoires de l'autre monde.
No 3. Douleurs, de H. Barkin, réal. A. Mastroianni.
Comment se guérir de douleurs persistantes et inexplicables ? Un médecin suggère à Harvey de tuer sa femme.
22.25 **Magazine : Les enfants du rock** (et à 23.45).
Rock'n' roll graffiti : *David Alexandre Winter, Vince Taylor, Cilla Black, Lulu ;* Musicalifornia : *Los Lobos, the Cruzados, Wild Cards, les Oldies but Goodies, Violent Femmes.*
A 23 h 45, Concert Cure à Barcelone, *enregistré en juin 1985.*
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Espace 3 : 11.45 Samedi vision ; 12.30 Le spectacle du feu ; 13.15 Connexions ; 13.30 Grands amphis ; 14.00 L'éditique, *ou comment l'informatique va révolutionner l'édition des entreprises ;* 14.30 Objectif santé, ménagères, ménagez-vous ; 14.45 La forme.
15.00 Tennis : l'Open de Monte-Carlo, en eurovision.
17.30 Emissions régionales
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.35, où l'on verra sur tout le réseau Fraggle Rock ; *à 18.55,* Croqu'soleil ; *à 19.55,* Les recettes de Gil et Julie.
20.05 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... une nouvelle série, Les aventures de Kit Carson.
22.00 Journal.
22.25 Feuilleton : Dynastie.
Complications : Amanda est kidnappée !...
23.10 Musiclub.
« Symphonie no 2 en do majeur », opus 61, de Schumann, par l'Orchestre de Cleveland, dir. C. von Dohnayi.

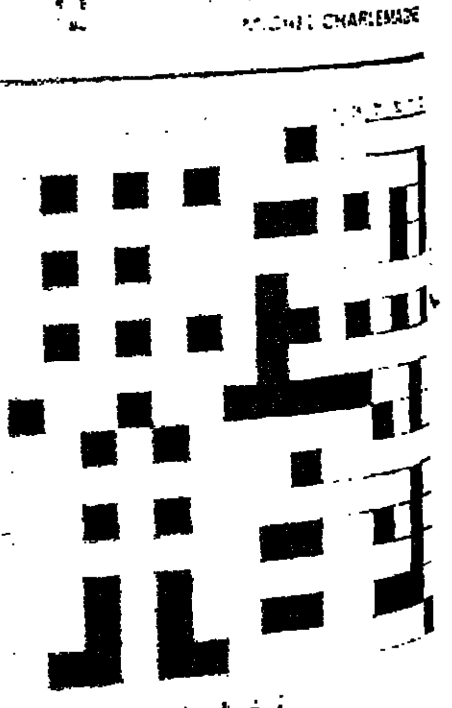
LA 5

Un arrêt du Conseil d'Etat interdisant provisoirement la diffusion de films sur la 5e chaîne, celle-ci a décidé de les remplacer par une série américaine, « Chroniques policières », avec Charlon Heston et Keith Carradine.

7.40 à 18.30 rediff. des émissions de la veille : 7.35 Les Schtroumpfs, dessins animés ; 8.00 Pentathlon spécial, jeu et variétés (et à 11.50 et 15.35) ; 10.00 Grand prix, magazine auto-moto (et à 13.45 et 17.30) ; 10.55 Jeu : C'est beau la vie ; 14.40 Tonnerre mécanique.
18.30 Série : Jaimie ; 19.25 Cinq sur cinq, programme musical (et à 0.05).
20.30 Les grands films du petit écran : Chroniques policières (no 1) (et à 1.05) ; 22.10 Record, le grand show du sport ; 23.15 Série : L'homme de l'Atlantide.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, Télésuite : Meurtre au singulier par intention ; 22 h 50, The Concert That counts.
- TMC, 20 h, Knight Rider ; 21 h, Téléfilm : La grande mêlée ; 23 h, Monte-Carlo zoom ; 23 h 5, Sky trax.
- RTB, 20 h, le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, Téléfilm : Stradivarius ; 22 h 5, Jeu : le mot de la fin.
- TSR, 20 h 5, Feuilleton : Maguy ; 20 h 40, Les cinq dernières minutes ; 22 h 30, Sports ; 23 h 30, *Amityville, la maison du diable,* film de Rosenberg.



TÉLÉVISION

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 27 avril

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe célébrée à la paroisse Notre-Dame à Lorris (Loiret), prédicateur : Père Thibault. 12.00 Téléfoot 1.

13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch. 14.20 Sports dimanche : automobile en direct d'Imola : Grand Prix de San-Marin ; tiercé à Longchamp ; moto en direct de Mossais : Grand Prix de France de trial. 16.40 Scoop à la Une, avec Jeanne Mas. 17.30 Les animaux du monde : Il fait mouche à tous les coups. 18.05 Série : Pour l'amour du risque (redif.).

19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Invité : Paul-Loup Sulitzer, administrateur et célèbre auteur de best-sellers.

20.30 Cinéma : Au nom de tous les miens.
Film de Robert Enrico.

23.00 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.

0.00 Journal.

0.15 C'est à lire.

Lundi 28 avril

11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 La maison de TF1 : le rendez-vous hebdomadaire des jardiniers, des cuisiniers, des bricoleurs... ; 15.20 Téléfilm : le Cauchemar aux yeux verts, de H. Hart (*des extra-terrestres veulent s'emparer des humains*) ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : Le rendez-vous en noir (redif.) ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19.05) ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.30 L'avenir du futur : Population zéro
Film de Michael Campus.

22.10 Débat : l'Europe menacée de mort.
En l'an 2030, c'est-à-dire dans moins d'un demi-siècle, les démographes prévoient que l'Europe ne représentera plus que 3 % de la population mondiale, contre 6 % aujourd'hui. Comment ce renversement ? Ces chiffres sont-ils irréversibles ? Peut-on remédier à ce déséquilibre ? Avec Alfred Sauvy, économiste sociologue, fondateur de l'Institut national d'études démographiques ; Gérard Calot, directeur de l'INED ; Jean-Claude Chesnais, maître de recherches à l'INED ; la candide sera Catherine Hermary-Vieille, romancière.

23.20 Journal.

23.35 C'est à lire.

23.50 RFE : Quand l'entreprise fait du cinéma.

Mardi 29 avril

10.55 Le chemin des écoliers ; 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Transcontinental, magazine des voyages : Hai Nan, île chinoise ; 15.40 Reprise : Infovision (dif. le 17 avril) ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : Rendez-vous en noir (redif.) ; 18.25 Mini-journal pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19.05) ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.35 Expression directe : CGPME et le groupe RPR au Sénat.

20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord (INC).

20.30 Les grands écrans de TF 1 : Les Nerfs à vif, téléfilm d'Y. Ciampi, scénario de L. Rognoni, avec D. Carrel, P. Santini, M. Barbier. (Redif.)
Un homme est assassiné. Deux présumées coupables : la femme et la maîtresse... Beaucoup de suspense, un peu d'immoralité, une soirée « noire »...

22.05 Le magasin
Emission littéraire de Pierre Dumayet.
Actualité oblige, Pierre Dumayet s'est installé ce soir à la librairie viennoise de l'exposition « Vienne » au Centre Georges-Pompidou. Le dégustateur de livres, fumeur de pipe, l'œil en alerte et l'intelligence en éveil, reçoit Gérald Stieg et Dieter Hornig, pour évoquer les auteurs autrichiens Karl Kraus et Helmut von Doderer. Une large place est également réservée à Jean Tardieu, filmé dans sa maison de campagne. Un reportage à Salzbourg avec Peter Handke est aussi prévu.

23.15 Journal.

23.30 C'est à lire.

23.45 Prix vidéo Jean d'Arcy.
La Pause de B. Romagnoli, *Coïncidences*, de S. Pons et M. Moutot, *la Fille du père Noël*, de P. Métais.

ANTENNE 2

Dimanche 27 avril

9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 (Clémentine, Mafalda, Zorro, Les mondes engloutis) ; 11.30 Dimanche Martin : Entrez les artistes.

12.45 Journal ; 13.20 Tout le monde le sait ; 14.30 Série : Les deux font la paire ; 15.20 L'école des fans ; 16.15 Kiosque à musique ; 17.00 Série : L'espace d'une vie, de D. Sharpp. Avec D. Kerr, D. Baker, J. Seagrove... *(L'ascension sociale d'une jeune Anglaise, née à la fin du siècle dernier.)* 18.40 Stade 2 ; 19.30 Feuilleton : Maguy.

20.00 Journal.

20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret, Lognon et les gangsters.
D'après G. Simenon. Avec J. Richard, B. Lajarrige, Thamila...
Règlements de comptes, en plein Paris, entre gangsters américains... Un Maigret insolite, où le commissaire passe à l'attaque.

22.05 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Françoise Dolto, psychanalyste d'enfants, écrivain, sur le thème « La naissance et l'enfant ».

23.05 Journal.

Lundi 28 avril

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Apostrophes (*Elle et lui*, diffusé le 25 avril) ; 11.20 Histoires courtes ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : les Seychelles, la mémoire de Henri Dauban (*Portrait d'un fermier qui est aussi conteur*, un film de Claude Pavard) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.

12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (A voir, avec Francis Lalanne) ; 15.00 Série : La demoiselle d'Avignon (redif.) ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2 (Téléchat, Latulu et Lireli, Les maîtres de l'univers) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.

20.00 Journal ; 20.30 Loto sportif.

20.35 Les cinq dernières minutes : Meurtre sans pourboire, de J. Dolmance, réal. J. Chapot. Avec J. Debary, M. Eyraud... (redif.).
Le commissaire Cabrol aux prises avec une enquête difficile : une jeune femme est assassinée sans mobile apparent.

22.15 Série documentaire : Le temps des usines.
De N. Descendre, réal. J.-D. Bonan (1re partie).
Un voyage à travers une série de sites industriels, depuis les plus anciens (mine, sidérurgie), jusqu'aux plus modernes (espace, nucléaire). Derrière l'architecture, l'histoire des hommes.

23.10 Journal.

Mardi 29 avril

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Série documentaire : Nos ancêtres les Français (l'armée), redif. ; 11.00 Histoires courtes (Ne va jamais seul dans les montagnes et le sable émouvant) ; 11.35 Les carnets de l'aventure (Le goût du rift) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.

12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (Revue de presse, La vie en face (les sectes), La vie à bras le corps (l'anorexie). 15.00 La demoiselle d'Avignon (redif.). 15.50 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A 2 (Téléchat ; Image imagine ; C'est chouette ; Superdoc...). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Emissions régionales. 19.40 Le Petit Bouvard illustré.

20.00 Journal et Loto sportif.

20.35 Cinéma : l'Ombre rouge.
Film de Jean-Louis Comolli.

22.25 Série documentaire : Le temps des usines.
de N. Descendre, réal. J.-D. Bonan (2e partie) ;
Suite du voyage dans l'architecture industrielle. DeFos-sur-Mer à Longwy, en passant par une filiale de Pechiney en Normandie, par Roubaix... multiples réflexions sur l'osmose entre la ville et l'usine, sur la sociologie de l'industrie, sur l'esthétique, sur aujourd'hui.

23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 27 avril

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque : Régionale Nord, avec Cirta, Obdurates, Nuno Da Silva et Hodna. 12.00 Espace 3 : Seine-Saint-Denis, l'Antenne est à nous.

12.15 Tennis (et à 14 h 30) : Open de Monte-Carlo (finale). 13.00 Emissions régionales ; 16.50 Emission pour les jeunes : Les Entrechats, l'Oiseau bleu, Génies en herbe ; 18.00 Décibels, avec Little Bob Story, Go Betweens, Robert Gordon, Affaire Louis Trio, les Kids. 18.30 RFO hebdo. 19.05 Signes particuliers, avec Michel Delpech.

20.05 Le Muppet Show.

20.35 Document : La puce et les géants.
Série de trois émissions de J. Tchalenko, d'après le livre d'E. Laurent.
Première partie : *La guerre et les étoiles. L'aventure informatique aux Etats-Unis. Après plusieurs séjours aux Etats-Unis et dans les pays en développement, Eric Laurent, journaliste, spécialiste de politique étrangère, présente un document très fouillé sur cette vallée faite « de sable et de cerveaux », la Silicon Valley.*

21.25 Aspects du court métrage français.
Docteur D. de Frédéric Sauvagnac ; Gare à la douleur, d'Henri Jouf.

21.55 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : The Unknown Man.
Film de Richard Thorpe.

23.55 Prélude à la nuit.
La « Sonate en fa majeur » K 44, de Domenico Scarlatti, par H. Dreyfus.

Lundi 28 avril

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 05 où l'on verra sur tout le réseau le film d'Edward Dmytryk : la Lance brisée ; *à 17 h 40* Actualités de jadis ; *17 h 45* Loups, bars et Cie, *ou la cuisine des marins ; 18 h 55* Croqu'soleil ; *19 h 35* Feuilleton : L'homme au képi noir.

19.55 Dessin animé : les Entrechats ; 20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : le Président.
Film d'Henri Verneuil.

22.25 Journal.

22.55 Tous en scène.
Magazine du théâtre, de Pierre Laville.
Au sommaire : Quai Ouest, *avec Maria Casarès, Jean-Paul Roussillon, Jean-Marc Thibault et Catherine Hiégel.* Le Chapeau de paille d'Italie, *dernière création de Denise Gence avant son départ de la Comédie-Française ;* Reviens, James Dean, reviens, *d'Andréa Voutsinas.*

23.50 Prélude à la nuit.
« 20e et dernier Nocturne », de Chopin, par A. Ciccolini au piano.

Mardi 29 avril

16.00 L'avenir en direct.

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau : La mer buissonnière ; *à 17 h 15,* Dynastie ; *à 18 h 55,* Croqu'soleil ; *à 19 h 35,* Feuilleton : L'homme au képi noir.

19.55 Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 Les jeux ; 20.30 D'accord pas d'accord (INC).

20.35 Cinéma : la Bataille de la vallée du Diable.
Film de Ralph Nelson.

22.20 Journal.

22.45 Emissions régionales.
Strasbourg : portraits d'Eva-Maria Hagen ; *Nancy-Reims :* téléfilm : La mission, de P. Pelot ; *Lille-Amiens :* Musique ; *Rennes-Nantes-Le Mans :* Profession, chanteur ; *Limoges-Poitiers :* l'histoire de la Résistance à La Rochelle ; *Bordeaux :* variétés ; *Toulouse-Montpellier :* grande première à Foix ; *Marseille-Nice-Corse :* Cent ans de chansons ; *Lyon-Grenoble-Clermont-Ferrand :* documents : photos, expériences audiovisuelles... ; *Dijon-Besançon :* 5e de Beethoven ; *Rouen :* magazine de la mer ; *Caen :* reportages ; *Paris-Orléans :* documentaire, traces d'un Paris yiddish.

23.15 Prélude à la nuit.
« Divertimento en ré majeur » de Mozart par l'Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli.

LA 5

Dimanche 27 avril

7.15 à 18.40, rediff. des émissions de la veille : 7.15 Cinq sur cinq, programme musical (et à 11.25 et 15.35) ; 8.15 Variétés : Cherchez la femme (et à 12.25 et 16.35) ; 10.20 Record : le grand show du sport (et à 14.30).

18.40 Série : Jaimie (et à 2.30) ; 19.35 Les Schtroumpfs, dessins animés.

20.30 Les grands films du petit écran : Chroniques policières, de Jerry London (2e partie) (et à 23.40).

22.10 La cinq en concert : œuvres de Schumann, par l'Orchestre de la Scala (et à 2.15). 22.50 Série : L'homme de l'Atlantide.

Lundi 28 avril

7 h 25 à 18 h 30, rediffusion des émissions de la veille : 7 h 25 Série : Jaimie (et à 10.00 et 14.25) ; 8.20 Chroniques policières (1re partie) (et à 12.45 et 17.05) ; 11.00 L'homme de l'Atlantide (et à 15.20).

18.40 Jeu : C'est beau la vie ; 19.30 A fond la caisse (Supercopter) (et à 1.30).

20.30 Les grands films du petit écran : chroniques policières, (3e partie) (et à 0 h.).

22.10 Série : La cinquième dimension (et à 1.40).

23.05 Supercopter.

Mardi 29 avril

7.20 à 19.30, rediff. des émissions de la veille. 7.20, Jaimie ; 8.10, Supercopter : (et à 15.05) ; 9.05, Chroniques policières (no 3) (et à 12.30 et 16.00) ; 10.50, La cinquième dimension (et à 14.10 et 17.45) ; 11.40, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45).

19.30 A fond la caisse (série : Knight rider) (et à 23.00).

20.30 Feuilleton : Flamingo road, (et à 23.55).

21.25 Arabesque, série de suspense (et à 0.45).

22.10 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1.35).

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 27 avril

- RTL, 20 h, Télésuite : Meurtre au singulier par intention ; 21 h 50, Grand écran, l'actualité du cinéma.
- TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, *le Renard du désert*, film de H. Hathaway ; 22 h 30, Contact ; 22 h 45, Forum ; RMC.
- RTB, 20 h 5, Variétés : Attachez vos ceintures ; 21 h 5, *Reed*, film de W. Beatty.
- TSR, 20 h, Série : Le tiroir secret ; 20 h 55, Tickets de première ; 21 h 50, Le défi mondial : (no 4 : les miroirs brisés).

Lundi 28 avril

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *Armaguedon*, fim d'A. Jessua.
- TMC, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Série : *Frankenstein* (2e partie).
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Reds*, film de W. Beatty (2e partie).
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 45, Théâtre wallon : *Li Marticot*.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi 29 avril

- RTL, 20 h, Cinémania : *les Aventures de Till l'Espiègle*, film de G. Philipe ; 22 h 5, *Goliath à la conquête de Bagdad*, film de D. Paolella.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, *Sur la queue du tigre*, film de R. de Heer.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : Comédie pour un meurtre ; 22 h 20, Dites-moi... Lise Thiry.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Ciné-club : *les Communiants*, film de I. Bergman.
- TSR, 20 h 10, Hill Street Blues ; 21 h 5, La guerre d'Espagne (no 1, prélude d'une tragédie : 1931-1936) 22 h, Regard ; 22 h 50, Football.

Mercredi 30 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Salut les petits loups : Sport Billy ; entre loups ; dessins animés ; 11.45 La Une chez vous : 12.00 Tournez... manège (et 12 h 35).
13.00 Journal : 13.50 Vitamine : les petits creux de Loula, Punky Brewster ; Vitaboum ; deuxième Festival de la chanson pour enfants... ; 16.00 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq (redif.). 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : Rendez-vous en noir (redif.) ; 18.25 Feuilleton : Santa Barbara ; 18.45 Loto sportif ; 18.55 Cocoricocoboy : 19.10 Tirage du Tacotac.
19.20 Journal.

19.50 Football : Finale de la Coupe de France.

En direct du Parc des Princes. Commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. Réalisation Gérard Van der Gucht. Pendant la mi-temps tirage du Loto.

21.45 Cameroun parade.
En direct de Yaoundé. Emission d'E. Dietlin. Réal. B. Deflandre.
Soirée organisée en commun par TF 1 et CTV, la nouvelle chaîne de télévision du Cameroun. Plus d'une heure en direct pour découvrir Yaoundé, la capitale, Douala, Bafoussam et quelques-uns des principaux artistes camerounais, Manu Dibango bien sûr, star cool du saxo, André-Marie Tala, John Salle et ses danseurs, Eko Roosvelt, Betty Betty et beaucoup d'autres...
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.00 Récré A2 (Heidi ; Mafalda ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; le monde selon Georges ; X'Or...) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Série : la Demoiselle d'Avignon (redif.).
15.00 Récré A2 (Petit renne courageux ; les Schtroumpfs ; les Poupies ; Tom Sawyer ; Flip bouc). 17.00 Magazine : Terre des bêtes (les vétérinaires). 17.30 Superplatine : Fra Lippo Lippi, Taxi girl, Cock Robin, Stéphanie ; the Dream Academy... 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le Petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : la Dame des dunes.
D'après J. Bunuel et M. Princi, réal. J. Bunuel. Avec S. Barjac, A. Karina, X. Saint Macary.
Ça démarre bien et ça finit moins bien. Un suspense qui mêle une maison mystérieuse, des orages sans raison, des gens au comportement bizarre. Deux femmes s'affrontent dans les dunes. La folie d'une femme sert de levier à l'épouvante, mais le fantasme est malsain et, pour finir, aussi rocambolesque qu'invraisemblable.

21.55 Magazine : Sexy folies.

De P. Breugnot et B. Bouthier, présenté par France Roche.
(Lire notre article).
23.00 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau : Zorro ; *17.30* Edgar le détective cambrioleur ; *18.55* Croqu'soleil ; *19.35 Feuilleton :* L'homme au képi noir.
19.55 Dessin animé : les Entrechats ; 20.05 Les Jeux.
20.35 Variétés : Show Jeanne Mas.
Emission de Gilbert et Marie Carpentier, tournée à l'école de l'art de Salon-de-Provence.
La petite bête qui monte, qui monte... Depuis son sacre aux « Victoires de la chanson » comme « révélation de l'année 1985 dans les variétés », Jeanne Mas ne cesse de faire parler d'elle. Ce soir, elle a carte blanche pour une émission conçue personnellement.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Les pêcheurs du sultan. Fantastique territoire de pêche, le détroit d'Ormuz, appartenant au sultanat d'Oman, est devenu un lieu stratégique du Moyen-Orient.
22.20 Journal.
22.50 Coupe mondiale d'improvisation.
En direct du Bataclan à Paris. Présentation A. Metayer et M.-A. Guillaume. Réal. P. Masson.
Le thème : le hockey, risque de déclencher de bons fous rires...
0.10 Prélude à la nuit.
« Sonate en ré mineur sur un thème russe », de C. Maria von Weber, par K. Redel, flûte, et N. Lee, piano.

LA 5

7.35 à 19.30, rediff. des émissions de la veille : (7.30 Série : Knight Rider (et à 11.55 et 15.10) ; 8.25 Chroniques policières (nº 3) (et à 12.45 et 16.05) ; 10.10 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 14.30 et 17.50) ; 11.05 Jeu : c'est beau la vie (et à 18.45).
19.30 A fond la caisse (série : Riptide) (et à 23.20).
20.30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 0 h 10).
21.20 Série policière : Inspecteur Derrick...
22.25 Big Bang, magazine de la science.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Les routes du paradis ; 21 h, *la Proie nue*, film de C. Wilde.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, *les Femmes sauvages*, film de M. Norman et W. Black.
- RTB, 20 h, Magazine : Au nom de la loi ; 21 h, Série : Mission casse-cou ; 21 h 45, Coup de film ; 22 h, Cargo de nuit.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, Télescope ; 21 h 20, Branduardi : Il concerto ; 22 h 40 : football. Finale de la Coupe de l'UEFA.

Jeudi 1er mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Les animaux du monde : Poissons et coraux en mer Rouge (redif.) ; 15.05 A votre service. 15.25 Quarté, en direct de Saint-Cloud. 15.35 Le plus grand cirque du monde : Cirque royal de Copenhague ; 16.30 Patinage artistique : Trophées des galas de Morzine ; 17.35 Cinéma : les Diables de Guadalcanal. Film de Nicholas Ray ; 19.10 Tom et Jerry ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.35 Infovision.

Magazine d'A. Denvers, B. Lainé et J. Decornoy.
Au sommaire : L'Amérique des laissés-pour-compte (ceux qui sont frappés par la crise existent) ; L'Autriche de Kurt Waldheim (des documents oubliés depuis plus de quarante ans ont réapparu) ; Des jeunes à la corbeille (les clubs d'investissement créés par des enfants et réservés aux jeunes de huit à seize ans).
21.45 Feuilleton : la Citadelle.
De P. Jefferies et M. Vardy, d'après le roman de A.-J. Cronin, avec B. Cross, G. Thomas, C. Thomas...
Ce feuilleton en sept épisodes, tiré d'un best-seller des années 30, retrace les difficultés d'un jeune médecin intègre face à des confrères dilettantes.
22.45 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Nacer Khemir, cinéaste tunisien, pour son film « les Baliseurs du désert ». Au sommaire : l'enseignement de la danse classique au Conservatoire national de musique de Paris ; A quoi sert un critique de cinéma ; les collectionneurs à surprise (un branché du nœud papillon). Patrice Chéreau à la une ; l'agenda ; la minute rétro.
23.35 Journal.
23.50 C'est à lire.

ANTENNE 2

11.30 Les rendez-vous d'A2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (Ailleurs : l'Irlande).
15.00 Série : La mer est grande (redif.) ; 15.50 Téléfilm : Le rescapé de Tikeroa, de J. L'Hôte *(En 1939, un gendarme oublié lors d'une tournée administrative en Polynésie se prend pour un « gouverneur ». Une comédie agréable).*
17.35 Récré A2 (Téléchat ; Image imagine ; Mes mains ont la parole). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Dessins animés : Bugs Bunny. 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : le Retour de Don Camillo.

Film de Julien Duvivier.
22.15 Magazine : Résistances.
de B. Langlois.
L'actualité des droits de l'homme ; avec un reportage sur la guerre au Sahara occidental. Autres sujets sur les Philippines, Haïti.
23.40 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Reprise : Thalassa (diff. le 30 avril) ; 17.30 Comédie musicale : Les enfants de Cigalune, réal. S. Dannot (rediff.) : *La Bretagne des enfants, de la magie : un cocktail réussi. Avec la technique animation-vidéo-incrustation sur des décors dessinés, les personnages réels sont minoritaires face aux marionnettes. Un régal pour les yeux.* 18.20 Dessin animé : Mister Magoo. 18.30 Bizarre, bizarre (rediff.). 19.00 Agatha Christie : Erreur d'aiguillage (rediff.). 19.55 Les entrechats. 20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : Cadavres exquis.

Film de Francesco Rosi.
22.30 Journal.
22.55 Bloc-notes de François Mauriac.
Les années 1962-1965 : De Gaulle, seul contre tous.
23.05 Itinéraires autrichiens.
Série d'Y. Busson. Automne styrien.
Balade au « cœur vert » de l'Autriche, région d'alpage, qui connaît un développement industriel important. Des montagnes où l'on pratique le ski toute l'année, une capitale Graz, deuxième ville d'Autriche, avec des courants culturels importants...
23.30 La clef des nombres et des tarots.
Quarante émissions de R. Bennett de Lavigerie et B. Staquet.
Histoire des nombres, les nombres préhistoriques. Parcours initiatique sur les chiffres.
23.35 Prélude à la nuit.
« Sonate nº 1 en mi mineur pour violoncelle et piano », de Brahms, par G. Hoffman et D. Selig.

LA 5

13.10 à 18.45, redif. des émissions de la veille : 13.10, Série : L'inspecteur Derrik ; 14.15, Big bang, magazine scientifique (et à 17.50) ; 15.10, Série : Riptide ; 16.05, Feuilleton : Flamingo Road ; 17.00, Arabesque, série de suspense.
18.45, Jeu : C'est beau la vie ; 19.35 A fond la caisse : Chips (et à 23.20).
20.30 Pentathlon, jeu et variétés (et à 0.10).
22.25 Mode, etc ; magazine (et à 2.10).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *l'Indiscrétion*, film de P. Lary.
- TMC, 20 h, Cinénigmes ; 20 h 25, Série : Max la Menace ; 21 h, *Un après-midi de chien*, film de S. Lumet.
- RTB, 20 h, Autant savoir : les assurances ; 20 h 25, *Normae Rae*, film de M. Ritt ; 22 h 15, Le monde du cinéma.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : Les convoyeurs de combustibles nucléaires ; 21 h 15, Série : Dynastie ; 22 h 20, *Voyages à Cythère*, film de T. Angelopoulos.

Vendredi 2 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.55 Le chemin des écoliers, émission du CNDP ; 11.15 Antiope 1 ; 11.46 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Temps libre... aux meilleurs moments de l'émission (et à 16.25) ; 16.00 Série : Alfred Hitchcock présente... Jour de pluie (redif.) ; 17. La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : Rendez-vous en noir (redif.) ; 18.25 Mini journal, pour les jeunes ; 18.40 La vie des Botes ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.15 Cocoricocoboy.
19.35 Journal.

20.05 Football : Coupe des vainqueurs de coupe

En direct de Lyon. Finale de la Coupe d'Europe. Commentaires de T. Roland et J.-M. Larqué. Réalisation : Lucien Gavinet.

22.00 Variétés : Nuit d'absence avec Léo Ferré

Emission de J.-P. Moscardo et A. Marouani.
Les nostalgiques de 1968, les anarchistes, les inconditionnels et bien d'autres encore seront heureux de retrouver Léo Ferré saltimbanque, poète, musicien. Sans fanfare ni trompette, discrètement, il est venu deux nuits durant enregistrer ce document où se succéderont chansons et confidences.
23.20 Journal.
23.35 Télévision sans frontière : Spécial Portugal. Avec le chanteur de fado Carlos do Carmo.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Résistances (dif. le 1er mai) ; 11.05 Histoires courtes ; 11.35 Reprise : Terre des bêtes ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (En forme, avec Carlos) ; 15.00 Série : La mer est grande ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2 (Téléchat, Superdoc, Latulu et Lireli, Shera) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal et Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Médecins de nuit.
D'après B. Gridaine, réal. M. Fonlladosa. Avec G. Germain, C. Allegret, A. Château...
Une bande de malfaiteurs suit la tournée de « Médecins de nuit » et dévalise les appartements des malades... Un médecin est soupçonné.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : quand les héros sont des animaux, sont invités : Julian Barnes (le Perroquet de Flaubert), *Robert Delort* (Les animaux ont une histoire), *Alain Gerber* (les Heureux Jours de M. Ghichka), *Jules Merleau-Ponty* (le Chasseur de violons), *Yves Navarre* (Une vie de chat), *Carl-Henning Wijkmark* (la Draisine).
22.50 Journal.

23.00 Ciné-club : Tous en scène.

Film de Vincente Minnelli (cycle : hommage à la MGM).

FRANCE RÉGIONS 3

13.15 Tennis : Tournoi d'exhibition, en direct des arènes de Nîmes.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05 où l'on verra sur tout le réseau : le parc de la Montagne de Reims et de la forêt d'Orient ; *17 h 30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *18 h 55,* Croqu'soleil ; *19.35, Feuilleton :* L'homme au képi noir.
19.55 Dessin animé : Les entrechats ; 20.05 Les jeux ; 20.30 D'accord pas d'accord (INC).

20.35 Série : Histoires singulières.

De P. Sasdy, scénario D. Fisher.
L'héroïne, Nancy Irving, est victime d'un médecin diabolique qui se livre sur elle à de bien étranges manipulations. Le traditionnel vampire est remplacé par une machine ultra-moderne aux tuyauteries alambiquées. Du suspense, de l'effroi, du frisson.
21.35 Vendredi : Printemps amer, le retour des permis A.
Magazine d'André Campana.
Chaque année au printemps, des Portugais quittent femmes, enfants, fiancées pour aller travailler en Suisse comme « saisonniers », et échapper ainsi au chômage. Un reportage qui nous vient du magazine suisse Temps présent, *dont on connaît l'excellente réputation.*
22.30 Journal.
22.50 Magazine : Montagne.
Emission mensuelle de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
Au sommaire : les Alpes du Sud ; deux reportages réalisés aux Etats-Unis : sur le rassemblement international des moniteurs de ski ; sur les échanges franco-américains de matériel de sports d'hiver ; et les rubriques habituelles.
23.45 La clef des nombres et des tarots, de R. Bennett de Lavigerie et B. Staquet.
23.50 Prélude à la nuit.
Hommage à la mère de Koukouzel par l'Ensemble orthodoxe bulgare.

LA 5

7.35 à 19.30, redif. des émissions de la veille : (7.35, Série : Chips (et à 14.55) ; 8.20 Flamingo road (et à 12.05 et 15.45) ; 9.15, Inspecteur Derrick (et à 12.55 et 16.35) ; 10.20, Magazine : Mode, etc. (et à 14.00 et 17.40) ; 11.15, Jeu : C'est beau la vie.
19.35 A fond la caisse (Tonnerre mécanique) (et à 23.30).
20.30 Cherchez la femme (et à 0 h 25).
22.30 Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2.25).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h 5, *Sssnake*, film de B.-L. Kowalski.
- TMC, 20 h, Série : Le renard ; 21 h, Série : Destination Rivière dorée (1re partie).
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Jane Eyre ; 20 h 55, Grand écran : *Last waltz*, film de M. Scorsese.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Football.
- TSR, 20 h 10, Football : finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe ; 22 h, Les visiteurs du soir : Yvette Z'Graggen 22 h 45, Pales Folk festival 1985 (Festival de Nyon).



Big Brother n'est pas loin !

Les petites filles qui chantent avec leurs voix aiguës les mérites du Grand Guide... Les défilés immenses, tableaux vivants à la gloire de Kim Il Sung... Les rues désertes, sans vélos ni voitures autres qu'officielles... Le crépitement des flashes « ennemis » à la frontière... Les grands travaux avec chants et bannières... Le magazine « Temps présent » de la télévision suisse romande est connu pour ces grands reportages, Canal Plus a acheté le document réalisé par Christian Mottier et Daniel Pasche sur la Corée du Nord. Pour la première fois, une équipe de télévision occidentale a vécu un mois à Pyonyang, d'où elle a ramené des images inquiétantes.

L'équipe n'a pas cherché à analyser la situation économique de la République populaire démocratique de Corée, un pays de moins de vingt millions d'habitants, dont la moitié (active) est encore occupée par l'agriculture. Elle montre plutôt l'« idéologie ambiante », le climat quotidien dans lequel baigne tout un peuple. Big Brother n'est pas loin ! Le grand leader Kim Il Sung, aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans, est l'objet d'un culte inouï, et chacun récite, apprend, entend, à l'école, dans les fêtes, à la télévision chez soi, à la radio, au travail, les bienfaits du *« partisan sans égal »*, du *« bienfaiteur de la libération »*, l'*« étoile »*, le *« père de tous »*, le *« maréchal bien-aimé »*, le *« commandant prestigieux »*, le *« soleil de la nation »*.

Le problème, dans ce reportage destiné à nous montrer un système totalitaire, c'est que le commentaire ne nous lâche pas. Il est critique, on s'en serait douté, mais, à trop vouloir prouver, on finit par agacer. Les images se suffisaient largement à elles-mêmes. Pourquoi répéter ce que la caméra démontre amplement ?

CATHERINE HUMBLOT.

● **Paradis pour tous : la Corée du Nord, le samedi 26 avril, 17 heures (53 minutes).**

Sélection

TÉLÉFILMS, FEUILLETONS

Passions. Richard a toujours caché à sa première femme l'existence d'une seconde... Jusqu'au jour où il a une crise cardiaque. Un téléfilm américain. Le 27, à 13 h 45.

Hill Street Blues. Le feuilleton américain qu'on aime. Le 26, à 16 heures.

Gentleman des antipodes. Mini-série australienne : un jeune Anglais s'installe en Australie. Le 26, à 17 h 55 ; le 29, à 10 h 40 ; le 2 mai, à 5 h 30.

Magazines, documentaires

Oh ! la la. Magazine de la mode produit par l'INA. Le 26, à 16 h 45 ; le 27, à 13 h 9.

Elisabeth II, reine d'Angleterre. Elle fête ses soixante ans ; les Anglais sont émus. Un portrait-hagiographie. Le 27, à 6 h 50.

Sports

Basket américain. NBA, play off, quart de finale, le 27, à 15 h 45 ; **football,** Etoiles et buts, le 28, à 22 h 20 ; **golfe,** les Drives de Canal Plus, le 28, à 22 h 35 ; **basket américain,** le 28, à 23 h 35.

Les films

DU SANG POUR DRACULA ■. — Film franco-anglo-italien de Paul Morrissey (1974), avec U. Kier, J. Dalessandro. Le 26 à 23 h., le 28/29 à 1 h 05, le 2/3 à 3 h 50.

Pour survivre, le prince Dracula, le vampire, a besoin du sang de filles vierges. Il n'en trouve plus qu'en Italie. Mais... mêlant l'érotisme au fantastique, le cinéaste détruit, avec un humour corrosif, un mythe célèbre.

LA HORDE SAUVAGE ■. — Film américain de Sam Peckinpah (1969), avec W. Holden, E. Borgnine. Le 27 à 20 h 30, le 30 à 22 h 45, le 2/3 à 0 h 30.

En 1913, dans une ville frontière du Texas, cinq hors-la-loi montent leur dernier gros coup. Une tragédie ; la fin du vieux monde de l'Ouest dans un déchaînement de violence, des flots de sang.

LE JEU DU FAUCON ■. — Film américain de John Schlesinger (1984), avec T. Hutton, S. Penn. Le 27 à 17 h 20, le 30 à 9 h., le 1er à 0 h 45.

Un ancien séminariste et son ami d'enfance, un drogué, cherchent à vendre des renseignements à l'URSS. D'après un fait divers réel, l'étude ironique d'un système en perte de valeurs, et des jeux inconsidérés de l'espionnage.

LES ROIS DU GAG ■. — Film français de Claude Zidi (1985), avec M. Serrault, G. Jugnot. Le 29 à 20 h 30.

Une vedette comique de la télévision fait appel à deux jeunes auteurs de gags, pour se renouveler. Après la réussite des *Ripoux*, Zidi est retombé dans l'ornière.

POLAR ■. — Film français de Jacques Bral (1983), avec J.-F. Balmer, S. Montaigu. Le 30 à 21 h.

Un type paumé, devenu détective privé, est fasciné par une fille mystérieuse, qui l'entraîne dans l'aventure. L'univers de dérive cher à Jacques Bral, traversé par la passion et le rêve.

L'ÉTAT DES CHOSES ■. — Film allemand de Wim Wenders (1982), avec P. Bauchau, P. Getty III. Le 1er à 20 h 30.

Sur la côte portugaise, l'équipe d'un film, dont le tournage est interrompu faute de moyens, se trouve face à l'angoisse, au désarroi. La déprime de Wenders débouche sur une réflexion concernant la nécessité vitale du cinéma pour ceux qui le font.

THE SCAR ■. — Film américain de Steve Sekely (1948), avec P. Henreid, J. Bennett. Le 2 à 21 h.

Un voleur en difficulté avec le milieu tue un psychiatre — son sosie à un détail près — et se cache sous sa personnalité. La « perle noire » du mois, à ne pas manquer.

LES REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

L'ARME AU POING. — Film anglais de M. Winner (1979). Le 26 à 7 h 55, le 27/28 à 1 h 30, le 2 à 22 h 25.

PARIS TEXAS ■ ■. — Film franco-allemand de W. Wenders (1984). Le 26 à 9 h 35, le 29 à 8 h 20.

ELLE. — Film américain de B. Edwards (1979). Le 26 à 0 h 35, le 29 à 23 h 55.

EMBRYO. — Film américain de R. Nelson (1976). Le 26, 27 à 2 h 35, le 29 à 14 h.

L'HOMME DE BERLIN ■. — Film anglais de C. Reed (1952). Le 26, 27 à 4 h 55.

LE FUTUR EST FEMME ■. — Film italo-franco-allemand de M. Ferreri (1984). Le 27 à 8 h 35.

A NOUS LES GARÇONS. — Film français de M. Lang (1984). Le 27 à 10 h 15, le 29 à 22 H 15, le 1er à 14 h.

RIZ AMER ■ ■. — Film italien de G. Santis (1948). Le 27 à 13 h 45, le 28 à 9 h 45, le 29 à 15 h 45.

LE JUMEAU ■. — Film français d'Y. Robert (1984). Le 28 à 16 h.

CHICANOS, CHASSEUR DE TÊTES. — Film américain de J. Freedmann (1980). Le 28 à 20 h 35, le 1er à 15 h 40, le 2 à 8 h 20.

TV 6

Voici la grille pour la semaine.

Samedi 26 avril : 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 21 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ6.

Dimanche 27 avril : de 14 h à 24 h, programme musical.

Du lundi 28 avril au vendredi 2 mai : 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.

France-Culture

SAMEDI 26 AVRIL

- 1.00 **Les nuits de France-Culture.**
- 7.00 **Fréquence buissonnière.**
- 8.05 **Littérature pour tous,** avec Michel Déon.
- 8.30 **D'une voix amicale :** la Tramontane.
- 9.05 **Les temps modernes :** radio privée, radio publique, où est la liberté ? Avec J.-N. Jeanneney et C. Neuschwander ; à 10 h, Voix du silence : cinéma et droits de l'homme.
- 10.40 **La mémoire en chantant :** la révolution des œillets.
- 11.00 **Grand angle :** la médecine militaire.
- 12.00 **Panorama.**
- 14.00 **« Le malheur de Duranty »,** par E. Tamaris et E. Weisz.
- 14.30 **La radio au tableau :** les élèves du collège Langevin d'Alfortville interrogent les « pros » de Radio-France.
- 15.30 **Le bon plaisir de...** Carolyn Carlson.
- 19.20 **Samedi soir :** philosophie et histoire.
- 20.00 **L'ensemble Accroche-Note** Musica 84.
- 20.30 **Nouveau répertoire dramatique :** « Au 6e étage », d'Antoine Gallien. Avec J. Dufilho, D. Doll, M. Pecqueur, M. Pillet... précédé d'un entretien avec l'auteur.
- 22.10 **Démarches avec...** Marcelin Pleynet.
- 22.30 **Bourges : musiques haut-parlantes.** La voix, la femme, l'accueil. Récital Irène Jarsky, soprano.
- 0.05 **Clair de nuit.**

DIMANCHE 27 AVRIL

- 1.00 **Les nuits de France-Culture.**
- 7.03 **Chasseurs de son.**
- 7.15 **Horizon,** magazine religieux.
- 7.25 **La fenêtre ouverte.**
- 7.30 **Littérature pour tous,** avec Francis Claudon.
- 7.45 **Dits et récits :** contes du Japon d'autrefois.
- 8.00 **Foi et tradition.**
- 8.30 **Protestantisme.**
- 9.05 **Ecoute Israël.**
- 9.35 **Divers aspects de la pensée contemporaine :** l'Union rationaliste.
- 10.00 **Messe,** à Saint-Amand de Bordeaux.
- 11.00 **De 25 centimes à 4,50 francs,** cinquante ans de presse (histoire de la presse).
- 12.00 **Des papous dans la tête.**
- 13.40 **L'Homme violenté de Velickovic :** entretiens avec Vladimir Velickovic, dessinateur, graveur et peintre.
- 14.00 **Le temps de se parler.**
- 14.30 **Comédie-Française** (en direct de la salle Richelieu) : « Un chapeau de paille d'Italie » d'E. Labiche et M. Michel. Avec D. Gence, C. Samie, M. Aumont...
- 17.15 **La tasse de thé :** rencontre avec P.-E. Deiber, directeur du Théâtre de Boulogne ; histoire-actualité : la Bourse.
- 19.10 **Microfilms,** avec Frédéric Mitterrand.
- 20.00 **Repérages :** la chanson d'expression française (Joseph Reynaerts).
- 20.30 **Atelier de création radiophonique :** « Bandes à part », par C. Rosset. Tout sur la BD, à Paris et à Angoulême.
- 22.30 **Musique :** Trois fois un, par M. Legras et J. Erwan.
- 0.05 **Clair de nuit.**

LUNDI 28 AVRIL

- 1.00 **Les nuits de France-Culture.**
- 7.00 **Culture matin.**
- 8.15 **Les enjeux internationaux.**
- 8.30 **Les chemins de la connaissance :** la nuit de mai (et à 10 h 50 : quand la fabrique devient maison).
- 9.05 **Les lundis de l'histoire :** le roman insupportable : l'Internationale littéraire de la France, de 1920 à 1932.
- 10.30 **Musique :** miroirs de la Guadeloupe (et à 17 h).
- 11.10 **Passeport pour l'avenir :** grandes écoles sur la sellette.
- 11.30 **Feuilleton :** le Malheur d'Henriette Gérard.
- 12.00 **Panorama :** nouvelles de l'étranger.
- 13.40 **Le quatrième coup.**
- 14.00 **Un livre, des voix :** « Simple journée d'été », de Frédéric Berthet.
- 14.30 **Portes de Fèz.**
- 15.30 **Les arts et les gens :** Surréalisme aujourd'hui ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 15, Un tour de France des musées : Villeneuve-lès-Avignon.
- 17.10 **Ile-de-France, chef-lieu Paris :** Raoul Dufy et la mode.
- 18.00 **Subjectif.**
- 19.30 **Perspectives scientifiques :** douze clés pour l'électronique.
- 20.00 **Musique, mode d'emploi :** musique de l'Espagne contemporaine.
- 20.30 **« Pourquoi tu pleures, dis, pourquoi tu pleures ? Parce que le ciel est bleu, parce que le ciel est bleu »,** de F. Venaille.
- 21.30 **Latitudes,** mélodies algériennes, collectées en 1913 par Bela Bartok.
- 22.30 **La nuit sur un plateau.**

MARDI 29 AVRIL

- 1.00 **Les nuits de France-Culture.**
- 7.00 **Culture matin.**
- 8.15 **Les enjeux internationaux.**
- 8.30 **Les chemins de la connaissance :** voir lundi.
- 9.05 **La matinée des autres :** Corfou, avec M. Couroucli, G. Augustins, M. Sivignon.
- 10.30 **Musique :** miroirs de la Guadeloupe (et à 17 h).
- 11.10 **L'école des parents et des éducateurs :** enfants maltraités, en parler, c'est déjà agir.
- 11.30 **Feuilleton :** le Malheur d'Henriette Gérard.
- 12.00 **Panorama ;** à 12 h 45, Club de la presse, avec Elisabeth Badinter.
- 13.40 **Instantané :** magazine musical.
- 14.00 **Un livre, des voix :** « la Détresse et l'enchantement », de Gabrielle Roy.
- 14.30 **« Impudence, tricherie et parjure »,** de H. Weitzmann, d'après Diderot.
- 15.30 **Mardis du cinéma :** Chaplin après Charlot.
- 17.10 **Le pays d'ici :** à Elbeuf.
- 18.00 **Subjectif.**
- 19.30 **Perspectives scientifiques :** hypnose.
- 20.00 **Musique, mode d'emploi :** musiques de l'Espagne contemporaine.
- 20.30 **Le journal du corps.**
- 21.30 **Diagonales,** ou l'actualité de la chanson.
- 22.30 **Nuits magnétiques.**
- 0.10 **Du jour au lendemain.**

MERCREDI 30 AVRIL

- 1.00 **Les nuits de France-Culture :** vers le Canada.
- 6.00 **Miroir.**
- 7.00 **Culture matin.**
- 8.15 **Les enjeux internationaux.**
- 8.30 **Les chemins de la connaissance :** voir lundi.
- 9.05 **Matinée la science et les hommes :** le virus quantique (les sciences humaines, avec René Berger).
- 10.30 **Musique :** Miroirs de la Guadeloupe (et à 17 heures).
- 11.10 **Le livre, ouverture sur la vie.**
- 11.30 **le Malheur d'Henriette Gérard.**
- 12.00 **Panorama.**
- 13.40 **Avant-première :** « Ma Déa », d'E. Manet, au Théâtre de Poche Montparnasse.
- 14.00 **Un livre, des voix :** Série « les Mains nues », « le Livre des justes », de Lucette Desvignes.
- 14.30 **Onzième Biennale de la langue française :** l'analphabétisme, la langue française et la poésie contemporaine.
- 15.00 **Musique de chambre :** Alberto Ginastera, Bela Bartok.
- 15.30 **Lettres ouvertes,** magazine littéraire.
- 17.10 **Le pays d'ici :** à Rouen.
- 18.00 **Subjectif.**
- 19.30 **Perspectives scientifiques :** éthologiques, questions d'aujourd'hui sur le comportement animal et humain.
- 20.00 **Musique, mode d'emploi :** musiques de l'Espagne contemporaine.
- 20.30 **Pour ainsi dire,** avec Cécile Rheims ; Portrait : Jean Tardieu ; Reportage : Daniel Giraud, poète, vagabond.
- 21.30 **Pulsations :** portrait du compositeur Marc Monnet.
- 22.30 **Nuits magnétiques.**

JEUDI 1er MAI

- 1.00 **Les nuits de France-Culture.**
- 7.00 **à 19.00 Programme spécial 1er Mai,** en commun avec France-Inter, France-Musique, FIP, RF1, Radio bleue, les radios locales et les radios décentralisées.
- 19.15 **Subjectif.** Rétro : des écrivains causent, ou la soute de l'écrivain ; à 19 h 25, jazz à l'ancienne.
- 19.30 **Les progrès de la biologie et de la médecine :** tabac et santé, avec les professeurs J. Bernard, J.-L. Binet et J.-P. Cachera.
- 20.00 **Musique, mode d'emploi :** musiques de l'Espagne contemporaine.
- 20.30 **Ecrit pour la radio :** « Singe », de J.-P. Amette. Avec A. Reybaz, M. Epin, J.-P. Cisife, A. Weber, J.-P. Richepin.
- 21.30 **L'Eloge de la paresse,** par A. Dieter : montage de textes littéraires et poétiques (Baudelaire, Prévert...) et de chansons (Y. Montand, H. Salvador...).
- 22.30 **Nuits magnétiques :** la nuit et le moment ; bruits du monde.

VENDREDI 2 MAI

- 1.00 **Les nuits de France-Culture.**
- 7.00 **Culture matin.**
- 8.15 **Les enjeux internationaux.**
- 8.30 **Les chemins de la connaissance :** voir lundi.
- 9.05 **Matinée du temps qui change :** géopolitique, la désintoxication. Avec J. Rochet, D. Engel, R. von Thadden, T. Wolton, C. Delmas.
- 10.30 **Musique :** miroirs de la Guadeloupe (et à 17 h).
- 11.10 **L'école hors les murs :** maisons anciennes, un sauvetage sans inconfort.
- 11.30 **Feuilleton :** le Malheur d'Henriette Gérard.
- 12.00 **Panorama.**
- 13.40 **On commence...** créations à Paris (au Théâtre de l'Œuvre) et à Metz.
- 14.00 **Un livre, des voix :** « le Roi planton », de Françoise Rullier.
- 14.30 **Sélection prix Italia :** « l'Italien de la rue des Cloys », de F. Pinta.
- 15.30 **L'échappée belle :** lévriers of course ; à 16 h 35, Terre des merveilles : créatures de l'étrange, les petits hommes velus d'Afrique.
- 17.10 **Le pays d'ici :** à Rouen : à nous la liberté, 36 et les congés payés, avec M. Rebérioux et notre collaborateur B. Poirot-Delpech.
- 18.05 **Subjectif.**
- 19.30 **Les grandes avenues de la science moderne :** le rôle de la surprise dans la découverte scientifique.
- 20.00 **Musique, mode d'emploi :** musiques de l'Espagne contemporaine.
- 20.30 **Commissaires de la République 1944-1946,** les maîtres du pouvoir. Avec C.-L. Foulon : « La France libérée 1944-1945 ».
- 21.30 **Black and blue :** la mémoire d'Al Levitt.
- 22.30 **Nuits magnétiques.**
- 0.10 **Du jour au lendemain.**

France-Musique

SAMEDI 26 AVRIL

- 2.00 **Les nuits de France-Musique.**
- 7.02 **Avis de recherche.**

JOURNÉE ARTURO BENEDETTI-MICHELANGELI.

Afin de respecter le souhait du pianiste, le programme, de 9 h à 2 h, ne sera pas divulgué. Pianiste légendaire, italianissime, beaucoup plus jeune qu'Horowitz et Arrau (il n'a « que » soixante-cinq ans), le plus grand coloriste du clavier vivant, et toutes les caractéristiques extérieures de la star : ancien enfant prodige, passionné d'automobiles, champion de ski, pilote d'avion, maniaque de la justesse au point de régler lui-même ses pianos qui le suivent à chacun de ses concerts. Mais les concerts, il n'y en a plus guère puisque, en vrai monstre sacré, il en annule environ neuf sur dix... Il ne s'est d'ailleurs pas déplacé pour cette journée spéciale au cours de laquelle seront diffusés essentiellement des enregistrements et documents inédits, témoignages de ses activités sur scène et en studio entre 1952 et 1962. La bonne cuvée ?

DIMANCHE 27 AVRIL

- 2.00 **Les nuits de France-Musique :** Contes et légendes.
- 7.02 **Concert promenade :** musique viennoise et musique légère.
- 9.10 **Musiques sacrées :** œuvres de Perotin, Carissimi, Desmarest.
- 10.00 **Touche pas à mon héros :** génie et métamorphoses de Franz Liszt.
- 12.05 **Magazine international.**
- 14.04 **Top laser :** œuvres de Brahms, Purcell, Respighi, Vivaldi, Stravinski, Haydn, Moussorgski.
- 17.00 **Comment l'entendez-vous ?** « La mélodie », œuvres de Berio, Mahler.
- 19.05 **Jazz vivant :** jazz en France.
- 20.04 **Avant-concert.**
- 20.30 **Concert** (donné au Festival de Blossom) : « Concerto pour piano et instruments à vent » de Stravinski, « Fantaisie hongroise pour piano et orchestre » de Liszt, « Symphonie n° 2 en ut majeur » de Schumann, par l'Orchestre de Cleveland, dir. B. Maderna, sol. E. Wild, piano.
- 23.00 **Les soirées de France-Musique :** Ex libris

LUNDI 28 AVRIL

- 2.00 **Les nuits de France-Musique.**
- 7.10 **L'imprévu,** magazine d'actualité musicale.
- 9.05 **Le matin des musiciens :** XXe siècle, image de la musique française.
- 12.10 **Le temps du jazz.**
- 12.30 **Concert** (donné le 5 nov. à Bösendorfer) : œuvres de Mozart, Schumann et Bartok par Michael Leslie, au piano.
- 14.02 **Repères contemporains.**
- 15.00 **Les chants de la terre,** magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- 15.30 **Les après-midi de France-Musique :** l'Ecole de chant, avant la première guerre mondiale, œuvres de Verdi, Bizet, David... ; à 17 h, Jan Vaclav et Karl Stamitz.
- 18.02 **Avis aux amateurs.**
- 19.10 **Premières loges :** œuvres de Bellini, Verdi, Donizetti.
- 20.00 **Concert** (en direct de la salle Finlandia à Helsinki) : « Suite pour orchestre n° 2 », « Konzertstück pour piano et orchestre » de Busoni, « Symphonie n° 4 en la mineur » de Sibelius par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. L. Segerstam, sol. M. Campanella, piano.
- 23.00 **Les soirées de France-Musique :** hommage à Bach.

MARDI 29 AVRIL

- 2.00 **Les nuits de France-Musique :** « Des dieux ».
- 7.10 **L'imprévu :** magazine d'actualité musicale.
- 9.05 **Le matin des musiciens :** voir lundi.
- 12.10 **Le temps du jazz.**
- 12.30 **Concert** (Festival Schutz de Dresde le 13 octobre) : œuvres de Gabrieli, Schutz, Scheidt, Weckmann, par le Dresdner Kreuzchor Capella Sagittariana de Dresde.
- 14.02 **Repères contemporains.**
- 14.30 **Les enfants d'Orphée :** les métiers du spectacle.
- 15.00 **Côté jardin,** magazine de l'opérette.
- 15.30 **Les après-midi de France-Musique :** l'école française de chant, « entre les deux guerres », œuvres de Gounod, Wagner, Massenet, Charpentier... ; à 17 h, Jan Vaclav et Karl Stamiz.

17 MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE

- 18.30 **XXe siècle :** images de la musique française, en direct de l'Auditorium 106, concert lecture, histoire d'une création des esquisses à l'œuvre, œuvres de Manoury, Brenet, Finzi.
- 20.10 **Jazz d'aujourd'hui :** lecture au laser.
- 20.30 **Trio à cordes... plus** (en direct du Grand Auditorium) : « Quatuor à cordes en fa mineur », de Vachon, « Trio à cordes en la mineur », de Cras, « Trio à cordes » de Fischer, par le Trio à cordes de Paris, C. Frey, violon, M. Michalkakos, alto, J. Grout, violoncelle, et E. Pope, deuxième violon.
- 22.30 **Maurice Ohana, l'œuvre pour piano** (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Ohana et Bartok par J. Gottlieb, A. Planes, pianos, V. Bauer, B. Balet, percussions.
- 0.00 **Les soirées de France-Musique :** Poissons d'or.

MERCREDI 30 AVRIL

- 6.00 **Musique légère :** œuvres de Metehen, Gabaye, Walter/Gabaye Lamand, Scheibe.
- 7.10 **L'imprévu :** magazine d'actualité musicale.
- 9.10 **Le matin des musiciens :** voir lundi.
- 12.10 **Le temps du jazz.**
- 12.30 **Concert** (musique au présent) : œuvres de Louvier, Jolas, Messiaen, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique.
- 14.02 **Tempo primo :** œuvres de Beethoven, Chopin, Liszt, Debussy par Cyril Maria, piano.
- 15.00 **Acousmathèque :** les nouveaux mystères du son, Illuminations.
- 15.30 **Les après-midi de France-Musique :** l'école française du chant, « entre les deux guerres », œuvres de Debussy, Fauré, Massenet, Boieldieu... ; à 17 h, Jan Vaclav et Karl Stamitz.
- 19.12 **Interlude.**
- 19.30 **Spirales.**
- 20.04 **Jazz d'aujourd'hui :** où jouent-ils ?
- 20.30 **Concert** (donné le 23 février à l'abbaye de Westminster) : œuvres de Haendel, par l'English Chamber Orchestra London Philharmonic Choir, les chœurs de l'abbaye de Westminster, dir. R. Leppard, sol. P. Tinsley, J. Bowman, A. Rolfe-Johnson...
- 23.00 **Les soirées de France-Musique :** jazz club, le trio du pianiste Francis Lockwood.

JEUDI 1er MAI

- 2.00 **Les nuits de France-Musique.**
- 7.00 **Programme spécial 1er Mai :** avec France-Inter, France-Culture, FIP, RFI, Radio bleue, Radio 7 Radios locales et les radios décentralisées.
- 19.12 **Interlude :** œuvres de Weber.
- 19.30 **Rosace,** magazine de la guitare : la guitare et son histoire ; le 28e CIG, deux finalistes ; les nouveautés discographiques.
- 20.04 **Jazz d'aujourd'hui :** le bloc-notes.
- 20.30 **Concert** (donné le 28 avril salle Pleyel) : Turangalila Symphonie, pour piano solo, ondes Martenot et orchestre Messiaen, par Y. Loriod, piano, J. Loriod ondes Martenot et l'Orchestre de Paris, dir. K. Nagano.
- 23.00 **Les soirées de France-Musique :** le Quatuor de Budapest.

VENDREDI 2 MAI

- 2.00 **Les nuits de France-Musique :** Diables et sorciers.
- 7.10 **L'imprévu :** magazine d'actualité musicale.
- 9.05 **Le matin des musiciens**
- 12.10 **Le temps du jazz.**
- 12.30 **Concert-lecture** (donné le 18 mai) : œuvres de Mendelssohn, Schubert, Brahms, Mozart, Debussy, Rossini, par les Petits Chanteurs de Paris.
- 13.35 **Interlude :** œuvres de Dvorak.
- 14.02 **Repères contemporains :** œuvres de Martin.
- 14.30 **Les enfants d'Orphée :** les métiers du spectacle, le cinéma.
- 15.00 **Histoire de la musique.**
- 16.00 **Les après-midi de France-Musique :** l'école française de chant « après la seconde guerre mondiale », œuvres de Debussy, Verdi, Lalo, Bizet, Berlioz... ; à 17 heures, la Leçon de musique.
- 19.10 **Les muses en dialogue,** magazine des musiques anciennes.
- 20.04 **Jazz aujourd'hui :** dernière édition.
- 20.30 **Concert** (émis de Baden-Baden) : « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 » en sol majeur, de Chostakovitch, « Symphonie n° 3 » en mi bémol majeur de Beethoven, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. W. Nelson, sol. D. Geringas, violoncelle.
- 22.20 **Les soirées de France-Musique :** « les Pêcheurs de perles », hommage à Jean Martinon ; à 0 h, Musique traditionnelle, l'Empire ottoman.

Les Tables de la Semaine

Le Gonfalon à Germigny-l'Evêque

A 8 kilomètres de Meaux, dans un village de calme, en bord de Marne, quelques chambres confortables, un bar, une salle à manger du rustique le plus élégant, des déjeuners sur la terrasse aux beaux jours et une cuisine de femme : Line Colubi. Cuisine à la fois familiale et recherchée, de la salade de crustacés à la marmite « du chef » (poissons) où aux suprêmes de canard à la crème d'estragon. Menus et à la carte, compter 300 F.

● **Le Gonfalon, à Germigny-l'Evêque, 2, rue de l'Eglise. Tél. : 64-33-16-05. Paris à 54 kilomètres par la nationale 3. Fermé lundi soir.**

L'Echanguette à Lavaur-Giroussans

Une vieille demeure dans un petit village (Giroussans). La campagne et les bords de l'Agoût, une honnête rivière provinciale. Honnête aussi la cuisine de Pierrette Canonica qui traite le foie gras régional, mitonne la daube et assortit le confit de poule à la ratatouille. 4 chambres, menus de 85 F à 220 F net et carte.

● **L'Echanguette, place de la Mairie, à Giroussans. Tél. : 63-57-63-65. Lavaur (81500) est à 10 kilomètres N.-O. par les D. 87 et D. 631.**

Delmas à Montauban

Une boutique d'alimentation connue des Montalbanais gourmets et, au premier, une salle à manger où le régionalisme n'est pas considéré comme une tare par Mme Delmas, du foie de canard au cassoulet, en passant par le poulet aux morilles. Bons vins régionaux à petits prix. Menu à 135 F et carte : 200/250 F.

● **Delmas, 10, rue Michelet, 82000 Montauban. Tél. : 63-63-03-74. Fermé dimanche soir et lundi.**

Le Jacquemart à Moulins

Bien sûr, à Moulins, il y a l'Hôtel de Paris. Mais notez aussi ce Jacquemart (devant celui, célèbre, de la ville), dont le patron-chef passa du reste par l'Hôtel de Paris. Trois menus (98 F, 145 F et 220 F net) et tous fromage et dessert, ce qui est bien. Et la carte, peu régionaliste il est vrai et un peu trop sud-ouest à la mode. Mais la salade d'escargots (43 F), la fraise de veau aux câpres et nouilles fraîches (80 F), et la tarte feuilletée de pommes chaudes à la cannelle (28 F), sont agréables. Et dans le cadre le plus agréable possible. Même si personnellement j'accompagnerais le magret par de l'armagnac frère plutôt que du cognac !

● **Le Jacquemart, 10, place de l'Hôtel-de-Ville, 03000 Moulins. Tél. : 70-44-32-58. Fermé dimanche soir et lundi.**

La Beaugravière à Mondragon

En bordure de la nationale 7 mais porte franchie, c'est le miracle d'une carte bien mitonnée en fonction des vins de la cave singulièrement riche en côtes-du-rhône. Ah ! ces asperges du Vaucluse ! Menus 70 F et 109 F et carte, compter 150/200 F.

● **La Beaugravière, à Mondragon (84430). Tél. : 90-30-13-40. Fermé dimanche soir. M. Guy Julien en cuisine.**

L. R.

Sur le gaz

Les petits plats dans les grands.

LE Salon du confort ménager ouvre ses portes le 30 avril. Des démonstrations de cuisine auront lieu chaque jour au stand de Gaz de France.

Je me souviens : dans sa cuisine, ma grand-mète fredonnait une scie de l'époque :

La peinture à l'huile
C'est bien difficile
Mais c'est bien plus beau
Qu'la peinture à l'eau...

Devant son fourneau à gaz, haut sur pattes et d'un vert bouteille attristant comme tous ceux de l'époque, elle eût peut-être ajouté que la cuisine au gaz, c'était bien plus facile, et aussi bon que celle au charbon ? Avec l'approbation de mon grand-père chargé, lui, de remonter de la cave, chaque matin, les seaux d'anthracite qui avaient succédé aux charges de bois. Je pense à ça chaque fois qu'un vieux chef me parle du temps des « pianos » de la cuisine au charbon, avec attendrissement et soulagement à la fois.

Donc, assistés quelquefois d'amis – clients, vous pourrez voir préparer, par exemple, une épaule d'agneau farcie et un sabayon au sauternes pour M. Ducroux (du *Fouquet's*) ; le poulet sauté au vinaigre et un dessert du *Mouton Blanc* de la rue d'Auteuil, puis encore, le 3 mai, l'omelette aux rillettes et l'œuf à la coque façon Christian Ignace (du *Petit Bedon*) ; le 4 mai les plats du *Château la Jonchère* ; le 5 mai le chef de *Prunier-Madeleine* mitonnera le saint-pierre aux pointes d'asperges et un gratin de fruits rouges, le tout commenté par Pierre-Jean Vaillard et Martine Arisi, tandis que le lendemain, mardi 6, c'est le chef de l'*Auberge des Templiers* qui viendra de Nogent-sur-Vernisson préparer le caneton à la goutte de sang et une tarte aux pommes solognote, sous l'œil blagueur du fantaisiste Jacques Meyran.

Le mercredi 7, c'est René *Lasserre* qui proposera langoustines rôties et frangipane, les deux aromatisées de pure-malt, tandis que deux porteurs de kilt viendront signer leur dernier ouvrage : Harold Kay (*Histoires écossaises*) et Jacques Bodoin (*Philibert*). Le 8 mai, ce sera le tour du jeune chef du tout jeune *Sallambier*, le restaurant de l'*Hôtel Balzac* dans la rue du même nom (salade de raie épinards et ris de veau aux fèves fraîches). Le 9 mai, Francis Vandenhende proposera l'étuvée de merlan à l'aïoli d'épinards et des rissoles de lotte aux épices. Et bien entendu Denise Fabre (Mme Vandenhende à la ville et belle hôtesse du *Manoir de Paris*) sera là (moi aussi car, je vous l'avoue en confidence, j'aime beaucoup Denise Fabre !)

Le 10 mai, ce seront les Dames de l'ARC. Comme les Trois Mousquetaires étaient quatre, elles seront quatre, elles aussi, pour préparer quatre plats. Et Robert Sabatier viendra signer son dernier bouquin, parmi elles ! Enfin apothéose et parce que ce sera dimanche, Joël Girodot, de la *Tonnelle Saintongeaise* (île de la Jatte), viendra signer son livre de recettes du pays et en réaliser deux, dont une chaudrée au pineau sublime !

LA REYNIERE.

Miette

Mai est le mois des congés, des jours fériés, des ponts... L'hôtel Prince de Galles (33, avenue George-V, tél. : 47-23-55-11) organise des « week-ends de prince », 3 nuits et un dîner gastronomique pour les 1er, 8 mai, et Pentecôte : 17-18-19 mai. Forfaits, petits déjeuners compris (1 330 F par personne).

MAISON

De verre, de porcelaine et d'argent

Sur la table.



La ligne « Victoria » de Geneviève Lethu.

D.R.

LE service de table complet (aux nombreuses pièces inutilisées) est délaissé pour plusieurs jeux d'assiettes de divers décors. A coordonner à des verres et couverts, également achetés à la pièce.

Dans sa boutique Au bain-marie, à côté de la place des Victoires, Aude Clément crée ses propres lignes pour la table, à partir de modèles anciens qu'elle adapte à la vie d'aujourd'hui. Inspirées des « barbotines » d'antan, ses assiettes ont des motifs en relief de tons dégradés : à dessert, à poisson ou à asperges. Modernes, des assiettes à pans ont un décor tachiste d'or mat et brillant.

Au bain-marie possède une réserve de vingt mille verres anciens, de toutes tailles et de tous styles. Des carafes anciennes, transparentes ou colorées, valent entre 100 F et 200 F. Créations d'Aude Clément, des verres à pied sont bordés, en haut et en bas, d'un fin filet de couleur, 55 F. De Murano, des verres d'artistes contemporains, réversibles ou flûtes élancées à pied en double cône. Les sets de table sont aussi des œuvres d'artistes : à fond de couleur et recouverts de bandes de tissu blanc, informelles (400 F) ou tout blancs, à jeux de plis fixés par des carrés brodés.

Près de la place Victor-Hugo, Martine Cellerin vient de rénover sa petite boutique La vaisselle. Elle y présente de la faïence et de la porcelaine anglaises. Un service en faïence de ton cannelle a des assiettes à bords dentelés (cinq tailles, de 36 F à 57 F), des plats ovales et ronds et un légumier cubique. En faïence à motifs bleu foncé sur fond blanc : des assiettes et des tasses à thé et à café. S'harmonisant à cette vaisselle au charme « rétro », des nappes imprimées cachemire ou damassées gris, rose ou bleu ciel et des couverts à manches de coloris variés.

Les verres, très peu chers, sont romantiques, en simili-gravure, ou à long pied noir ou bleu, 16 F. En verre également, une assiette de présentation bordée de boules et d'amusants porte-couteaux où glisser une fleur.

Souleiado a créé, à partir de ses tissus, une ligne pour le décor de la table. Dans la boutique près de la Muette, Brigitte Haymann a mis en ambiance les harmonies de linge et de vaisselle. Les nappes sont en coton traité – provençal, cachemire, à semis et guirlandes – en plusieurs coloris. La plupart des tissus Souleiado existent en toile plastifiée, vendue au mètre (175 F en 125 cm) ou en nappes.

Les sets de table en tissu, à galons imprimés ou rapportés (75 F et 145 F), sont disposés à côté de la vaisselle pour faciliter les combinaisons de couleurs. Ces assiettes octogonales sont en faïence craquelée blanc crème, vert céladon, turquoise, jaune ou ton brique, 80 F la grande. Pour parfaire la décoration de la table, des couverts à virole à l'ancienne ont des manches à reflets nacrés, en bleu nuit, gris ou divers roses : pêche, saumon ou fuchsia.

Geneviève Lethu lance, dans ses boutiques de Paris et de province, deux collections nouvelles dédiées aux jeunes ménages. Très moderne, le service en porcelaine « Roscoff », à décor de granit noir, gris et beige, s'accorde à des ustensiles en tôle émaillée noire et à une toile plastifiée à motifs craquelés.

Romantique et fleurie, la ligne « Victoria » a pour chef de file un service en porcelaine à bords festonnés, parsemé de grosses roses pastel. Plusieurs tailles d'assiettes (81,60 F la grande), des plats, des services à thé et à café. Décor identique pour une grande nappe ronde, une surnappe carrée, des sets, tablier et gant de four. Une pratique table roulante, repliable (1 294 F) a ses deux plateaux ornés des mêmes roses tendres.

JANY AUJAME.

● **Au bain-marie, 20, rue Hérold, 75001 Paris. Tél. : 42-60-94-55.**

● **La vaisselle, 3, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 45-53-08-28.**

● **Souleiado, 85, av. Paul-Doumer, 75016 Paris. Tél. : 42-24-99-34.**

● **Geneviève Lethu, 95, rue de Rennes à Paris. Points de vente sur demande au siège social à La Rochelle. (Tél. : 46-41-33-42.) Un système de liste de mariage informatisé permet une interconnexion immédiate entre tous les magasins.**





Propriétaires dans le sang

Quand Guy de Rothschild revient à Longchamp.

PREMIERS dimanches de Longchamp. De l'automne à l'hiver, le paysage hippique s'est modifié. D'abord, le pesage s'est « désarabisé ». A 15 dollars le baril, seuls les puits établis sur de solides réserves restent en activité. Il leur arrive, alors, de connaître encore des heures de gloire. Ainsi, c'est un représentant du prince Kaïs el Saïd, *Arokar* (Par *Akarad* et *Arosa*, une jument des grandes heures de l'écurie Batthyany-von Thyssen), qui a remporté (de quatre longueurs, s'il vous plaît) le prix Greffulhe et qui est devenu le premier favori du Jockey-Club.

Autre exemple : une élève de Mahmou Fustok, *Northern Premier*, a gagné, l'autre dimanche, le prix de la Grotte, et ne devrait pas être loin, dans une semaine, de la gagnante de la poule d'essai.

Mais, à côté de ces coups d'éclat, le pétrodollar s'est fait discret, voire, dans un cas, évanescent : un propriétaire a plié bagage en laissant, en achats de chevaux et en factures d'entraînement, une ardoise dépassant 10 millions de francs.

Cette première évolution a provoqué une crise intérieure. L'Agence française, organisatrice des ventes de Deauville (où elle a réalisé 10 millions de francs de travaux et d'agencements), a très vite compris que si les pétrodollars reprenaient l'avion, c'était la fin de son âge d'or. Elle a voulu assurer l'après-rembarquement. Comment ? Pas du côté des pur-sang : utopique d'espérer conquérir une autre clientèle étrangère aux dépens des concurrents anglais et américains. Alors, du côté des trotteurs...

Mais les plates-bandes étaient occupées par une organisation d'éleveurs normands, le GAET, et un courtier, Lionel Fontenay, créateur de la dynamique Trotting Promotion. Piétinements, donc trépignements.

Les deux organisations « ès trot » ont fait donner toute l'artillerie basse-normande. L'Agence française a alors amorcé un mouvement tournant par Lisieux, où elle savait pouvoir compter sur un point d'appui, en la personne du président de la société de courses locale.

Elle a invité tous les grands éleveurs de trotteurs à venir, à Lisieux, prendre connaissance de son programme.

Programme en trois points :

1) Garantie, par le Crédit du Nord, du paiement des chevaux adjugés, même en cas de défaillance de l'acheteur ;

2) Promotion vers les marchés étrangers, notamment suédois, hollandais et allemands (les trois grands points d'ancrage du trot, avec les Etats-Unis et l'Italie) ;

3) Utilisation pour les ventes de trotteurs des installations de Deauville, beaucoup plus euphorisantes que celles de Vincennes à l'égard d'acheteurs potentiels.

A l'annonce de ce triptyque, la Normandie trotteuse a été secouée jusqu'au tréfonds. La garantie de paiement, notamment, a été pour elle une révélation. Vendre un poulain trotteur, c'est bien ; se le faire payer, c'était souvent jusqu'ici une autre affaire.

Il est encore trop tôt pour savoir si l'Agence française a gagné la guerre, mais elle a au moins gagné une bataille.


A. LEGRAIN/VIVA-RUSH.

Vendre un poulain trotteur, c'est bien ; se le faire payer, c'était souvent, jusqu'ici, une autre affaire.

Éleveurs contre bureaucrates

Autre querelle : celle dite « des primes à l'éleveur ».

A un cheval de course est attachée une forme de droit d'auteur. Son éleveur – c'est-à-dire le propriétaire de la mère au moment de la naissance – continue de percevoir, même lorsqu'il l'a vendu, 10 % à 25 % de ses gains en courses (selon le niveau de celles-ci).

Avantage exorbitant ? Moins en réalité qu'en apparence. D'abord, dans son principe, la prime constitue une garantie pour l'acheteur. Elle lui donne l'assurance que l'éleveur a essayé de produire un poulain apte à gagner et non pas seulement un animal jetant de la poudre aux yeux des clients potentiels le jour de la vente. C'est grâce à la prime à l'éleveur qu'un poulain sur trois (oh ! guère plus...) atteint l'âge d'être vendu sans rien devoir aux hormones.

Côté éleveur, la prime est un correctif au mauvais sort. Un éleveur qui a mal vendu un de ses élèves – peut-être simplement parce qu'il a plu ce jour-là et que les acheteurs sont restés à l'hôtel – se console, en considérant : « *Je me rattraperai avec les primes, car je suis sûr que mon poulain est bon.* » La prime est, presque autant que les perspectives de vente immédiate, le « moteur » de l'élevage.

Or certains dirigeants des courses, à la recherche d'économies, entendent les réaliser aux dépens de la prime, qu'ils voudraient diminuer, en moyenne, d'un quart à un tiers. Les dirigeants dont il s'agit : une émanation du PMU ; quelques éleveurs ayant capté une clientèle étrangère, et pour qui la prime est devenue très annexe ; surtout des bureaucrates et technocrates défendant leurs avantages acquis.

Pour eux, pas question de chercher des économies du côté des bureaux ; on les prendra sur le dos des producteurs. C'est, appliqué au domaine des courses, le vice fondamental de notre économie : le détournement, au profit du secteur tertiaire, des moyens de financement du primaire. En l'occurrence, un mauvais coup.

La chance des éleveurs : leur dossier est plaidé par un homme qui le connaît bien, l'ancien ministre Pierre Ribes, et il va être jugé par un autre expert, M. Murray-Labarthe. Le nouveau ministre de l'agriculture vient en effet de faire appel, pour être le « Monsieur courses » de son cabinet, à cet énarque, qui avait rempli la fonction dans les dernières années du septennat Giscard d'Estaing et avait été exilé, par le pouvoir socialiste, du côté des oléagineux.

L'histoire de « Klimt »

Des retours aussi, dans le nouveau paysage du pesage. Ainsi, Guy de Rothschild, ex-PDG de la banque.

Nous bavardons entre deux courses.

« *C'est un retour d'après le socialisme ?* »

Il nie : « *Pas du tout. Rien à voir avec le virage politique.* »

Il explique : « *Quand notre banque a été nationalisée, j'ai été, un temps, découragé, je l'avoue. D'où cet article dans* le Monde *où j'écrivais que « Rothschild, » c'était fini » et que je me considérais désormais comme un retraité forcé. Puis, l'instinct combatif a repris le dessus. J'ai pensé que la branche française de la famille ne pouvait pas rester sur un tel revers et disparaître ainsi du monde des affaires.*

» Je suis allé vivre aux Etats-Unis et y recréer un établissement ; j'ai incité mes fils à fonder une société financière, même modeste, à Paris. Avec l'aide de mes cousins d'Angleterre, l'affaire d'Amérique a pris un bon essor. Mes fils se sont très bien débrouillés à Paris. Ils sont en train d'y recréer une société « Rothschild frères », le nom des grands débuts de la famille, voilà un siècle et demi. Vis-à-vis du monde des affaires, les Rothschild français existent à nouveau. De même que j'avais écrit « Rothschild, c'est fini », je peux » dire « Rothschild, c'est » reparti ». Alors, maintenant que le rétablissement est lancé, je peux devenir un vrai retraité, pas un retraité forcé.

» J'ai quitté l'Amérique, où je n'irai plus que quelques jours par an, pour des conseils d'administration, et j'ai réintégré l'appartement de l'île Saint-Louis, que ma femme, d'ailleurs, continuait d'occuper presque en permanence. Et je reviens beaucoup plus souvent à Longchamp. J'ai toujours eu – et, bien entendu, je continue d'avoir – environ vingt-cinq poulinières à Meautry et trente à quarante chevaux à l'entraînement à Chantilly. Les différences, c'est qu'à Meautry, maintenant, nous prenons aussi des poulinières en pension et que je n'ai plus d'entraîneur particulier. Il faut vivre avec son temps. »

L'un de ses élèves, *Klimt* (nom d'un peintre autrichien du début du siècle qui est l'une des vedettes de l'actuelle exposition sur Vienne au Centre Pompidou) vient de gagner le prometteur prix Juigné.

« *Il a une histoire. Sa mère,* Katie May, *que j'avais achetée en Angleterre, m'avait donné, après une belle pouliche grise, deux mâles mal emmanchés de partout. Je l'ai revendue. Puis, elle a eu chez ses nouveaux propriétaires, un joli poulain. J'ai racheté ce poulain :* Klimt. *Aussitôt après, la pouliche grise du début, qui, entre-temps, avait atteint ses trois ans, s'est révélée excellente. C'était* Grise Mine. *Du coup, sa mère,* Katie May, *est montée au pinacle. L'été passé, son dernier poulain, par* Caerleon, *s'est vendu, en Angleterre, 400 000 livres sterling...* »

Chez les chevaux aussi, comme chez leurs propriétaires, il y a des hauts et des bas...

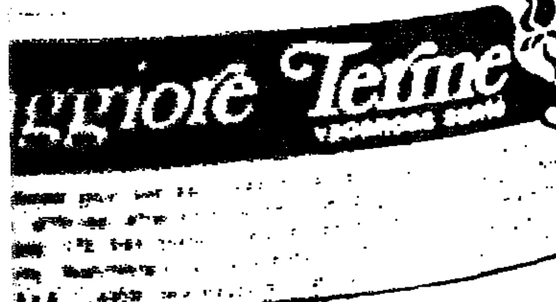
LOUIS DÉNIEL.











Le Monde
HABITAT

Les toits de nos vacances

Où habitent, lorsqu'ils sont en vacances, les six Français sur dix qui quittent leur domicile ? Et combien cela leur coûte-t-il ? Les formules sont variées à l'infini : la campagne mais aussi, maintenant, la mer et la montagne. Nos concitoyens gardent cependant, pour leurs loisirs, la fibre familiale et amicale très développée. Les professionnels du toit vacancier n'abritent guère que deux Français sur dix : il leur reste donc un marché potentiel considérable.

LES vacances... on en rêve longtemps avant, on s'y prépare tout au long de l'année et sitôt rentré, plus ou moins bronzé, selon le lieu et la durée du séjour, suivant le climat, on envie ceux qui partent pour ce mois d'été qui paraît toujours devoir être long avant le départ et qui paraît si court sitôt vécu.

Les vacances, c'est pour chacun d'abord le fait de ne pas aller au travail, mais c'est surtout et de plus en plus quitter son chez soi, son domicile principal pour aller ailleurs, plus ou moins loin, un nombre de jours plus ou moins grand. Pour la statistique, il n'y a « vacances » qu'au-delà de quatre jours consécutifs – ou plutôt quatre nuits – *« passés hors du domicile principal, pour des raisons autres que le travail, l'étude ou la santé »*. En suivant cette définition, plus de 31 millions de Français en 1984 (dernières statistiques connues) sont partis (soit 57,3 % de la population) prenant 921 millions de jours de vacances, dont quatre sur cinq en France (759 millions).

La grande transhumance estivale vide ainsi les régions au nord de la Loire (et essentiellement l'Ile-de-France, qui représente plus de 40 % des départs) pour remplir les régions supposées ensoleillées, au bord de la mer ou en montagne.

Très logiquement, ce sont les habitants des zones les plus urbanisées (villes de plus de 100 000 habitants) qui se déplacent le plus pendant les vacances : dans les communes rurales, seuls 39 % des habitants voyagent, contre 83,5 % des Parisiens. S'en étonnera-t-on ? Ce sont les cadres supérieurs et les membres des professions libérales (88 % d'entre eux) qui partent le plus en vacances, le plus longtemps (37 jours par an contre 25 jours chez les ouvriers), et ce sont aussi les plus riches (à partir de 120 000 F de revenu annuel) qui partent le plus (81 % d'entre eux) et le plus longtemps.

La destination préférée des Français pour leurs vacances d'été reste la mer (42,4 % des journées de vacances) qui, en vingt ans, a largement supplanté la campagne (25,2 %) : en 1964, ces chiffres étaient respectivement 33,9 % pour la mer et 35,2 % pour la campagne. Celle-ci a en outre perdu du terrain en faveur de la montagne dont la fréquentation, en deux décennies, est passée de 13,9 % à 25,2 %. Un double phénomène qui s'explique sûrement en partie par un exode rural lointain et la perte de contact avec les racines familiales, mais aussi par le choix d'un autre mode de vie.

Les copains d'abord

Quel que soit le lieu des vacances, il faut bien un toit pour s'abriter, car on ne dort plus à la belle étoile. Seuls quelques fanas du bivouac sauvage doivent s'y livrer avec délectation, mais cela suppose un mépris total du confort et quelque entraînement.

Ce toit est d'abord celui des parents et amis qui accueillent les familles vacancières dans leur résidence principale ou secondaire, ou la leur prêtent (ou la leur louent ?...).



Dessin de Pessin

Plus de 43 % des séjours font ainsi appel à la maison de parents et d'amis. Si on y ajoute les séjours (9,4 %) que les familles passent dans leur propre résidence secondaire, c'est plus de la moitié (52,8 %) des séjours de vacances qui échappent ainsi totalement aux services des professionnels de l'hébergement. Ceux-ci se partagent le reste, essentiellement entre la location (13,8 % des séjours), le camping-caravaning (13,2 %) et l'hôtel (12,3 %). Les professionnels du toit en dur n'abritent guère que deux Français sur dix.

Parmi ces trois modes d'hébergement les exploitants agricoles (22,8 % d'entre eux) comme les ouvriers et les personnels de service (18 %) choisissent la tente et la caravane, tandis que les patrons de l'industrie et du commerce louent appartement ou maison (18,3 %) ou vont à l'hôtel (16,4 %).

Mais le choix du mode d'hébergement est aussi fonction de l'âge. De quinze à vingt-cinq ans on campe, plus souvent qu'à toute autre époque de la vie ; de trente à cinquante ans, on prend une location, et à partir de la cinquantaine on va plus facilement à l'hôtel.

D'autres formules existent, essentiellement à la mer ou à la montagne, qui permettent de partager la propriété d'un local entre plusieurs acquéreurs s'assurant ainsi une ou plusieurs semaines d'abri dans un lieu attractif pour leurs activités sportives ou touristiques. Mais l'activité est trop récente (une dizaine d'années) pour que la statistique la saisisse avec précision.

On part de plus en plus en vacances, c'est vrai, et de plus en plus en vacances d'hiver. Les familles choisissent obligatoirement en fonction de leurs ressources financières et il est certain que l'hébergement familial et amical offre le coût le plus bas, en même temps que la possibilité de changer parfois de destination (suivant l'étendue géographique des relations). Enfin, il faut constater qu'aujourd'hui la vogue de la résidence secondaire est passée. Au-delà du coût réel de la formule, les citadins se sont vite lassés de tondre la pelouse et d'entretenir le jardin ; bricoler a cessé d'être une occupation de loisirs pour devenir une corvée...

JOSÉE DOYÈRE.

Soleil à louer ou à vendre, les pieds dans l'eau...

« *A saisir. Belle maison normande, 800 m² terr., à finir aménager. 190 000 F.* » Sur la photographie accompagnant cette petite annonce apparaissent des colombages, comme sur celle, voisine, d'une fermette normande *« sur 1 000 m², gr. œuvre ent. restauré, poutres, cheminée, cellier, 2 gdes pièces »* pour 150 000 F. Des prix que l'on dit *« à saisir »* et qui peuvent étonner quand on se souvient de l'époque, encore proche, où les moindres *« fermettes »* partaient comme des petits pains... mais au prix de la brioche.

C'est sans doute qu'en une vingtaine d'années la maison de campagne, pour week-ends ou vacances, n'est plus l'objet de mode qu'elle fut. Affaire de goûts et d'habitudes, car nombre de familles – et d'enfants plus encore – ne veulent plus passer leurs loisirs et leurs vacances au même endroit pendant des années. Mais affaire de budget aussi, car même inoccupée la majeure partie du temps, une maison coûte cher en entretien, sans oublier le fait qu'inhabitée elle risque, surtout si elle est isolée, de recevoir des « visites » peu agréables.

Certes, les belles maisons bien situées font encore rêver – et pas seulement ceux qui approchent de l'âge de la retraite, – mais force est de reconnaître que l'image de la résidence secondaire a considérablement évolué ces dernières années, comme plus généralement l'idée que l'on se fait d'un hébergement de vacances.

L'hôtellerie, secteur traditionaliste s'il en est, n'a pas échappé à ce mouvement. Les coûts de ce mode d'hébergement ne sont pas seuls en cause (les trois quarts des établissements homologués, des une ou deux étoiles, s'adressant à une clientèle moyenne), même si la famille Tout-le-Monde ne peut pas s'offrir des vacances à Divonne-les-Bains à 300 francs la nuit par personne ! Pour suivre une clientèle qui ne se contentait plus du gîte et du couvert, les 50 000 établissements hôteliers (dont 40 % d'homologués) ont été condamnés à élargir la gamme des prestations parahôtelières ou, pour certains, à disparaître.

La création toute récente d'une chaîne d'étapes François Cœur présentées comme des « bed and breakfast » à la française ne correspond pourtant que de loin à l'exemple britannique : de 240 F à 475 F la chambre – dans des manoirs il est vrai, – ce n'est quand même pas le cottage accueillant voyageurs ou touristes ! Les 27 000 gîtes ruraux s'en rapprocheraient plus, même si la modicité du prix correspond à un confort parfois très rustique.

A côté de l'hébergement familial, par définition peu coûteux, le camping-caravaning propose, pour des prix dépassant rarement 100 F par jour, 2,5 millions de places. Pour le meilleur, mais aussi malheureusement parfois pour le pire, quand on connaît les conditions faites dans certains terrains du Midi en été. Une formule qui cherche cependant à améliorer son image et à offrir des possibilités autres que estivales, par exemple avec le cavaraneige : une semaine à Pâques, dans les Alpes, ne revient pas, pour une famille de quatre personnes, à plus de 3 000 F tout compris.

Villages de toile, villages de vacances : le pas a été franchi depuis longtemps par les organismes cherchant à promouvoir le tourisme social. Avant d'entrer dans le secteur commercial, le Club Méditerranée a inventé cette formule, dont se sont, par la suite, inspirées des associations comme Tourisme et Travail ou VVF. Une formule qui ne se contente pas de proposer un hébergement peu coûteux, mais cherche à offrir une palette de loisirs et de services fort étendue et pour tous les âges, du vacancier célibataire à la famille nombreuse.

Le catalogue de l'ANCAV (association qui a repris la gestion des villages de vacances de Tourisme et Travail) présente, par exemple, une semaine sur la côte landaise, en haute saison, à 1 290 F, avec des promotions à 1 040 F fin juillet-début août, et des réductions de 75 % à 30 %, selon l'âge des enfants, ou encore une semaine à 1 500 F dans un village de bungalows, avec tennis, à Bormes-les-Mimosas. On est évidemment assez loin des tarifs demandés, en location, pour ce studio à Cannes : 6 500 F en juillet ou août !

Une annexe des loisirs

Dans une tout autre optique, individuelle et commerciale, la dernière décennie a vu le développement de ce qu'il convient d'appeler l'immobilier de loisirs. Un vocable générique qui recouvre une grande variété de statuts et d'appellations (copropriété traditionnelle, multipropriété, propriété, allégée ou nouvelle propriétés) mais qui ont toutes pour dénominateur commun la recherche d'une adaptation du produit immobilier aux loisirs.

Les professionnels qui opèrent dans ce secteur du logement font notamment porter l'accent sur l'accès aux loisirs (marinas « pieds dans l'eau », chalets « au pied des remonte-pentes »), et sur une fonctionnalisation des « cellules d'habitation », terme qui dit assez bien que, pour présenter des prix abordables, les superficies sont souvent réduites au strict minimum. A tel point que l'on voit parfois des studios-cabines pour quatre, voire six personnes, d'à peine 20 mètres carrés.

En contrepartie, on peut acquérir en pleine propriété un studio à La Toussuire pour 139 000 francs ou même pour 115 000 F à Bellevaux ou un deux-pièces à Val-Thorens à partir de 254 000 francs.

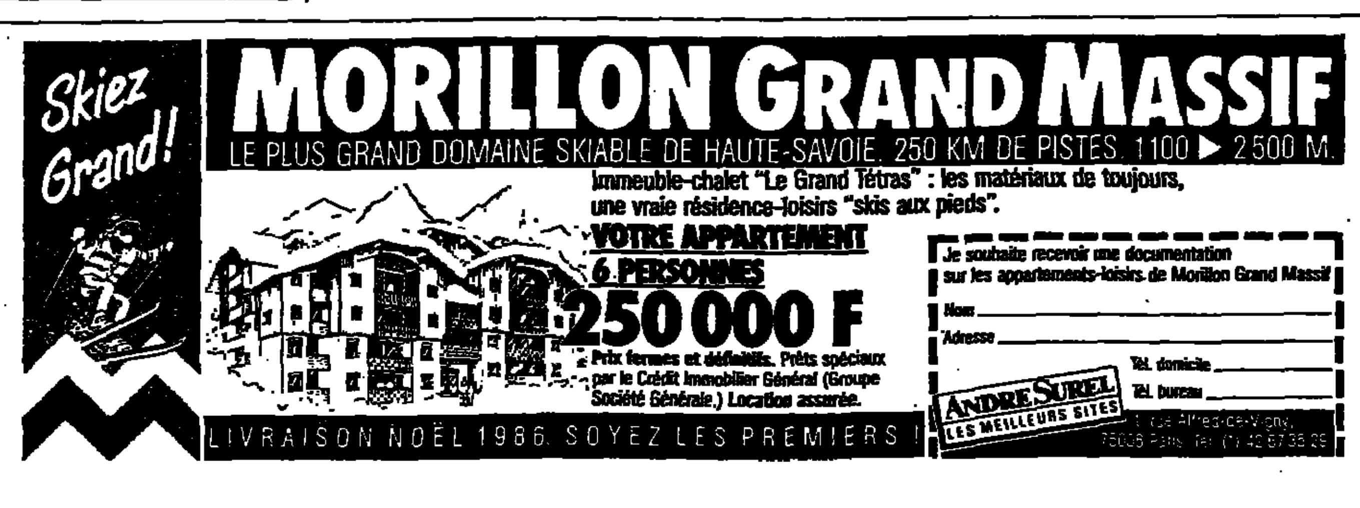
Le souci de réduire le poids du logement dans le budget familial consacré aux loisirs a ainsi amené certains constructeurs à proposer des formules d'acquisition, où l'acheteur, en échange d'un prix réduit, accepte de n'utiliser personnellement son logement que durant une période limitée, six semaines par an le plus souvent, une société de gestion en assurant la location le reste du temps. Un deux pièces situé à Sainte-Maxime et vendu 400 000 F en copropriété traditionnelle ne coûte ainsi plus que 300 000 F en « nouvelle propriété ». Le même appartement ne coûte plus que 53 000 F en multipropriété, une formule dans laquelle l'acheteur n'est plus propriétaire d'un logement, mais attributaire d'un droit de jouissance.

La multipropriété – et dans une moindre mesure les formules du type de la « nouvelle propriété » – permet de réduire au maximum le coût de l'hébergement de loisirs, tout en offrant à ceux qui y recourent une plus grande mobilité dans le temps et dans l'espace de leurs loisirs. En effet, la plupart des sociétés gestionnaires proposent à leurs adhérents des bourses d'échange portant soit sur une période d'occupation du logement, soit sur un lieu de séjour. Des échanges qui peuvent être fort larges : le groupe Clubhôtel – une filiale du Club Méditerranée – compte soixante-quatre résidences disséminées dans les principales régions touristiques. Il vient même de passer un accord avec une chaîne américaine d'immobilier de loisirs, ce qui rend, en théorie, possible d'échanger quinze jours à Pâques dans une station des Alpes, contre une ou deux semaines en Floride ou à Honolulu !

JEAN-MICHEL WAGNER.







Le Monde

SPORTS

Un nouveau souffle pour le funboard

La deuxième épreuve de la quatrième Coupe du monde de funboard doit rassembler les quatre-*vingts meilleurs coureurs mondiaux, du 26 avril* au 4 mai, à la Torche, dans le Finistère, où sont attendus quelque cent mille spectateurs. La première épreuve, qui a eu lieu au Japon, du 4 au 13 avril, a vu la victoire des champions du monde en titre : l'indétrônable Américain Robby Naish et *la jeune Française Nathalie Le Lièvre.*

Après la Torche, trois autres épreuves de la Coupe du monde doivent avoir lieu aux Etats-Unis, en Allemagne et aux Pays-Bas.

LES trois dernières éditions de la Coupe du monde organisées à la Torche ayant été perturbées par le manque de vent, responsables, coureurs et amateurs de funboard qui se retrouveront, à partir du samedi 26 avril, dans le Finistère vont avoir toute leur attention retenue par l'évolution des conditions météorologiques. L'arrivée du beau temps sur la pointe de la Bretagne serait catastrophique pour une épreuve qui a été victime des temps calmes à des périodes de l'année pourtant réputées pour leurs tempêtes.

Les statistiques n'ont jamais rien pu contre les éléments. Sur la trentaine de jours durant lesquels les coureurs ont déjà été rassemblés auparavant sur un site connu pour être balayé par les dépressions, il n'y a pas eu plus de cinq journées adaptées à la pratique de leur sport. Les concurrents qui avaient dû alors affronter des vagues de plusieurs mètres de haut sur des planches de 2 à 3 mètres de long pesant de 5 à 6 kilos, en ont gardé un vif souvenir. Mais, pour ces rares moments de sensations fortes, trop de temps a été passé à attendre que l'aiguille des anénomètres atteigne le seuil fatidique des 15 nœuds, c'est-à-dire un bon vent de force 4 capable de propulser les planches à la vitesse de 20 à 30 nœuds.

Règlement dans le vent

Dans ces conditions, les courses, disputées en régates sur des parcours assez proches des triangles olympiques, ou en slaloms par poules de huit sont très spectaculaires : les flotteurs déjaugent presque entièrement, et les vagues peuvent provoquer des sauts de plusieurs mètres de haut. On estimait jusqu'à présent qu'il fallait au moins ces conditions de vent pour départager les quatre-vingts meilleurs spécialistes mondiaux – soixante-quatre hommes et seize femmes – dont la vélocité, la tactique, la puissance et même le sens artistique – dans l'épreuve de vagues – sont aussi sollicités au maximum.

Mais, après la « panne de vent » qui a affecté la Torche en octobre dernier, il est devenu évident pour les organisateurs locaux (1), le sponsor de l'épreuve (Peter Stuyvesant Travels) et les marques employant les coureurs qu'il fallait abaisser la limite des 15 nœuds. C'est-à-dire prendre le risque de dénaturer un peu les épreuves pour qu'elles ne disparaissent pas.

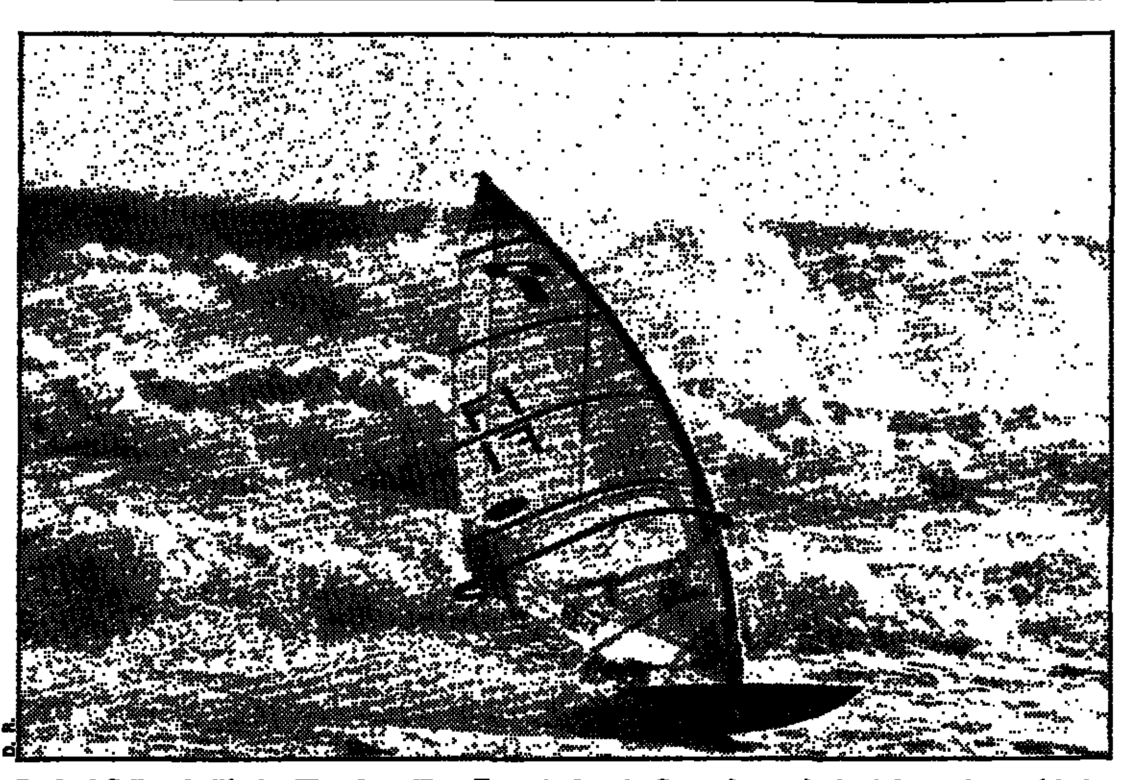
L'Association des constructeurs de funboard (WBA) qui organise la Coupe du monde a donc décidé d'autoriser le départ de deux épreuves sur trois à partir de 11 nœuds, un petit vent de force 4, beaucoup plus fréquent. Seul, le slalom, qui emprunte un parcours très court entre le rivage et une bouée mouillée dans les vagues, continue à être couru par 15 nœuds de vent minimum, pour des raisons de matériel.

La plupart des coureurs utilisaient, en effet, déjà six flotteurs différents (deux pour chaque épreuve). La modification du règlement les oblige à prévoir des voiles nouvelles encore plus grandes (jusqu'à 8 m² pour les régates). Par contre, des slaloms courus par petit temps auraient imposé un flotteur et des voiles supplémentaires. Cela aurait par trop aggravé les frais de transport de leur équipement. « *Les dépenses pour le transport du matériel à travers le monde sont déjà excessivement importantes* », explique Patrick Coupeaud, le responsable de l'équipe Tiga. Entre les caprices du temps et les contraintes financières, il a fallu trouver un juste équilibre. Toutefois, la règle des 11 nœuds n'a pas été acceptée de gaieté de cœur par les coureurs professionnels.

Ils ont presque tous signé une pétition pour dénoncer un règlement qui, selon eux, risque de diminuer l'intérêt de la compétition : « *Le vent est la condition même du spectacle* », assurait Raphaël Salles, troisième de la Coupe du monde 1985, et dont le gabarit et le succès en planche open sont pourtant des atouts dans le petit temps.

CHRISTOPHE DE CHENAY.

(1) Depuis sa création, l'épreuve de la Torche est organisée par Dynaplanche, une association de Quimper, avec, depuis deux ans, le soutien de la Fédération française de voile.



Raphaël Salles, de l'équipe Tiga, le meilleur Français dans la Coupe du monde dominée par les Américains Robby Naish, Ken Winner et Alex Aguerra. Raphaël Salles participe sur cette photo à une épreuve de vagues disputée à Omaezaki, au Japon, la première étape du circuit mondial de funboard.

CIBLES

CYCLISME
L'Europe en selle

Créé en 1961 dans le but de préparer les jeunes coureurs aux grandes épreuves par étapes, en particulier au Tour de France, le Tour de l'avenir change de nom et de dimension. Cette compétition amateur, puis open, qui révéla Gimondi, Zoetemelk, Pascal Simon, le Colombien Flores, l'Américain Greg Lemond et bien d'autres, devient le Tour de la CEE. Selon M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, qui a suivi le Paris-Roubaix, la course élargie née du Tour de l'avenir doit favoriser le resserrement des liens entre les peuples du Marché commun. *« Jusqu'ici,* a-t-il déclaré, *l'Europe était loin de ses citoyens, et nous souhaitons ainsi contribuer à leur rapprochement. »*

La bicyclette au service de la CEE : voilà un élément nouveau qui participe d'une idée déjà ancienne. Tristan Bernard n'écrivait-il pas – en 1939 : *« Je me suis toujours efforcé de servir la cause du sport et notamment du cyclisme, qui réduit les distances, parce qu'elle se confond avec la cause de la paix »* ?

Pour commémorer l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, le Tour de la CEE partira de Porto le 10 septembre et traversera la péninsule Ibérique avant d'atteindre le Midi de la France, l'arrivée étant jugée le 21 septembre à Turin. L'itinéraire ne sera dévoilé qu'au mois de juin, mais on peut supposer que le parcours franchira certains cols des Pyrénées ou des Cévennes qui s'inscrivent logiquement dans un tracé méridional.

L'an prochain, à l'occasion du trentième anniversaire du traité de Rome, le Tour de l'avenir... de la CEE visitera les six pays fondateurs : la France, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Italie.

J. A.

KORFBAL
Femmes intouchables

Né au début du siècle aux Pays-Bas, où il est très populaire, le korfbal a été introduit en France en 1980. C'est le seul sport obligatoirement mixte au monde. En trente minutes, deux équipes, composée chacune obligatoirement de quatre joueurs et de quatre joueuses s'affrontent sur un terrain rectangulaire (60 m × 30 m en extérieur, 40 m × 20 m en salle) divisé en deux zones. De chaque côté, un poteau supportant un panier d'osier à 3 mètres du sol. Tous les deux buts, obtenus en lançant le ballon (de football n° 5) dans le panier adverse, les équipes changent de zone. Il est interdit de toucher la balle du pied et de la jambe, de la frapper du poing, de marcher avec, de jouer individuellement, de dribbler, de toucher un adversaire, de « marquer » un adversaire de l'autre sexe. Les quatre joueuses d'une équipe sont directement opposées à leurs adversaires féminines.

La stricte égalité entre les sexes, la non-violence réglementaire, l'exclusion de toute forme d'individualisme... favorisent une ambiance agréable. Alors qu'il y a moins de quatre cents licenciés en France, la Loire en compte soixante à elle seule (trois clubs à Saint-Etienne et cinq internationaux), dont Philippe Messager, l'apôtre du korfbal en Rhône-Alpes. Celui-ci, en multipliant stages et animations dans les écoles, a impulsé la création de trois clubs dans l'Ardèche et posé de solides jalons à Vienne et en Haute-Savoie. Pour l'heure, les fidèles attendent la finale du critérium national : elle aura lieu ce samedi 26 avril, à 20 h 30, au gymnase Hasenfrantz de Pantin et opposera Bourges, tenant du titre, à Orléans.

D. M.

Haro sur le Loto

« *LE mouvement sportif ne comprendrait pas que les sportifs soient bernés avec le Loto, comme le furent en leur temps les vieux avec la vignette auto.* » En dépit de cette prise de position énergique du Comité national olympique (CNOSF), l'arrêté limitant à 450 millions de francs le montant des ressources du Loto sportif affectées en 1986 au Fonds national de développement du sport (FNDS) a été publié au *Journal officiel* du 22 avril. Le prélèvement de 30 % des enjeux aurait permis d'atteindre au moins 800 millions de francs.

Comment une mesure de rigueur préparée par l'administration des finances sous le dernier gouvernement Fabius a-t-elle été appliquée par le nouveau gouvernement Chirac, en dépit des promesses de la campagne électorale ?

Les textes affectant les ressources du Loto sportif étaient suffisamment ambigus pour autoriser cette solution. Mais la démarche prête pour le moins à la critique. La gauche ne s'en est pas privée. « *Après avoir dénoncé avec force l'allocation de 10 millions de francs en 1986 à l'écurie Ligier, nécessaire à la présence française dans la compétition automobile internationale, peut-on soustraire quarante-cinq fois plus sur un simple ajustement budgétaire pour soutenir une politique tournée en priorité vers les intérêts du monde de la finance ?* », a demandé M. Laurent Cathala, député et maire de Créteil, délégué national au sport du Parti socialiste.

La Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), proche du Parti communiste, y a vu un « *détournement de crédits* », comme la Fédération de l'éducation nationale (FEN). L'ancien ministre de la jeunesse et des sports, M. Alain Calmat, député PS du Cher, qui avait permis la création du Loto sportif, en a été, lui, « *attristé et stupéfié* ». « *Le formidable essor pris par ce jeu,* a-t-il dit, *permettait d'espérer une recette de plus de 800 millions de francs en 1986 pour le FNDS. Cet effort considérable pris par l'ancien gouvernement en faveur du mouvement sportif se trouve donc réduit de moitié par M. Bergelin.* »

Après une intervention séduisante le 25 mars devant les dirigeants sportifs, lors de l'assemblée générale du Comité national olympique, le nouveau secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports a singulièrement perdu de sa crédibilité dans cette opération, même s'il a fait savoir qu'il avait mis sa démission en balance.

Deux urgences

Reste, au-delà des polémiques politiques, une nouvelle constatation pour le mouvement sportif : flatté dans les discours électoraux, le « *parti des stades* », pourtant fort de douze millions de pratiquants, ne pèse guère dans les grandes décisions. Les pouvoirs publics estiment-ils qu'un secteur représentant plus de 5 % du PIB et capable de dégager des sommes considérables pour payer ses vedettes a moins besoin d'assistance qu'il *ne le prétend* ? La comparaison entre les sorts réservés au sport et à la culture est particulièrement révélatrice.

Alors que leur part respective dans les dépenses de l'Etat était analogue en 1981, les crédits de la culture ont dépassé 1 % du budget en 1986 tandis que ceux du sport représentaient moins de 0,25 %. Toutefois, la droite au pouvoir n'a pas remis fondamentalement en cause les dépenses culturelles que la droite dans l'opposition avait dénoncées avec autant d'acharnement qu'elle déplorait la médiocrité des crédits sportifs.

Comment pallier une telle situation qui, au demeurant, risque de remettre en question les deux « *urgences* » définies par M. Bergelin, à savoir le soutien des candidatures de Paris et de la Savoie pour l'organisation des Jeux olympiques de 1992 et la préparation des Jeux de Séoul ? Une démarche de type syndical à laquelle le président du CNOSF, M. Nelson Paillou, a fait allusion *en évoquant une « grève des sports le dimanche »* paraît peu réaliste.

Une action fondée sur le calcul économique pourrait être plus opérationnelle en permettant à terme au mouvement sportif de se dégager de la tutelle de l'Etat. Les données du problème sont simples : en affectant moins d'un milliard de subventions au mouvement sportif, l'Etat reste maître d'un jeu où le travail des bénévoles est évalué à quinze fois plus et où la consommation est trente fois supérieure.

Comment trouver ce milliard pour éviter l'avatar du Loto sportif ? Les solutions offertes par les fondations paraissent les plus intéressantes, car elles permettraient en même temps de clarifier les opérations de sponsoring. Envisagées à très long terme par M. Bergelin, elles peuvent devenir d'actualité, car elles accompagneraient la dérive du sport vers une privatisation sous-jacente.

Mais l'unité du mouvement sportif risquerait alors d'être mise à rude épreuve. Chaque fédération pourrait avoir en effet la tentation de donner la priorité à ses intérêts particuliers. Tentation qui a déjà transparu dans les réactions du président de la fédération de football, M. Jean Fournier-Fayard, au plafonnement des ressources du Loto. « *Solidaire du mouvement sportif* », il a néanmoins estimé que le football « *n'a pas eu droit à ce quoi il pouvait prétendre* » et « *qu'en fonction du nombre de ses licenciés il aura été très mal récompensé* ».

ALAIN GIRAUDO.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Marathon de Karl-Marx-Stadt (RDA). Dimanche 27 avril.

Paris-Olympie. Course à pied. 2 200 km en relais de 20 km. Départ samedi 26 avril, à 13 heures, sous la tour Eiffel.

Automobilisme

Championnat du monde de Formule 1. Grand Prix de Saint-Marin à Imola (Italie). Dimanche 27 avril (TF 1, « Sports dimanche », à partir de 14 h 30, en direct).

Rallye de l'Atlas. Du 27 avril au 11 mai.

Championnat de France de production. Circuit de Montlhéry. Samedi 26 et dimanche 27 avril.

Basket-ball

Championnat de France. Phase finale. Quatrième tour retour. Samedi 26 avril.

Cyclisme

Amstel Gold Race. La classique hollandaise. Samedi 26 avril (A 2, « Les jeux du stade », à partir de 14 h 50, en direct).

Escrime

Challenge Jeanty. Fleuret féminin. Samedi 26 et dimanche 27 avril, à Paris.

Football

Championnat de France de deuxième division. Finale retour : Saint-Etienne-Racing. Samedi 26 avril, à 20 heures, à Geoffroy-Guichard.

Coupe de France. Finale entre Bordeaux et Marseille. Mercredi 30 avril, à 20 heures, au Parc des Princes (A 2, en direct). **Coupe des coupes.** Finale entre Atletico de Madrid et Dynamo de Kiev. Vendredi 2 mai, à 20 heures, au stade Gerland à Lyon (TF 1, en direct).

Motocyclisme

Championnat du monde de trial. Grand Prix de France à Massais (Poitou-Charentes). Dimanche 27 avril, à partir de 8 heures (TF 1 à 16 h 15, arrivée en direct).

Championnat du monde de motocross (500 cm³). Grand Prix des Pays-Bas à Markelo. Dimanche 27 avril.

Motonautisme

Les Vingt-Quatre Heures de Rouen. Du mercredi 30 avril à 17 heures au jeudi 19 mai.

Patinage

Paris sur roulettes. Un parcours de 14 km pour vingt mille concurrents. Départ dimanche 27 avril, à 9 h 15, avenue Hoche et retour au même endroit.

Rugby

Championnat de France. Quarts de finale. Samedi 26 avril : Toulouse-Biarritz à Agen et Toulon-Perpignan à Valence (A 2, « Les jeux du stade », à partir de 14 h 50, direct).

Dimanche 27 avril : Agen-Béziers à Toulouse et Montferrand-Graulhet à Aurillac).

Sports équestres

Sauts d'obstacles. CSIO de Rome. Du 29 avril au 4 mai. Première sortie officielle de l'écurie de France.

CSO de Paris-ETP. Les 25, 26, 27 avril, sur le terrain de l'Etrier, au bois de Boulogne.

Squash

Championnats d'Europe par équipe. Du jeudi 19 au 4 mai, à Aix-en-Provence.

Tennis

Tournoi de Monte-Carlo. Jusqu'au dimanche 27 avril (FR 3, dimanche à 12 h 30, la finale en direct).

Voile

Championnat du monde de funboard. Du 25 avril au 4 mai à La Torche.

culture

MUSIQUE

LE SOIXANTE-DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE YEHUDI MENUHIN

Toute une vie

MARTIAL LORCET

Curieuse, cette tolérance aux imperfections techniques des vieilles cires. Après deux ou trois secondes d'adaptation, l'oreille cesse de transmettre à la conscience les bruits de surface, cloques, baisses de niveau, changements d'atmosphère de studio, pour ne retenir que le seul message musical. Ainsi, et c'est incroyable, les sept microsillons, repiquages de 78 tours, que publie Pathé Marconi pour le soixante-dixième anniversaire de Yehudi Menuhin (*) tracent, malgré le temps (entre quarante-sept et cinquante-sept années !), un portrait extrêmement précis et coloré du violoniste à sa grande époque.

« L'être même du génie », disait de lui le chef d'orchestre suisse Ernest Ansermet, en 1932. Un ange, en quelque sorte, bel adolescent blond et calme, pratiquant d'instinct en musique l'effacement rayonnant de la sainteté. Menuhin qualifie plus simplement ces années d'avant-guerre de « période virginale » et en attribue l'achèvement à... son premier mariage, au printemps 1938. On ne saurait mieux dire ce que la grâce musicale consomme de frustrations ou, du moins, d'inconsciences. Mais la nature se venge : Menuhin n'est pas le seul interprète trop aimé des dieux – virtuosité naturelle, mémoire infaillible, capacité d'assimilation illimitée – qu'une brutale alerte somatique allait rappeler à l'ordre et contraindre à tout reprendre de zéro avec l'aide du yoga (d'autres préfèrent le magnétisme ou la psychanalyse).

Pour l'heure, il est hors d'atteinte, hors normes, hors temps. Pas trace, dans son jeu, des tics stylistiques de son époque (« portendos » et « rubatos » d'Hubermann, aigus pailletés, roucoulades d'Heifetz). Il joue aussi propre, aussi juste que l'Oïstrakh des années 60 – mais sans la gravité soviétique, – son archet est aussi léger que celui du Perlman d'aujourd'hui – mais sa sonorité jamais acide, – il est le violoniste réussi que son maître, Georges Enesco, n'a pas su devenir faute de technique et par choix intellectuel de la composition. Formidable béquille que cette délégation.

On mesure en écoutant ces sept disques ce à quoi Menuhin a échappé. Il aurait pu (la vélocité de sa main gauche l'y invitait) devenir le singe savant dont on attend les « bis », qui finit – Horowitz ! – par ne plus enfiler que des bis : l'avenir a montré qu'il n'avait sacrifié, un temps, à la pure virtuosité que pour s'amuser. Il risquait (la palette si variée de ses sonorités, sa souplesse stylistique, sa fameuse « adaptabilité » l'y exposaient) de n'être chez lui nulle part, de ne marquer aucune œuvre de son empreinte : il se les est toutes appropriées. Cet austère *Concerto pour violon* (qu'il fut le premier à exhumer malgré l'interdiction de son dédicataire, Joachim) et la romance ingénue de Schumann, la grande *Septième sonate* de Beethoven ou de sublimes Mozart, ou bien même *le Vol du bourdon* de Rimsky-Korsakov, chaque minute de musique resplendit de distinction, d'innocente sensualité.

L'exemple de Menuhin rappelle aussi qu'une carrière exemplaire de soliste (soixante ans d'exercice à ce jour) ne s'épanouit que dans un climat de tendresse et d'amitié. Quand il jouait le *Poème* de Chausson en 1933, Georges Enesco dirigeait : le résultat est à pleurer. Et on l'entend, dans les sonates avec piano, écouter sa sœur Hephzibah, qui devait jusqu'à sa mort, en 1981, lui donner la réplique. Leur duo chasse du métier de la musique tout ce qui est bas, tout ce qui est banal, tout ce qui est laid.

A. R.

★ Un coffret de quatre disques : *Concerto pour violon* de Schumann (direction John Barbirolli) ; *Sonate pour violon et piano* op. 121 de Schumann (avec Hepezibah Manuhin) ; *Sonates* K 376 et K 526 de Mozart (toujours avec Hephzibah) ; *Septième sonate* de Beethoven, *Rondo brillant* de Schubert, *Cinq danses hongroises* de Brahms (arrangement Joachim) ; *Sonate « le Trille du diable »* de Tartini, *Quatre caprices* de Paganini, *Deux danses slaves* de Dvorak (arrangement Kreisler) ; *le Vol du bourdon* de Rimsky-Korsakov, etc. EMI-Pathé Marconi : 153 EX 2908703.

★ Trois albums « Références ».

– *Sonate* de Lekeu, *Troisième sonate* d'Enesco (avec Hephzibah) : EMI-Pathé Marconi 2908621.

– *Symphonie espagnole* de Lalo, *Poème* de Chausson, *Habanera*, *Tzigane* de Ravel (orchestre symphonique de Paris, direction Georges Enesco) : EMI-Pathé Marconi 2908431.

– *Concerto* d'Elgar (London Symphony Orchestra, direction Sir Edward Elgar) : EMI-Pathé Marconi 2902891.

« LA CENERENTOLA », de Rossini

Une histoire assez trouble

Heureux Romains qui pouvaient faire la fine bouche devant *la Cenerentola* qu'on leur offrait pour le carnaval de 1817 ! Plus heureux encore, le compositeur capable de coucher sur le papier, en vingt-quatre jours, tant d'idées saillantes et de rehausser les autres avec un infaillible génie de l'instrumentation comme de l'écriture vocale... C'était, il est vrai, son vingtième opéra, mais, à quelques réminiscences près, tout y est original de ton et d'inspiration. On mettra à part les enchaînements harmoniques des conclusions, dont le caractère immuable agaçait tant Berlioz qu'il s'interdit toute sa vie d'utiliser cette cadence pour clore la moindre de ses partitions.

Alchimie des timbres

Au Théâtre musical de Paris, l'étonnante prestation du London Sinfonietta – le plus connu et le meilleur ensemble de solistes anglais, qui a servi de modèle pour la création de l'Ensemble intercontemporain, attire l'attention sur l'invention orchestrale de Rossini. Les exécutions ordinaires n'en donnent qu'une faible idée, car seul un travail de musique de chambre, accompli ici sous la direction de Donato Renzetti, avec de savants dosages de sonorités et un souci constant du phrase, peut rendre justice à cette alchimie des timbres, point de départ de la révolution berliozienne.

En comparaison de la fosse, le plateau prête davantage le flanc à la critique. On saluera la virtuosité toujours musicale de Julia Hamari (Cendrillon) et de Claudio Desderi (Don Magnifico), dont les couleurs vocales jettent un peu d'ombre sur John Aler (Don Ramiro). Rossini a écrit pour Alidero un grand air de toute beauté, dont la tessiture, assez élevée pour une basse, exige une grande maîtrise de l'aigu ; Roderik Kennedy y montre des limites qu'on ne sent pas par ailleurs.

On n'ose pas penser que les méchantes sœurs chantent médiocrement pour montrer leur vilennie mais on peut se demander s'il n'y a pas quelque intention dans la façon dont Dandini, le valet déguisé en prince (William Shimell), « savonne » grossièrement les traits.

Ces réserves sur l'insuffisance de certaines voix disparaissent dans les morceaux d'ensemble (les deux finales, le quintette et le sextuor), où la mise en place a été réglée – et ce n'est sans doute pas un hasard – avec la même minutie que l'ensemble de la mise en scène de Klaus Michael Grüber. Passé quelques incertitudes dans la première scène, la direction d'acteurs se révèle en effet d'une précision qui n'a d'égale que sa justesse dramatique. Sans relecture apparente, avec le souci de respecter le statisme imposé par la musique en dehors des récitatifs, Grüber parvient à conférer à la fable une profondeur et un sérieux où se révèlent les pouvoirs cachés de la partition.

Sans parler de dimensions philosophiques comme on le fait aujourd'hui à propos de tout et de rien, on entrevoit le symbolisme sousjacent d'une histoire assez trouble au fond. Certes, la bonté et la droiture doivent l'emporter sur la haine et la vanité, mais ce n'est pas pour rien que Cendrillon semble aussi dépassée par l'étendue de sa misère initiale que par sa fortune finale ; jouet d'une méchanceté injuste puis d'une bonté sans motif, elle est ce que les autres font d'elle. C'est là son destin et son drame, tel que Grüber le fait jouer à Julia Hamari, un drame tout intérieur, rehaussé paradoxalement par l'esthétisme raffiné du décor et des éclairages.

GÉRARD CONDÉ.

★ TMP-Châtelet. Prochaines représentations le 25 et le 29 avril à 20 h 30, le 27 avril à 14 h 30.

BOULEZ ET L'ORCHESTRE DE PARIS

Le temps des alliances

Pierre Boulez s'allie à l'Orchestre de Paris, lui qui, il y a vingt ans, couvrait de sarcasmes son fondateur, Marcel Landowski. Mais il a de l'amitié pour Daniel Barenboïm, patron de la formation parisienne, et tous deux se sont, le 3 octobre 1985, partagé une première fois l'affiche, montant tour à tour au pupitre pour diriger non seulement des œuvres de Boulez pour grand effectif, mais le *Concerto de chambre* de Berg : dans la corbeille du mariage il y a en effet l'Ensemble intercontemporain.

Cette saison, l'« ouverture » a eu des effets plus modestes : deux concerts successifs consacrés à deux œuvres lyrique du début du siècle. *L'Heure espagnole* de Ravel même très correctement chantée, même dirigée par Boulez avec la précision qu'exige une exécution de concert, avoue ses quatre-vingts ans de bons et loyaux services. Mais *le Rossignol* de Stravinski, avec son premier acte antérieur à *l'Oiseau de feu* et ses deux derniers postérieurs au *Sacre*, montre comment s'est effectué, chez ce compositeur, le passage d'un orchestre homogène, soudé par le quatuor à cordes, à une dispersion tachiste des timbres, sans même le courant unificateur d'ostinatos rythmiques. Les éléments dynamiques de l'Orchestre de Paris – les vents – trouvent dans cette page peu jouée l'occasion de prouver des qualités que flattent moins Brahms et Beethoven.

Dès la saison prochaine, l'opération de décloisonnement prendra une autre ampleur et s'appuiera sur des abonnements croisés. Les 20 et 21 mai 1987, Barenboïm et Boulez monteront respectivement au pupitre de l'EIC (*Pierrot lunaire* de Schœnberg) et de l'Orchestre de Paris (*Petrouchka* de Stravinski, *Burlesque* de Richard Strauss ; soliste : Barenboïm). Le 4 juin, ils se partageront un programme Fella-Ravel. Deux concerts suivront avant l'été, dans le même esprit. Chaque année, une formule différente sera étudiée pour parvenir en 1988-1989 à un grand cycle Brahms-Schœnberg donné par les deux formations à Berlin, Vienne, Paris et Londres. But ultime : trouver dans la capitale une nouvelle salle (peut-être à la Villette) où s'implanter pour échapper à l'autre « ghetto » qu'est la salle Pleyel.

ANNE REY.

CINÉMA

A MARLY-LE-ROI

Bulletin de santé du film français d'animation

Le 4e Festival du cinéma d'animation à Marly-le-Roy a rassemblé une bonne cinquantaine de films, soit environ 80 % de la production annuelle française, selon les organisateurs, l'AFCA – Association française du cinéma d'animation. Et sans discrimination aucune.

Bon enfant, décontracté, ce Festival est à l'image des créateurs qu'il rassemble : jeunes dessinateurs ou vieux routiers du genre – on y a vu passer Paul Grimault et Robert Lapoujade, – artisans, passionnés, patients (un an de travail pour dix minutes de film, c'est la moyenne...) et souvent solitaires. La diffusion du film d'animation relève du parcours du combattant, même si certaines chaînes de télévision – A 2 et Canal Plus en tête – sont aujourd'hui plus accueillantes.

Manque de moyens ou d'intérêt pour les nouvelles images par ordinateur, ces artisans préfèrent les techniques traditionnelles (dessins, découpages animés, marionnettes) ou les vues réelles retravaillées – ainsi Pierre Temporal qui a filmé pendant deux ans des escargots pour huit minutes de film... La pâte à modeler reste à la mode.

Le jury a décerné son grand prix à *Rien d'autre que le temps*, de Bruce Krebs et Mireille Boucard. Bruce Krebs a trente-cinq ans, vit à La Rochelle. Architecte de formation, c'est un créateur prolixe, touche-à-tout, qui maîtrise aussi bien le pastel, les silhouettes découpées, la prise de vues réelle ou l'animation d'une toile peinte, tentative qui n'est pas sans rappeler les pionniers des années 30. *Rien d'autre que le temps*, film en noir et blanc, évoque, avec une impressionnante économie de moyens, et en quatre minutes, l'univers des prisons. Benoît Razy (Reims) obtient le prix de la première œuvre, avec *Personnage rêvant*, dérive grinçante pour tête, dessins et découpages animés. *La campagne est si belle*, de Raoul Gauthier (prix spécial du jury), traite avec délicatesse et une belle touche picturale du handicap. *Bleu marine, Rouge pompon*, de Jacques Rouxel, le créateur des Shadocks, répond avec humour à une demande de l'Etablissement cinématographique des armées (prix du film d'information). Le jury a craqué devant les personnages « vautrés dans la culture » dessinés par Claire Bretecher, pour *Habiter 86*, de Vivian Miessen (prix du film commandité). *Reynolds*, de Pierre Clément, et *Univers du cuir*, de Picha, sont arrivés *ex aequo* pour le prix du film publicitaire. A Marly, on a fait aussi comme les « grands » à Cannes, en décernant deux prix d'interprétation féminine et masculine ; à la poupée rebelle de *Mauvais Esprit*, d'Agnès Paris-Merle, et au héros de *la Quête du vieux clown*, de Jacques-Rémy Girerd.

Après Marly-le-Roi, c'est le Centre d'action culturelle de Sceaux qui, samedi et dimanche, à l'issue de « 15 jours très animés », réunira le monde du film d'animation pour, notamment, un hommage à Paul Grimault et une rétrospective des films primés au Festival d'Annecy.

ODILE QUIROT.

★ *15 jours très animés*, au CAC, les 26 et 27 avril, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92330 Sceaux. Tél. : (1) 46-60-05-64.

VARIÉTÉS

Haris Alexiou au Théâtre de la Ville

Haris Alexiou est la chanteuse populaire de la Grèce des années 80. Découverte il y a dix ans avec les chansons rapportées autrefois d'Asie Mineure, elle a su jeter des ponts entre la tradition et la chanson moderne, entre le *rebetika*, chant de patience et d'impatience, et la ballade contemporaine imaginée par un jeune auteur-compositeur comme Christos Nicolopoulos.

Au Théâtre de la Ville, où elle apparaît pour la première fois, accompagnée par un orchestre de dix musiciens, Alexiou propose donc d'entrer en contact avec l'âme grecque, à travers quelques-uns de ses plus grands auteurs et compositeurs : Tsitsanis, bien sûr, Mikis Theodorakis, Hadjidakis, Loizos, Markopoulos, Spanos. Panorama un peu court sans doute mais porté par une voix superbe, limpide, qui a enthousiasmé les Grecs du monde entier : récemment à Melbourne, elle a donné trois concerts dans un auditorium occupé par ses compatriotes.

C. F.

★ Théâtre de la Ville jusqu'au 26 avril, 18 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELECTRE, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.

PERSEPHONE, Petit Odéon (43-25-70-32), 21 h 30.

OPÉRAPHORISME, Plaisance (43-20-00-06), 20 h 30.

FEMME, Fontaine (48-74-74-40), 21 heures.

QUAI OUEST, Nanterre, Amandiers (47-29-80-00), 20 h30.

Les salles subventionnées

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Electre ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Arlequin poli par l'amour, la Tête noire.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de géographie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : les Baigneuses de Californie ; 21 h 30 : Persephone, de Y. Ritsos.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Portrait de famille.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-rencontres : 18 h 30 : Nouvelles et textes pour rien, lecture par G. Desarthe ; Colloque international Beckett dans le siècle : 20 h 30 : Séminaire : Philosophie et histoire : 21 h : L'histoire et ses nouveaux objets ; Cinéma-vidéo : Tlj., 13 h, 16 h, 19 h : vidéo-information et vidéo-musique ; Salle Garance (programmation détaillée au 42-78-37-29) : Tlj. 14 h 30 : Vienne et le cinéma, 1811-1938 ; 17 h 30 : le cinéma italien, 1905-1945 ; 20 h 30 : le cinéma yougoslave ; Concerts/spectacles : 20 h 30 : Cabaret-Abend (Busoni, Schoenberg, J. Strauss).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), *Saison Rossini : 20 h 30 : la* Cenerentola.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Groupe Emile Dubois ; 18 h 30 : H. Alexiou (Grèce).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Capriccio.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Miss Tootlie-Pootlie. II, 21 h : Contre Mary.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : la Dupe.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visites.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : les Amoureux de Molière Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fragments lunaires.

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Deuxième Coupe du monde d'improvisation.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil, (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.

CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), 21 h : Candide ou l'optimiste.

CINQUANTE THEATRE (43-55-33-88), 21 h : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Galerie, 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre ; Resserre, 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 22 h : Intervioure.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : les Bonnes : 22 h 15 : les Voisins.

DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise : 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), 21 h : l'Avion dans la tête.

ESPACE CARDIN (42-66-17-61), 20 h 30 : Class Enemy.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 21 h : les Fantaisistes.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Tant que vivray ; 21 h : Gaston H.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Loggia (dern.).

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert : 21 h 45 : le Complexe de Starsky ; Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Haute surveillance ; 22 h : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. — Petite salle, 21 h : Marx et Coca-cola.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Elles nous parlaient d'amour.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier ; 18 h 30 : Compagnie.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. 21 h : Et Juliette ; II. 22 h 30 : Just Married.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 19 h 30 : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 20 h 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie ; 18 h, 22 h 15 : Théâtre de chambre de J. Tardieu ; II : 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Rêverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THEATRE DE PARIS (48-74-10-75), 20 h 30 : Femme, si je vous disais.

THEATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Les tribulations de Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de justice.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

THEATRE DU PRINCIPE (48-07-19-15), 19 h : Sombre printemps.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle 20 h 30 : O, les beaux jours : 18 h 30 : Jacques le Fataliste. — II. 20 h 30 : Hommage à Beckett.

THEATRE 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Paris/Deauville.

THEATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Agatha ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

VALHUBERT-THEATRE (45-84-30-60), 21 h : Un pied dans le crime.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : les Jeux de la nuit ; 23 h : William corps et âme.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CITHEA (43-57-99-26), 22 h 15 : les Spéléologues.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Nasbredoin et histoires de thé.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Memories ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 15 : la Baignoire qui venait du froid.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; 18 h 30 : Buffo.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : B. Rollin.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 19 h : le rat dans la contrebasse.

CITHÉA (43-57-99-26), 20 h 30 : Solo Mio.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30.

LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 20 h 30 : C. Murger.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.

OLYMPIA (47-42-25-49), à 20 h 30 : Louis Chedid.

PALAIS DES GLACES (43-73-48-78), 22 h 30 : Speedy Banana.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Claude Maurane.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86), à 20 h 30 : J. Douai, W. Fukuda.

Vendredi 25 avril

La danse

(voir salles subventionnées)

ESPACE MARAIS (47-71-10-19), 21 h : Danza Teatro de Argentina.

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : Compagnie Suzan Marshall.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : Trahison Women.

Opérettes
Comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Les concerts

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Mendelssohn, Brahms, Schubert).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : N. Magaloff (Chopin).

Table Verte, 22 h : F. Soares (piano) (Chopin, Albeniz, Schubert, Scarlatti).

FIAP, 20 h 30 : Opus Ensemble (Weber, Cordeiro, C. Ph. E. Bach).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : P. Bacan (guitare flamenca).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : B. Peltre *(piano) (Liszt).*

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : K. Werneck.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Jean-Luc Parodi Quartet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 23 h : La Manigua.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Sprites.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Dannick Lazro ; Ronflettes.

FIAP (45-88-89-15), 20 h 30 : Opus Ensemble.

FLAMINGO (43-54-30-48), 20 h 30 : Marie-Ange Martin.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Perfect Disaster.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : *J. Lacroix.*

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h : Compagnie Lubat.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : J.C.J.B. Old Finest Stampey.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : M. Pintar Sextet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h : L. Stewart, M. Taylor.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Grand Orchestre de Rido Bayonne.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Quartette P. Bazin.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury Music.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : A. Ceccarelli, R. Pezzi, J.-M. Jafet.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : la Femme assise.

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Prévert (48-68-00-22), 21 h : le Dieu foudroyé.

BAGNOLET, Atem (43-64-77-18), 21 h : Conversations.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 30 : Othello.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.

CERGY-PONTOISE, Théâtre (40-38-11-99), 21 h : la Baie de Naples.

CHAMPIGNY, TBM (48-80-90-90), 21 h : Tango viennois.

CHATENAY-MALABRY, Ecole centrale (46-60-32-91), 21 h : Cachemire XBT.

CHATILLON, CC (46-57-22-11), 21 h : A l'heure où les mouches parlent à voix basse.

CHEVILLY-LARUE, CCC (46-86-62-74), 18 h : 6e Festival des conteurs.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre (46-81-44-15), 21 h : Mademoiselle Else.

CLICHY, ARC (42-70-03-18), 21 h : la Nuit des morts de rire.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), 20 h 30 : Amphitryon ; *II :* 20 h 30 : Neige et sable.

EPINAY-SUR-SEINE, MJC (48-41-41-40), 20 h 30 : Michel Lagueyrie.

EVRY, CAC (60-79-10-00), 20 h 30 : Chiclana.

GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden-Arabie.

IVRY, Théâtre (46-72-37-43), 20 h : Hamlet.

JOUY-EN-JOSAS, HEC (39-56-01-60), 20 h : Boom HEC avec les Communards, Orchestre national de jazz.

LE BLANC-MESNIL, Centre aéré, 20 h 30 : soirée Cabaret.

MAISONS-ALFORT, Salle Debussy (46-86-87-37), 21 h : C. Luter.

MONTFERMEIL, Salle des fêtes (43-88-29-04), 20 h 30 : C. Kahn.

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Le Grand Huit (48-59-46-52), 21 h : The Lokopictare.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-11), 20 h 30 : Quai Ouest.

SAINT-CYR, Théâtre (30-58-45-75), 21 h : Danse en Yvelines.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-17-17), 20 h 30 : Roméo et Juliette.

SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), 22 h 30 : Francis Lockwood Trio.

VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland (47-26-15-02), 21 h : Michel Portal Unit.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16), 20 h 30 : Anne Boleyn. Château (43-65-63-63), 20 h 30 : Au bout du couloir.

YERRES, CEC (69-48-34-34), 20 h 30 : Fête de la danse.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

25 ans de la Semaine de la critique : 19 h, Scènes de chasse en Bavière, de P. Fleischmann (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, Paris n'existe pas, de R. Benayoun.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h : Rétrospective Warner Bros : les Chemises rouges, de G. Alessandrini (v.f.) ; 19 h, Hommage à U. Laugier.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENIR D'EMILIE, film allemand de Helma Sanders. Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

BERLIN AFFAIR (*), film de Liliana Cavani, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BLACK MIC MAC, film français de Thomas Gilou. Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

DOUBLEPATTE ET PATACHON, film Danois de Lau Lauritzen. Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ILE DES AMOURS, film portugais-japonais de Paulo Rocha, v.o. : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SUIVEZ MON REGARD, Film français de Jean Curtelin. Forum 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (47-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TENUE DE SOIRÉE (*), film français de Bertrand Blier. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86 ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont- Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (43-80-30-11).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHEREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DELTA FORCE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

DREAM LOVER (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (43-27-52-37).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-47).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-07-49-70) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NATTY GANN (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

RE-ANIMATOR (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

REMO (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-71).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).

SILVERADO (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ZONE ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

Z.0.0. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Tueurs à huis clos

Chaque mois, depuis... vingt et un mois, on entre en « Série noire ». Plaisir à l'avance, plaisir extrêmement codé. On sait qu'on va goûter plus qu'une histoire (mouvementée avec du sang, des morts), un genre avec ses règles comme dans les westerns. Les « Série noire », qui font presque chaque fois *tilt* à l'Audimat depuis deux ans, sont des exercices de style, vécus comme tels par les cinéastes qui s'y essayent. Pierre Grimblat, qui a lancé la série, s'enorgueillit d'y avoir fait travailler les meilleurs (le prochain « Série noire » est signé Godard !). Celui-ci, c'est lui.

21, c'est son chiffre. Quand le bouillonnant PDG d'Hamster Productions, la société (filiale de la CLT) qui produit « La dernière séance », les « Série noire », les « Maupassant »...) a inauguré la série, il s'était promis que s'il atteignait son numéro fétiche, il s'y mettrait ! Pierre Grimblat n'est pas qu'un producteur, remueur d'idées, dénicheur de talents, il est cinéaste. *Slogan* (avec Serge Gainsbourg et Jane Birkin) en 1969, *Emmenez-moi au Ritz* en 1977, *Une dernière fois Catherine* en 1982.

La Nuit du flingueur est un chant d'amour au polar. Et l'essentiel, ici, c'est le climat. La violence est remplacée par la tension. On ne voit pas les meurtres, on les entend. Atmosphère de huis clos permanent : chambres d'hôpital pénitentiaire ; maison en construction où les fenêtres sont des nappes de plastique qui battent au vent ; chambre où s'est enfermée depuis trois ans Nina ; la librairie aux deux mille polars (une vraie paraît-il, pas un décor), la bergerie-cave où se trouve le trésor.

Grimblat s'intéresse à tous les personnages qui traversent l'histoire, Kant, un truand à la présence très physique ; Marlène, la secrétaire aux boucles lourdes ; Nina, creusée de l'intérieur par un chagrin qui a viré à la haine ; les tueurs moches (mais qui font référence aux grands anarchistes) ; le petit sourd-muet. Grimblat s'amuse et met de la tendresse dans un film qu'il a voulu « hustonien » (le trésor, la quête, la recherche du Graal). Un policier tout en jeu de miroirs, en clins d'œil, en références. L'humour met une distance élégante à cette « *explosion d'énergie* ».

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Série noire » : *la Nuit du flingueur*, samedi 26 avril, TF 1, 20 h 35.

Vendredi 25 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Variétés : Carnaval.
Emission de P. Sébastien et J. Marouani.
Avec Serge Lama, Pierre Bachelet, Bernard Haller, Catherine Lara...

21 h 45 Multifoot.

23 h 35 Journal.

23 h 50 Télévision sans frontière.
Spécial Maroc.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Médecins de nuit.
Nouvelle série de douze épisodes, réal. F.-J. Gottlieb. Avec R. Kirschstein, C. Allégret...
Panique. Un jeune détenu en permission cherche à élucider le suicide de sa mère.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Elle et lui », sont invités : Elisabeth Badinter (l'Un et l'Autre), *Anny Duperey* (le Nez de Mazarin), *Guy Dupré* (les Mamantes), *Irène Pennacchioni* (De la guerre conjugale), *Anthony Summers* (les Vies secrètes de Marilyn Monroe).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Madame porte la culotte.
Film américain de G. Cukor (1949), avec S. Tracy, K. Hepburn, J. Holliday, T. Ewell (v.o., sous-titrée. N.).
Un couple au bonheur sans nuages va se livrer une bataille acharnée au cours d'un procès criminel : lui est substitut du procureur, elle avocate de la défense et féministe. Une comédie brillante et subtile sur le mensonge des rapports sociaux.

TROISIÈME CHAINE : TF 3

20 h 35 Série : Histoires singulières.
Réal. A. Cooke, scénario J. Lasky Jr et Pat Silver.
Treize récits, nés de l'imagination des auteurs anglo-saxons les plus réputés du genre films d'horreur : frayeur, mystère des forces obscures, sorcellerie, aucun des ingrédients habituels ne manque à ces intrigues. La première de ces « histoires singulières » – le tableau d'un meurtre, diffusé ce soir – n'est malheureusement pas la meilleure.

21 h 40 Vendredi : Face à la trois.
Magazine d'André Campana.
M. Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation chargé du budget, répondra aux questions des journalistes.

22 h 40 Journal.

23 h Bleu outre-mer : les Indiens de Guadeloupe.
Reportage de Gérard César.
Ils sont arrivés de l'Inde au milieu du dix-neuvième siècle pour remplacer les Noirs après l'abolition de l'esclavage. Une communauté vivante qui a conservé presque intactes quelques-unes de ses traditions et cérémonies.

23 h 55 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Le parc régional de Lorraine ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi noir.

CANAL PLUS

21 h, l'Homme de Berlin, film de C. Reed ; 22 h 50, Embryo, film de R. Nelson ; 0 h 30, Histoire d'outre-tombe, film de F. Francis ; 2 h 5, Paris, Texas, film de W. Wenders ; 4 h 25, les Tueurs de l'éclipse, film d'E. Hunt ; 5 h 50, Gentleman des antipodes.

LA « 5 »

20 h 30 Cherchez la femme.

22 h 25 Grand Prix (et à 2 h 25).
Magazine auto-moto.

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : la politique de la terreur, avec A. Hamon, G. Kiejman, J. Vergès, M. Wieviorka, A. Besançon.

21 h 30 Black and blue : la mémoire d'Al Levitt.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; histoires de famille.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 13 octobre 1985 à Sarrebruck) : *Roméo et Juliette*, ouverture, de Tchaïkovski ; *Concerto nº 1*, de Prokofiev ; *Rhapsodie sur un thème de Paganini*, de Rachmaninov ; *Bacchus et Ariane*, de Roussel, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. J. Fournet, sol. M. Pletnjow, piano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique.

Les programmes du samedi 26 et du dimanche 27 avril se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

TRANSPORTS

PARIS-LONDRES POUR 595 F

Air France annonce une baisse de ses tarifs « vacances » en Europe

C'est ostensiblement qu'Air France annonce, pour l'été 1986, des baisses importantes de ses tarifs européens destinés aux touristes. M. Marceau Long, son président, a pris la peine de détailler lui-même ces réductions qui portent sur des tarifs « vacances » déjà réduits de 50 % à 65 % par rapport aux pleins tarifs de la classe économique.

A partir du 1er juillet, le billet aller-retour le moins cher entre Paris et Stockholm coûtera 1 795 F (au lieu de 2 245 F) ; entre Paris et Oslo, 1 660 F (au lieu de 2 075 F) ; entre Paris et Copenhague, 1 300 F (au lieu de 1 630 F).

A partir du 1er juin et jusqu'au 31 octobre, l'aller-retour Paris-Munich coûtera 995 F (au lieu de 1 225 F), Paris-Berlin 1 200 F (au lieu de 1 425 F).

A partir du 1er juillet, l'aller-retour Paris-Rome coûtera 1 580 F (au lieu de 1 780 F), Paris-Naples 1 780 F (au lieu de 1 985 F), Paris-Milan 1 295 F (au lieu de 1 565 F).

Enfin, Air France a proposé à ses partenaires britanniques la création d'un nouveau tarif entre Paris et Londres, qui mettrait le billet aller-retour à 595 F (au lieu de 895 F). British Airways a donné son accord, mais ni le gouvernement britannique ni British Caledonian ne se sont encore prononcés.

Ces baisses de tarifs sont assorties de conditions draconiennes pour éviter que la clientèle d'affaires ne les utilisent. Elles ne seront pratiquées que sur certains vols désigné, et, en principe, elles ne permettront pas de monter dans les avions d'Air France aux jours et aux heures de pointe. La réservation et le paiement du billet doivent intervenir au moins quatorze jours avant la date du départ, qui est définitive. Enfin, dans tous les cas, le passager doit rester pendant la nuit du samedi dans la ville de destination. Air France décidera à la fin de l'été si elle maintient ou non ces réductions pendant le reste de l'année.

La compagnie nationale estime qu'elle dispose aujourd'hui d'une flotte d'appareils qui lui permet d'adapter au mieux ses capacités à la demande des passagers et donc de faire profiter ceux-ci du taux élevé de remplissage de ses avions en consentant des rabais. En fait, elle s'efforce d'attirer une clientèle touristique qui n'a pas connu en Europe le développement de sa clientèle d'affaires. Enfin, ce faisant, Air France allume quelques contrefeux en publiant des tarifs réduits qui ôteront aux associations de consommateurs des arguments pour réclamer la déréglementation du trafic aérien européen que la compagnie nationale redoute par-dessus tout.

AL. F.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 26 AVRIL

« L'Opéra », 14 h 45, haut des marches gauche et « un célèbre centre d'acupuncture », 15 h 15, angle rues de Berri et d'Artois (AITC).

« Le Marais au-delà des musées et des hôtels », 14 h 30, à côté du kiosque à musique, jardin du temple, rue de Bretagne (Les Amis de la terre de Paris, promenade animée par l'association Ecologie 3e).

« Salons ministère de la marine », 10 h 15, 2, rue Royale, carte d'identité, inscriptions : 42-60-71-62, après 18 h 30 45-48-26-17 ou 14 h 45 (carte d'identité) (A. Ferrand).

« L'Hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland.

« La rue de Satory, la rue du Maréchal-Joffre, les glacières royales à Versailles », 14 h 50, façade église Saint-Louis (l'Art pour tous).

« Square de la butte du Chapeau-Rouge », 10 h 30, entrée jardin boulevard de l'Algérie (Les Amis de la terre de Paris).

« Rites et dieux en Egypte pharaonique », 10 h 30, Louvre, porte Denon et « Un village russe au cœur de Paris », 15 heures, 91, rue de Crimée (Arcus).

« Le Père-Lachaise écologique », 10 h 30, entrée principale et « Histoire, architecture et faune de la Cité internationale universitaire de Paris », 14 h 45, métro Cité universitaire (V. de Langlade).

« L'Opéra de Paris », 14 heures, hall.

« De Rembrandt à Vermeer », 10 h 30 (G. Caneri).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du XIXe siècle », 14 h 30, devant entrée (M. Ragueneau).

« Vieux village de Montmartre, jardins ignorés, ateliers d'artistes), 14 h 30, sortie métro Abbesses (Approche de l'art).

« De la rue du Dragon aux Hôtels du quai Malaquais », 14 h 30 (Paris pittoresque et insolite).

« Sur les pas des peintres de Barbizon entre l'Institut néerlandais et la forêt de Fontainebleau. S'inscrire au 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Le clocher et les galeries supérieures de Saint-Germain-des-Prés, 14 h 45, métro Saint-Germain. Lampes de poche (M. Banassat).

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon (I. Hauller).

« Le Sénat », 15 heures, 23, rue de Tournon (M. Pohyer).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M. Ch. Lasnier).

CONFÉRENCES

Foyer des lycéennes, 10, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris, 19 heures : « Le vieillissement : modification des styles de vie et évolution de la personnalité », par Mme le professeur Clapier-Valladon.

Palais de la découverte, 15 heures : « La vie du spermatozoïde » (Pr Georges David).

16, rue de la Sorbonne, 15 heures (avec la société Atlantis), M. Jacques d'Ares (directeur d'Atlantis) sur le thème : « Les sources occultes de la double révolution « dite française ».

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 11 heures : « Les Celebes : hiérarchies et rituels » ; 14 heures : « La peinture gothique internationale et style courtois » ; 16 heures : « Architecture, jardins et pensée religieuse » ; 20 h 30 « Byzance et l'Italie ».

61, rue Madame, de 9 h 30 à 17 heures : « Quel est le sujet de l'alliance : dans la Bible, dans l'histoire, aujourd'hui » (Inscriptions confrontations, 45-58-04-44).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 14

BREF

MARCHE

LA QUATRIÈME MARCHE DE LA BIÈVRE. – Elle partira le dimanche 27 avril à 0 heure de l'esplanade de Notre-Dame de Paris. Les participants de cette marche de nuit de 50 kilomètres découvriront à l'aube la vallée de la Bièvre et ses sites protégés avant l'arrivée prévue à Buc, aux sources de la Bièvre. Les randonneurs diurnes et moins courageux pourront participer à la deuxième marche-promenade qui partira, elle, à 8 heures du matin de la mairie de Verrières-le-Buisson (Essonne), et qui ne comptera que 20 kilomètres.

ZAC

UN POUMON POUR SAINT-BLAISE. – Les habitants de la ZAC Saint-Blaise dans le vingtième arrondissement de Paris, qui réclament un parc de verdure et de détente, organisent samedi 26 avril la Fête du poumon pour Saint-Blaise. Cette fête sera l'occasion d'exposer le problème de cette ZAC construite dans l'ancien village de Charonne où habiteront 18 000 personnes, si le programme prévu est achevé.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 26 avril

Nouveau Drouot, 14 heures : dentelles, bibelots, tapis et vins.

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 27 avril

Compiègne, 14 heures : objets d'art, tableaux, mobilier ; **Fontainebleau**, 14 h 30 : automobiles de collection ; **L'Isle-Adam**, 15 heures : tableaux XIXe et XXe ; **Provins**, 14 heures : armes ; **Rambouillet**, 14 h 30 : sciences, marines ; **Verrières-le-Buisson**, 14 h 15 : Extrême-Orient, argenterie, meubles, objets d'art ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : orfèvrerie, bijoux.

PROVINCE

Samedi 26 avril

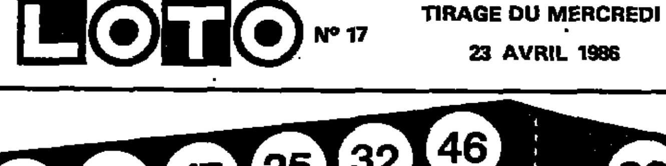
Amiens, 14 heures : mobilier, tableaux, bibelots ; **Bergerac**, 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Bolbec**, 14 heures : mobilier, bibelots ; **La Rochelle**, 14 heures : livres ; **Lyon-Tonkin**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Marseille-Prado**, 9 heures : bibelots luminaires ; 14 heures : objets d'art ; 16 h 30 : mobilier, tableaux anciens ; **Poitiers**, 14 heures : objets d'art, orfèvrerie, poupées, meubles ; **Roanne**, 14 h 30 : cartes postales ; 15 h 30 : ateliers de peintres ; **Saint-Brieuc**, 21 heures : livres ; **Vitré**, 10 heures et 14 heures : mobiliers, objets d'art.

Dimanche 27 avril

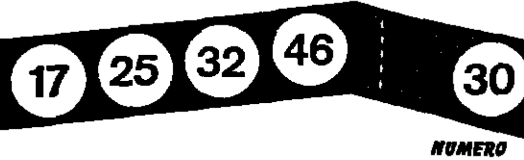
Arles, 14 heures : Extrême-Orient ; **Avignon**, 14 heures : argenterie, bijoux, bibelots, mobilier ; **Bourg-en-Bresse**, 15 heures : haute époque ; **Calais**, 14 h 30 : tableaux, armes, mobilier ; **Dijon**, 16 heures : verrerie ; **Guéret**, 14 heures : bibelots, bijoux, mobilier, tableaux ; **La Flèche**, 10 h 30 : fourrures ; 14 heures : tableaux, bijoux, mobilier, objets d'art ; **Le Havre**, 14 h 30, objets d'art, mobilier ; **Limoges**, 14 heures, argenterie, bijoux, tableaux, mobilier ; **Reims**, 14 heures : mobilier, objets d'art, arts nouveaux, arts déco, tableaux ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : livres ; **Saint-Dié**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Saint-Etienne**, 14 h 30 : atelier de René Belgrand ; **Tourcoing**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, argenterie, mobilier ; **Troyes**, 14 heures : curiosités, jouets, art populaire ; **Vitry-le-François**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier.

FOIRES ET SALONS

Amiens (dimanche seulement), **Angers**, **Bonnetable** (72) ; **Bordeaux Quinquonces**, **Coulommiers**, **Fosses** (95) ; **La Courneuve** (dimanche seulement) ; **Limoges**, **Montpellier**, **Nancy**, **Orbais-l'Abbaye** (51) (dimanche seulement) ; **Paris, Village Saint-Paul**, **Pierre-Buffière** (87) (dimanche seulement) ; **Rouen**, **Saint-Germain-en-Laye**, **Samois-sur-Seine** (dimanche seulement) ; **Vauréal** (95) (dimanche seulement) ; **Verrières-le-Buisson** (Bourse aux collectionneurs).



TIRAGE DU MERCREDI 23 AVRIL 1986



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 26 AVRIL 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 30 AVRIL 1986 ET LE SAMEDI 3 MAI 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	20	475 010,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	84	52 775,00 F
5 BONS Nos	3 236	4 305,00 F
4 BONS Nos	139 378	95,00 F
3 BONS Nos	2 315 450	8,00 F

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 AVRIL 1986 A 0 h GMT

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 27 AVRIL A 0 h GMT

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 25 avril à 0 heure et le samedi 26 avril à minuit.

La situation reste dépressionnaire avec un temps perturbé sur l'Est, instable avec éclaircie à l'ouest.

Samedi matin : sur une moitié est, y compris l'Ile-de-France et le Massif Central, le temps sera très nuageux à couvert avec des pluies. Elles seront encore localement abondantes sur le sud-est du Massif Central et sur les Alpes, en particulier du Sud, modérées sur les autres régions. Sur l'Ouest, les éclaircies domineront.

L'après-midi, une lente amélioration concernera le Bassin parisien, les Ardennes, la Lorraine, le nord de la Bourgogne avec l'éloignement des pluies vers l'est et le développement d'éclaircies. De l'Alsace au Sud-Est, le temps pluvieux persistera. Dans le Nord-Ouest se produiront des averses, quelques-unes également dans le Sud-Ouest. Du Nord-Picardie au Limousin, les éclaricies seront belles.

Les températures seront normales pour la saison, avec des minima de 9 à 12 degrés sur le pourtour méditerranéen, 4 à 8 degrés ailleurs. Les maxima atteindront 12 à 15 degrés en moitié nord, dans le Massif Central et les Alpes, 14 à 19 degrés ailleurs.

Évolution pour le dimanche 27 avril :

La perturbation située sur l'Est donnera encore nuages et pluies, le matin essentiellement sur un quart sud-est, pour se décaler l'après-midi sur le Nord-Est, tandis qu'une amélioration débutera alors sur les régions méditerranéennes.

De la Bretagne à l'ouest de l'Aquitaine, une nouvelle perturbation apportera des pluies faibles seulement.

Entre ces deux zones perturbées, les éclaircies seront prédominantes. Les minima varieront peu. Les maxima baisseront de 1 à 2 degrés.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 26 AVRIL 1986 — DEBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES *maxima - minima - temps observé*

FRANCE			
AJACCIO	21	13	P
BIARRITZ	16	6	P
BORDEAUX	16	2	B
BOURGES	16	7	C
BREST	12	6	A
CAEN	14	4	S
CHERBOURG	12	5	N
CLERMONT-FERR.	14	4	S
DIJON	11	7	P
GRENOBLE St-M-H	17	9	C
GRENOBLE St-Geo	16	6	P
LILLE	15	4	C
LYON	14	5	N
MARSEILLE-MAR.	19	13	C
NANCY	15	8	P
NANTES	15	5	N
NICE	14	12	C
PARIS-MONTS.	16	8	S
PARIS-ORLY	16	6	N
PAU	15	3	C
PERPIGNAN	17	7	C
RENNES	13	4	N
STRASBOURG	13	8	P
TOURS	16	6	P
TOULOUSE	17	5	C
POINTE-A-PITRE	30	21	S
ÉTRANGER			
ALGER	22	9	S
AMSTERDAM	13	3	N
ATHÈNES	22	12	S
BANGKOK	29	25	A
BARCELONE	18	8	C
BELGRADE	26	11	S
BERLIN	19	9	P
BRUXELLES	15	5	S
LE CAIRE	27	12	S
CANARIES	23	17	S
COPENHAGUE	11	4	O
DAKAR	24	20	S
DJERBA	20	14	S
GENÈVE	13	8	A
HONGKONG	25	23	C
ISTANBUL	17	6	B
JÉRUSALEM	25	13	C
LISBONNE	16	7	A
LONDRES	11	6	A
LOS ANGELES	19	13	S
LUXEMBOURG	13	7	P
MADRID	14	6	P
MEXICO	22	9	P
MILAN	14	11	C
MONTRÉAL	19	0	S
MOSCOU	19	6	C
NAIROBI	23	17	C
NEW-DELHI	39	30	S
NEW-YORK	18	5	S
OSLO	12	4	P
PALMA-DE-MAJ.	18	10	P
PÉKIN	18	9	S
RIO-DE-JANEIRO	27	25	S
ROME	22	7	N
SINGAPOUR	31	27	C
STOCKHOLM	12	4	N
SYDNEY	29	14	S
TOKYO	20	14	C
TUNIS	24	9	S
VARSOVIE	24	10	N
VENISE	18	13	N
VIENNE	26	11	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LA RÉFORME

INAUGURANT LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION

M. Léotard veut rassurer producteurs et créateurs

De notre envoyé spécial

Cannes. – Cannes était le premier rendez-vous officiel du nouveau ministre de la culture et de la communication avec le monde de l'audiovisuel. Un monde agité, inquiet et un peu démobilisé. 1985 avait déjà été une année riche en *incertitudes et en bouleversements.* 1986 annonce un nouveau chambardement. Comment produire, acheter, vendre des programmes, quand on ne sait pas si l'on sera demain privatisé ? Supprimer, remodeler, quand on ignore quelles seront les nouvelles règles du marché ? Tragicomédie d'autant plus délicate qu'elle se joue sous l'œil ironique ou perplexe des télévisions étrangères venues au marché international des programmes de télévision (MIP-TV) pour faire des affaires avec l'audiovisuel français.

M. François Léotard a parfaitement compris la situation et s'est engagé à ce que *« la période d'incertitude ne soit pas prolongée ».* Mieux, il a voulu se montrer rassurant *(« la dérégulation ne doit pas être trop brutale, afin de ne pas déstabiliser la création audiovisuelle »)* comme il l'avait déjà été devant les publicitaires (*le Monde* du 25 avril).

La privatisation de l'audiovisuel public sera donc limitée et progressive. Les équilibres entre cinéma et télévision seront maintenus, voire renforcés. Les cahiers des charges des chaînes publiques ou privées seront plutôt étoffés qu'allégés. M. Léotard retrouve les accents de M. Jack Lang pour souhaiter que *« la France gagne la bataille des programmes »* et promettre l'aide de l'Etat aux producteurs. Il reprend même intégralement les dispositifs financiers mis en place par l'ancien ministre de la culture. Sans doute M. Léotard a-t-il compris que, sur un marché où la concurrence internationale est écrasante, le libéralisme pur et dur serait suicidaire *pour l'audiovisuel national.*

Zones d'ombre

Il reste, bien sûr, de nombreuses zones d'ombre. On ne sait toujours pas si une ou deux chaînes publiques seront privatisées, ni dans quels délais. M. Léotard renouvelle sa ferme condamnation du contrat de la cinquième chaîne, sans expliquer comment il compte le changer. Il ne dit pas un mot non plus du satellite de télévision directe. Mais il semble que, après avoir frôlé l'abandon, pour des raisons budgétaires, TDF 1, fermement défendu par les industriels, retrouve des chances d'être lancé.

Le nouveau paysage audiovisuel pourrait donc n'être pas très différent de l'ancien. L'essentiel de son image libérale sera concentré sur le transfert des prérogatives du gouvernement à une autorité indépendante aux pouvoirs très étendus. C'est à cette Commission nationale de la communication que reviendra alors la tâche délicate de veiller sur un marché dont toutes les contradictions sont loin d'être résolues. M. Léotard, qui veut faire de la loi sur l'audiovisuel *« un grand débat national »*, ne tient pas pour autant à s'enliser sur un terrain plus complexe que prévu, ni à heurter de front les différentes corporations de la communication ou les syndicats.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Sous le contrôle de Matignon

Au lendemain du passage de M. Chirac à «L'heure de vérité» et le jour même de la première conférence de presse du ministre de la culture et de la communication, M. José Frèches, conseiller technique chargé du dossier de la communication à l'hôtel Matignon, est intervenu au cours du point de presse hebdomadaire du porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudoin. M. Frèches a *notamment* précisé que le projet de loi sera déposé devant le Sénat au cours du mois de mai et que les premiers arbitrages seront rendus la semaine prochaine. Il a déclaré que le projet de loi indiquera explicitement le nombre de chaînes publiques à privatiser ; *d'autre part, les* responsables des chaînes du secteur public ne seraient pas nommés en conseil des ministres : *«Il n'y aura pas de retour en arrière à cet égard»,* a-t-il souligné.

Le moment choisi par Matignon pour que M. Frèches s'adresse – pour la première fois lui aussi – à la presse, est révélateur de la volonté du premier ministre de montrer qu'il contrôle la réforme de l'audiovisuel.

Une tranche d'information 19 heures-20 heures sur FR3

« Je veux donner aux téléspectateurs la possibilité d'être informés plus tôt »

déclare Mme Langlois-Glandier

Nommée président-directeur général de FR 3 il y a six mois, Mme Janine Langlois-Glandier a présenté, ce 25 avril, lors d'une conférence de presse à Cannes dans le cadre du MIP-TV, les grandes lignes de la réforme de cette chaîne, qu'elle a qualifié d'*« entreprise de communication et de spectacles »*. Elle a annoncé deux nouveautés : une tranche d'information de 19 heures à 20 heures et une grande émission mensuelle sur la mode.

Sans être *« obsédée par l'audience »* de sa chaîne, Mme Janine Langlois-Glandier surveille quand même les sondages. *« Depuis octobre 1985 FR 3 a reconquis deux millions de spectateurs,* déclare-t-elle d'emblée, à Cannes, sans cacher que sa *« mission »* est d'améliorer encore ce score. Comment ? Il s'agit de *« surprendre et étonner le téléspectateur ».* FR 3 n'est plus *« trois fois mieux »* mais *« différent » :* voilà le maître mot.

Une des différences de la troisième chaîne est son caractère régional. Véritable *« network français »* (réseau à l'américaine), FR 3 va pouvoir déjouer la concurrence en apportant à son public un menu non seulement plus riche et plus varié mais avant les autres. *« Je veux donner aux téléspectateurs,* dit le PDG, *la possibilité d'être informés et divertis plus tôt. »* C'est une vieille recette.

Dès 19 heures, donc, et jusqu'à 20 heures, alors que les Français se disputent Bouvard et Collaro, FR 3 coiffera ses confrères au poteau avec une tranche d'information, internationale et française, mais surtout centrée sur l'actualité régionale, souvent en direct, grâce à des reportages, des invités et des flashes en provenance des bureaux régionaux. Divisées en deux parties, cette heure sera jalonnée de petites séquences (dossier, « clin d'œil » aux arts graphiques, dessin animé, réflexion d'un journaliste, etc.). Une innovation : grâce au Minitel (nº 36-15-91-77), on pourra consulter ce « journal de 19-20 heures » vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et faire part à la chaîne de ses critiques ou désiderata. Cette nouvelle tranche démarre le 6 mais.

Quant au style, FR 3 aura de nouveaux génériques *« avec des vraies images de la vie, actualisées régulièrement, plutôt que des images de synthèse ».* D'ailleurs, ajoute Mme Langlois-Glandier, *et c'est révélateur, « l'image est porteuse d'information et nous voulons la privilégier par rapport au commentaire ».* Alors ? Une chaîne où le divertissement prime sur la politique ? On note que le magazine « Vendredi », d'André Campana sera remplacé par un *« magazine hebdomadaire d'actualité »* réalisé par Philippe Alfonsi, centré davantage *sur l'information que sur* la réflexion.

La PDG se défend d'exclure la politique, tout en reconnaissant qu'elle n'est pas *« prioritaire »* et qu'elle est *« amplement traitée sur les autres chaînes ». « Si l'émission Face à la « 3 » disparaît de la grille,* nous a-t-elle confié, *c'est que je cherche une nouvelle formule pour présenter le débat politique. Pour le moment, je mets l'accent sur l'information. »*

A FR 3, on attache aussi beaucoup d'importance à la production à FR 3. Cinq millions de francs seront investis en 1986 pour l'écriture de scénarios, afin de *« relancer la création »*, et de nombreuses coproductions, avec les stations régionales comme avec l'étranger, sont engagées (« Guillaume Tell » avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ; une série sur la science pour les enfants avec la télévision américaine ; « L'affaire Bredin » avec Télé-Hachette, etc.).

Dernière surprise : un magazine mensuel sur la mode – vestimentaire, gastronomique, automobile, artistique..., – traitée de manière humoristique et selon *« le bon goût français ».* Place au divertissement, plus que jamais !

ALAIN WOODROW.

L'esquisse du futur paysage audiovisuel

● ***La Commission* nationale de la communication :** cette autorité indépendante aura plus de pouvoirs que l'actuelle Haute Autorité ; elle délivrera les fréquences nationales et locales pour la radio, la télévision et le satellite. Elle disposera pour cela des services de Télédiffusion de France (TDF) et de la direction générale des télécommunications (DGT). Elle sera composée de sept membres : trois magistrats issus du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes coopteront quatre professionnels de la communication.

● **La privatisation :** pour éviter une « vente à bas prix » des chaînes de télévision, plusieurs audits indépendants *examineront les comptes* des entreprises privatisables et détermineront la valeur de leurs actifs. Le gouvernement fixera le prix d'achat et chargera la Commission nationale de la communication de départager les candidats en *« privilégiant les opérateurs qui, dans leurs projets, apporteront une plus-value culturelle ».* Cette privatisation concerne-t-elle une ou deux chaînes ? M. Léotard a laissé la question ouverte en précisant que des arbitrages étaient en cours.

● **Le sort du service public :** là ou les chaînes publiques auront un *« devoir de qualité »,* assorti d'un cahier des charges rigoureux, sans pour cela se transformer en *« ghetto élitiste »,* le service public sera financé à terme par la seule redevance. Mais la part de publicité ne diminuera que progressivement pour ne pas priver brutalement les annonceurs d'espaces publicitaires. La Société française de production perdra progressivement son quasi-monopole sur les programmes par la diminution des commandes obligatoires des chaînes. Cette perte de ressources sera compensée par le développement de nouvelles activités : ventes à l'étranger, coproductions, productions pour le marché institutionnel. Le capital de la SFP sera ouvert aux investisseurs privés, mais l'Etat restera majoritaire.

● **Le soutien à la création :** les chaînes publiques et privées auront dans leur cahier des charges des obligations vis-à-vis de la production audiovisuelle et du cinéma français. Les délais, quotas, grilles et volumes de programmation des films restent calqués sur ceux actuellement en vigueur dans le secteur public. Le projet de compte de soutien (taxe prélevée sur les recettes des chaînes pour alimenter les producteurs d'images) est maintenu dans sa forme actuelle et entrera en fonction dès le mois prochain. Le fonds de soutien est reconduit pour l'année 1986.

● **La presse écrite :** un projet de loi définira un statut juridique des entreprises de presse et abrogera la loi de 1984. Les journaux seront des candidats privilégiés aux nouvelles chaînes de télévision puisque la Commission nationale de la communication accordera une préférence aux entreprises *« ayant acquis une expérience en matière de communication ».*

● **Calendrier :** le projet de loi sera soumis au gouvernement vers la mi-mai.

● Télérama *et* l'Evénement du jeudi *pour le service public de télévision.* – Un manifeste défendant le service public de télévision a été lancé par les deux hebdomadaires *Télérama* et *l'Evénement du jeudi* et signé par cent personnalités du monde du spectacle, de Sabine Azéma à Georges Wolinski, en passant par Michel Drucker, Yves Montand, Alain Souchon, Bertrand Tavernier, etc. *« Le projet de ne conserver qu'une seule chaîne de service public nous paraît à la fois absurde et inacceptable »,* indique ce manifeste, paru dans dernier numéro de *Télérama, « le service public n'appartient à personne, si ce n'est à la nation tout entière (...), l'apparition inéluctable de télévisions privées est pour le service public une occasion historique, mais ce serait condamner celui-ci que de lui confier une mission officielle, c'est-à-dire étatique, et de le confiner dans une sorte de ghetto culturel ».*

COMMUNICATION

DE L'AUDIOVISUEL

Plaidoyer pour la Haute Autorité

par MARC PAILLET (*)

La Haute Autorité a été créée pour garantir l'indépendance du service public de la radiodiffusion et de la télévision. Cela s'entend à l'égard des pouvoirs publics, des autorités, des composantes du jeu politique et syndical, des forces économiques et financières, des groupes de pression de toutes natures.

Le propos est nouveau dans un pays où la liaison entre les médias et les pouvoirs a donné lieu à tant de controverses, de polémiques, de suspicions et d'accusations.

Sans doute la réforme de 1982 est-elle fondée sur des considérations éthiques. Mais elle correspond aussi à une évolution des mentalités politiques. Dès lors que l'immense majorité des Français admet admettent la légitimité du jeu démocratique que tel qu'il est maintenant pratiqué, les facteurs qui en garantissent la loyauté n'en prennent que plus d'importance, et parmi ceux-là figurent nécessairement une neutralité et une impartialité raisonnables des médias, ceux du service public d'abord.

La Haute Autorité placée ainsi en première ligne, et amenée à innover dans le feu de l'action, s'est heurtée à bien des obstacles et a failli trébucher sur quelques-uns. Mais elle remplit sa mission, comme l'ont reconnu les plus hautes autorités et les dirigeants, en dernier lieu le premier ministre Jacques Chirac, tandis que le Conseil constitutionnel estimait une telle institution indispensable à la démocratie.

A l'expérience, il s'est avéré que le dispositif essentiel est celui qui confie à la Haute Autorité la nomination des présidents-directeurs généraux à la tête de la Société française de production, des chaînes de télévision et de Radio-France.

Garantir l'indépendance du service public

C'est à partir de ce pouvoir qu'a pu être instaurée une collaboration permanente avec ces présidents eux-mêmes et avec le personnel dirigeant; c'est de lui que les arbitrages rendus ont tiré leur force. Cette coopération sur la base d'une interprétation réaliste des textes légaux embrasse la plupart des domaines d'activité, y compris donc l'exécution des missions de service public, touchant entre autres l'honnêteté, l'équilibre et le pluralisme de l'information, sans immixtion cependant dans le domaine de la déontologie journalistique.

S'il a pu en être ainsi, c'est également parce que la Haute Autorité a été essentiellement composée de personnes ayant exercé précédemment des responsabilités importantes dans le domaine de la communication, c'est aussi le mode de désignation de ces membres qui garantit une diversité des sensibilités, une souplesse d'évolution, une représentativité et une espérance de pérennité qu'aucun autre mode de désignation ne peut offrir à un tel degré les énergies ainsi rassemblées finissent par trouver la voie de consensus raisonnables pour accomplir les missions imparties.

L'une des plus significatives a consisté en l'organisation des campagnes préélectorales et électorales (officielles) à la télévision et à la radio, en vue d'assurer une rigoureuse impartialité. Dans des conditions où les risques de graves contestations comme en Corse, voire d'affrontements comme en Nouvelle-Calédonie, étaient considérables. Nulle part, à aucun moment, personne n'a mis en doute son impartialité.

Cette attitude, elle l'a observée et l'observe naturellement en dehors des périodes électorales. Elle a créé en son sein une commission qui reçoit en permanence du service d'observation des programmes les temps de passage à l'antenne des dirigeants politiques, syndicaux, des personnalités, et établit une comptabilité à ce sujet. Elle a été saisie fréquemment de la droite comme de la gauche pour porter des jugements dans ce domaine, et ses jugements ont été rarement contestés.

L'indépendance dont fait preuve la Haute Autorité n'est pas faite pour plaire mais pour renforcer la crédibilité du jeu démocratique. Tout ce qui pourrait paraître sanctionner une telle indépendance aurait des conséquences irrémédiables.

Programmes, sondages et ambitions

L'auditeur et le téléspectateur sont les premiers juges de ce qui est accompli. Puisqu'on ne paraît pas toujours s'en souvenir, il n'est pas inutile de rappeler les résultats des derniers sondages, qui ont été effectués au début de 1986 et confirment les précédents :

– jamais le pourcentage de téléspectateurs regardant les trois chaînes de service public n'a été aussi élevé;

– jamais l'indice de satisfaction, tous genres confondus, n'a été aussi fort.

Quant à Radio-France, cette société a fait bien mieux que tenir le coup face à l'irruption en force des radios locales privées.

Ainsi, avant d'évaluer ce qu'apportera demain, en bien ou en mal, il n'est pas inutile de mesurer ce qu'on possède. Tous ceux qui ont beaucoup voyagé et séjourné à l'étranger, qui y ont regardé la télévision et sont à même de juger, l'affirmeront avec l'auteur de ces lignes : *la télévision de service public française est authentiquement l'une des toutes premières au monde.*

Il va sans dire que la Haute Autorité n'a pas l'outrecuidance de s'approprier les mérites de cette situation, qui reviennent à ces techniciens et réalisateurs, producteurs et programmateurs, organisateurs et dirigeants, saltimbanques et journalistes le souci de la Haute Autorité a été que l'essentiel aille à une production variée, novatrice et forte, si possible coordonnée et harmonieuse entre les chaînes, en libérant au maximum les créateurs de contraintes surannées. Elle s'est ainsi efforcée de participer, à sa place et dans son rôle, à cette impulsion générale dont les Français ont apprécié et approuvé les effets.

Ce fut et c'est toujours une rude affaire. Que de discussions, parfois houleuses, que de travaux, que de réflexions, que de temps consacré à la production, à la défense et à la promotion de la qualité, à l'harmonisation, à la programmation, à des arbitrages en des matières aussi difficiles que les sports ou le maintien de «carrefours» permettant aux téléspectateurs de passer d'un programme à un autre! Donc un combat difficile et dans lequel la logique de la grande audience et des sondages a pesé très lourd.

En s'arc-boutant, la Haute Autorité a maintenu un minimum d'harmonisation, a favorisé l'œuvre de tous les dirigeants, producteurs et réalisateurs qui se battent pour la qualité, a lancé des avertissements et formulé des semonces, pour autant que ses pouvoirs légaux le lui permettaient quant à l'évolution des coûts de fonctionnement. Elle était motivée par cette conviction que la compétitivité de la France dans le domaine audiovisuel repose sur un système au sein duquel continue de vivre, de se développer, de se moderniser un service public fort, multiple et surtout de qualité.

Dans ce contexte, l'apparition puis le développement d'un secteur privé important a été apprécié par la majorité des membres de la Haute Autorité non seulement comme le résultat d'une évolution médiatique inévitable, mais aussi comme un stimulant.

Dès son installation l'institution avait reçu publiquement et solennellement la mission d'organiser les nouveaux espaces de liberté dans le domaine de la communication radiophonique et audiovisuelle. Il y fallut tout inventer, car l'Etat avait maintenu jusqu'alors son rigoureux monopole.

Les radios locales privées permirent d'évaluer l'ampleur du phénomène. Une véritable explosion qu'il fallait pourtant contrôler.

C'est au total quelque quinze cents radios locales privées qui ont été autorisées et pour trois ans, ce qui explique que les renouvellements d'autorisation soient en cours.

Quant aux télévisions hertziennes, l'institution dans les avis qu'elle a rendus publics concernant la « 5 » et la « 6 » explicite son attitude générale ayant trait à l'ensemble de ce secteur. La Haute Autorité a souligné que l'absence de réglementation vraiment contraignante ne pouvait que favoriser l'envahissement de l'espace culturel par des productions étrangères bon marché ou déjà rentabilisées dans leurs pays d'origine (Japon, Etats-Unis...) et déstabiliser le marché publicitaire, donc de porter un coup au service public lui-même. C'est pourquoi la Haute Autorité a proposé, à cette occasion, des dispositions réalistes pour garantir dans la programmation la production originale et la création française et francophone, pour continuer à favoriser l'industrie cinématographique et la fréquentation des salles de cinéma, pour lutter contre le « saucissonnage » publicitaire et pour faire respecter les critères de qualité.

Pour la concurrence

Pour autant il n'est pas question de vouer le secteur privé aux gémonies. Nécessaire comme contrepoids et stimulant du secteur public, il a, naturellement, ses propres mérites, inventivité et souplesse, souci de la rentabilité, rapidité d'exécution... La concurrence est un excellent facteur d'évolution, à deux conditions cependant : que le secteur public puisse évoluer, qu'on l'y incite, qu'on lui en donne les moyens, qu'on continue à lui confier un rôle majeur pour la renommée culturelle, qu'on ne le surcharge pas d'obligations ennuyeuses et dissuasives et, surtout, qu'on ne le transforme pas en secteur-croupion; deuxième condition : que le secteur privé français et francophone soit, lui aussi, amené à concourir à l'œuvre générale, donc soumis à un minimum d'obligations générales dont la définition d'ailleurs figure dans plusieurs textes élaborés par la Haute Autorité.

On ne peut ignorer actuellement que les structures de l'audiovisuel français sont remises en question, que la répartition entre le public et le privé est susceptible d'être modifiée, que la propriété même des médias sera revue et que le problème des ressources (redevances et publicité) se trouve de nouveau posé.

Dans ce contexte, nul ne semble contester la nécessité d'une institution, quelque nom qu'elle porte, et d'ailleurs, rappelons-le, l'actuelle n'a fait l'objet que de compliments pour son œuvre d'ensemble.

Mais si le nom ne fait rien à la chose, la réalité des pouvoirs, la façon dont ils ont été exercés, la volonté des hommes, la reconnaissance de leur professionnalisme et l'honnêteté qu'on leur prête, bref ce qui a été bâti dans les faits et acquis dans les esprits, sont des facteurs décisifs de la crédibilité et de l'efficacité. On ne remplace pas si aisément ce que l'expérience et le temps ont enraciné.

Redoutable épreuve que celle qui confronterait une nouveauté discutée au souvenir d'une entreprise enterrée sous les fleurs, que chaque péripétie ferait regretter d'avantage et qui n'en finirait plus de servir de référence.

(*) Membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

UN NOUVEAU MENSUEL

« Bazar » : manière nouvelle pour anciennes valeurs

Bazar magazine, dont le premier numéro paraît ce 25 avril, veut être un mensuel différent. Claude Maggiori, trente-trois ans, directeur de l'agence de graphistes Editorial (qui a réalisé la maquette de *Libération*, de *Sud-Ouest*, du *Nouvel observateur*, etc.), a longuement mûri le projet de ce journal, dont il est à la fois le rédacteur en chef et le directeur artistique.

Cousin d'*Actuel* et parent de *Globe*, même si Claudee Maggiori s'en défend, *Bazar* tente de cultiver sa différence. Elle n'est guère décelable dans la mise en pages, qui donne une impression de « déjà vu », ni dans les articles confiés à certains « malins » chargés de décliner l'avenir – les inévitables Jacques Séguéla, Jacques Attali, Alain Touraine, notamment. En revanche, elle pointe le nez dans certains sujets comme cette analyse du « marketing de la misère » ou ces autoportraits imaginaires d'un fou de Dieu et autres guérilleros du Sentier lumineux. Destiné à un public jeune – dix-sept à trente-cinq ans – qui, selon Claude Maggiori, *« réinvestit de manière nouvelle des valeurs comme la famille ou l'entreprise »* – des « recentrés » qui seraient les adeptes d'un « *nouvel humanisme* », – *Bazar* devrait souffler « *le chaud et le froid* » dans ses pages, selon un rythme où l'humour rivalise avec l'enquête de fond et la photo-choc.

Chargées de l'impression et de la promotion de ce magazine, les Editions mondiales (jusque là plutôt spécialistes de la presse du cœur et de loisirs) s'occupent aussi de ses ressources publicitaires : 5 millions de francs de publicité sont engrangés pour les trois premiers numéros.

Vendu 20 francs, *Bazar* est tiré à 190 000 exemplaires. Son équilibre devrait s'établir à 100 000.

Y.-M. L.

économie

REPÈRES

Dollar : net raffermissement à 7,05 F

Le dollar s'est nettement raffermi, ce vendredi 25 avril, repassant au-dessus de la barre des 7 F à Paris, à 7,05 F contre 6,99 F, de celle des 2,20 DM à 2,2080 DM contre 2,19 DM, et, surtout 170 yens contre 168,50 yens. La Banque du Japon est intervenue assez vigoureusement pour stopper la baisse du dollar et la hausse du yen tandis que cette remontée des taux d'intérêt à New-York contribuait à renforcer le billet vert.

A Francfort, contrairement à l'attente générale, la Banque fédérale d'Allemagne a maintenu inchangés ses taux directeurs (3,5 % pour l'escompte et 5,5 % pour le Lombard). Elle a estimé que la croissance de l'économie allemande (4 % par an) était suffisante et n'avait pas besoin d'être stimulée, et a fait valoir que l'augmentation de la masse monétaire (+ 7 % par an) était devenue trop rapide, dépassant les objectifs fixés.

Dette : l'encours polonais atteint 31,2 milliards de dollars

La dette polonaise, de 29,3 milliards de dollars à la fin décembre 1985, atteint désormais 31,2 milliards, a indiqué le 24 avril le ministre des finances, M. Stanislaw Nieckarz. Une hausse due pour une part à l'appréciation des devises occidentales vis-à-vis du dollar. Le ministre a précisé que cette enveloppe globale comprend 10,4 milliards de dollars de crédits garantis provenant de dix-sept pays occidentaux, de 6,3 milliards de prêts de banques commerciales, de 700 millions de crédits de pays arabes et de 2,3 milliards des pays du Comecon. S'y ajoutent notamment 5,8 milliards de roubles auprès de l'URSS et de la Banque *internationale de coopération économique du Comecon*. Au cours des trois premiers mois de 1986, la Pologne a levé 80 millions de dollars d'emprunts à moyen et long terme, notamment en Autriche et en RFA, ainsi que 100 millions auprès de la banque du Comecon. Ce dernier emprunt a servi à rembourser des crédits à court terme.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,0450	7,0480	+ 25	+ 40	+ 35	+ 65	+ 40	+ 140
$ can.	5,0775	5,0833	− 92	− 70	− 183	− 151	− 557	− 466
Yen (100)	4,1405	4,1447	+ 88	+ 102	+ 170	+ 192	+ 474	+ 542
DM	3,1885	3,1909	+ 74	+ 88	+ 139	+ 160	+ 398	+ 459
Florin	2,8248	2,8271	+ 45	+ 54	+ 84	+ 100	+ 231	+ 281
F.B. (100)	15,6174	15,6414	− 187	− 111	− 371	− 202	− 601	− 175
F.S.	3,8061	3,8097	+ 84	+ 102	+ 184	+ 211	+ 532	+ 609
L (1 000)	4,6440	4,6552	− 280	− 218	− 537	− 444	− 1320	− 1167
£	10,8035	10,8152	− 307	− 263	− 609	− 535	− 1504	− 1318

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 15/16	7 1/16	6 7/8	7	6 7/8	7
DM	4 3/4	5	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8	4 3/8	4 1/2
Florin	5 1/2	5 3/4	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	9	10	8 3/8	8 7/8	8	8 1/2	7 1/8	7 5/8
F.S.	0 1/4	0 3/4	4 3/8	4 1/2	4 1/4	4 3/8	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	16	18	13 5/8	14 5/8	13 1/4	14	12 1/2	13
£	11 1/4	11 1/2	10 13/16	10 15/16	10 9/16	10 11/16	10	10 1/8
F. franç.	7 3/4	8 1/4	7 1/2	8	7 3/8	7 3/4	7 1/4	7 5/8

La diminution du revenu agricole est estimée à 4,7 % en 1985

Les comptables nationaux ont révisé en baisse la diminution du revenu agricole moyen pour l'année 1985. Selon la dernière estimation, celui-ci, exprimé en francs constants, a diminué de 4,7 %. En novembre dernier, cette baisse du revenu avait été évalué à 7,1 %. La différence provient d'une révision en hausse du volume des livraisons de maïs, de betteraves et de vins de Champagne, ainsi que des subventions d'exploitation. En charge, le montant des salaires a été également réévalué (1).

La commission des comptes de l'agriculture de l'INSEE a également examiné le bilan du commerce extérieur agro-alimentaire. Celui-ci enregistre un solde net de 31,1 milliards de francs, soit 22 % de plus qu'en 1984 (25,4 milliards de francs). Les exportations ont totalisé 151,3 milliards de francs (141,5 milliards l'an dernier), et les importations 120,2 milliards de francs (contre 16,1 milliards). Le résultat positif est surtout obtenu par les céréales, les vins et spiritueux et les produits laitiers. La contribution des produits transformés par les industries alimentaires s'est réduite, en partie du fait de la diminution des exportations de vin et de lait.

300 petits millions en attendant mieux

Dur métier que celui de ministre de l'agriculture. M. Guillaume lke découvre. A Luxembourg où les marchandages auxquels se livrent ses collègues ont le don de l'irriter, il s'aperçoit que le démantèlement des montants compensatoires monétaires n'est pas aussi automatique qu'il feignait de le croire lorsqu'il dirigeait la FNSEA. Il va s'apercevoir aussi que la commission des comptes de l'agriculture peut, si l'on peut dire, abaisser la baisse du *revenu agricole sans qu'il y ait* obligatoirement malice politicienne. Enfin il mesure l'amplitude de son pouvoir qui est grand, mais un peu moins grand que celui du ministre des finances.

Dans le récent collectif budgétaire, M. Guillaume a obtenu 300 petits millions de francs. Après l'annonce faite à Brest, devant le congrès de la FNSEA, la levée paraît mince. Le complément viendra, assure-t-on, à la fin de l'année et en 1987 aussi. L'étalement des bonnes nouvelles est chose habile pour qui veut soigner une clientèle dans la perspective des élections présidentielles. Pour ce faire, il faut au gouvernement de M. Chirac la durée et aux agriculteurs la patience. Certes, la FNSEA, toujours en état de grâce, écrit qu'il *« appartiendra aux pouvoirs publics de prendre en temps opportun »*

D'autres mesures financières. Mais certaines organisations bien officielles qui ne sonnent pas de boutons à M. Guillaume, comme ces minoritaires inexistants ces yeux, commencent déjà à trouver le temps long. Depuis le réajustement monétaire, les exportations de produits laitiers et de céréales sont sévèrement pénalisées. L'Association des producteurs de blé, celle des producteurs de maïs l'ont fait savoir. La Fédération nationale porcine exige la suppression *« immédiate et totale »* des montants compensatoires. Alors que le 17 avril, le cours du porc au marché au cadran de Bretagne est tombé à 9,60 , contre 11 F, en novembre 1985, les *nom* représentent actuellement une subvention de 50 centimes par kilo pour les exportations néerlandaises vers la France.

De son côté, le CNJA, dont le président, Michel Teyssedou, devait indiquer ce vendredi à M. Chirac ce qu'il fallait attendre d'une loi d'orientation agricole, n'a pas l'intention à son prochain congrès, du 20 au 22 mai, à Montauban de se satisfaire des mesures à court terme annoncées par le ministre. Faut-il méconnaître superbement le mécontentement des minoritaires au prétexte que M. Guillaume les ignore ? Certainement pas. Le MODEF parle *« de poudre aux yeux »* et la FNSP constate que *« les promesses faites par le ministre ont mal supporté le voyage de Brest à Paris »*. Elles ont rétréci en chemin.

Moins d'un agriculteur sur deux

Comment se répartissent les 300 millions alloués aux agriculteurs ? La réduction de 50 % de la TVA sur le fioule est acquise, mais ne sera dans l'immédiat effective qur pour les quelque dix-sept mille agriculteurs qui effectuent une déclaration trimestrielle de TVA. Seuls les trois premiers trimestres de 1986 sont « concernés » par le collectif budgétaire dans lequel 125 millions sont affectés à cette diminution des recettes de l'Etat. Le quatrième trimestre, et l'année pleine, pour les quelque 430 000 autres agriculteurs, qui font une déclaration annuelle seront financés en 1987. Au total, on estime entre 500 millions et 600 millions de francs le coût global de cette mesure dont bénéficiera moins d'un agriculteur sur deux puisque les agriculteurs qui sont au forfait n'y ont pas droit.

Pour la montagne, le collectif a prévu 30 millions. S'il s'agit de la revalorisation de l'ISM (indemnité spéciale montagne) annoncée par M. Guillaume, l'effet est mince : 3 % d'augmentation seulement alors que le président de la FNSEA, M. Lacombe demandait 30 %. De plus, dans une partie des départements le versement de cette indemnité au titre de l'hivernage 1985-1986 est déjà effectué. L'envoi d'un complément aussi minime manquerait d'allure. Faut-il attendre le paiement des primes 1986-1987 et geler le crédit ? Faut-il le transformer comme on s'y résoudrait au ministère de l'agriculture en « aides directes » à la montagne ? Le ministre et les organisations avec lesquelles il veut bien parler ont de la concertation sur la planche. Même remarque pour la dotation aux jeunes agriculteurs. M. Chirac, parlant sans doute trop rapidement a indiqué que cette aide à l'installation allait être revalorisée. En fait 35 millions vont réalimenter une ligne de crédit défaillante et permettre le versement de dotationsen instance.. Toutefois, le CNJA aimerait profiter de l'occasion pour « vendre » au ministre une idée d'installation progessives ou de préinstallation que n'avaient pas suffisamment retenue ses prédecesseurs. Aura-t-il plus de chance cette fois ?

La délicate question des pénalités

Dans le collectif encore, l'élevage des bovins à viande doit disposer de 10 millions de francs, mais la distribution de cette aise est malaisée, car la revalorisation de la prime à la vache allaitante est impossible pour le moment : elle est déjà au plafond fixé par le règlement communautaire. Seule la baisse du franc vert permettra d'augmenter en francs le niveau de cette prime.

Sous la rubrique, *« actions en faveur de la production agricole »*, on trouve 40 millions, dont l'affectation n'est pas encore claire. Sans doute s'agira-t-il de donner un peu de mou au budget de *tel ou tel* office, dans le domaine des fruits et légumes par exemple.

Enfin une enveloppe de 60 millions est destinée à l'enseignement agricole privé. Le CNEAP (Conseil national de l'enseignement agricole privé) y voit *« une très bonne mesure de rattrapage »*, qui reste cependant insuffisante , puisque ce conseil estimait à 180 millions les moyens supplémentaires nécessaires pour une application intégrale de la *loi votée en décembre 1984*.

Dans les mesures à venir, annoncées à Brest, outre l'augmentation des prix agricoles et la supression des MCM, restent trois gros morceaux : l'allégement des taux d'intérêt, la revalorisation des retraites et le nouveau plan de restructuration laitière, d'un montant de 400 millions de francs. La mise au point de ce plan est en cours, mais il faut attendre sur ce point aussi l'arrangement communautaire et voir comment le programme national peut se conjuguer avec le programme européen de rachat de quotas laitiers. En tout état de cause, le paiement de nouvelles primes à la cessation d'activités n'est pas encore budgétisé. En revanche, la menace des pénalités que devront payer les producteurs en délicatesse avec leur quota se précise. M. Guillaume essaie, dans ce sens aussi de gagner du temps puisqu'il demeurera un report d'un à deux mois du règlement de ces pénalités, prévu au 31 mai. Cette *« délicate et parfois douloureuse question du calcul des pénalités »* préoccupe le ministre. Il y a de quoi : le montant des amendes prévues par Bruxelles, qu'on peut évaluer entre 400 et 500 millions de francs peut-être comparé avec celui de la rallonge budgétaire en faveur des agriculteurs, 300 millions de francs.

JACQUES GRALL.

(1) Comme il est d'usage, les comptables nationaux ont également révisé les indices des années antérieures. Ceux-ci deviennent + 9,4 % (contre + 9,1 %) pour 1982 ; − 4,1 % (contre − 3,8 %) pour 1983 ; + 4 % (contre + 4,5 %) en 1984.

TRANSPORTS

Les armateurs demandent un plan d'urgence

Les cargos de l'exil

Première épreuve du feu pour le secrétaire d'État à la mer, M. Ambroise Guellec, jeudi 24 avril. Devant le Conseil supérieur de la marine marchande (une enceinte qui regroupe tous les partenaires intéressés par les questions maritimes), il a, pour la première *fois, tracé les grands axes de ce que* pourrait être une politique de sauvetage de la marine marchande. C'est un euphémisme de dire que les armateurs et les syndicats d'officiers et de marins attendent un plan d'urgence. La situation de la flotte française — à l'image de ses concurrentes européennes — n'a jamais été aussi critique. Le tonnage exploité sous pavillon français a baissé l'an dernier de 32 % et, de plus en plus, les armateurs transfèrent leurs navires sous des pavillons plus économiques, y compris des pavillons de complaisance, sans espoir de retour.

Invitant les entreprises à prendre leurs responsabilités, le ministre a précisé que les décisions qui s'imposent *« relèvent pour partie, mais pour partie seulement, des pouvoirs publics »*.

Parmi les mesures d'urgence, M. Guellec a annoncé que l'Etat était d'accord (il a dégagé les moyens budgétaires appropriés) pour financer cinq cents départs de marins en préretraite. A propos du secteur du transport des marchandises en vrac (charbon, minerais, céréales), particulièrement affecté par la crise, les pouvoirs publics sont prêts à envisager, au coup par coup et selon des procédures négociées, le transfert de certains navires dont les coûts d'exploitation sont trop lourds sous un pavillon des départements ou des territoires d'outre-mer. Ce qui permettrait d'embaucher des marins étrangers. *« Cette formule est susceptible d'allier la recherche d'une certaine souplesse et le maintien sous pavillon national »*, a dit M. Guellec, avant de conclure : *« Il n'est plus possible, au risque d'assister à une disparition progressive de la flotte française, de pratiquer, comme cela a été le cas au cours des derniers mois, une politique attentiste au fil de l'eau. »*

C'est cet *« attentisme »* et *« l'attitude étrangement passive des pouvoirs publics en 1985 »* qui avaient été dénoncés la veille par le Comité central des armateurs de France (CCAF), qui vient d'élire à sa présidence M. Philippe Poirier d'Angé-d'Orsay, directeur général de Louis Dreyfus et Cie, et à sa vice-présidence M. Claude Abraham, président du groupe public Compagnie générale maritime.

Pour M. Poirier d'Orsay, une seule question se pose : *« Le gouvernement veut-il maintenir une flotte de commerce sous pavillon national ? Si oui, il doit prendre les mesures financières et réglementaires adéquates »*. On estime que le coût d'exploitation d'un navire français, par rapport au même bateau battant pavillon économique étranger, est supérieur de 2 000 à 3 000 dollars par jour, à cause des charges sociales.

Comme le comblement de la différence est impossible, globalement et à court terme, étant données les contraintes budgétaires, et comme politiquement, et pour des raisons qui touchent à la défense nationale, il est exclu de laisser les armateurs *« exiler » leurs navires un à un vers* le pavillon des Bahamas, du Panama ou du Libéria, les partenaires sociaux doivent s'asseoir à la même table. Ce n'est qu'à cette condition que l'Etat pourra être conduit à faire un effort dans le budget de 1987.

Les propos de M. Guellec ont été jugés *« plutôt positifs »* par les armateurs qui ont apprécié, souligne le délégué général du CCAF, M. Patrick Gautrat, le *« souci de cohérence »* du ministre, *« les efforts »* pour dégager des moyens financiers pour les préretraites (1) et une *« ouverture »* à toutes formes de propositions. Mais le CCAF a toutefois relevé *« certains silences »* (comment enrayer l'hémorragie de la flotte pétrolière ?) et le *« flou »* des certains propos (sur quels crédits budgétaires peut-on compter ?). Pour M. Guellec, le souci numéro un est de faire partager sa volonté et ses convictions par ceux qui, à Matignon ou Rue de Rivoli, ont le pouvoir de décision. La tâche apparaît considérable...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) 80 millions environ à la charge de l'Etat et 55 millions pour les armateurs.

SOCIAL

APRÈS LA SUPPRESSION DE L'AUTORISATION ADMINISTRATIVE

M. Yvon Gattaz accepte de négocier sur les procédures de licenciement

De notre envoyé spécial

Deauville. — La décision est acquise : après des semaines de tergiversations et même de controverses, le CNPF a fait la double ouverture que le gouvernement et les organisations syndicales attendaient sur deux dossiers devenus symboliques : l'autorisation administrative de licenciement et l'aménagement du temps de travail promis par la toute récente loi Delebarre. Dans l'un et l'autre cas, il y aura des négociations, et ce *« très rapidement »*.

Profitant d'une rencontre avec la presse, le jeudi 24 avril, à l'occasion des Sixièmes Journées de Deauville, que le CNPF consacre à la formation, M. Yvon Gattaz a lui-même annoncé le revirement patronal. *« Nous sommes prêts à négocier »*, a-t-il déclaré, en s'étonnant de l'incompréhension dont il avait été l'objet ces jours derniers : *« J'ai été ulcéré d'apprendre que j'étais antisocial. (...) Nous ne sommes pas des croquemitaines. »*

Pour l'autorisation administrative de licenciement, le schéma prévu comporterait deux lois successives entrecoupées d'une négociation, le tout devant entrer en application pour la fin de l'année. Très vite, sans doute lors de l'un des deux prochains conseils des ministres, le gouvernement devrait adopter un premier projet de loi supprimant les deux dispositions les plus contestées de la loi de 1975 sur les licenciements économiques : l'obligation de justifier auprès de l'inspection du travail le bien-fondé du motif économique invoqué et l'interdiction de réembaucher pendant un an sans autorisation préalable à la suite d'un licenciement.

Dès que cette loi aura été votée — et ce pourrait être fait à mi-juin — les partenaires sociaux pourraient s'engager dans la phase des négociations pour préciser les procédures et prévoir les garanties pour les salariés. Dans la foulée, une seconde loi serait promulguée, qui *« intégrerait les termes de l'accord »* intervenu entre le patronat et les syndicats, donnant ainsi un prolongement législatif à la politique contractuelle.

Pour l'aménagement du temps de travail, la nouvelle démarche du CNPF se veut également souple et pragmatique. Sachant que la loi d'habilitation permet d'attendre les six mois impartis pour légiférer par ordonnance avant d'envisager la modification de la loi Delebarre, l'organisation patronale accepte de voir *« quelques-unes »* de ses fédérations engager des négociations, alors qu'elle s'y refusait jusqu'à présent. *« C'est un geste auquel nous tenons beaucoup »*, a souligné M. Gattaz, tandis que le nouveau président de la commission sociale du CNPF, M. Jean-Claude Achille, nommé en remplacement de M. Yvon Chotard, entendait préciser que cette *« solution intermédiaire »* entre le rejet de la loi et la négociation dans toutes les branches n'impliquait *« ni contingents ni quotas »*.

Au lendemain de la décision du patronat de la métallurgie d'accepter, à la demande de l'Etat, une «réunion exploratoire» pour déterminer l'ordre du jour d'éventuelles négociations, M. Gattaz a jugé la position de l'UIMM *« symboliquement optimiste »*. *« Nous félicitons l'UIMM et l'incitons à aller dans ce sens »*, déclarait-il à l'intention d'une fédération qui a semblé rejoindre, dans les débats internes, les amis de M. Chotard, en précisant toutefois que le dossier sur l'aménagement du temps de travail pourrait être abordé.

Déterminante sur le plan social et pour le gouvernement, impatient de voir le CNPF enfin bouger, l'évolution de M. Gattaz est certainement due à la situation créée au sein de l'organisation patronale par la rivalité avec M. Chotard, entré en sécession au lendemain des élections législatives. Fin négociateur, ardent défenseur de la politique contractuelle, l'ancien vice-président du CNPF avait tout à gagner si M. Gattaz se maintenait dans un refus de la négociation.

Jour après jour, la concurrence acharnée des deux hommes pour conquérir la prochaine présidence du CNPF ébranlait le pouvoir du patronat et entamait sa crédibilité. Il fallait en sortir alors que, dernière escarmouche, M. Chotard adressait une lettre aux participants des journées de Deauville — son œuvre — pour leur dire son regret de ne pas être présent *« pour la première fois »*. *« C'est un sacrifice que je m'impose pour des raisons sérieuses »*, leur écrivait-il, avant de conclure par un *« J'espère vous retrouver »*, jugé ici provocant.

Pour M. Gattaz, il était donc temps d'occuper le terrain privilégié de son adversaire — celui de la négociation — et d'y faire une entrée aussi brillante que possible pour effacer l'impression laissée par ses dernières interventions. N'avait-il pas déclaré le 22 avril, en effet, que, s'il était *« favorable à la poursuite de la politique contractuelle »*, il fallait aller vite, et que *« les négociations prenaient du temps »* ?

Ces maladresses ont été balayées et, à Deauville, M. Gattaz a opéré avec brio un changement à vue imposé par la nécessité. Mais les seules querelles internes n'expliquent pas tout. Comme il l'a lui-même reconnu, un *« arrangement »* ou un *« accord »* a finalement été passé entre le président du CNPF et le ministre des affaires sociales, M. Philippe Séguin. Le gouvernement, qui a multiplié les gestes en faveur du patronat, voulait que le CNPF fasse un effort sur les dossiers sociaux par la négociation contractuelle. En contrepartie de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement promise par une loi, le CNPF s'engage à rechercher parallèlement un accord offrant des garanties aux syndicats, celles-ci étant reprises dans une loi.

Alors que la CGPME elle-même se déclarait favorable à des négociations, même sur l'autorisation administrative, M. Gattaz ne pouvait que se soumettre. Il vient de le faire à Deauville en permettant à chacun, et à commencer par lui-même, d'engager une deuxième manche. *« Il fallait détendre le climat social »*, affirme-t-il, sûr d'être enfin compris.

ALAIN LEBAUBE.

Elections professionnelles

LA CGT RECULE A RENAULT-DOUAI ET PROGRESSE A TALBOT-POISSY

Le résultat des élections au comité d'établissement de Renault-Douai, qui ont eu lieu le 24 avril dans les premier et deuxième collèges traduisant une baisse d'audienc e de la CGT, qui obtient 56,49 % des voix dans le premier collège : le syndicat perd 1,6 point par rapport aux élections de 1984. Dans le premier collège, la CFDT recueille 14,03 % des suffrages et perd 1,8 point ; en revanche, FO est le seul syndicat à progresser : avec 27,29 % des voix, ce syndicat gagne 5,35 points. Enfin, la CFTC recueille 2,19 % des voix et perd 1,9 point.

La répartition des sièges dans le premier collège est la suivante : sur 9 sièges, la CGT en obtient 6 ; la CFDT, 1 ; FO, 2 ; la CFTC n'en a aucun. En 1983, la CGT avait obtenu 7 des 13 sièges à pourvoir. Le licenciement du secrétaire CGT du CE lui a fait perdre un siège.

Dans le deuxième collège, la CFDT obtient 11,15 % des voix (pas de liste en 1984) ; la CGC, 58,15 % des voix (soit une baisse de 23,20 points, en raison de l'apparition de listes FO et CFDT) ; la CGT, 12 % des voix (– 6,65 points) ; FO, 19,69 % des voix (pas de liste en 1984). La CGC obtient cependant les deux sièges à pourvoir. L'élection au troisième collège aura lieu le 30 avril.

Les résultats pour le CE de Talbot-Peugeot à Poissy, qui ont eu lieu le 24 avril, traduisent une progression de la CGT (3,8 points tous collèges confondus) et une baisse de la CSL, qui demeure le premier syndicat.

La CSL obtient 41,93 % des voix (– 2,2 points) ; la CGT, 26,91 % des voix (+ 3,82 points). FO, 10,63 % des voix (+ 0,26 point) ; la CAT (autonome), 9,25 % des voix (– 0,48 point) ; la CFDT, 6,6 % des voix (– 2,07 points).

Sur les 18 sièges à pourvoir, la CSL en obtient 10 (inchangé) ; la CGT, 5 (+ 1) ; FO, 2 (inchangé) ; la CAT, 1 (inchangé) ; la CFDT, aucun (– 1).

1er mai sur un bateau-mouche pour la CFDT à Paris. — L'union régionale CFDT sillonnera la Seine le 1er mai sur un bateau-mouche, à partir de 11 heures, et prévoit trois initiatives au cours de la journée consacrée à l'emploi, la solidarité internationale et la lutte contre le racisme : dépôt d'un télégramme à l'Assemblée nationale sur *« les problèmes de sécurité et de racisme »* ; remise d'un chèque au Mouvement anti-apartheid devant l'ambassade d'Afrique du Sud, dépôt de fleurs au monument de Solidarnosc sur l'esplanade des Invalides. A 15 h 30, devant le siège du CNPF, une lettre sera déposée pour refuser la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. FO organise une manifestation à 10 heures de la Bastille au cimetière du Père-Lachaise.

LE COMITÉ CONFÉDÉRAL DE LA CGT

M. Krasucki dénonce une politique qui « en rajoute » sur celle de la majorité socialiste

Peu à peu, la CGT élève le ton contre le nouveau gouvernement en précisant sa critique mais sans déclencher les grandes orgues et en s'efforçant sur chaque point d'établir un lien entre la politique de M. Fabius et celle de M. Chirac. A l'issue de son comité confédéral national, qui s'est réuni pour la première fois depuis son 42e congrès les mercredi 23 et jeudi 24 avril à Pantin, la centrale de M. Henri Krasucki n'a annoncé aucune action d'envergure contre les projets du gouvernement, la perspective d'une suppression de l'autorisation administrative de licenciement ne suscitant pas, pour l'instant, la même frénésie de journées d'action que la loi Delebarre sur l'aménagement du temps de travail. La CGT prépare un *« 1er mai puissant »* et invite à un *« développement d'une action revendicative incessante enracinée au plus profond des entreprises »*.

S'exprimant devant la presse, M. Krasucki a cependant mis en cause la politique du gouvernement : *« Si multiplier les faveurs pour les fraudeurs et les spéculateurs, supprimer l'impôt sur les grandes fortunes (pourtant bien timide), décider des allégements au bénéfice des patrons, ce sont des mesures présentées par charité pour les chômeurs, je dis qu'il y a quelque chose de profondément immoral et injuste. »* M. Krasucki a lancé un appel aux salariés : *« Ne vous laissez ni diviser ni abaisser. Ne vous résignez pas. »* Les salariés ont, selon lui, les *« moyens »* de se faire entendre et par conséquent d'agir avec la CGT.

Dans le long rapport de soixante pages qu'il a présenté au comité confédéral, M. Louis Viannet, le numéro deux de la centrale, fait en permanence le lien dans son réquisitoire entre la majorité socialiste et la nouvelle majorité, M. Krasucki refusant de jeter *« un manteau de Noé »* sur les cinq ans passés... *« C'est sur un terrain économiquement, politiquement et idéologiquement balisé dans un sens favorable à leur projet*, souligne M. Viannet, *que les forces du capital, le grand patronat vont tenter de poursuivre leurs efforts. »* Mais *« tout ce qui va dans le sens d'en rajouter ne peut évidemment que susciter notre opposition ferme et résolue. C'est bien dans ce sens que sont orientées toutes les récentes décisions »*.

Très critique à l'égard des autres organisations syndicales — qui *« se retrouvent toutes sur ce fond commun de collaboration de classes »* — et mettant implicitement en garde les syndicats CGT qui iraient au devant des *« déconvenues douloureuses »* de l'unité d'action, M. Viannet confirme la ligne de la CGT malgré le revers du PC aux législatives : *« Les résultats électoraux du 16 mars*, affirme-t-il, *reflètent effectivement un progrès des idées de fatalité de la crise mais l'histoire montre qu'il n'y a jamais lien automatique entre comportement électoral et comportement social, et les exemples fourmillent qui montrent que les idées de fatalité viennent souvent s'écraser sur les réalités. »*

La CGT n'entend pas être absente d'éventuelles négociations mais, a précisé M. Krasucki, il n'est pas question de discuter *« le cahier de revendications »* du patronat. *« Pour la CGT*, indique M. Viannet, *discussion et négociation ne peuvent avoir de sens et surtout de portée que conçues comme un moment de l'action, de mobilisation. »* Alors qu'il contaste que *« le chantage à la fermeture de l'entreprise »* n'est pas sans effets sur les *« velléités revendicatives »*, le numéro deux de la centrale rappelle que le *« plan de reconquête »* lancé par la CGT pour retrouver le terrain perdu est *« plus que jamais priorité »*. Pour cela, il s'agit de *« reconquérir, au sens le plus noble du terme, la fonction revendicative comme raison d'être fondamentale de l'organisation syndicale »*. Un travail qui sera de longue haleine...

MICHEL NOBLECOURT.

AFFAIRES

Nominations

● **Au comité économique et social (CES) d'Aquitaine.** — **M. LOUIS DARMANTÉ**, cinquante-quatre ans, président du Comité départemental du tourisme des Landes, a été élu président, par 45 voix contre 36 à M. Bernard Hanquiez, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie. La présidence était devenue vacante à la suite de l'élection au conseil régional de M. Jacques Castaing.

● **A l'Association nationale pour le développement des départements d'outre-mer (ANDDOM)**, **M. JACQUES GUBI** a été élu président. Directeur général des services de la chambre de commerce et d'industrie de Versailles, M. Gubi remplace à ce poste M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter.

● **Chez RTC-Compelec (groupe Philips)**, **M. JACQUES BOUYER** a été nommé PDG, en remplacement de M. Jean-Louis Pilliard. Ce dernier, qui est par ailleurs président du conseil d'administration de La Radiotechnique, société holding, demeure administrateur de RTC-Compelec. Cette dernière réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 milliards de francs, dont 40 % à l'exportation, et emploie plus de cinq mille personnes.

● **A la chambre de commerce France-Israël.** **M. LIONEL STOLÉRU**, ancien ministre, a été élu président. M. Storélu est professeur d'économie à Polytechnique et à l'Ecole des mines, et dirige l'Association de recherches internationales économiques et sociales (ARIÈS).

● **A la régie Renault**, **M. LOUIS SCHWEITZER** est nommé directeur à la direction général. Né en juillet 1942, M. Schweitzer, inspecteur des finances, a été, à partir de mai 1981, directeur des cabinets de M. Laurent Fabius, successivement ministre du budget, ministre de l'industrie et de la recherche, puis premier ministre. M. Schweitzer doit faire le tour des différents services de la Régie pendant quelques mois, avant que soient fixées ses attributions auprès du PDG, M. Besse.

Amendes records de la CEE pour les fabricants européens de polypropylène

Après deux ans d'enquête, la Commission de Bruxelles vient d'infliger de très lourdes amendes aux quinze groupes chimiques européens, membres ou non de la CEE, convaincus de s'être rendus coupables d'avoir violé les règles de la libre concurrence sur le marché du polypropylène. Le polypropylène est une matière plastique de large diffusion, principalement employée dans l'emballage, la fabrication de composants automobile et dont les applications comme substitut du bois, du métal et du textile sont nombreuses. Les pénalités atteignent le montant record de 57,85 millions d'ECU (395,7 millions de francs). Les quatre organisateurs de ce cartel ont été sévèrement sanctionnés. Il s'agit des groupes italien Montepolimeri (75,3 millions de francs), britannique ICI (68,4 millions de francs), ouest-allemand Hoechst (61,1 millions de francs) et de Shell Grande-Bretagne (61,6 millions de francs). La filiale belge du groupe américain Hercules, les firmes allemande Hüls et néerlandaise DSM devront payer chacune 18,8 millions de francs. Viennent ensuite Solvay (Belgique) et BASF (RFA) pour 17,1 millions de francs ; Atochem (France) pour 12 millions de francs ; Linz (Autriche) et Statoil (Norvège) pour 6,84 millions de francs, ANIC (Italie) pour 5,1 millions de francs ; Petrofina (Belgique) pour 4,1 millions de francs ; enfin Rhône-Poulenc pour 3,42 millions de francs.

Deux des principaux groupes condamnés, ICI et Shell, ont immédiatement décidé de faire appel, s'abritant derrière la crise qui régnait sur le marché européen au temps où remontent les faits reprochés. Hoechst et Montepolimeri n'ont pas encore fait savoir quelle serait leur conduite. D'après les investigations de Bruxelles, Montepolimeri, Hoechst, ICI et Shell se seraient concertés pour remonter leurs tarifs de 30 % entre 1977 et 1981.

La Commission européenne a, d'autre part, révélé qu'elle enquêtait sur les marchés du PVC (polychlorure de vinyle) et du polyéthylène où des irrégularités auraient pu être également commises.

ENTREPRISES

Le Mexique commande deux dragues à Alsthom

Le groupe Alsthom (Chantiers navals de Saint-Nazaire et de Nantes) vient de se voir confirmer la commande de deux dragues pour le Mexique. La construction de ces navires représente un chiffre d'affaires de quelque 500 millions de francs. M. Alain Grill, directeur général de la division navale chez Alsthom, a annoncé, en outre, la création à Saint-Nazaire d'un département « transfert de technologies » pour développer l'assistance technique auprès de chantiers ou d'armateurs étrangers.

Lafarge Coppée (ciment) aux Etats-Unis

Le groupe cimentier Lafarge Coppée a annoncé, jeudi 24 avril, son intention de prendre une participation d'au moins 10 % dans le capital de la holding qui contrôlera la société américaine National Gypsum Company (ciment) si l'opération dite de leverage buyout (rachat par les cadres de la société) en cours actuellement est menée à son terme. Le montant et les conditions de cet investissement (qui restera inférieur à 40 % du capital de la holding) ne sont pas encore déterminés. Le capital de cette holding devrait être de l'ordre de 90 millions de dollars.

Mack Trucks perd toujours de l'argent

Après avoir perdu 59,2 millions de dollars en 1985, la filiale américaine poids lourds de Renault, Mack Trucks, vient encore d'annoncer une perte nette de 14 millions de dollars au premier trimestre de 1986. Son chiffre d'affaires a, en outre, chuté de 28 % du fait de la médiocrité du marché.

Rhône-Poulenc s'associe avec Toshiba dans la photocopie

Rhône-Poulenc, numéro un français de la chimie, fait feu de tout bois. Après avoir racheté deux laboratoires pharmaceutiques, l'un aux Etats-Unis (US Ethicals), l'autre en Italie (RBS), puis s'être associé avec le groupe japonais Sumitomo dans les « terres rares » en Extrême-Orient, il vient de signer avec la firme nippone Toshiba un accord de « joint venture » (société commune) pour produire et pour distribuer en Europe des photocopieurs. Rhône-Poulenc détiendra 40 % de la nouvelle société qui va être créée à cette fin, Toshiba Systèmes France.

Chute des profits d'ICI : la Bourse britannique frissonne

Premier groupe industriel privé de Grande-Bretagne et numéro cinq de la chimie mondiale, ICI annonce une baisse de 23,6 % de son bénéfice imposable pour le premier trimestre (204 millions de livres, contre 267 millions pour la période correspondante de 1984). Cette chute des profits s'est accompagnée d'une diminution de 7,40 % du chiffre d'affaires. D'après la direction de la firme, cette dégradation est due à la baisse des revenus pétroliers du groupe et des ventes de produits chimiques de base. Les analystes ayant tablé sur un résultat compris entre 220 et 230 millions de livres, la nouvelle a fait passer un frisson à la Bourse de Londres, dont ICI est le baromètre. L'indice des valeurs industrielles s'est de nouveau alourdi jeudi. L'action d'ICI a coté 9,14 livres (contre 9,29 livres la veille).

CONJONCTURE

Une politique monétaire dangereuse

(Suite de la première page.)

Simultanément, la Banque de France a ramené de 8,25 % à 7,75 % son taux d'intervention. Il s'agit du taux auquel elle fournit de nouvelles disponibilités au marché. Il n'est pas faux de dire, comme on l'a fait, que la Banque de France, en agissant de la sorte, a repris d'une main ce qu'elle avait donné de l'autre. D'un côté, elle a renchéri indirectement le coût pour les banques de l'argent. D'autre part, l'institut d'émission a abaissé le taux auquel il procure des disponibilités nouvelles aux banques. Cette contradiction n'est que l'aspect le moins important du mal, entretenu et aggravé par cette double manœuvre qui nous renvoie à un phénomène invisible au profane, mais qui explique, plus que tout autre facteur, le fameux écart d'inflation et du taux d'intérêt qui porte le coût du crédit en France à un niveau très supérieur à celui de ses concurrents les plus puissants.

Un marché qui n'en est pas un

Cette cause fondamentale de déséquilibre, les spécialistes disposent d'une expression consacrée pour la caractériser : en France, constatent-ils, le marché (monétaire) est en permanence *« en banque »*. Quel est le sens de cette phrase, aussi mystérieuse que le marché auquel elle s'applique ? Sans entrer ici dans les détails, disons que la logique de marché voudrait que lorsque une banque a besoin d'argent elle l'emprunte sur le « marché monétaire » à une autre banque qui dispose à ce moment-là d'excédent de trésorerie. Il est donc commode de considérer le marché monétaire comme celui des disponibilités déjà existantes. Cependant, il arrive nécessairement des moments de tension (ils se produisent chaque fin de mois, quand les banques sont particulièrement sollicitées par leur clientèle) pendant lesquels le marché ne peut, en quelque sorte, pas se suffire à lui-même. Dans ce cas, le taux monte et s'élève jusqu'au niveau du « taux d'intervention » de la Banque centrale (taux qui, dans la réalité, peut recevoir beaucoup d'appellations différentes). A ce niveau, le *« marché est dans la banque »*, c'est-à-dire qu'il emprunte à la banque d'émission des disponibilités nouvelles. Ce qui précède n'est qu'un schéma ultra-simplifié, qu'il est parfois difficile de reconnaître dans la pratique courante en vigueur dans les quelques pays (ceux qui ont eu une monnaie solide) où fonctionne un véritable marché monétaire : quand, par exemple, la Banque centrale limite à l'avance quantitativement les montants qu'elle fournit, son « taux d'intervention » est alors nécessairement fixé au-dessous (et non plus au-dessus) de celui du marché, condition pour que les banques aient intérêt à se procurer de cette façon la monnaie émise par la Banque centrale.

Ce qui caractérise le marché monétaire français est qu'il n'en est pas un, en ce sens que c'est la Banque de France qui détermine le taux du marché et que les banques commerciales ne cessent de s'endetter auprès d'elle. Tout se passe comme si le robinet de la Banque de France coulait en permanence et que les banques trouvaient un intérêt puissant à s'alimenter auprès de cette source facile d'accès. Or il se fait que, pour la première fois depuis une génération, en partie pour de raisons (modernisation du marché entreprise par M. Pierre Bérégovoy), en partie pour de mauvaises (marasme des affaires qui ralentit la demande de crédit), l'endettement des banques auprès de la Banque de France a pratiquement cessé d'augmenter dans le courant de 1985 et au premier trimestre de 1986. La puissante machine à inflation va-t-elle, pour de bon, rendre l'âme ?

MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur se trouvaient, et se trouvent encore en mesure d'opérer une manœuvre de grand style, s'inspirant du seul principe qui devrait guider une politique monétaire digne de ce nom : pousser les banques à s'approvisionner sur le marché en rendant l'accès aux ressources de la Banque centrale occasionnel, alors que *la Banque de France continue* d'escompter à *« guichet ouvert »* au taux privilégié de 7,5 % les crédits à moyen terme finançant les exportations d'équipement émis avant le 1er janvier. Il faudrait également rendre cette faculté d'approvisionnement accessoire, le marché étant le pourvoyeur habituel.

L'entrée des cinquante milliards de capitaux étrangers — qui n'ont aucune raison de repartir, sauf échec de la politique française — fournissait une occasion exceptionnellement favorable. Comparaison qui ne manque pas d'intérêt en l'occurrence, ce montant correspond à peu près à l'actuel besoin d'endettement permanent des banques vis-à-vis de la Banque de France (1), besoin qui a diminué, soit dit en passant, de moitié depuis quatre ans (il était d'une centaine de milliards en 1981).

Il fallait faire en sorte que cette masse pèse de tout son poids pour faire baisser le taux du marché monétaire *au-dessous* du taux d'intervention de la Banque de France, qu'il convenait de laisser pour l'instant à 8,25 %. C'est seulement si l'objectif à atteindre était obtenu, à savoir une baisse significative du taux à court terme (marché monétaire), disons de 1 % à 2 %, qu'on aurait pu envisager d'abaisser le taux d'intervention.

Cependant, une profonde complicité, nourrie par des préoccupations, du reste à l'opposé les unes des autres, entre l'Institut d'émission, d'une part, et les banques, de l'autre fait obstacle à une forte diminution du taux du marché monétaire. Pour la Banque de France, tout se passe comme si elle ne tolérait de baisse qu'à la condition de l'orchestrer elle-même. Une baisse spontanée du marché lui paraît suspecte *a priori*. C'est pour en prévenir la possibilité qu'elle a intempestivement relevé les réserves obligatoires et fait en sorte — un comble ! — que, près de trois semaines après la dévaluation, le taux du marché monétaire se situe encore *au-dessus* du taux d'intervention (respectivement 8 1/8 % et 7,75 % le 25 avril). Les conditions offertes par l'institut d'émission étant moins chères, celui-ci pousse les banques, quitte à leur refuser son concours momentanément, comme ce fut le cas lundi 21 avril (ce qui a créé une inutile tension), à s'adresser encore à lui pour se procurer des ressources, et notamment les 7 à 8 milliards de réserves forcées supplémentaires qu'elles doivent constituer d'ici à ce soir.

Pour qu'il en soit autrement il faudrait bien sûr prendre un certain nombre de décisions courageuses consistant à cesser de garantir aux banques des débouchés rémunérateurs sans risque de taux. Cette garantie de rémunération, qui pétrifie le loyer de l'argent au grand dam de l'économie française, la Banque de France vient encore, au cours de ces trois aberrantes semaines, d'en accorder une de taille aux banques de la place. Sous prétexte de reprendre des liquidités subitement gonflées, elle a proposé aux banques de leur vendre des effets assortis d'un taux pratiquement égal à son « taux d'intervention ». Les fonds affluant de l'extérieur ont bien été en partie « épongés » de cette façon, mais au prix d'une immobilisation des taux. Si on avait laissé faire le marché, l'épongeage aurait eu lieu (2) aussi, mais les taux auraient baissé, ce dont maints établissements financiers parmi les plus puissants ne veulent pas entendre parler. En réalité, tous les circuits sont organisés pour maintenir ouvert en permanence le robinet de la Banque de France et agencés de telle manière que le marché ne puisse se passer de lui. Il est urgent de mettre en œuvre une déréglementation (comportant probablement la suppression du système de réserves obligatoires qui contraint, comme on l'a dit, les banques à... emprunter à l'Institut d'émission les ressources qu'elles déposent auprès *de lui !*).

Il faudrait encore procéder à une révision complète des hypothèses de travail de la Banque de France et du Trésor. La première se fonde sur la croyance qu'il convient de régler notre politique de taux sur celle de l'Allemagne fédérale, afin de maintenir un « différenciel » correspondant à l'écart d'inflation entre les deux pays. Argument en forme de pétition de principe car — ô paradoxe ! — on ne maintient à toute force les taux élevés qu'en entretenant l'inflation : le signe indéfectible que la politique monétaire française continue d'être porteuse d'inflation est que le marché continue d'« être dans la banque ». Ce qui devrait guider l'action de la Banque de France, c'est l'écart du taux du marché monétaire parisien, non pas avec celui de Francfort, mais avec son propre taux d'intervention.

« Trop vite »

Une autre superstition est celle de la masse monétaire. Les autorités monétaires n'ont qu'un seul critère pour juger de son évolution : si elle croît « trop vite » (c'est-à-dire par rapport aux objectifs qu'elle a fixée elles-mêmes), c'est mauvais signe, quelles ques soient les circonstances. C'est pour éviter un dérapage consécutif à l'afflux des capitaux étrangers qu'elle a agi de la façon qu'on vient de rappeler. Le risque existe, mais le moyen d'y parer n'a rien à voir avec ce qu'on est en train de faire dans la confusion. En laissant le taux du court terme baisser fortement on aurait sans doute incité les investisseurs étrangers à acheter massivement des obligations françaises. Cela aurait sans doute fortement atténué les effets de la réaction du marché aux justes mesures fiscales que M. Balladur a prises sur les SICAV et les fonds de placement. Il n'y aurait pas eu de chute aussi brutale des obligations après leur annonce. La confiance régnerait au lieu de l'interrogative inquiétude qui s'est emparée du marché, obstacle à la poursuite de la baisse du long terme indispensable à la reprise économique.

Trois ans après le lancement du plan d'assainissement qui porte son nom, Jacques Rueff, dans un discours prononcé au mois de décembre 1961, déclarait qu'en empêchant l'afflux des capitaux — 3 milliards de dollars en trois ans, de 1959 à 1961, contre 8 milliards en trois semaines aujourd'hui — de provoquer la baisse des taux qu'on devait en attendre les autorités monétaires allaient « faire échouer » l'œuvre commencée. Certains diront que les choses ont beaucoup changé en vingt-cinq ans. D'autres qu'on n'a guère appris depuis lors, et que là se trouve peut-être la principale explication du différentiel d'inflation au détriment de la France.

PAUL FABRA.

(1) Besoin permanent évalué en dehors de l'obligation de réserves obligatoires, lesquelles sont, comme on le verra plus loin, elle-mêmes empruntées à la Banque de France.

(2) Les nouveaux effets, au lieu d'être escomptés par la Banque de France, auraient dû l'être par le marché à un taux inférieur au taux d'intervention.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AUSSEDAT REY

Le conseil d'administration de la société Aussedat Rey a décidé, lors de sa réunion du 23 avril, de convoquer pour le 5 juin 1986 une assemblée générale extraordinaire pour lui demander d'autoriser une émission d'obligations avec bons de souscription d'actions d'un montant maximum de 110 millions de francs. La date, sans doute prochaine, et *les modalités de cette émission seront* fixées par le conseil après l'assemblée générale extraordinaire.

Cette opération permettra à Aussedat Rey de renforcer les capitaux permanents, concourant ainsi à la réussite de son plan de consolidation qui est en bonne voie de réalisation.

Le conseil demandera, en outre, à la même assemblée générale extraordinaire, l'autorisation de procéder en une ou plusieurs fois au cours des cinq années à venir :

— à des augmentations de capital de type classique par l'émission d'actions pour un montant maximum de 80 millions de francs de capital ;

— à des émissions d'obligations convertibles avec un plafond de 150 millions de francs.

Cette autorisation est demandée à titre prévisionnel et ne sera utilisée qu'au moment jugé opportun par le conseil. Par ailleurs, le cumul de ces deux opérations ne devra pas dépasser 110 millions de francs de capital nouveau en nominal.

Enfin, la même assemblée générale extraordinaire devra se prononcer sur la prolongation de deux à cinq ans de la durée d'inscription de ces actions au nominatif pour bénéficier du droit de vote double.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE C.F.A.O.

Le conseil d'administration, dans sa séance du 23 avril 1986, a arrêté les comptes de l'exercice 1985.

Le bénéfice net, après tous amortissements, provisions et impôts, s'élève à 139 514 555 F, en progression de 38,5 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Après neutralisation d'une importante plus-value exceptionnelle, la progression du bénéfice est de 10,5 %.

Les comptes consolidés du groupe font ressortir un chiffre d'affaires de 13,5 milliards de francs, en augmentation de 13 %.

Le résultat net consolidé passe de 227,7 millions à 340,9 millions de francs, soit un accroissement de 49,7 %. Après neutralisation des plus-values exceptionnelles atteignant 58,1 millions de francs, la progression est de 24,2 %. La part du groupe est de 294,3 millions contre 199,7 millions de francs l'année précédente, soit une augmentation de 47,4 %.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 762,5 millions de francs et progresse de 21,7 %.

L'assemblée générale ordinaire, qui statuera sur les comptes de l'exercice 1985, sera convoquée le 18 juin 1986, à 10 h 30, au siège social à Marseille. Le conseil d'administration proposera un dividende de 36 F, assorti d'un avoir fiscal de 18 F, soit au total 54 F par action, contre 49,50 F l'année dernière.

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration de la **Compagnie Optorg**, réuni le 23 avril 1986, a arrêté les comptes de l'exercice 1985, qui se soldent par un bénéfice de 14 744 149 F contre 12 892 308 F en 1984.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 25 juin 1986 de distribuer un dividende net par action de 7 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,50 F contre, au titre de l'exercice 1984, un dividende net de 6 F, assorti d'un avoir fiscal de 3 F.

« SOFICAL »

Le conseil d'administration s'est réuni le 23 avril 1986 sous la présidence de M. Vincent Bollore et a approuvé les comptes de l'exercice 1985, qui se traduisent par un bénéfice de 13 789 925,33 francs.

M. Vincent Bolloré, conformément à la stratégie qu'il avait annoncée lors de l'OPE par Bollore Technologies, a confirmé que le désengagement dans le domaine du tabac est amorcé.

D'ores et déjà, les filiales camerounaises sont en cours de cession au groupe British American Tobacco.

A l'assemblée générale, qui se réunira avant le 30 juin 1986, il sera proposé la distribution d'un dividende net de 27 francs par action.

REHA CONSEILS



Assemblée générale ordinaire du 22 avril 1986

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 44,50 francs par action, qui sera mis en paiement le 19 mai 1986 (42,40 francs en 1985).

Conseil d'administration

Le conseil s'est réuni à l'issue de l'assemblée, il a examiné les comptes du premier trimestre, dont les chiffres caractéristiques sont les suivants :

	31-03-1985 (en millions de francs)	31-03-1986 (en millions de francs)
Nouveaux contrats de crédit-bail signés (HT)	9,1	28
Chiffre d'affaires (redevances et loyers HT)	68,7	77,8
Résultat d'exploitation	26,6	25,8
Bénéfice net	22,9	26,1

SICAV DU CREDIT AGRICOLE

DIVIDENDES ET RÉSULTATS 1985

Les actionnaires des Sociétés d'investissement à capital variable du Crédit Agricole :

ÉPARGNE-UNIE, UNI-FONCIER et UNIRENTE ont approuvé, lors de leurs assemblées générales, la mise en paiement des dividendes suivants au titre de l'exercice 1985.

	ÉPARGNE-UNIE (diversification)	UNI-FONCIER (secteur immobilier)	UNIRENTE (obligations)
N° du coupon	26	18	10
Dividende net (F.)	36,89	46,65	154,43
Crédit d'impôt (F.)	5,12	4,42	4,39
Revenu global (F.)	42,01	51,07	158,82
Rappel R. global 84 (F.)	42,57	50,04	158,29

Les dividendes nets sont mis en paiement à la Caisse Nationale de Crédit Agricole et dans l'ensemble des bureaux des CAISSES RÉGIONALES DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL depuis le 19 avril 1986. Le réinvestissement du dividende net en actions de chaque SICAV s'effectuera en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 21 juillet 1986.

Valeur liquidative au 31.12.85 (F.)	945,45	967,68	1926,72
Variation en % du 28.12.84 au 31.12.85 (coupon versé en 85 compris)	+ 16,5	+ 39,7	+ 16,2

CRÉDIT AGRICOLE

UAP SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	A.L.T.O.	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
Orientation	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % mini. actions françaises dominantes (CEA & Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 27 MARS 1986						
- Nombre d'actions en circulation	6.624.013	2.949.062	997.200	1.224.708	3.220.137	2.629.342
- Actif net total (en millions de F) réparti comme suit :	1.211,90	612,34	399,20	653,59	1.885,39	981,75
a) France :						
- obligations classiques et indexées	94,6 %	66,1 %	34,8 %	29,- %	33,4 %	28,5 %
- obligations convertibles	3,- %	0,6 %	1,7 %	0,6 %	0,6 %	1,5 %
- actions	néant	0,1 %	63,- %	41,6 %	57,6 %	20,5 %
b) Etranger : actions et obligations	néant	31,2 %	néant	15,1 %	5,5 %	43,6 %
c) Disponibilités	2,4 %	2,- %	0,5 %	13,7 %	2,9 %	5,9 %
d) Bons à court et moyen terme	néant	néant	néant	néant	néant	néant
e) Bons du Trésor	néant	néant	néant	néant	néant	néant
- Valeur liquidative de l'action (en F)	182,95	207,64	400,33	533,66	585,50	373,38
PERFORMANCES AU 27 MARS 1986 (dividende net réinvesti lors du détachement) :						
- sur une période de 5 ANS (depuis le 31.03.81)	129,5 %	141,8 %	257,5 %	261,8 %	267,8 %	156,4 %
- sur une période de 10 ANS (depuis le 31.03.76)	295,4 %	306,6 %		487,1 %	632,5 %	384,3 %

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de
LA BANQUE WORMS
45, Boulevard Haussmann 75009 PARIS. (Tél. 42.66.90.10) et dans ses diverses agences.

média-france

NCIERS DES SOCIÉTÉS

«SOFICAL»

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

DIVIDENDES ET RÉSULTATS 1985

ASSURANCES DE PARIS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 avril

Nouvelle avance

Jeudi, en séance officielle, le marché a confirmé les bonnes dispositions observées à la séance du matin. En clôture, l'indicateur instantané gagnait 1,43 %, tandis que l'indice CAC franchissait la barre des 400, pour atteindre 400,5, soit avec huit mois d'avance sur les prévisions.

Parmi les valeurs en repli, on notait L'Oréal, Peugeot, Screg, mais aussi Valéo et Thomson-CSF. La décision des pouvoirs publics de classer Valéo à la rubrique « défense » a momentanément déçu les espoirs des opérateurs qui attendaient une nouvelle bagarre autour de ce titre – quant à l'action CSF, elle était quelque peu ébranlée par l'incertitude concernant le maintien à la tête de Thomson de son actuel président.

Alors que Dassault franchissait un nouveau palier de hausse, Pernod-Ricard et Moulinex restaient bien orientés. « Le fond est bon », confiait un observateur, « et les étrangers sont toujours présents ».

A l'étage supérieur, les emprunts d'Etat se montraient fermes, sur un marché très calme. La remontée de 8 à 8 1/8 % du taux de l'argent au jour le jour a provoqué une nouvelle déception.

Les opérateurs qui attendaient une baisse des taux de la Bundesbank en ont été pour leurs frais. L'institut d'émission allemand n'est pas intervenu dans ce sens, apportant ainsi une déconvenue supplémentaire au marché.

Sur le MATIF, l'ambiance n'était pas meilleure. « C'est le statue quo », entendait-on sous les lambris. Le contrat à échéance de décembre reculait de 0,50 %. La perspective du règlement de 26 milliards d'OAT le 2 mai prochain laissait peu d'espoir aux opérateurs de voir les taux baisser.

La devise titre évoluait entre 6,99 et 7,05 francs (contre 6,98/7,04 francs la veille).

NEW-YORK

Légère hausse

La tendance a évolué jeudi à Wall Street sur une note irrégulière, dans un marché modérément actif. Après avoir enregistré des fluctuations dans les deux sens, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a finalement terminé en légère hausse, à 1 831,72 (+ 2,11 points). 146 millions d'actions ont été échangées, contre 150,035 millions la veille. On notait 799 hausses, contre 771 baisses, 429 titres sont restés inchangés. La progression des taux d'intérêt sur le marché obligataire, pour la troisième journée consécutive, a pesé sur l'activité. Autour du «Big Board», les inquiétudes concernant l'évolution du dollar et des taux ont incité de nombreux investisseurs à prendre leur bénéfice. A la mi-séance, des achats ont cependant raffermi la tendance, la demande se portant essentiellement sur les valeurs de haute technologie, et sur les titres des entreprises ayant annoncé des bénéfices trimestriels en progression. Les valeurs automobiles ont pour leur part reculé, suite à la forte diminution des ventes de véhicules à la mi-avril.

Parmi les titres les plus traités, on relevait Telerate Inc. (plus de 4,8 millions d'actions échangées), American Telephone (2,33 millions de transactions), Public Service of New Mexico, IBM, Financial Corp. of America (plus de 1,5 million de titres traités).

VALEURS	Cours du 23 avril	Cours du 24 avril
Alcoa	40 5/8	41
A.T.T.	25	24 3/4
Boeing	58 1/8	57 1/8
Chase Manhattan Bank	48 1/8	47 1/2
Du Pont de Nemours	78 3/8	79 1/2
Eastman Kodak	60 1/8	59 1/2
Exxon	57 5/8	58 1/8
Ford	85 3/4	82
General Electric	78 7/8	78 1/4
General Motors	81 7/8	81
Goodyear	31 5/8	31 3/8
I.B.M.	155	157 3/4
I.T.T.	46 7/8	47 1/2
Mobil Oil	29 5/8	29 7/8
Pfizer	62 5/8	63 1/2
Schlumberger	30	30 3/8
Texaco	32 3/4	33 1/4
U.A.L. Inc.	62	62 1/8
Union Carbide	23 1/2	24 3/4
U.S. Steel	20 3/8	20 1/4
Westinghouse	54 5/8	54 3/4
Xerox Corp.	58 3/4	58

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BOUYGUES : BÉNÉFICE EN HAUSSE. – Le groupe Bouygues a annoncé une augmentation de 4 % de son bénéfice total en 1985, qui s'est établi à 468 millions de francs. Le bénéfice (part du groupe) s'élève à 443 millions de francs, en hausse de 10 % sur 1984.

PRESSES DE LA CITÉ : RÉSULTATS STABLES. – Le bénéfice net consolidé des Presses de la Cité a augmenté de 4,2 % en 1985, à 139 millions de francs, contre 133 millions en 1984. Les Presses de la Cité vont distribuer cette année un dividende de 13,5 F nets par action, sur un capital augmenté par l'attribution d'une action gratuite nouvelle contre cinq anciennes.

PERNOD-RICARD : HAUSSE DU BÉNÉFICE NET. – Le groupe Pernod-Ricard a annoncé, jeudi, un bénéfice net de 452 millions de francs pour 1985, en hausse de 11,2 % par rapport à celui de 1984. Le conseil d'administration a décidé de distribuer une action gratuite pour quatre anciennes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	23 avril	24 avril
Valeurs françaises	150,1	151,8
Valeurs étrangères	111,1	110,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 avril	24 avril
Indice général	391	406,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 avril .... 8 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 avril	25 avril
1 dollar (en yens)	167,85	168,75

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 693
5 %	68 40	1 137
3 % amort. 45-54	....	2 195
Emp. 7 % 1973	7515	..
Emp. 8,80 % 77	120 15	8 125
9,80 % 78/93	108	7 706
8,80 % 78/86	100 75	3 231
10,80 % 79/94	109 40	6 894
13,25 % 80/90	111 78	11 834
13,80 % 80/87	108 35	7 221
13,80 % 81/89	114 60	3 781
16,75 % 81/87	111 48	10 417
16,20 % 82/90	125 40	4 527
16 % juin 82	127 55	14 027
E.D.F. 7,8 % 61	154 50	3 822
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	11 834
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	104 50	3 368
CNB Paribas	106 65	3 368
CNB Suez	108 40	3 368
CNI janv. 82	104 25	3 368
CRH 10,90% déc.85	119 50	3 118

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 AVRIL

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	3370	3480
A.G.P. S.A.	1625	1620
Alain Manoukian	602	600
Asystel	355	355
BAFIP	1270	1270
B.I.P.	1200	1200
Bolloré Technologies	806	838
Calberson	636	639
Cardif	2080	2080
Cap Gemini Sogeti	1690	1720
C.D.M.E.	838	840
C. Equip. Elect.	274	283
C. Occid. Forestière	153 40	164
Delsa	215	211
Dauphin O.T.A.	2110	2100
Devanlay	1378	1405
Deville	1123	1078
Drouot-Assurances	581	585
Editions Belfond	246	250
Elect. S. Dassault	991	1031 d
Expand	397	401
Filipacchi	807	839 d
Guy Degrenne	1040	1050
I.C.C.	326	326
IM Informatique	580	583
Loca-Investissement	390	390
Manutan	585	588
Merlin Immobilier	600	600
Métallurg. Minière	186	190
M.M.B.	580	580
Navale-Delmas	721	730
Om. Gest. Fin.	385	379 o
Petit Bateau	280	280
Petrofigaz	950	925
Razel	1023	1000
St-Gobain Emballage	1180	1220
S.C.G.P.M.	230	230
Seine-Meuse	806	800
S.E.P.	1519	1498
S.E.P.R.	1645	1645
Sofibus	278	284
Supra	910	920
Valeurs de France	352	356
Molex	325	334

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	22 05	22
C.E.M.	....	....
Cochery	60 10	....
Copartex	514	500
Dubois Inv. (Comm.)	600	600
Hydro-Energie	273	....
Révillon	380	....
Rorento N.V.	142	142
S.M.T. Goupil	450	448
Sopalem	212	....
S.P.R.	219	....
Ufinex	350	336 o
Union Brasseries	141	....

SICAV 24/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1492	4,5 % 1973	1565	1588	1585	+ 0 64
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1145	B.N.P.	1152	1160	1160	– 0 17
1370	C.C.F.	1400	1400	1400	....
2840	Electricité T.P.	2860	2890	2890	+ 1 04
[illegible]					
350	Elf-Aquitaine	352 40	359 90	352	– 0 11
320	– (certific.)	328	337	338	+ 3 04
2090	Epeda-B-Faure	2220	2190	2190	– 1 35
2650	Essilor	2615	2670	2600	– 0 57
435	Esso S.A.F.	444	452	451	+ 1 57
[illegible]					
92	Gencor	94	94 80	94 80	+ 0 85
560	Gén. Electr.	559	558	558	– 0 17
510	Gén. Belgique	534	521	528	– 1 12
575	Gen. Motors	574	581	581	+ 1 21
50	Goldfields	49 60	48 85	48 85	– 1 51
44	GdMetropolitain	43 50	42	42 80	– 1 60
75	Harmony	79	77 50	77 20	– 2 27
[illegible]					
1250	Unilever	1229	1241	1241	+ 0 97
370	Unit. Techn.	363	364 60	360	– 0 82
485	Vaal Reefs	503	490	491	– 2 38
380	Volvo	390 50	394	394	+ 0 89
245	West Deep	254	250 30	250 50	– 1 37
425	Xerox Corp.	420	417	416	– 0 95
1 50	Zambia Corp.	1 53	1 51	1 50	– 1 96

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 954	6 994	6 680	7 280
ECU	6 843	6 858	....	....
Allemagne (100 DM)	319 100	319 080	309	326
Belgique (100 F)	15 628	15 654	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	282 580	282 630	272	292
Danemark (100 krd)	86 320	86 340	82	90
Norvège (100 k)	99 990	100 550	96 500	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 624	10 765	10 400	11 150
Grèce (100 drachmes)	5 065	5 082	4 750	5 600
Italie (1 000 lires)	4 652	4 649	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	381 150	381 580	369 500	389 500
Suède (100 krs)	98 680	99 120	95	100 500
Autriche (100 sch)	45 430	45 385	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 014	5 014	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 766	4 777	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5	5 045	4 750	5 200
Japon (100 yens)	4 161	4 154	4	4 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/4
Or fin (kilo en barre)	78150	78000
Or fin (en lingot)	78200	77850
Pièce française (20 fr)	555	552
Pièce française (10 fr)	455	465
Pièce suisse (20 fr)	550	545
Pièce latine (20 fr)	487	476
Souverain	615	595
Pièce de 20 dollars	3075	3160
Pièce de 10 dollars	1600	1600
Pièce de 5 dollars	1040	980
Pièce de 50 pesos	3105	3050
Pièce de 10 florins	510	500
Or Londres	347 25	348
Or Zurich	346	344
Or Hongkong	347 25	345 15
Argent Londres	5 12	5 10

Le Monde

LA VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT EN RFA

M. Mitterrand : « Je fais ce qui me chante... »

De notre envoyé spécial

Trèves. – Après avoir annoncé la couleur dans son message du 8 avril au Parlement, M. François Mitterrand préfère maintenant cacher son jeu. Les journalistes qui l'ont accompagné, le jeudi 24 avril, en Allemagne fédérale, dans l'espoir de l'entendre commenter un peu l'actualité internationale et les débats de politique intérieure, sont restés sur leur faim. Dans la brève conversation informelle qu'il a eue avec eux, le chef de l'Etat s'est montré extrêmement laconique.

Que pense-t-il des déclarations faites par le ministre-président de Bavière, M. Franz Josef Strauss, qu'il a reçu à l'Elysée, et selon lequel il serait partisan d'une action de grande envergure contre la Libye ? *« Ce sujet, à ma connaissance, n'a à aucun moment été abordé pendant ma conversation avec M. Strauss,* répond-il. *Nous avons parlé d'Airbus et un peu des monuments de Munich. Je pense que M. Strauss y a songé, à un moment donné, mais pas avec moi... »* Il est vrai que le ministre-président bavarois a aussi été reçu par le premier ministre.

Mais est-il au moins exact, comme l'indiquent certaines sources américaines, que la France pourrait s'associer, le cas échéant, et sous certaines conditions, à de nouvelles opérations militaires contre le colonel Kadhafi ? *« J'ai lu ça,* réplique en s'amusant M. Mitterrand, *mais je ne peux pas passer mon temps à démentir ou confirmer telle ou telle rumeur. Autant se battre à coups de poing contre le vent... »* Un temps de silence : *« C'est un sujet très particulier, le terrorisme... Une réunion est prévue dans quelques jours à Tokyo. Il faut réserver la primeur de ce sujet à ceux qui seront-là... »*

Le président de la République n'a pas été plus loquace sur les dernières décisions du gouvernement. C'est vrai, il a manifesté sa préoccupation pour le respect des libertés individuelles, mercredi, devant la conseil des ministres, quand le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur ont présenté leur communication sur les mesures envisagées pour renforcer la sécurité des personnes et des biens et sur la lutte contre le terrorisme, mais on en reparlera : *« Cela s'inscrivait dans la partie C de l'ordre du jour... Il faut attendre que les textes soient précisés... »*

Donnera-t-il lui même, alors, son sentiment sur cet arsenal sécuritaire ? *« Je fais ce qui me chante »,* réplique en souriant le Sphinx de l'Elysée...

A. R.

APRÈS QUATRE JOURS DE MARATHON AGRICOLE

Les Douze sont parvenus à un accord

Luxembourg. – Le vendredi 25 avril après quatre jours d'intenses négociations, les ministres de l'agriculture des Douze sont parvenus à un accord sur la nouvelle grille de prix et, de manière plus générale, sur la politique à suivre dans la Communauté en 1986-1987. Les termes du compromis établi par la Commission à l'aube ont été peu sensiblement modifiés dans l'ultime phase de la négociation. On a craint cependant un blocage surprise puisqu'à l'occasion d'un premier tour de table vers 10 heures, l'Allemagne fédérale et l'Espagne refusait encore de signer.

De notre envoyé spécial

Les producteurs, en particulier ceux de céréales, sont soumis à un régime de plus en plus sévère. Les prix en ECU seront gelés. Cependant les prix de l'orge et du sorgho et des blés fourragers sont diminués de 5 % et ceux des blés panifiables de haute qualité augmentés de 2 %. M. François Guillaume a obtenu non sans mal, le feu vert du conseil pour partiellement démanteler les montants compensatoires monétaires (MCM) qui ont été instaurés à la suite de la dévaluation du franc. Si l'on s'en tient à l'ultime proposition de compromis de la Commission, les MCM français appliqués aux produits végétaux seront diminués de 1,5 %, ceux appliqués aux produits animaux de 3 %. Ce démantèlement permettra de relever les prix officiels français dans les mêmes proportions.

Le dernier compromis de la commission prévoit la suspension complète des MCM appliqués à la viande de porc, aux œufs et à la volaille jusqu'au 1er juin, mais ne précise pas quelle sera ensuite la situation. Vendredi matin, M. Guillaume se battait pour avoir l'assurance que les MCM sur le porc seraient définitivement supprimés. La RFA et les Pays-Bas sont les seuls Etats membres où le gel des prix officiels sera tout à fait effectif. Les autres pays, comme la France, peuvent à des degrés divers relever leurs prix en jouant sur les MCM : M. Ignaze Kiechle, ministre ouest-allemand de l'agriculture s'est battu avec ardeur afin d'obtenir un traitement moins rude.

Cette année encore bien plus que l'an dernier, les céréales se trouvaient placées dans l'œil du cyclone. Innovation importante, les producteurs de blé, d'orge, de maïs, de seigle, à l'instar de ce que connaissent depuis la fin des années 70 les producteurs de lait, seront assujettis à une taxe de coresponsabilité qui contribuera ainsi au financement des dépenses nécessaires pour résorber les excédents (subventions aux exportations mais aussi recherche de débouchés nouveaux). Le montant de la taxe sera fixé chaque année par le conseil avant le 1er juillet, nouvelle date retenue pour le début de la campagne. En 1986, si l'on s'en tient aux intentions exprimées par la commission, cette taxe devrait être de 3 %.

La politique de rigueur atteindra également les producteurs de colza et de tournesol. L'aide accordée aux exploitants sera diminuée lorsque la production dépassera un seuil fixé par le conseil. M. Guillaume a cependant obtenu que la diminution de l'aide, ainsi que celle du prix indicatif, ne puissent dépasser 5 %. M. Kiechle s'est employé à éviter la baisse de 4 % du prix du beurre que proposait la commission qui en contrepartie recommandait une augmentation de 3,5 % du prix d'intervention de la poudre de lait écrémé plus facile à vendre et à stocker.

Résultats du compromise : les prix du lait, du beurre et de la poudre de lait resteront inchangés. La Communauté produit toujours trop de lait par rapport à ses besoins. Il a donc été entendu de réduire les quotas laitiers de 3 % d'ici à trois ans. Cependant, la première réduction, fixée à 2 %, n'aura lieu que le 1er avril 1987 et le 1 % supplémentaire le 1er avril 1988.

Le conseil a reporté à la fin de l'année les décisions à prendre pour aménager la réglementation applicable à la viande de bœuf. La commission proposait de quasiment supprimer les achats d'intervention d'ici à deux ans. Paris estimait que c'était là une solution dangereuse.

PHILIPPE LEMAITRE.

Sur le vif

Concurrence

Je suis effondrée. Vous avez vu dans *France-Soir* ce qu'il va me faire, Edouard Leclerc ? De la concurrence. Plus que déloyale, dégueulasse. Il profite de la mort du père Dassault pour prendre sa place. Il va acheter, à coups de milliards, des pages entières dans les journaux, et il va y aller de son boniment. Et ce ne sera pas le café du commerce à l'ancienne fréquenté par Dassault. Il trouve ça kitsch, complètement rétro. Là, il va parler jeune, parler peuple. C'est clair, il veut me copier, le salaud !

Complètement catastrophée, ce matin, je dégringole voir mes copains du service économique :

– Vous vous rendez compte ! Je vais avoir l'air de quoi, reléguée ici dans mon coin, pendant qu'il s'étale sur...

– T'inquiète. T'as ni foi ni loi. Et lui, il est totalement catho. C'est un groupie du pape. Il ne peut pas terminer une phrase sans citer l'Évangile. C'est plutôt pour Frossard que c'est embêtant.

– Bon, peut-être, mais les autres vont vouloir faire pareil. Gattaz...

– Ah ! oui, ça, Gattaz, il n'arrête pas de parler. Ecrire, ça risque de le tenter. Sûr et certain.

– Vous voyez bien ! Et lui, c'est quel genre ?

– Le genre Dutourd. Il est net, carré, il tape toujours sur le même clou. Sa cible, c'est les petits patrons. Il est nettement à droite. Et plein de bon sens. Toi, t'as pas le sens commun, alors...

– Et l'autre là, comment il s'appelle déjà... M. Kiss ?

– Lui, c'est du rapide, du court, du bref, du cursif, le billet-minute... Bonjour, Bouvard !

– Attendez, c'est pas tout ça, et si jamais la mère Gomez...

– Là, ma pauvre chérie, tu pourras aller te rhabiller. Elle est mille fois plus chouette que toi. Jolie, élégante, distinguée. Et très calée. Elle, au moins, elle ne viendra pas sans arrêt nous emmerder pour savoir si cash flow ça s'écrit bien cacheflot et si une dévaluation, c'est quand le mark est moins cher. En plus, elle est très bien élevée. Jamais vulgaire. Avec elle, on risque pas de voir traîner ses petites culottes au chocolat dans nos colonnes.

CLAUDE SARRAUTE.

AU TRIBUNAL CIVIL

Des avocats assignent M. Jean-Louis Debré en justice

Le Syndicat des avocats de France (SAF) a décidé d'assigner en justice M. Jean-Louis Debré, député (RPR) de l'Eure. Il lui reproche d'avoir notamment déclaré, lors d'un entretien publié le 4 avril par *Paris-Match*, que les avocats étaient *« trop souvent (...) complices »* des terroristes. Cette affirmation a provoqué un tollé chez les avocats, toutes tendances confondues. Cette fois, M. Debré va devoir s'expliquer devant le tribunal de Paris, où il sera bientôt assigné, sur la base de l'article 1382 du code civil, par Me Henri Noguères, l'avocat choisi par le SAF. Cet article oblige celui qui cause un dommage à autrui à le réparer.

La voie civile a été choisie par le SAF, de préférence à la voie pénale qui supposait la levée de l'immunité parlementaire de M. Debré. Le président de la SAF, Me Gérard Boulanger, juge nécessaires, mais insuffisants, les communiqués de protestation qui se sont multipliés ces derniers temps et entend, par cette démarche, défendre *« les intérêts moraux de la profession »*.

● *M. Michel Leclerc condamné à quatre mois de prison ferme.* – M. Michel Leclerc, connu pour ses activités dans les pompes funèbres et les stations-service à l'enseigne d'un émir, a été condamné, mercredi 23 avril, à quatre mois de prison ferme et 100 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Paris.

M. Michel Leclerc, qui a interjeté appel, était poursuivi pour avoir illégalement dirigé trois sociétés (la Société des taxis Michel Leclerc, la Société européenne des pompes funèbres et la Société de distibution d'essence) en raison de la « déchéance » de ses droits à gérer des sociétés.

● *M. Mauroy demande audience à M. Chirac.* – M. Pierre Mauroy a adressé au premier ministre, le jeudi 24 avril, une lettre dans laquelle il lui demande de le recevoir à la suite de la décision de conserver à Paris les plans-reliefs qui devaient être transférés à Lille. Une manifestation est prévue le 26 avril à Lille. M. Mauroy, maire de cette ville, s'était entretenu avec MM. François Léotard et Philippe de Villiers, ministre et secrétaire d'Etat chargés de la culture et de la communication, le 22 avril.

Bourse du matin

EN HAUSSE

La Bourse s'est encore une fois bien tenue à la séance du matin de vendredi. Parmi les valeurs en hausse, on notait Sanofi (+ 6,63 %), TRT (+ 6,47 %), ELF (+ 5,25 %), Total (+ 4,3 %) et BSN (+ 2,3 %). En repli, figurait Havas (– 1 %), tandis que Peugeot, L'Oréal, Navigation Mixte, Accor et Essilor perdaient moins de 1 %.

A la clôture, l'indice de séance gagnait + 1,33 point.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 25 AVRIL

Indicateur de séance (%) : + 1 33

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	466	466	465
Agence Havas	1880	1910	1860
Air Liquide (L')	879	895	894
Alsthom	541	545	545
Bancaire (Cie)	1240	1244	1250
Bongrain	2020	2040	2050
Bouygues	1250	1250	1250
B.S.N.	3900	3927	3990
Carrefour	3580	3600	3625
Chargeurs S.A.	1295	1295	1295
Club Méditerranée	563	565	568
Dumez	1400	1430	1430
ELF-Aquitaine	352	362	370 50
Essilor	2600	2595	2595
Lafarge-Coppée	1538	1560	1555
L. Vuitton S.A.	1230	1240	1235
Michelin	3459	3440	3460
Midi (Cie)	6510	6500	6540
Moët-Hennessy	2450	2460	2468
Navig. Mixtes	1165	1170	1160
Oréal (L')	3500	3500	3490
Pernod-Ricard	1169	1169	1177
Peugeot S.A.	1065	1040	1048
Sanofi	784	820	836
Source Perrier	736	739	736
Télémécanique	3450	3480	3480
Thomson-C.S.F.	1185	1200	1200
Total-C.F.P.	395	405	412
T.R.T.	2780	2960	2960
Valéo	618	629	628

M. PHILIPPE SÉGUIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « *Le grand jury RTL-le Monde* », dimanche 27 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire RPR d'Epinal répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Noblecourt du *Monde* et de Jeanine Perrimond et de Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

A B C D E F G

PROTESTATION CONTRE LES COUPES DANS LE BUDGET DE LA CULTURE

Georges Aperghis, Gildas Bourdet, Patrice Chéreau, Cueco, Pierre Dumayet, Michel Jonasz, Robert Laffont, Georges Lavaudant, Ariane Mnouchkine, Nicoletta, Delphine Seyrig, Alain Souchon, Jean-Pierre Vincent, Antoine Vitez, ainsi que de nombreux autres artistes, ont signé un communiqué par lequel ils s'inquiètent de la diminution, en cours d'exercice, des crédits du ministère de la culture – 421 millions, soit 7 % du budget.

« Cette amputation frappe le spectacle vivant sous toutes ses formes et dans tous les domaines... Cela signifie chaque fois des créations qui ne seront pas réalisées, des projets annulés, des équipes artistiques et culturelles mises en difficulté, des emplois supprimés... L'attaque brutale portée au budget de la direction du développement culturel (moins 20 %) est particulièrement inquiétante. Au-delà de l'atteinte grave portée aux moyens des artistes, des équipes de production et de diffusion artistique, ce sont les bases d'une vue culturelle pluraliste et décentralisée qui sont touchées, à travers la diversité des institutions et des projets. »

JEAN GENET ENTERRÉ AU MAROC

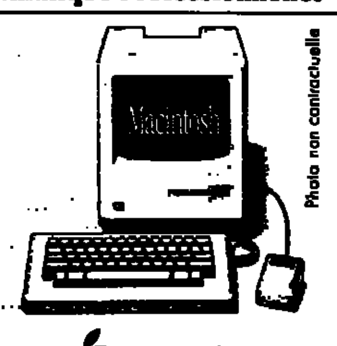
Comme il en avait exprimé le souhait, Jean Genet devait être enterré, vendredi 25 avril, à Larrache, ville côtière marocaine située à 86 kilomètres au sud de Tanger, où il possédait une maison. Son corps avait été transporté jeudi par avion dans cette localité.

LE DIRECTEUR DE BLACK ET DECKER EN FRANCE A ÉTÉ ASSASSINÉ

M. Kenneth Marston, quarante-trois ans, de nationalité britannique, directeur général de la société multinationale Black et Decker en France, a été mortellement blessé de deux balles dans la poitrine, vendredi matin 25 avril vers 8 heures, par un inconnu masqué, sur le perron de la villa de la victime, 1, chemin du Calabert, à Ecully, dans la banlieue nord-ouest de Lyon.

M. Marston habitait à Ecully depuis le mois de mai 1984, le siège social de la société Black et Decker étant situé à Dardilly, dans la banlieue lyonnaise.

Le siège de Black et Decker avait été récemment victime de vols répétés et, dans le cours de l'enquête sur ces cambriolages, le roi du « flipper », Jean Schnaebelé, avait été écroué à Lyon le 14 mars dernier, sous l'inculpation de recel d'objets volés (*le Monde* daté 16-17 mars).



Le numéro du « Monde » daté 25 avril 1986 a été tiré à 523 523 exemplaires



